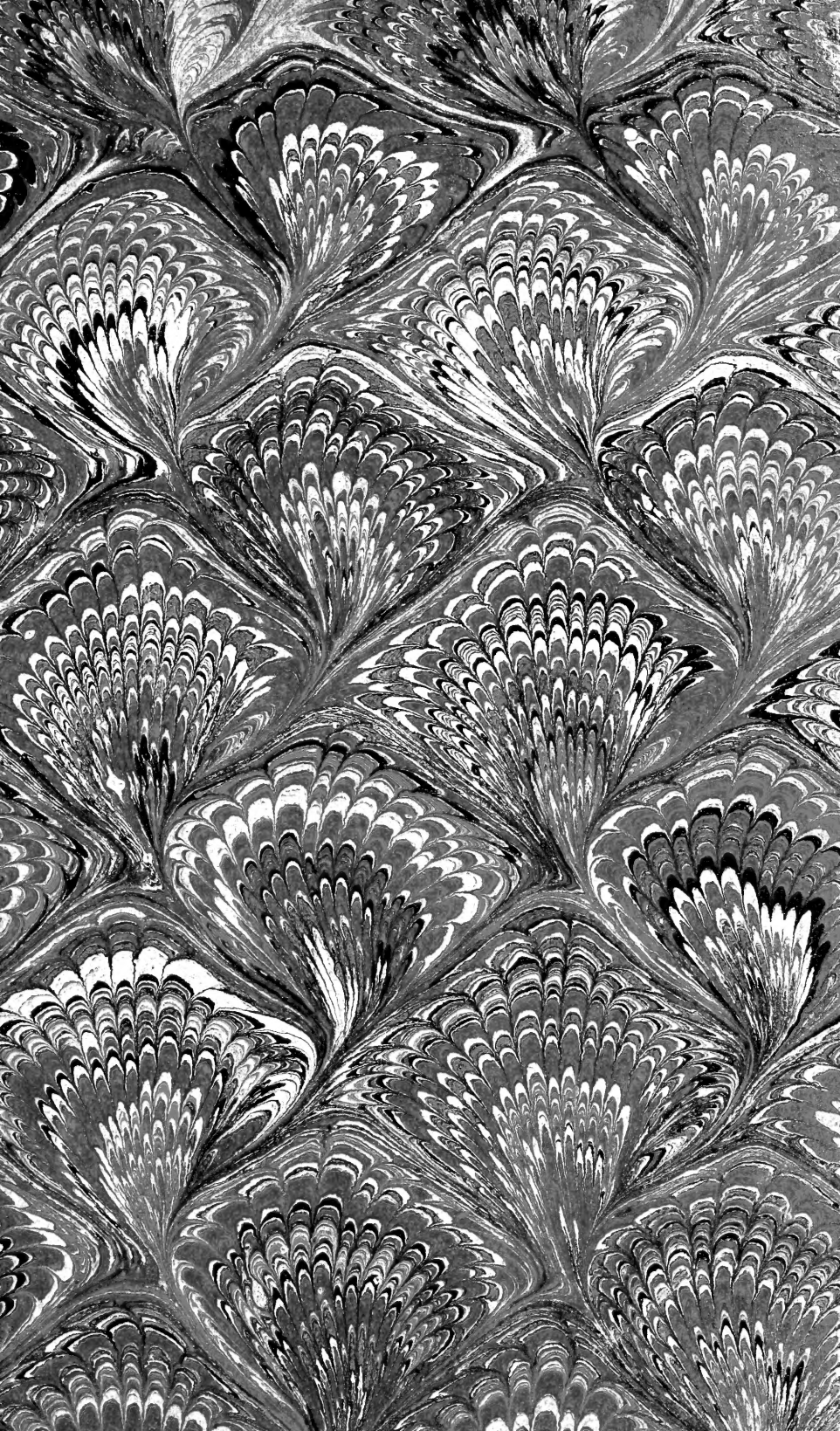
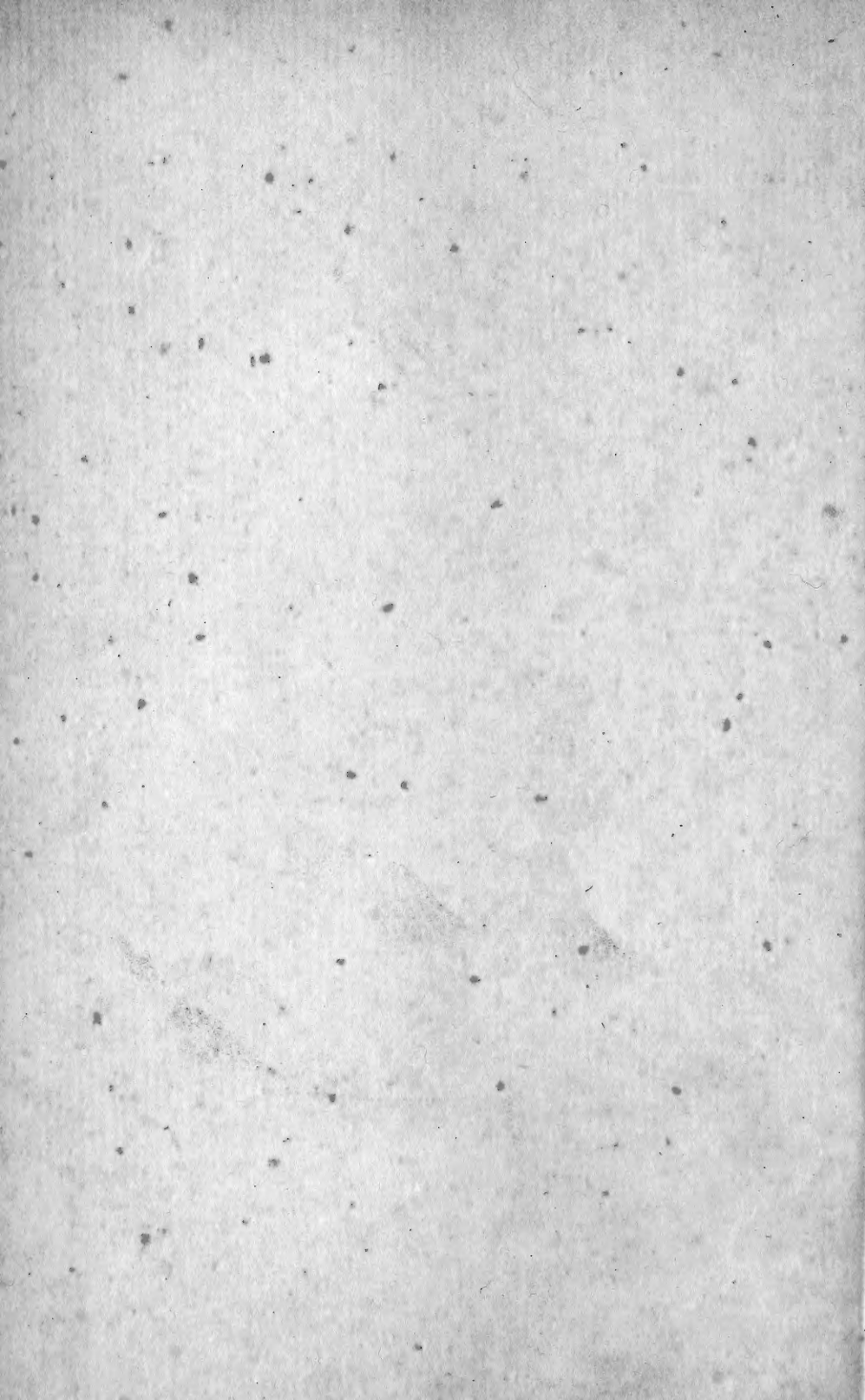


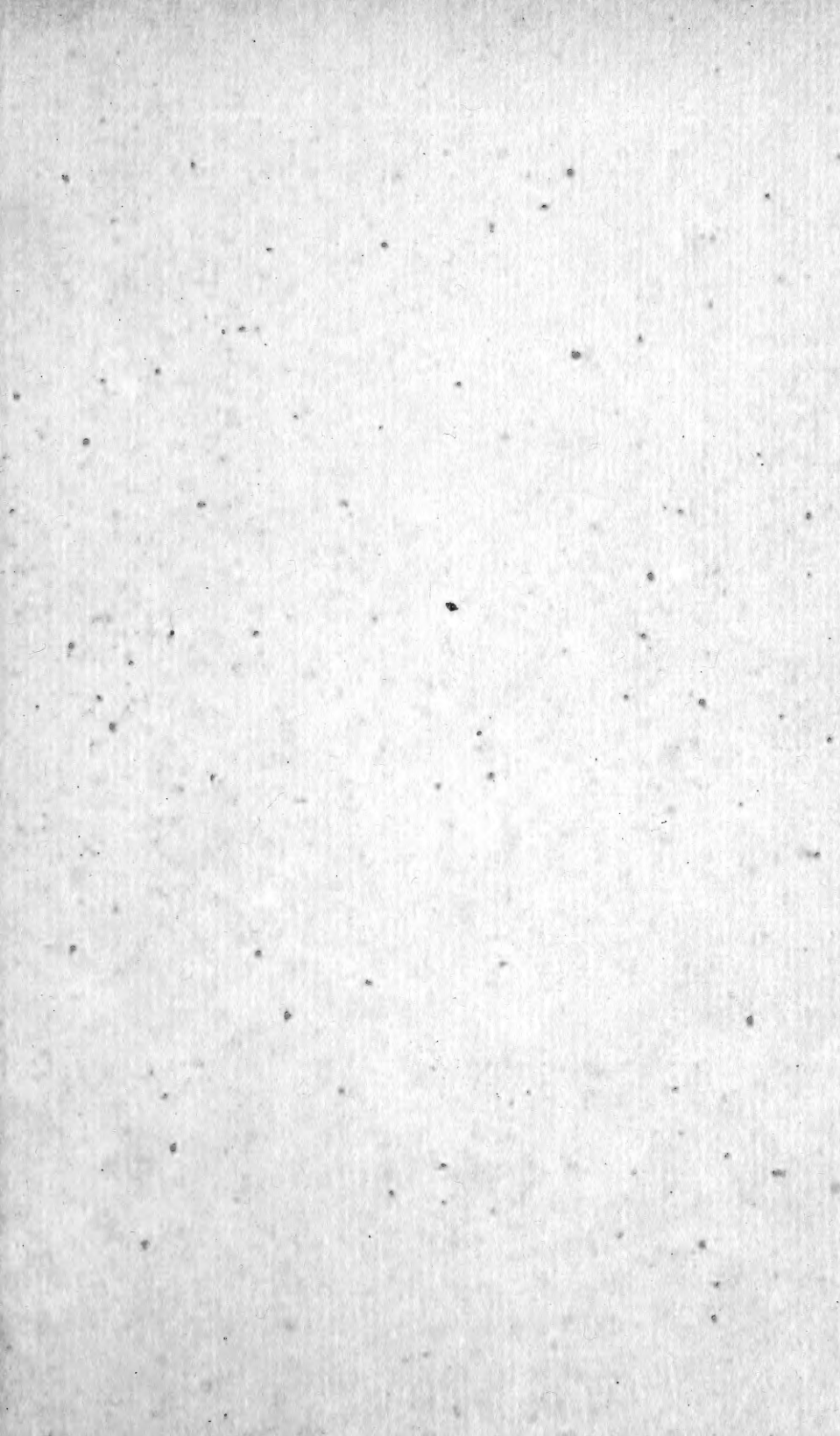


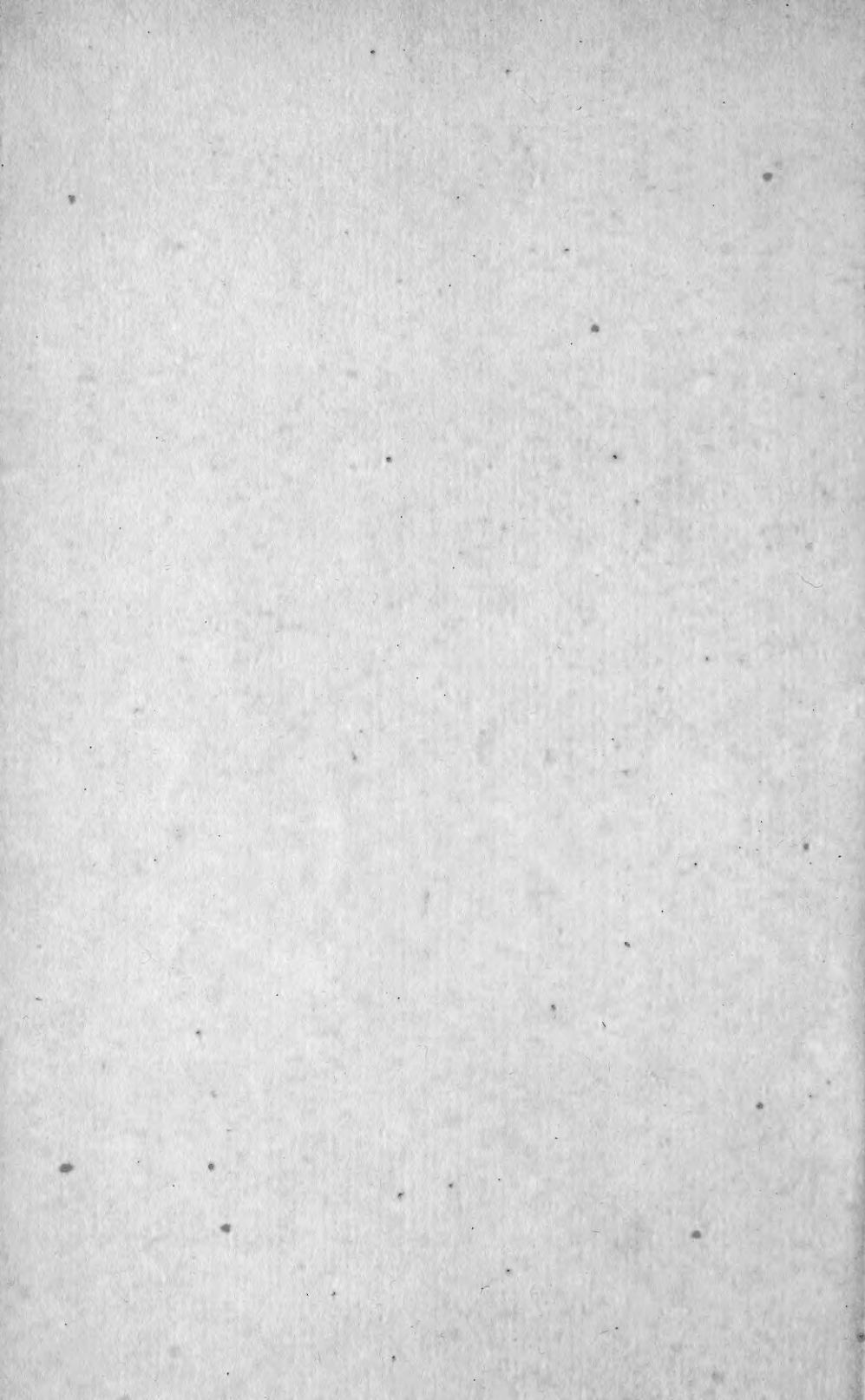


COLLECTION
OF
WILLIAM SCHAUS
©
PRESENTED
TO THE
NATIONAL MUSEUM
MCMV











FAUNE ENTOMOLOGIQUE

FRANÇAISE

LÉPIDOPTÈRES

319
FAUNE ENTOMOLOGIQUE

FRANÇAISE

LÉPIDOPTÈRES

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

Fontainebleau. — E. Bourges, imp. breveté.

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

LEPIDIPTERES

FAUNE ENTOMOLOGIQUE FRANÇAISE
LÉPIDOPTÈRES

DESCRIPTION DE TOUS LES PAPILLONS

QUI SE TROUVENT EN FRANCE

INDIQUANT

L'ÉPOQUE DE L'ÉCLOSION DE CHAQUE ESPÈCE
LES LOCALITÉS QU'ELLE FRÉQUENTE, LA PLANTE QUI NOURRIT
LA CHENILLE, LE MOMENT OU IL CONVIENT DE LA CHASSER

PAR M. E. BERCE

Ancien Président et lauréat de la Société entomologique de France
et de la Société zoologique d'acclimatation.

Dessins par M. THÉOPHILE DEYROLLE

Sixième volume :

HÉTÉROCÈRES
DELTOIDES, PYRALITES

PARIS

LIBRAIRIE ZOOLOGIQUE

De E. DEYROLLE Fils

23, RUE DE LA MONNAIE, 23.

—
1878



THE HISTORY OF THE

The first part of the history of the world is the history of the human race. It is a history of the progress of the human mind, of the growth of the human soul, of the development of the human character. It is a history of the human race, of the human mind, of the human soul, of the human character.

The second part of the history of the world is the history of the human race. It is a history of the progress of the human mind, of the growth of the human soul, of the development of the human character. It is a history of the human race, of the human mind, of the human soul, of the human character.

The third part of the history of the world is the history of the human race. It is a history of the progress of the human mind, of the growth of the human soul, of the development of the human character. It is a history of the human race, of the human mind, of the human soul, of the human character.

INTRODUCTION

Nous avons longtemps hésité à entreprendre ce sixième volume malgré les encouragements de plusieurs de nos collègues; la crainte de faire un travail incomplet nous avait retenu. En effet, les papillons qui composent ces deux tribus (DELTOIDES et PYRALIDES) ont été si négligés par la plupart des amateurs et des collectionneurs, tant à cause de la petite taille du plus grand nombre et de leurs couleurs peu brillantes, que presque toutes nos collections ne renfermaient que les espèces les plus communes et sans renseignements précis sur leurs mœurs et leur habitat. Ajoutez à cela la difficulté de bien décrire des espèces à dessins peu prononcés, souvent peu fraîches, presque toujours prises au vol ou obtenues de chenilles élevées par hasard et sans aucune description.

Aujourd'hui cependant, nous devons reconnaître qu'il y a beaucoup d'amélioration à ce sujet; l'étude des petites espèces appelées Microlépidoptères a fait des progrès sensibles, et les *Pyralides* ont participé de ces progrès; mais que de choses à découvrir, que de chenilles encore inconnues, ou du moins connues très-imparfaitement; que d'espèces réputées étrangères à notre pays s'y trouveront certainement un jour; on peut s'en faire une idée par le nombre de celles décrites ici pour la première fois comme françaises.

Mais, si il nous a été possible de nous procurer

presque toutes les espèces connues, il n'en a pas été de même pour les chenilles; malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu recueillir de renseignements précis que sur un bien petit nombre, bien que nous avons fait appel plusieurs fois aux lépidoptéristes de France. Cependant, c'est grâce à leur concours amical que nous avons pu donner la description et des détails sur les mœurs de plusieurs chenilles encore inédites ou imparfaitement connues. Ces chenilles ne sont cependant, pour la plupart du moins, ni difficiles à trouver ni délicates à élever; beaucoup même peuvent s'obtenir en faisant pondre des femelles prises à la chasse; de larges tubes en verre fermés par un bouchon de liège sont ce qu'il y a de meilleur pour obtenir sans beaucoup de peine les résultats les plus satisfaisants, car la nourriture s'y conserve fraîche pendant plusieurs jours et n'a souvent besoin d'être renouvelée que trois ou quatre fois.

Nous pensons donc, que malgré l'imperfection de notre travail, il sera néanmoins un des plus complets qui aient été publiés en France jusqu'à ce jour, et qu'il sera un encouragement aux jeunes débutants, en même temps qu'il pourra servir pour la détermination et le classement de leurs collections naissantes.

De même que pour les précédents volumes, nous avons suivi pour les DELTOIDES et les PYRALIDES le species général de M. Guenée, bien que la méthode de classification du grand catalogue de MM. Staudinger et Wocke soit maintenant presque généralement adoptée parce que le système de notre savant collègue nous

paraît encore être le mieux distribué et celui où les genres sont le plus clairement exposés et fondés sur des caractères qui, s'ils ne sont pas toujours faciles à saisir, sont au moins toujours naturels.

D'ailleurs les ouvrages allemands ainsi que la langue ne sont pas très-répandus chez nous, et le catalogue Staudinger ne donnant que les noms génériques sans en décrire les caractères, il faudrait, pour en avoir la clé, avoir recours aux ouvrages spéciaux publiés en Allemagne sur la matière.

Cependant, nous avons eu le soin de citer ces noms de genre en synonymie et en tête des espèces ou des groupes auxquels ces espèces appartiennent, toutes les fois que cela nous a été possible, car il y a tel genre, celui de *Botys* par exemple, qui n'est pour nous qu'un vaste magasin où les espèces les plus disparates sont certainement étonnées de se trouver réunies pour la première fois. Ce genre fait le pendant de celui d'*Agrotis* dans les Noctuelles. Cette légère critique ne doit pas nous empêcher de reconnaître que ce grand catalogue est le plus complet de tous ceux publiés jusqu'à ce jour, et qu'il est indispensable de le posséder et de le consulter. Ceci, du reste, nous importe peu, ce à quoi nous tenons, c'est à bien connaître les espèces, leurs chenilles et leur nourriture, les époques et les conditions dans lesquelles on les trouve ainsi que les insectes parfaits. Quand on connaîtra bien tout cela, il sera facile de grouper les espèces et de former des genres très-naturels. Nous engageons donc nos jeunes débutants à ne pas se borner à piquer et à étaler des papil-

lons, mais à étudier leur vie dans toutes ses évolutions et à en prendre note.

Quant aux noms spécifiques, nous avons comme par le passé adopté les noms les plus anciens, en les faisant suivre de ceux admis jusqu'à présent dans les collections. A ce sujet on nous a reproché de ne pas avoir donné les noms français; nous avouons ne pas en avoir reconnu l'utilité; car, indépendamment de ce qu'il est inutile de surcharger la mémoire de deux noms puisque la nomenclature latine est indispensable, ces noms eux-mêmes ne sont pas toujours faciles à traduire en français d'une manière satisfaisante, et leur traduction devient souvent ridicule. Notre opinion est qu'il faut les oublier tout à fait plutôt que de chercher à les propager. C'est le meilleur moyen de s'entendre.

Nous terminerons en disant que nous reconnaissons d'avance l'imperfection de notre travail, malgré nos efforts et les renseignements que nous devons à nos bons collègues et amis, MM. Millière, Fallou, Maurice Sand, Delamain, Goossens, l'abbé Fetting, de Peyerimhoff, dont nous déplorons la perte récente, Le Roi, Foucart, Ragonot, Constant, nous les prions de vouloir bien recevoir nos sincères remerciements.

E. BERCE.

Paris, 1877.

(Voir les corrections et les additions à la fin du volume.)

FAUNE ENTOMOLOGIQUE

FRANÇAISE

E. DELTOIDES, LAT. GN.

Papillons à antennes longues, à tige mince, cylindrique, pubescente, ciliée ou pectinée chez les mâles et garnie de cils isolés chez les femelles, souvent déviée, renflée ou garnie, au-delà du milieu, de nodosités velues ou squameuses; à palpes labiaux seuls visibles, comprimés, jamais incombants, dépassant toujours la tête, soit en s'étendant en avant, soit en la contournant pour s'élever au-dessus; le 2^e article long, le 3^e toujours distinct et participant de la nature du second avec lequel il est souvent coudé; à trompe toujours bien développée quoique grêle et de moyenne longueur; à corps habituellement grêle, lisse; le thorax court, arrondi, peu convexe, couvert d'écailles ou de poils légers peu adhérents, les ptérygodes minces, jamais garnies de poils redressés, le collier jamais relevé; l'abdomen long, peu velu, n'ayant, chez les femelles, ni oviducte saillant, ni bourre anale dépassant sa largeur. Pattes longues, non velues; les antérieures à tibias beaucoup plus courts que la cuisse, souvent renflés et munis de poils disposés en pinceaux ou palette, les intermédiaires munies d'une paire et les

postérieures de deux paires d'ergots toujours longs et robustes, surtout l'interne. Ailes proportionnellement larges, minces, peu squameuses, rarement dentées, jamais relevées dans le repos ni roulées autour du corps : les supérieures ne se recouvrant jamais entre elles et ne cachant pas les inférieures en totalité, marquées souvent des mêmes lignes ou taches que les noctuelles ; les inférieures bien développées, peu ou point plissées, ayant rarement des dessins ou couleurs distincts de ceux des supérieures.

Chenilles à incisions profondes, à trapézoïdaux souvent verruqueux et pilifères, jamais velues ni complètement glabres, à six pattes écailleuses et deux anales constantes, les ventrales ne variant que de six à huit, vivant solitairement sur les arbres ou les plantes basses. Chrysalides mutiques, rases, à anneaux abdominaux libres, de forme conique et terminées par des crochets ou épines ; contenues dans des coques filées entre les feuilles ou dans la terre.

Aux caractères généraux si bien formulés par M. Guenée, que nous venons de donner, nous ajouterons que les DELTOÏDES sont des papillons de taille moyenne, de couleurs peu éclatantes, habitant généralement les bois et les lieux ombragés qu'ils semblent même préférer. Leurs habitudes sont à peu près celles des Géomètres ; comme celles-ci, elles s'appliquent presque toujours sur la surface inférieure des feuilles, où elles restent immobiles pendant le jour, à moins qu'un choc imprévu ne vienne les déranger de leur paisible retraite. Dans ce cas elles s'envolent avec assez

de rapidité, mais leur vol est court et elles ne tardent guère à trouver un nouvel abri. Au repos leurs ailes supérieures sont étroitement appliquées et un peu inclinées, mais non étendues comme celles des Géomètres, de manière à laisser voir les inférieures qui sont simplement rapprochées par leur bord interne, ce qui donne au papillon la forme d'un triangle ou delta, forme qui a donné son nom à cette tribu. (Voir la planche des caractères.)

Les Deltoïdes comme une infinité d'autres lépidoptères ne commencent à voler qu'au crépuscule, mais cependant un peu avant les Noctuelles; les unes dans les allées ombragées des bois, les autres autour des plantes qui nourrissent leurs chenilles. Toutes sont vivement attirées par les feux et les lumières.

Les chenilles quoique assez faciles à élever ne sont encore que très-imparfaitement connues, et malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu en connaître qu'un petit nombre, et souvent d'une manière incomplète.

Nous ajouterons encore que, fidèle au plan que nous avons adopté en commençant cet ouvrage, nous continuons, ainsi que nous l'avons déjà dit, à suivre l'ordre établi par M. Guenée dans le SPECIES GÉNÉRAL DES LÉPIDOPTÈRES, et que par conséquent nous avons dû adopter la tribu des Deltoïdes comme faisant suite aux Géomètres et précédant les Pyralides. Mais, nous devons prévenir nos lecteurs que cette tribu n'est point admise par les entomologistes allemands, qui font des Deltoïdes des Noctuéliques, en y comprenant même le

genre *Aventia* que nous avons placé, avec incertitude, à la fin de nos Géomètres. De cette manière les Deltoïdes terminent les Noctuelles, et font le passage aux Géomètres. Nous avouons que cette classification nous paraît très-naturelle, et nous engageons les jeunes débutants à classer leur collection de cette manière, tout en conservant la dénomination de DELTOÏDES qui caractérise si bien les insectes de cette tribu.

HYPENIDÆ, H.S.

Antennes droites, non renflées, sans nodosités ni faisceaux de poils ou écailles, garnies de cils ou de lames pubescentes; palpes comprimés semblables dans les deux sexes, longs, velus et étendus en avant; à 3^e article plus court que le précédent; à toupet frontal avancé en pointe; à pattes longues: les antérieures sans bouquet de poils ou d'écailles; à ailes larges, minces: les supérieures ayant souvent des fascicules d'écailles saillantes; les inférieures larges, bien développées, plissées, très-souvent unies et sans dessins de part et d'autre.

Chenilles cylindriques, allongées, moniliformes; n'ayant que quatorze pattes, à tête petite et globuleuse; vivant à découvert dans les lieux frais et ombragés, sur les saules, les orties, le houblon, etc. Chrysalides dans des coques très-légères. Papillons phaléniformes, volant le soir dans les prairies, les lieux garnis de broussailles, le voisinage des habitations et même dans l'intérieur des appartements.

G. MADOPA, Stph.

Antennes courtes, crénelées de cils verticillés dont deux plus longs par article. Palpes ascendants-obliques, droits en dessous. Toupet frontal squameux, s'allongeant en pointe aiguë. Thorax squameux. Abdomen lisse, élargi latéralement jusqu'au dernier anneau, qui est rétréci et obtus. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, coudées au bord terminal, à lignes distinctes. Ailes inférieures arrondies. Chenilles cylindriques, allongées, atténuées aux extrémités, rases, à tête globuleuse, ayant la première paire de pattes ventrales atrophiée; vivant à découvert sur les arbres. Chrysalides effilées, renfermées dans des coques légères, composées de soie et de rognures de bois.

Salicalis, V.S. Dup., Gn. (pl. 1, fig. 1.)

28^{mm}. Ailes supérieures coudées au bord terminal, d'un cendré un peu jaunâtre, lisses, luisantes, traversées par trois lignes ferrugineuses, liserées de jaune, également espacées : les deux premières obliques, la troisième arquée en dehors avec des petits traits terminaux. Ailes inférieures d'un gris clair avec un trait court à l'angle anal. Abdomen gris. — ♀ semblable.

Chenille allongée, atténuée à ses deux extrémités, d'un joli vert, avec les incisions jaunâtres, le ventre et les côtés plus pâles, la tête concolore et les stigmates noirs. Elle vit en été sur différentes espèces de saules, *Salix triandra*, *caprea* et *rosmarinifolia*, dont elle lie

les feuilles supérieures. Chrysalide effilée, dans une coque oblongue composée de soie et de rognures de bois. Papillon en mai, bord des ruisseaux, prairies humides, lieux plantés de saules. Assez rare dans le centre et le nord de la France, plus commun dans le midi. Châteaudun, *Guenée*; Alpes-Maritimes, *Millière*; Saône-et-Loire, *Constant*; Colmar, de *Peyerimhoff*.

G. HYPENA, Schr.

Antennes longues, minces, pubescentes, fasciculées dans les ♂, à cils isolés chez les ♀. Palpes droits, étendus, squameux, épais, le 1^{er} article court; le second long, droit, ensiforme; le 3^e court, sécuriforme et formant un coude avec le précédent. Spiritrompe courte et grêle. Thorax globuleux, squameux. Abdomen effilé, muni d'une petite crête sur le 1^{er} anneau. Ailes supérieures, minces, souvent falquées à l'angle apical, portant de petites crêtes d'écailles redressées; les inférieures larges, minces, à franges longues. Chenilles allongées, minces, cylindriques, à tête assez grosse et globuleuse, à trapézoïdaux munis de poils distincts; vivant principalement sur les houblons et les orties. Chrysalides allongées, contenues dans des coques de soie, entre les feuilles et les mousses.

Proboscidalis, L., Dup., Gn. &. (pl. 1, fig. 2.)

30 à 38^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, falquées au bord terminal, d'un gris-jaunâtre ou rousâtre finement strié de brun, traversées par trois lignes brunes: la 1^{re} brisée en angle dans son milieu;

la 2^e presque droite, largement ombrée de brun-roux intérieurement ; la 3^e sinueuse et coudée à son tiers inférieur, composée supérieurement d'une série de points éclairés de blancs et suivie à l'angle apical d'une tache brune coupée en biseau. La 1^{re} et la 3^e de ces lignes toujours moins bien marquées que la 2^e. — Inférieures d'un gris-clair. Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes plus longs que le thorax, très-comprimés, droits et dirigés en avant en forme de trompe ; d'où vient le nom de *Proboscidalis* donné à cette espèce. Leur 1^{er} article est court et cylindrique ; le second est très-long et en forme de lame de sabre ; le 3^e est sécuriforme et fait un coude avec le précédent. Ces deux organes sont réunis chez l'insecte vivant, excepté les deux derniers articles qui sont divergents ; ils s'écartent dans toute leur longueur lorsque l'insecte est mort. — ♀ semblable.

Chenille effilée d'un vert velouté, plus clair en dessous, avec la vasculaire plus foncée et les sous-dorsales plus claires. Tête et pattes vertes. Elle vit en mai et en juillet sur différentes espèces d'orties. Elle est commune le long des murs et dans les fossés qui bordent les parcs et les jardins. Papillon en juin et août. Vole le soir autour des orties. Il varie beaucoup pour la couleur et la netteté des lignes. Commun partout.

Rostralis, L., Dup., Gn.

25 à 28^{mm}. Ailes supérieures d'un gris brunâtre nuancé de fauve, avec la moitié de leur surface à par-

tir de la base jusqu'à la ligne médiane d'une teinte plus foncée. La médiane qui sépare ces deux nuances est noire, légèrement flexueuse et bordée de blanchâtre extérieurement. L'espace médian est traversé horizontalement par un trait noir, avec deux points également noirs à chacune de ses extrémités. Les deux points extérieurs sont très-rapprochés et touchent la ligne médiane; les deux autres sont plus écartés et le supérieur est bordé de blanchâtre. Ces quatre points sont en relief. On voit en outre sur la partie claire des ailes quelques ondulations fauves et une tache noire, oblique, à l'angle apical. Frange fauve, entrecoupée de noirâtre et précédée d'une ligne de petits traits noirs. Ailes inférieures d'un gris-noirâtre uni. Antennes filiformes dans les deux sexes. Tête et corps de la couleur des ailes. Palpes plus longs que le thorax, droits et dirigés en avant; le second article large, épais et velu dans toute sa longueur; le 3^e petit, mince, sécuriforme avec son extrémité nue.

Chenille verte, avec la vasculaire brune, fine, et les stigmatales blanches. La tête et le corps sont garnis de petites verrues noires. Cette chenille est très-vive. Elle vit en mai et en août et septembre sur le houblon, et principalement sur la vigne-vierge (*Goossens*). Papillon en été et en automne. Il est même probable qu'un certain nombre d'individus passent l'hiver, car on en voit voler dès les premiers jours d'avril. Commun partout sur les haies, les murs et jusque dans l'intérieur des appartements. Il varie beaucoup.

VAR. *Palpalis*, F., Dup., Gn.

Entièrement d'un brun-marron plus ou moins foncé, souvent sans autres dessins que la trace des lignes ordinaires, mais non-éclairées. Le trait apical et les points cellulaires persistant seuls. Avec le type et aussi commun.

AB. *Radiatalis*, Hb.

D'un brun-foncé avec la côte largement bordée de fauve-rougeâtre, une éclaircie de cette même couleur dans l'espace terminal, au-dessous du trait apical. celui-ci noir ainsi que les taches cellulaires. Plus rare que le type. Environs de Douai, *Foucart*; Indre, *Maurice Sand*.

Obesalis, Tr., Dup., Gn. *Crassalis*, Hb.

36 à 40^{mm}. Ailes supérieures un peu aiguës à l'angle apical, légèrement falquées au bord externe, avec leur moitié supérieure et longitudinale d'un brun-foncé, et leur moitié inférieure d'un jaune ferrugineux; ces deux nuances fondues ensemble. Ces ailes sont traversées par deux lignes dentées, noires, et les nervures sont indiquées par des traits interrompus, également noirs. L'espace terminal est traversé par une ligne de points blancs accolés à des points noirs. Mais ce qui caractérise le mieux cette espèce, c'est une grande tache-apicale oblique, jaunâtre, limitée inférieurement par un trait noir. Les deux taches ordinaires sont noires, cerclées de blanc-jaunâtre. Frange d'un gris-roussâtre et entrecoupée de brun. Inférieures d'un gris-roussâtre.

tre, plus clair vers la base, avec une petite lunule noirâtre. Frange grise, précédée d'une série de petits traits noirs. Dessous d'un jaunâtre saupoudré d'atomes gris, luisant, avec un point cellulaire sur chacune d'elles et deux lignes grises sinueuses sur les inférieures. Tête et corps de la couleur des ailes. Palpes comme chez *Proboscidalis*.

La chenille est, dit-on, voisine de celle de *Proboscidalis* et vit aussi sur les orties, en juillet. Papillon en mai et en juillet-août, dans les lieux où croissent les orties, sur les troncs d'arbres, les rochers. Pyrénées, *Guenée*; Auvergne, *Maurice Sand*; Vosges, de *Peyerimhoff*; Alpes, *Millière*. Assez rare.

Palpalis, Hb. Dup. *Extensalis*, Gn. (pl. 1, fig. 4.)

36^{mm}. Taille et port d'*Obesalis*. Ailes supérieures d'un gris-roussâtre plus ou moins chargé d'atomes bruns, avec tout l'espace compris entre la base et la ligne coudée, d'un brun-foncé. Cette ligne forme deux angles très-prononcés extérieurement, et l'extrabasilaire un seul, éclairé de jaunâtre intérieurement. Espace médian orné dans son milieu d'une tache noire. L'espace terminal est, en outre, traversé par une ligne de points blancs accolés à des points noirs, placés sur une ombre brune, comme chez *Proboscidalis*, et l'angle apical est également marqué d'un trait oblique brun. Frange concolore, entrecoupée de brun. Inférieures d'un gris-brun, uni. Dessous des quatre ailes d'un gris fortement chargé d'atomes bruns. Tête et corps de la couleur des ailes. Antennes filiformes dans les

deux sexes. Palpes de la forme et de la longueur de ceux de *Proboscidalis*. — ♀ semblable. Chenille ?

Cette espèce est exclusivement méridionale; elle vole depuis la fin de juillet jusque vers le 15 août à Berthemont-les-Bains, et dans les lieux frais arrosés par le Spaillard (*Alpes-Maritimes*); elle y est assez commune, *Millière*. Elle se trouve également dans les environs de Digne et de Montpellier.

Obsitalis, Hb., Dup., Gn.

30 à 32^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, légèrement falquées au bord externe, d'un brun plus ou moins foncé et nuancé de brun-marron depuis la base jusqu'à la coudée, et depuis cette ligne jusqu'au bord terminal, d'un brun marbré de gris et de fauve, avec une assez grande tache d'un ocracé clair, mal déterminée, à l'angle apical. Cette tache est limitée inférieurement par une ligne oblique formée de deux ou trois petits traits noirs, et intérieurement par deux taches cuvéiformes et également noires. Ces mêmes ailes sont, en outre, traversées par les lignes ordinaires, savoir : l'extrabasilaire, dentée, peu ou point visible; la coudée très-sinueuse, anguleuse sur la nervure médiane, fine, d'un brun noir, éclairée de blanc extérieurement, et bordée vers la côte d'une tache vague, d'un gris-blanchâtre ou jaunâtre; la subterminale est ondulée et formée de petites taches blanches dont une bien marquée à la côte et souvent accompagnée de deux autres. Une éclaircie d'un fauve plus ou moins clair, semée d'atomes bruns, se voit aussi près

de l'angle interne. Enfin, les taches cellulaires sont petites, noires, souvent peu visibles, à l'exception de la réniforme qui est presque toujours lunulée de blanchâtre. Frange précédée d'une série de petits traits noirs. Inférieures d'un gris-enfumé ou brunâtre, unies avec une lunule centrale faiblement marquée. Frange jaunâtre. Dessous des quatre ailes d'un gris-fauve, avec un petit point blanc accolé à un point noir vers l'angle apical des supérieures, et une ligne courbe, vague, brunâtre, surmontée d'une lunule centrale sur les inférieures. Tête et corps de la couleur des ailes. Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes assez longs; dirigés en avant. — ♀ semblable.

Cette espèce varie beaucoup; quelques individus ont les ailes supérieures presque entièrement brunes et sans autres dessins que la tache apicale claire, et les points blancs de la côte.

Selon M. Delamain, la chenille ressemble à celle de *Proboscidalis*, sauf la taille qui est plus petite, et elle vit aussi sur l'ortie; M. Millière la trouve sur la Pariétaire dont elle lie les feuilles et où elle se tient pendant le jour. Papillon assez commun dans le midi de la France, mais plus rare dans le centre, en été et en automne, souvent même en décembre et janvier, *Delamain*; Cantal, *Maurice Sand*; Alpes-Maritimes, *Millière*; Saône-et-Loire, *Constant*; dans les lieux humides et ombragés, sous les ponts, et souvent même fixé au plafond dans les parties basses des maisons.

Lividalis, Hb., Dup., Gn.

23^{mm}. Ailes supérieures peu anguleuses à l'angle apical, et légèrement falquées au bord terminal, traversées dans leur milieu par une fine ligne oblique, blanche. A partir de cette ligne jusqu'à la base, elles sont d'un brun-jaunâtre avec un reflet métallique vert ou bleu, chez les individus bien frais. L'autre partie des ailes, c'est-à-dire, depuis la ligne oblique jusqu'au bord externe est d'un gris-brunâtre avec une éclaircie blanchâtre, longeant la ligne oblique et s'élargissant vers l'angle apical. Ailes inférieures d'un gris-roussâtre. Tête et corps de la couleur des ailes. Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes un peu moins longs que le thorax et de même forme que ceux des espèces précédentes. — ♀ semblable.

La chenille est encore peu connue; selon M. Millière elle ronge les feuilles de la *Parietaria officinalis* et se transforme dans la terre. — Cette jolie espèce est essentiellement méridionale; elle vole çà et là dans les broussailles en été et en automne. Quelques individus hibernent, mais au premier printemps ils ont perdu leur éclat métallique. Cannes, *Millière*; Montpellier.

(BOMOLOCHA, Hb.)

Fontis, Thunb. *Crassalis*, F., Dup., Gn. (pl. 1, fig. 3.)

28 à 32^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, un peu falquées au bord externe, avec une grande tache d'un brun-noir velouté, un peu plus clair vers

la côte, imitant grossièrement une aile de chauve-souris. Cette tache se dessine vivement sur un espace blanc précédant la partie terminale qui est grise, et sur laquelle on aperçoit une ligne transverse formée de points noirs accolés à des points blancs. On voit, en outre, à l'angle apical une grosse tache oblique, d'un brun-noir, joignant quelquefois le premier angle de la tache médiane. Cellule ornée d'une lunule et d'un point noirs. Frange brune précédée d'une ligne et d'un trait noirs. Inférieures d'un gris-cendré sans autre dessin qu'un point discoïdal peu visible et la série de traits noirs qui précède la frange. Dessous des quatre ailes également d'un gris-cendré, avec un point discoïdal noirâtre, à peine visible. Tête et corps de la couleur des ailes. Abdomen crêté sur les trois premiers anneaux, et terminé par un faisceau de poils comprimés. — ♀ semblable mais à abdomen conique, aigu, sans bouquet de poils.

VAR. A., Dup., Gn.

Diffère du type, en ce que toute la partie claire limitant la tache médiane est d'un gris-foncé, sur lequel les points blancs de la ligne subterminale se dessinent vivement. La base est également d'un gris saupoudré de brun et se confond souvent avec la tache, laquelle est, en outre, suivie d'un filet brun, très-net.

AB. ♂ *Terricularis*, Hb.

Ailes supérieures presque entièrement noires avec une ligne au bord interne et une autre médiane d'un

jaune d'ocre; celle-ci suivie d'une série de grosses taches noires cerclées extérieurement de lunules blanches. Avec le type mais plus rare.

Chenille d'un vert-velouté, avec les incisions plus claires, trois lignes longitudinales d'un vert plus foncé et les stigmates noirs. Selon M. Goossens, elle n'est pas rare en août et septembre sur le *Vaccinium myrtillus*; et selon Treitschke, sur l'ortie et la bruyère vulgaire. M. Maurice Sand l'a trouvée également en mars-avril dans les feuilles sèches des chênes, où, probablement, elle a hiverné.

Cette belle espèce habite principalement le nord, et n'est très-commune nulle part; cependant, elle n'est pas rare dans l'Indre, *Maurice Sand*, mai-juin. Nord, *Foucart, Le Roi*; juin-juillet. Saône-et-Loire, *Constant*, mai-juin; Alsace, *de Peyerimhoff*, juin-juillet; Montmorency, *Guenée, Goossens*, juin; Lozère, *Duponchel*; l'ab. *Terricularis*, dans les environs de Douai, *Foucart*.

G. HYPENODES, Gn.

Antennes assez courtes, filiformes, garnies de cils courts et serrés. Palpes étendus, presque droits : le 2^e article comprimé, large, squameux hérissé; le 3^e court, mince, légèrement coudé sur le précédent. Spiritrompe fine et courte. Corps lisse. Abdomen dépassant les secondes ailes. Ailes entières, à franges courtes : les supérieures étroites, luisantes; les inférieures larges, sinuées au milieu du bord terminal.

Costaestrigalis, Stph., Gn. *Acuminalis*, HS. (pl. 1, fig. 5.)

20^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un blanc-jaunâtre, avec deux lignes blanches, fines, denticulées, peu visibles : la première presque droite, la seconde oblique, partant du milieu du bord interne et remontant jusqu'à l'angle apical. L'intervalle entre ces deux lignes, mais surtout la partie supérieure, est d'un brun-noirâtre, coupé, près de la côte, par un trait clair qui paraît être la continuation de la partie inférieure de la ligne médiane oblique. Enfin, cette ligne oblique est éclairée extérieurement par une bandelette claire, perdue dans le fond, avant le milieu de l'aile, et séparant l'espace terminal qui est brun et divisé par une fine ligne claire plus ou moins visible. On voit, en outre, dans la cellule, une liture longitudinale noire marquée d'un point clair. Frange entrecoupée de jaunâtre clair et précédée d'une série de points noirs. Ailes inférieures d'un blanc testacé, avec un petit trait cellulaire et de petits traits terminaux. — ♀ semblable, à ailes inférieures plus foncées.

Chenille inconnue. M. Millière pense qu'elle doit vivre sur une plante aquatique. Papillon en mai et juin, puis en septembre, dans les ravins herbus, arrosés par les cours d'eau. Chateaudun, *Guenée*; Cannes, *Millière*; Nord, *Foucart*.

Albistrigatus, Haw. *Albistrigalis*, Gn.

18 à 20^{mm}. Taille et forme de la précédente. Ailes supérieures d'un brun-jaunâtre luisant, traversées par

deux lignes noires, fines, denticulées : l'extrabasilaire peu visible, ou simplement indiquée par quelques points ou traits noirs; la coudée parallèle au bord externe, éclairée extérieurement par une bandelette d'un blanc-jaunâtre. Ces deux lignes n'atteignant pas la côte. Espace terminal traversé par une ligne claire, ondulée, ombrée de brun des deux côtés. Extrémité de la cellule ornée d'une petite tache noire, en forme d'X. Frange entrecoupée de jaune-clair, précédée d'une série de gros points noirs. Inférieures larges, sinuées au bord externe, d'un gris-cendré, uni, à frange entrecoupée. Dessous des quatre ailes d'un gris-cendré avec de faibles traces des dessins du dessus. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable mais un peu plus foncée.

La chenille est inconnue, mais M. Goossens pense qu'elle doit vivre sur l'Airelle (*Vaccinium myrtillus*). Papillon en juin-juillet et en septembre dans les bois ombragés. Assez rare partout : Montmorency, *Goossens*; Indre, *Maurice Sand*; Saône-et-Loire, *Constant*; Eure-et-Loir, *Guenée*; Nord, *Foucart*.

Ces deux petites espèces sont très-voisines l'une de l'autre, mais on distinguera toujours celle-ci de *Costæstrigalis*, par ses lignes médianes qui sont parallèles et moins obliques que chez sa congénère, et par l'absence de la liture noire de la cellule.

G. ORECTIS, Led.

Antennes médiocrement longues, robustes, monili-

formes, fortement ciliées. Palpes longs : le 1^{er} et le 2^e article comprimés, squameux, le 3^e aigu, relevé, presque nu. Spiritrompe longue. Tête assez grosse, à toupet frontal très-squameux. Thorax carré. Abdomen ne dépassant pas les ailes inférieures, terminé par un bouquet de poils chez les mâles, conique chez les femelles. Ailes courtes, arrondies, plutôt squameuses qu'écailleuses. Pattes de longueur moyenne, les postérieures munies de deux paires d'éperons.

Massiliensis, Mill.-Ico. (pl. 1, fig. 6.)

16 à 18^{mm}. Ailes opaques, luisantes, d'un gris-blanchâtre, traversées par deux lignes d'un gris-foncé, plutôt maculaires que continues : l'extrabasilare presque droite, sinueuse, commençant par un gros point à la côte ; la coudée commence également par un gros point à la côte, elle est très-sinueuse et présente, au coude qui entoure la tache cellulaire, un angle rentrant assez prononcé. Indépendamment de ces deux lignes qui sont seules plus ou moins bien marquées, on remarque à la côte, près de la base, un point gris représentant la demi-ligne, et une subterminale, très-vague, indiquée seulement par quelques petits nuages gris. Un gros point gris à la place de la réniforme. Frange concolore, précédée d'une série de taches triangulaires, grises. Inférieures traversées par une ligne étroite, vaguement dessinée et continuant la coudée. Frange comme aux supérieures. Dessous des quatre ailes, grisâtre, luisant, uni, sans dessins. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

La chenille n'est encore que très-imparfaitement connue; voici à ce sujet ce que nous écrit M. Millière : des œufs pondus le 3 septembre 1874 sont éclos dans la matinée du 11 ; ils sont ronds, très-finement cannelés et d'un blanc éclatant. A sa sortie de l'œuf, la jeune chenille est allongée, d'un blanchâtre mat, avec la tête grosse et de couleur argileuse. Elle a dix pattes et marche comme une véritable Arpenteuse, ce qui ferait une Géomètre de ce Deltoïde, si nous ne savions par expérience que plusieurs autres espèces, même des Noctuelles, acquièrent plus tard les pattes membraneuses qui leur manquent en naissant, mais celles-ci sont mortes faute de nourriture appropriée.

Cette intéressante espèce, qui est nouvelle, a été découverte aux environs de Marseille par notre collègue, M. Dardouin, et depuis par M. Millière, à Cannes, où on la trouve depuis la fin d'août jusqu'à la fin de septembre. Elle n'a jamais été prise qu'au réflecteur. C'est toujours une grande rareté.

HERMINIDÆ, Dup., Gn.

Antennes pubescentes, avec deux cils plus longs par article; à tige souvent fléchie ou renflée, ou garnie de paquets de poils ou d'écaillés; à palpes variables, le plus ordinairement arqués et différant suivant le sexe; à jambes antérieures souvent renflées et contenant des pinceaux de poils soyeux, ou munis de poils laineux ou squameux. Ailes supérieures épaisses et saupoudrées, sans fascicules d'écaillés saillantes; les

inférieures à dessins variables, mais ayant toujours des traces des lignes des supérieures. — Chenilles courtes et épaisses, à trapézoïdaux plus ou moins verruqueux, ayant 14 ou 16 pattes ; vivant plus ou moins cachées. — Chrysalides renfermées dans des coques variables.

Les Herminides préfèrent les endroits humides et ombragés des bois, cependant on en trouve aussi dans les lieux secs ; leur vol est rapide mais court, et, pendant le jour, elles s'appliquent sous les feuilles comme les Géomètres. Elles sont répandues un peu partout.

G. RIVULA, Gn.

Antennes courtes, pubescentes. Palpes larges, contigus, droits, comprimés, le 2^e article une fois plus long que la tête, triangulaire, large, le 3^e très-court. Spiritrompe grêle. Des stemmates distincts. Abdomen lisse, terminé en pointe dans les deux sexes. Ailes soyeuses, entières : les supérieures arrondies, à tache cellulaire très-distincte ; les inférieures arrondies, sans dessins. Chenilles épaisses, courtes, moniliformes, à trapézoïdaux verruqueux, gros, luisants et garnis d'un poil long et raide, à 16 pattes égales, à tête subglobuleuse, aplatie en devant, plus grosse que le cou ; vivant de plantes basses dans les prés humides. — Chrysalides épaisses, à tête bituberculée, attachées par l'anus et ceintes d'un fil au milieu du corps.

Sericealis, Scop., Dup., Gn. (pl. 1, fig. 7.)

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures entières, soyeuses, ar-

rondies, d'un jaune d'ocre, avec le bord terminal d'un noirâtre fondu, traversées par les deux lignes médianes, brunâtres, sinuées, peu visibles, entre lesquelles on voit une grande tache cellulaire d'un gris-noirâtre, chargée de deux petits points noirs, superposés mais écartés. La subterminale formée de petits traits blancs, très-rapprochés du bord, est également peu visible. Ailes inférieures d'un gris ocracé uni. Tête, corps et pattes de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Chenille d'un beau vert velouté, avec la vasculaire plus foncée et deux sous-dorsales larges, d'un blanc mat. Poils des trapézoïdaux noirs. Tête semée de petits points noirs. Vit en été et en automne sur différentes plantes basses au bord des fossés et des marais. Papillon en juin, juillet et septembre dans les prairies humides.

Cette espèce, qui est assez commune partout, varie un peu pour la couleur des ailes supérieures, et aussi pour la tache cellulaire qui est quelquefois d'un brun-ferrugineux.

G. SOPHRONIA, Gn.

(ZANCLOGNATHA, Led.)

Antennes crénelées de cils courts. Palpes grêles, arqués, écartés, ascendants : le 2^e article non comprimé, étroit ; le 3^e presque aussi long, linéaire, aigu. Spirittrompe longue. Corps squameux. Pattes grêles. Abdomen ne dépassant pas les ailes, terminé par deux brosses superposées. Ailes lisses, minces, concolores

à lignes distinctes et à dessins communs. Chenilles géométriformes, courtes, n'ayant que deux paires de pattes ventrales complètes et une troisième rudimentaire ; à tête grosse, globuleuse ; à trapézoïdaux petits, bien marqués, ornés chacun d'un poil roide ; vivant sur les arbres. Chrysalides courtes, obtuses, contenues dans des coques blanches filées dans les feuilles.

Emortualis, S.V. Dup., Gn. *Olivaria*, Bork. (pl. 1, fig. 8.)

25 à 27^{mm}. Ailes d'un gris-ocracé légèrement olivâtre : les supérieures aiguës à l'angle apical, à côte convexe et à bord externe un peu falqué, traversées par deux lignes assez rapprochées, subparallèles, d'un jaune-clair, légèrement ombrées intérieurement, et un trait cellulaire de la même couleur. La coudée se continuant seule sur les inférieures où elle est droite et oblique. Franges concolores précédées d'un mince filet clair. Dessous plus clair avec les mêmes dessins, mais peu ou point marqués. Tête et corps de la couleur des ailes avec les brosses anales d'un jaune plus vif. — ♀ semblable mais plus grande.

Chenille d'un brun-fauve, marbrée de jaune-orangé avec la vasculaire plus foncée et une série sous-dorsale de taches noires. Trapézoïdaux noirs, surmontés d'un poil de cette même couleur. Elle vit en septembre, octobre et novembre sur le chêne, le bouleau, le lilas, mais elle semble préférer les feuilles sèches, car on la prend souvent dans celles qui sont restées aux chênes ; peut-être même ne mange-t-elle que ça. Le papillon

vole dans les bosquets, les allées ombragées des bois en mai, juin et juillet. Paris, *Goossens*; Saône-et-Loire, *Constant*; Nord, *Le Roi, Foucart*; Alsace, *de Peyerimhoff*; Indre, *Maurice Sand*. Généralement peu commun.

G. HERMINIA, Latr. Gn.

Antennes des mâles pectinées ou ciliées, et offrant en outre, un nœud ou renflement vers le tiers de leur longueur, dans quelques espèces. Palpes très-ascendants, longs, comprimés : le 2^e article droit ou arqué, le 3^e long, coudé avec lui et très-ascendant. Spiritrompe moyenne. Pattes longues : les antérieures ayant souvent le tibia élargi et garni de pinceaux de poils extensibles chez les mâles. Ailes supérieures mates et pulvérulentes, traversées par trois lignes dont celle du milieu sinueuse. — Chenilles à 16 pattes, rases, courtes, très-atténuées aux extrémités, aplaties en dessous, à tête petite ainsi que le premier anneau, vivant cachées dans les lieux herbus parmi les feuilles sèches. — Chrysalides renfermées dans des coques filées dans les plis des feuilles.

Derivalis, Hb., Dup., Gn.

28^{mm}. Les quatre ailes sont en dessus d'un fauve-roux ou d'un fauve-pâle, quelquefois d'un gris-testacé, avec les supérieures traversées par deux lignes brunes, courbes, subparallèles, la seconde un peu coudée à l'extrémité de la cellule. Les inférieures sont traversées par une seule ligne également courbe et brune. Les quatre ailes sont, en outre, marquées au centre

d'un petit croissant brun. Enfin, on voit souvent sur les supérieures une subterminale formée de petites taches brunes, lunulées, contiguës et bien marquées, même sur les ailes inférieures. Toutes ces lignes sont quelquefois complètement nulles. Dessous ne diffèrent du dessus que par une teinte plus pâle. Antennes, tête, pattes et corps de la couleur des ailes. Palpes de la longueur du thorax, très-arqués, comprimés : leur second article en forme de sabre courbe, le 3^e beaucoup plus court et subuliforme. — ♀ semblable, mais avec les antennes filiformes.

Chenille courte, épaisse, veloutée, lente, d'un brun-verdâtre uni, sans dessins bien marqués, le ventre clair. Vit en mai sur l'aubépine et descend ensuite sur les plantes basses. (*Goossens.*) Papillon assez commun dans les bois en juin et juillet.

Crinalis, Tr., Dup., Gn., Mill.-Ic.

30^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical et un peu falquées au bord externe, d'un gris-brunâtre, traversées par trois lignes : les deux premières brunes, la troisième jaunâtre. L'extrabasilaire est légèrement arquée et ondulée ; la coudée est également ondulée, mais forme un angle très-prononcé vis-à-vis de la cellule ; enfin, la subterminale est fluxueuse et s'étend depuis l'angle apical jusqu'à l'angle interne, presque parallèlement au bord externe. L'espace médian est en outre orné d'une tache en croissant. Inférieures de la couleur des supérieures mais un peu moins foncées traversées par deux lignes, dont celle du centre brune,

et la seconde jaunâtre et faisant suite à la subterminale. Frange grisâtre, bordée par une ligne jaunâtre liserée de brun des deux côtés. Tête et corps de la couleur des ailes. Pattes antérieures avec une palette élargie de poils noirs et un pinceau de soies jaunes. Palpes étendus en avant, avec le 2^e article large et droit, et le 3^e court, large et presque sécuriforme. Antennes du mâle avec un nœud squameux, garnies, en outre, de lames recourbées et pubescentes; mais, ces lames ne commencent à garnir les deux côtés de la tige qu'à partir de la nodosité; car, jusque-là on n'en observe que sur le côté externe de l'antenne.

Chenille à 16 pattes, très-atténuée postérieurement, renflée du troisième au septième anneau, avec la tête petite et d'un noir mat; d'un jaune-cannelle ou rougeâtre, quelquefois d'un brun-marron. Premier segment recouvert d'une plaque brune partagée par un sinus. Vasculaire large et brune, mais peu marquée; sous-dorsale étroite. La stigmatale est souvent nulle, mais on voit sur chaque anneau et sur les flancs un chevron plus ou moins bien indiqué. Trapézoïdaux et points pilifères bruns, ainsi que les poils courts auxquels ils donnent naissance. Elle est paresseuse et paraît vivre spécialement sur la *Rubia peregrina*, quoique M. Millière l'ait nourrie avec des feuilles de ronce, de chêne, de chèvrefeuille et de rosier. Elle passe l'hiver et se transforme en mars dans la terre ou sous la mousse dans une coque mince et solide. Le papillon vole à la tombée de la nuit, de mai à la fin de l'automne, presque sans interruption et se réfugie

pendant le jour dans les fourrés les plus épais. Il est commun dans le département des Alpes-Maritimes, et se trouve également aux environs de Lyon; de Marseille; de Montpellier; de Perpignan; en Saône-et-Loire, *Constant*; et probablement dans d'autres localités non encore indiquées; mais sa véritable patrie paraît être Cannes et Hyères; *Millière*.

Tentacularia, L. *Tentaculalis*, Hb., Dup., Gn.

30^{mm}. Ailes d'un jaunâtre clair finement saupoudré d'atomes bruns. Les supérieures un peu aiguës à l'angle apical, légèrement falquées au bord externe, traversées par trois lignes brunâtres, peu marquées : l'extrabasilaire droite depuis le bord interne jusqu'au dessus de la nervure médiane, puis courbe intérieurement jusqu'à la côte, la coudée très-rapprochée et parallèle à la précédente, puis s'en écartant et formant un angle aigu au bout de la cellule, la subterminale droite, un peu oblique, partant de l'angle apical et aboutissant au bord interne. Ces trois lignes sont à égale distance l'une de l'autre et parallèles entre elles dans leur moitié inférieure. L'espace médian est, en outre, orné d'un petit croissant brun. Les inférieures sont traversées par deux lignes brunâtres qui sont la continuation des deuxième et troisième des supérieures, mais la seconde est seule souvent visible. Les franges sont concolores et précédées d'un fin liseré brun. Le dessous est d'un gris-jaunâtre, plus chargé d'atomes que le dessus, avec de faibles traces de dessins du dessus. Tête et corps d'un jaunâtre clair

ainsi que les antennes qui sont pectinées dans le mâle.

Cette espèce varie assez pour la netteté des dessins, car on voit souvent des individus qui en sont presque totalement privés. Mais ce qui la fera toujours reconnaître, c'est la longueur de ses palpes qui équivaut à peu de chose près à celles des antennes. Ils sont d'un gris-brun foncé, larges, minces, leur second article aussi long que la tête et le thorax, droit, le troisième elliptique et en coude avec le précédent.

Chenille? Papillon en juin-juillet dans les clairières des bois; Pyrénées, Vosges, *Fettig, de Peyerimhoff*; Puy-de-Dôme, *Fallou*; Indre, *Maurice Sand*. Peu commun.

Cribrumalis, Hb., *Cribralis*, Hb., Dup., Gn.

25 à 27^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, arrondies au bord externe, d'un gris-jaunâtre pâle, finement saupoudré d'atomes bruns, principalement dans l'espace terminal, traversées par deux lignes formées par des points ou des petits traits noirs; la coudée oblique et un peu arrondie avec un point plus gros que les autres, en équerre, situé au bout de la cellule; la subterminale droite et subparallèle au bord externe. Nervures blanchâtres et point cellulaire noir. Inférieures plus claires, moins saupoudrées d'atomes bruns, avec un seul point cellulaire. Franges concolores, précédées d'un double et fin liseré brunâtre. Tête et corps de la couleur des ailes. Antennes pectinées. Cuisses antérieures garnies in-

térieurement de longs faisceaux de poils. Palpes longs, ascendants et recourbés. — ♀ Semblable pour les dessins, mais antennes filiformes et sans faisceaux de poils aux cuisses antérieures.

La chenille est peu connue; selon M. Maurice Sand, elle vit en octobre dans les tiges des joncs et des roseaux.

Papillon en juin dans les lieux humides et marécageux. Paraît peu répandu, commun cependant dans l'Indre, *Maurice Sand*; Paris-Bondy, *Goossens*; Nord, *Le Roi*; Foucart; Sarthe, *Graslin*; Alsace, de *Peyerimhoff*.

(PECHIPOGON, Steph.)

Barbalis, Clerck. Dup., Gn.

28 à 30^{mm}. Ailes supérieures d'un gris testacé ou jaunâtre, finement sablé de brun, traversées par trois lignes brunâtres, peu marquées: les deux premières parallèles, fortement anguleuses au bout de la cellule et ornées d'un petit croissant brun, dans l'intervalle qui les sépare; la subterminale presque droite, légèrement éclairée d'un jaune clair extérieurement. Inférieures d'une nuance plus claire, traversées par deux lignes courbes, un peu sinuées, mais qui ne sont ordinairement bien marquées que vers le bord abdominal. Dessous des quatre ailes avec la même couleur et les mêmes lignes que le dessus, mais comme effacées, surtout aux supérieures. Tête, corps et pattes de la couleur des ailes, antennes fortement ciliées. Palpes

plus longs que le thorax : le 2^e article droit et velu en dessus, le 3^e court et subuliforme. Cuisses antérieures des mâles garnies intérieurement d'une épaisse touffe de poils. — ♀ semblable, à antennes filiformes.

Chenille à anneaux coupés carrément, d'un brun-cannelle clair, ou ferrugineux, à vasculaire fine, noire. Trapézoïdaux petits, noirs. Tête rousse, parsemée de poils ainsi que la plaque du cou et celle de l'anus. Stigmates petits, noirs, avec un seul point latéral en dessus. Elle se trouve en octobre et novembre, hiverné et arrive à toute sa taille en février et mars. Elle vit sur le chêne, la ronce, etc., et aussi de feuilles sèches ainsi que plusieurs autres espèces de cette famille.

Le papillon est assez commun en mai et juin dans tous les bois.

(ZANCLOGNATHA, Led.)

Tarsiplumalis, Hb., Dup., Gn. (pl. 1, fig. 10.)

32 à 35^{mm}. Ailes entières, arrondies au bord externe, d'un gris-brunâtre lavé de brun aux extrémités; les supérieures traversées par trois lignes : la 1^{re} ondulée et un peu arquée, la 2^e sinuée, très-arrondie au bout de la cellule, sans sinus sous la tache cellulaire, puis subparallèle à la précédente. Ces deux lignes sont brunes. La 3^e est d'un gris-jaunâtre clair ombré de brun des deux côtés, presque droite et partant de l'angle apical pour aboutir près de l'angle interne. Cellule ornée d'un croissant brun, bien marqué. Ces trois lignes se continuent sur les inférieures, mais la 3^e

seule est ordinairement bien marquée. Franges précédées d'un liseré clair, suivi d'une ligne noire. Dessous des quatre plus clair que le dessus, avec les mêmes lignes, mais mieux écrites sur les inférieures ainsi que la lunule cellulaire. Tête et corps de la couleur des ailes. Antennes du mâle en nœud très-élargi au tiers de leur longueur. Palpes relevés au-dessus de la tête, à troisième article aussi garni d'écaillés et aussi comprimé que le précédent. Pattes antérieures très-élargies et munies intérieurement d'un pinceau de poils jaunes comme quelques autres espèces, et, en outre, d'un autre pinceau de poils noirs du côté externe, à la base des tibias. — ♀ semblable pour les dessins, mais à antennes filiformes, sans nœud et sans pinceau aux pattes antérieures.

Chenille d'un brun-clair, avec les lignes et les taches d'un rose-vif. Selon M. Goossens, elle est assez commune en mai dans les feuilles sèches dont il est probable qu'elle se nourrit. Papillon en juin-juillet dans les bois épais et ombragés, les jardins, les buissons, dans lesquels il se cache pendant le jour et d'où on le fait sortir en battant. — Il n'est pas rare dans presque toute la France. Paris, Lardy, Montmorency, Indre, Charente, Alpes-Maritimes, etc.

Grisealis, S.V. Dup., Gn. *Nemoralis*, F. (pl. 1, fig. 9.)

25^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-testacé ou jaunâtre finement saupoudré de brun, traversées par trois lignes d'un brun-noirâtre : l'extrabasilaire droite, la coudée très-fluxueuse, la subterminale légèrement

arquée en sens contraire du bord externe et bordée de jaune-clair extérieurement. Ailes inférieures un peu plus claires que les supérieures, avec deux commencements de lignes brunes partant du bord abdominal et s'éteignant avant d'arriver au bord interne. Chaque aile est, en outre, ornée d'un petit croissant cellulaire, ordinairement peu marqué sur les inférieures. Frange précédée d'un filet noir légèrement ondulé.

Le dessous des quatre ailes offre les mêmes lignes que le dessus, mais ces lignes sont toujours mieux marquées aux inférieures qu'aux supérieures. Tête et corps de la couleur des ailes. Antennes des mâles légèrement ciliées, celles des femelles filiformes. Palpes de la longueur du thorax, très-arqués et recourbés au-dessus de la tête; le 2^e article deux fois aussi long que le 3^e, qui est subuliforme.

Chenille d'un gris-sombre, avec une rangée dorsale de triangles d'un brun-noir et des traits de même couleur sur les côtés. Ces triangles sont entourés de lignes plus claires sur lesquelles, dans le milieu de chaque anneau, on aperçoit deux points verruqueux blancs surmontés de poils courts. Les points des trois derniers anneaux plus élevés que les autres. Tête presque sphérique. Elle vit en mai au bord des ruisseaux sur la Dorine à feuilles alternes (*chrysoplenium alternifolium*) et se chrysalide sous la mousse ou sous des pierres dans un léger tissu de fils. Papillon en juin dans une grande partie de la France, mais plus ou moins communément.

Tarsicrinalis, Knoch. Tr., S.V., Gn.

25 à 28^{mm}. Ailes d'un gris-jaunâtre saupoudré de brun ; les supérieures un peu aiguës à l'angle apical et légèrement falquées au bord externe, traversées par trois lignes brunes, fines : les deux premières souvent peu marquées, l'extrabasilaire sinueuse, mais droite jusqu'à la sous-costale où elle fait un petit crochet rentrant ; la coudée également en crochet à partir de la côte, puis bisinuée au bout de la cellule et se rapprochant ensuite de la précédente ; la subterminale droite, ou très-légèrement sinuée, plus large, toujours mieux écrite que les deux autres et souvent éclairée de gris-clair extérieurement. Espace médian traversé par une ombre d'un gris-roussâtre, fondue, sur laquelle on voit une lunule brune. — Inférieures plus claires que les supérieures, traversées par deux lignes brunes : la première sinuée, peu ou point visible, la seconde qui fait suite à la subterminale est toujours mieux marquée, surtout vers l'angle anal et elle est également éclairée de blanchâtre extérieurement. Franges concolores, précédées d'un fin liseré brun. Tête et corps de la couleur des ailes. Abdomen des mâles terminé par une brosse divisée en deux pinces écartés en queue de poisson. Antennes filiformes et *sans aucune trace de nodosité*. Dessous de la couleur du dessus, également saupoudré de brun, avec les lignes du dessus, et une lunule centrale aux inférieures. — ♀ semblable, mais ordinairement plus pâle et à ailes supérieures plus arrondies.

Selon Freyer, la chenille est d'un vert-sombre, à taches dorsales, triangulaires et à quatre points blancs sur le dernier anneau. Elle vit depuis septembre et octobre jusqu'en mars sur les plantes qui croissent dans les buissons et probablement de feuilles sèches comme plusieurs de ses congénères. Papillon en juin et juillet, un peu partout, mais plus ou moins communément. Département du Nord, *Le Roi, Foucart*; Saône-et-Loire, *Constant*; environ de Toulon, *Goossens*; Eure-et-Loir, *Guenée*; Alsace, *de Peyerimhoff*; nous l'avons pris également à Paris et à Fontainebleau.

Tarsipennalis, Tr., H.S. Gn. *Tarsicrinalis*, Hb.

25 à 28^{mm}. Très-voisine de la précédente avec laquelle elle est souvent confondue. Ailes supérieures plus arrondies, à couleur plus unie et sans ombre médiane roussâtre; lignes moins anguleuses et moins éclairées, ligne subterminale plus droite. *Antennes légèrement noueuses chez les mâles*. Brosse anale non-divisée en pinceaux divergents. — ♀ semblable, mais sans nodosité aux antennes.

Chenille d'un brun-violâtre, marbré; points ordinaires verruqueux, noirs, cerclés de jaune-pâle; vasculaire sombre; incisions carnées; pattes et ventre concolores. Elle vit depuis septembre et octobre jusqu'en avril sur le chêne, dont elle préfère les feuilles sèches ainsi que *Tarsicrinalis*. Papillon en juin et juillet. Nord et centre de la France, Châteaudun, *Guenée*; Indre, *Maurice Sand*; assez commun. Rare dans les autres localités.

G. NODARIA, Gn.

Antennes des mâles assez longues, contournées, d'abord à peine pubescentes et s'épaississant insensiblement jusqu'au tiers de leur longueur, puis grêles, pubescentes et à deux cils plus longs par article. Palpes très-arqués, ascendants et dépassant la tête. Pattes assez fortes, les antérieures à tarses courts, à jambe épaisse et velue, et renfermant des pinceaux soyeux de longueur moyenne. Ailes supérieures arrondies, à franges longues, épaisses, squameuses, étroites à la base. Les inférieures discolores et sans dessins.

Nodosalis, H.S. *Æthiopalis*, Gn. *Hispanalis*, Gn., Mill.-Ic. (pl. 1, fig. 13.)

26 à 30^{mm}. Ailes supérieures un peu arrondies, étroites à la base, d'un brun-foncé, traversées par trois lignes noires, à peine distinctes du fond : l'extrabasilaire irrégulière, dentée, la coudée arquée et finement dentée jusque vers le bord interne, puis rentrante et brisée sur la sous-médiane, la subterminale presque droite, composée de petits points d'un blanc-jaunâtre, dont celui de la base plus gros. Ces points accompagnés intérieurement de points noirs, un peu fondus. Une forte tache cellulaire, pleine, noire, en croissant dont les pointes sont tournées extérieurement. — Ailes inférieures plus claires, enfumées, avec une ligne transversale arquée, nébuleuse, et une petite tache cellulaire. Tête, thorax et abdomen très-sombres. Antennes noires, noduleuses au tiers, puis très-grêles.

Palpes très-arqués, ascendants et dépassant la tête.
— ♀ semblable, mais plus grande et un peu moins sombre.

A sa sortie de l'œuf, la chenille est jaunâtre et n'a que deux paires de pattes ventrales apparentes, ainsi que certaines chenilles de Noctuelles, mais à sa seconde mue elle acquiert les pattes qui lui manquent. Elle est alors atténuée aux deux extrémités, renflée sur le dos, légèrement aplatie en dessous, avec les 16 pattes normales et la tête petite. Le fond de sa couleur est d'un carné obscurci de vineux aux deux extrémités, avec les lignes vasculaires et sous-dorsales très-fines, rougeâtres, continues, et les stigmatales plus claires que le fond. Le premier et le dernier anneau présentant une plaque écailleuse foncée. Points ordinaires gros et bruns. Tête globuleuse et très-dégagée du premier anneau. Elle a deux générations par an et la seconde passe l'hiver parmi les feuilles sèches, qu'elle quitte au premier printemps. Elle paraît être polyphagé. (*Millière.*)

Cette espèce, découverte en Espagne par feu Lorquin, l'a été depuis aux environs de Cannes (*Alpes-Maritimes*) par M. Millière qui a bien voulu nous en envoyer un exemplaire. Le papillon paraît une première fois en juin et une seconde fois en automne, dans les lieux herbus et montagneux.

G. HELIA, Gn.

Antennes courtes, garnies chez les mâles de cils

fasciculés, dont deux par article beaucoup plus longs et se recourbant jusqu'à toucher le suivant. Palpes ascendants-verticaux, recourbés, à articles grêles, squameux. Pattes longues : les antérieures sans poils ni pinceaux. Ailes entières, épaisses, arrondies, squameuses, à franges longues.

Chenilles épaisses, courtes, cylindriques, à 16 pattes, mais ayant la première paire des ventrales atrophiée, à tête globuleuse et à trapézoïdaux fins et subverruqueux ; vivant sur les plantes basses. — Chrysalides entre les feuilles ou dans de petites coques de terre.

Ce genre ne contient qu'une seule espèce européenne.

Calvaria, S.V., *Calvarialis*, Dup., Gn. (pl. 1, fig. 12.)

28 à 30^{mm}. Ailes supérieures obtuses à l'angle apical, d'un brun-foncé saupoudré de bleuâtre, traversées par trois lignes très-ondulées et dentelées, subparallèles, blanches et bordées de noir. L'espace médian est en outre, traversé par une ombre noirâtre, et entre cette ombre et la coudée, on remarque une grande tache d'un jaune-fauve, ornée de deux points noirs superposés. Un point du même jaune-fauve se voit aussi dans un angle rentrant de l'extrabasilare et intérieurement. Frange d'un gris-jaunâtre, précédée d'une série de petits triangles noirs. — Ailes inférieures d'un gris-brunâtre, traversées par deux lignes ondulées d'un blanc-jaunâtre, plus ou moins bien marquées.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brunâtre, avec un petit croissant cellulaire sur chacune d'elles.

Elles sont en outre traversées par deux lignes dentelées d'un blanc-jaunâtre, correspondant à la coudée et à l'extrabasilaire.

Tête et thorax d'un gris-bleuâtre. Abdomen d'un gris-brunâtre ainsi que les pattes et les antennes; celles-ci sont pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Palpes ascendants et recourbés.

Chenille d'un brun-chocolat avec la tête et les points ordinaires noirs, verruqueux et munis de poils courts, plaque du cou marquée d'une bande noire. Elle vit en mai et juin sur différentes espèces de *Rumex* et se chrysalide au pied des arbres dans une coque de terre ovoïde.

Malgré son nom sinistre, cette jolie espèce se trouve toujours isolément, non-seulement sur les murs et les clôtures, mais aussi sur les haies et dans les prairies sylvatiques, en juillet et août, quelquefois en septembre.

Nous avons peu de renseignements précis sur l'habitation de cette rare espèce. Saône-et-Loire, *Constant*; Alsace, de *Peyerimhoff*; assez commune dans l'Indre du 25 juin au 25 juillet. *Maurice Sand*.

F. PYRALITES, L., GN.

Papillons à antennes généralement longues, minces, à tige déliée, filiforme ou moniliforme, ou garnie de cils menus, rarement de lames ciliées; à palpes labiaux tantôt disposés en bec, tantôt de forme normale, mais

de longueur ordinaire, ou, quand ils s'allongent en bec, n'ayant point le 3^e article coudé ni rejeté sur le thorax, toujours semblables dans les deux sexes; à palpes maxillaires très-fréquemment distincts, à corps grêle; le thorax court et globuleux, plus squameux que velu; l'abdomen long, squameux-lissé, luisant, presque toujours conique et aigu dans les mâles, jamais garni de bourre dans les femelles où il se termine toujours en pointe plus ou moins brusque; la poitrine souvent garnie d'une lame squameuse ou velue (tablier); à pattes grêles, longues, lisses, très-rarement velues: les antérieures ayant la cuisse et la hanche longue, presque égales, le tibia plus de moitié plus court, le tarse très-long; les deux autres paires très-longues, soyeuses, étendues en arrière et dépassant toujours l'abdomen. Ailes luisantes, souvent irisées, ou demi-transparentes, entières, jamais relevées dans le repos ni roulées autour du corps; les supérieures toujours plus longues que les inférieures, marquées de lignes dont les deux médianes constantes, mais la subterminale presque toujours nulle ou à peine indiquée; les inférieures peu développées; partageant souvent les dessins et les couleurs des supérieures.

Chenilles épaisses, rarement allongées, à anneaux renflés et moniliformes, fortement atténuées aux deux extrémités, lisses, luisantes, à trapézoïdaux verruqueux et pilifères; à 16 pattes complètes; à tête petite et luisante, à écussons cornés, celui de la nuque toujours distinct, vivant renfermées: les unes dans

les substances animales, les autres sous les mousses, quelques-unes dans l'eau, la plus grande majorité entre les feuilles des végétaux qu'elles lient avec de la soie. Chrysalides mutiques, rases, à peau fine, à anneaux abdominaux libres, de forme conique, contenues dans des coques filées dans les milieux où les chenilles ont vécu. (*Pour la nervulation voir la planche des caractères*).

Les mœurs des Pyralites sont assez semblables à celles des Deltoïdes et des Géomètres; comme elles, elles volent au crépuscule autour des plantes, des buissons et des lumières. Pendant le jour les unes dorment sous les feuilles les ailes étendues et l'abdomen redressé; les autres se posent à terre en croisant leurs ailes l'une sur l'autre (*Cledeobia, Stenopteryx*); d'autres s'accrochent aux tiges des plantes aquatiques (*Hydro-campa*); toutes partent à l'approche du chasseur pour aller se reposer un peu plus loin. Les *Pyraustides* aiment les lieux herbus, secs et chauds et volent à l'ardeur du soleil; les *Hercyna* habitent les hautes montagnes et se posent volontiers sur les rochers couverts de lichens, avec lesquels ils se confondent par leur couleur grise. Les *Botys* ne quittent guère les bois et les hautes herbes et butinent le soir autour des orties et des fleurs de ronces.

De même que pour les Deltoïdes, nous avons à regretter de ne pas connaître un grand nombre de chenilles de cette tribu; cependant, nous avons pu nous en procurer quelques-unes encore inédites, et nous pensons que notre ouvrage sera sous ce rapport, le

plus complet qui ait encore été publié en France jusqu'à ce jour.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les Pyralites feront suite aux Géomètres.

ODONTIDÆ, Gn.

Cette famille ne comprenant qu'un seul genre, voyez ci-dessous les caractères de ce genre.

G. ODONTIA, Dup.

Antennes longuement pubescentes, à cils égaux. Palpes labiaux dépassant la tête d'une longueur, en bec aigu, droits, squameux, à articles distincts; palpes maxillaires moitié aussi longs et presque de même forme. Spiritrompe presque nulle. Pattes grêles. Ailes arrondies, à franges très-longues, squameuses et entrecoupées : les supérieures épaisses, mates, à bord interne sinué et garni de poils squameux très-longues; les inférieures de couleurs ternes, et n'ayant que des traces de dessins. — Chenilles courtes, à 16 pattes, épaisses, très-atténuées aux deux extrémités: à tête petite, globuleuse, à trapézoïdaux verruqueux, vivant dans l'intérieur des tiges. — Chrysalides renfermées dans des coques filées entre les feuilles épaisses, en forme de sac renflé, aigu par un bout, relevé et tronqué par l'autre.

Dentalis, S.V., Dup., Gn (pl. 1, fig. 14.)

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures d'un blanc-jaunâtre varié de brun ocracé pâle, traversées par deux lignes noirâtres : l'extrabasilaire peu distincte, écartée, droite, très-oblique et se continuant jusque sur la frange de poils qui garnit le bord interne; la coudée très-sinueuse et découpée en dents aiguës. Frange entrecoupée de traits noirs très-nets — Ailes inférieures blanches avec les nervures ombrées de noirâtre et une ligne subterminale dentée. — ♀ à ailes supérieures plus obscures et à ailes inférieures obscurcies de gris-noir.

Chenille d'un blanc-jaunâtre, renflée dans le milieu, atténuée à ses deux extrémités, avec les trapézoïdaux, la tête et les écussons noirs : elle vit dans les tiges de la Vipérine (*Echion vulgare*) dont elle ronge la moëlle, et se chrysalide entre les feuilles. — Papillon en juin et août; vole le soir au crépuscule autour des vipérines en fleur. En Provence, M. Millière le prend au réflecteur depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de septembre. Presque toute la France, mais jamais abondamment. Nous l'avons pris souvent à Fontainebleau, et la Varenne-St-Hilaire est la meilleure localité des environs de Paris.

PYRALIDÆ, Gn.

Antennes simplement pubescentes — palpes labiaux droits, écartés, peu saillants, n'atteignant pas la lon-

gueur du thorax — palpes maxillaires à peine visibles — front plat presque toujours dépourvu de stemmates — pattes épaisses à tibias un peu velus. — Ailes entières, épaisses, luisantes, squameuses, à franges longues. — Chenilles vermiformes, très-luisantes, plissées, à plaques cornées très-distinctes; vivant de matières animales ou de produits végétaux manufacturés; quelques espèces vivant dans l'intérieur des habitations.

G. PYRALIS, Lin., Dup., Gn.

(*Asopia*, Tr., Dup.)

Antennes pubescentes dans les deux sexes. Palpes dépassant peu la tête, les trois articles bien distincts; les deux premiers squameux, arqués; le troisième droit, presque nu et conique. Spiritrompe longue et distincte. Pattes longues, à tibias comprimés et un peu élargis. — Corps luisant, squameux. Ailes entières, arrondies, luisantes, à franges longues, à lignes médianes distinctes, écartées et plus ou moins parallèles; les inférieures ayant les mêmes dessins que les supérieures. Chenilles peu connues.

Costalis, F. *Fimbrialis*, S.V., Dup., Gn.

20 à 22^{mm}. Les quatre ailes sont en dessus d'un pourpre-carminé, quelquefois un peu violet, avec leur frange jaune. Elles sont, en outre, traversées par deux lignes de cette dernière couleur. Les deux lignes des supérieures sont droites, un peu sinuées, très-écartées

et terminées au bord costal par deux taches subtriangulaires jaunes, assez grandes. Les deux lignes des inférieures sont courbes et très-rapprochées.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus, mais moins vive et luisante; chacune d'elles n'est traversée que par une seule ligne.

La tête et le corps sont d'un pourpre-violet — les antennes, les pattes et l'extrémité de l'abdomen sont jaunes. — La femelle ne se distingue du mâle que par la forme de l'abdomen.

VAR. A. Cette variété est plus sombre que le type; mais ce qui la distingue principalement de celui-ci, ce sont les deux lignes médianes, qui au lieu d'être très-écartées, sont au contraire très-rapprochées, avec les deux taches costales *grandes et presque confluentes*. Elle est constante et nous a été envoyée par M. Millière. Cannes (*Alpes-Maritimes*.)

Cette jolie espèce dont la chenille n'est pas connue, vole en juillet et août, même en septembre (*Millière*). Elle est toujours assez rare; cependant selon M. Goossens elle est commune dans les greniers à fourrages. Peut-être la chenille vit-elle de plantes sèches?

Farinalis, L., &. (pl. 1, fig. 15.)

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures avec l'espace médian d'un testacé-jaunâtre, les espaces basilaire et terminal d'un brun-rougeâtre et les deux lignes ordinaires blanches, écartées, la première arquée, la seconde large à la côte, lunulée, puis fine, fortement sinuée. Un point cellulaire à peine marqué. Ailes inférieures d'un blanc

sale plus ou moins teinté de noirâtre suivant le sexe, traversées par deux lignes claires, très-sinueuses et une série terminale de taches noires dont celles de l'angle abdominal plus grandes. Tête et corps d'un brun-jaunâtre. — Abdomen très-relevé dans le repos avec des taches latérales brunes sur les deux premiers anneaux. — Antennes et pattes d'un jaune-fauve. — ♀ semblable, ordinairement plus grande.

Chenille d'un jaune-pâle avec les trois premiers et les trois derniers anneaux, plus ou moins lavés de gris-foncé se fondant vers le milieu du corps. Tête d'un rouge-brun; plaque du cou et clapet anal couleur d'ambre. Cette chenille est plissée; et la stigmatale qui est saillante, entoure fortement les stigmates, qui sont bruns — le ventre et les pattes sont de la couleur du fond, les membraneuses terminées en brun avec quelques poils isolés.

On a cru pendant longtemps que cette chenille vivait de farine et de matières animales décomposées; il n'en est rien; elle vit de son et probablement de plantes sèches, car selon M. Jourdheuille elle hiverne dans la paille des granges. C'est notre collègue, M. Goossens, qui a découvert cette chenille dans une caisse de son au fond de laquelle elle avait creusé de longues galeries. Elle vit en mai et le papillon paraît en juin, juillet et août. On le trouve fréquemment dans les appartements et les sous-sols, fixé contre les murs et les plafonds. Commun partout.

Glaucinalis, L., &

25 à 28^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-rougeâtre, luisant, traversées par deux lignes d'un jaune clair, parallèles, très-écartées, presque droites et terminées à la côte par une petite tache triangulaire de la même couleur. La côte est en outre, ponctuée de jaune. Inférieures grises, traversées par deux lignes blanches, courbes, très-rapprochées; la première faisant suite à l'extrabasilaire des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes, est de la même couleur que le dessus, mais plus clair et plus luisant; elles ne sont traversées que par une seule ligne ordinairement peu marquée.

La tête, le thorax, et l'abdomen sont de la couleur des ailes, les antennes et les pattes sont jaunâtres. — ♀ semblable.

La chenille est peu connue; tout ce que nous savons, c'est qu'elle vit en avril et mai, dans les feuilles pourries. Papillon en mai et juin, puis en août et septembre dans les bois, les jardins et le voisinage des habitations. Assez rare partout; commun cependant dans l'Indre, *Maurice Sand*.

Rien ne justifie le nom de *Glaucinalis* donné par Linné à cette espèce qui n'a évidemment rien de glauque. Nous devons ajouter que notre description est faite sur des individus pris au vol et dont la couleur peut être passée, car nous avons trouvé l'année dernière, dans nos vases d'éducation, un individu de cette espèce venant d'éclorre et par conséquent très-

frais et ne différant de nos autres exemplaires que par une teinte d'un brun-rougeâtre foncé aux supérieures, et d'un gris sombre aux inférieures, le dessin étant le même.

Fulvociliaris, Dup., Gn., H.S.

35^{mm}. Cette espèce est très-voisine de la précédente pour la forme et pour le dessin; elle s'en distingue par sa couleur qui est d'un gris légèrement verdâtre ou jaunâtre, depuis la base jusqu'à la coudée, et d'un gris-bleuâtre depuis cette ligne jusqu'à la frange qui est *fauve* ou *roussâtre*. Les ailes supérieures sont traversées par deux lignes blanches, écartées, se terminant à la côte par deux taches triangulaires de cette même couleur, entre lesquelles on aperçoit trois petits points également blancs. La ligne extrabasilaire est légèrement arquée; la coudée est sinuée. Inférieures de la même couleur que les supérieures vers leur extrémité, et d'un ton plus pâle dans le reste de leur étendue. Elles sont aussi traversées par deux lignes blanches, mais très-rapprochées, courbes et assez fortement sinuées; leur frange est également roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant, avec les mêmes lignes qu'en dessus, mais à peine marquées.

La tête, les antennes et le corps participent de la couleur des ailes; les pattes sont blanchâtres.

Nous ne connaissons cette espèce que par la figure et la description de Duponchel, faite sur un individu

unique, trouvé à Digné (*Basses-Alpes*) et qui paraît détruit.

Pulchellalis, Mill.-Ico.

21^{mm}. Fond des quatre ailes violacé ; les supérieures traversées par deux lignes formées par deux grosses tâches rectangulaires, d'un blanc vif, appuyées à la côte et continuées par un liseré mal formé. L'espace médian est en outre, orné d'une grande tache d'un jaune-rougeâtre, appuyée contre l'extrabasilaire. Les ailes inférieures sont aussi traversées par deux lignes courbes, blanches, la première ayant un coude prononcé. Franges des quatre ailes violacées et blanches à l'angle interne des inférieures.

Cette charmante espèce, que nous ne connaissons encore que par la description et la figure qu'en a donné M. Millière, est encore peu connue des amateurs. Elle vient d'être découverte à Berthemont-les-Bains (*Alpes-Maritimes*) en juillet par M. Millière. Elle est nouvelle pour la Faune française, mais paraît très-voisine de la *Pyralis regalis*, espèce de Hongrie, également presque inconnue en France.

Rubidalis, S.V., Hb., Dup., Gn. *Lucidalis*, Hb., Gn.

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-rouge assez vif, traversées par deux lignes jaunes, fines, divisant l'aile en trois parties à peu près égales : l'extrabasilaire courbe, la coudée en sinus arrondi au bout de la cellule ; ces deux lignes élargies à la côte qui est, en outre, ornée de plusieurs petits points jaunes, princi-

palement dans l'espace médian. Tâches ordinaires non visibles. Frange brune, précédée d'un filet jaune très-délié, Inférieures bien développées, arrondies, plus sombres que les supérieures, traversées par deux lignes arquées, d'un gris-jaunâtre, parallèles : la première faisant suite à l'extrabasilaire, et la seconde à peu de distance de la première. Ces deux lignes se rapprochant quelquefois par en haut jusqu'à se toucher un peu au-delà de la cellule. Frange de la couleur du fond et précédée d'un mince filet jaunâtre. Dessous des quatre ailes de la couleur du dessus, mais plus clair et luisant, avec une seule ligne brune éclairée de jaunâtre sur chacune d'elles. Tête et thorax d'un jaune-fauve. Abdomen de la couleur des inférieures, légèrement annelé de jaunâtre. — ♀ semblable. Chenille?

Papillon en juillet. France méridionale; environs de Lyon et de Montpellier; Indre, *Maurice Sand*; Pyrénées-Orientales; dans les lieux arides et couverts de cistes. Rare.

G. AGLOSSA, Latr.

Antennes garnies de cils forts chez les mâles. Palpes labiaux dépassant la tête, droits : le 2^e article épais, squameux; le 3^e distinct, mince, ordinairement coudé. Palpes maxillaires réduits à un mince pinceau de poils. Spiritrompe nulle. Abdomen terminé dans les mâles par une brosse anale, et dans les femelles par un oviducte térébriforme. Pattes longues et robustes, à tibias épais : les cuisses antérieures élargies et squa-

meuses. Ailes entières, arrondies, épaisses, squameuses, luisantes, à franges longues. — Chenilles allongées, luisantes, lisses et ayant un aspect corné, à côtés plissés; vivant de matières grasses ou de substances animales. — Chrysalides renfermées dans de légères coques de soie.

Pinguinalis, L. etc. (pl. 2, fig. 2.)

25 à 30^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-jaunâtre luisant finement saupoudré d'atomes noirâtres, traversées par deux lignes jaunâtres bordées de noir des deux côtés: l'extrabasilaire en zigzags aigus; la coudée dentée et très-sinuée. Ces deux lignes sont plus ou moins bien écrites et ne consistent souvent qu'en taches et points isolés. Un point noir orne l'espace médian. Ailes inférieures plus claires, également luisantes, avec une légère éclaircie entre deux ombres vagues. Franges des quatre ailes précédées d'une série de traits terminaux.

Tête et thorax de la couleur des supérieures; abdomen d'un gris-uni; antennes et pattes grises. — ♀ semblable pour la couleur et les dessins, mais d'une taille ordinairement plus grande; quelques individus atteignent jusqu'à 35^{mm}.

Chenille à 16 pattes, allongée, rase, luisante, ayant un aspect corné, d'un brun-noirâtre, avec la tête et la plaque écailleuse du premier anneau d'un brun rougeâtre. Elle vit en mars, avril et mai dans les lieux sales et obscurs, dans les cuisines, etc. Sa nourriture se compose de graisse, de matières animales décom-

posées, de détritux végétaux; nous l'avons trouvée l'année dernière en grande quantité dans une remise où on avait élevé des pigeons, dont elle mangeait la fiente desséchée.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les chenilles des *Aglossa* vivent au milieu des corps gras, qui sont, comme on sait, une cause de mort pour les autres chenilles, qui se trouvent ainsi privées de respiration, mais les anneaux de celles-ci sont disposés de telle sorte que leurs stigmates se trouvent abrités par des plis latéraux qui sont chez elles très développés.

Nous devons ajouter que, selon plusieurs auteurs anciens, cette chenille pénétrerait aussi dans les intestins de l'homme, où elle occasionnerait d'affreux ravages; il est cependant très-présumable qu'elle ne saurait vivre longtemps dans notre tube digestif où la privation d'air et l'action du suc gastrique doivent la tuer promptement.

Le papillon est commun dans toute l'Europe, pendant toute la belle saison. On le trouve appliqué contre les murs dans les mêmes lieux que la chenille.

Cuprealis, Hb., etc.

22 à 30^{mm}. Ailes supérieures plus étroites et plus allongées que dans l'espèce précédente, d'un brun-rougeâtre cuivreux, luisant, marbré de taches d'un brun-noirâtre, principalement à la base et à la côte. Elles sont, en outre, traversées par deux lignes en zigzags, d'un rougeâtre clair, très-écartées, et ornées dans l'intervalle qui les sépare d'une tache d'un rouge-pâle,

sur laquelle on voit un point noir. Enfin, la côte est marquée d'une série de points également d'un rouge-pâle, dont deux plus gros forment l'extrémité des lignes transverses. Les ailes inférieures ainsi que le dessous des quatre ailes sont d'un rougeâtre-pâle luisant.

La tête, le thorax, les antennes et les pattes sont de la couleur des supérieures ; l'abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable mais plus grande.

Ce papillon est presque aussi commun dans nos maisons que l'espèce précédente ; cependant sa chenille n'était guère connue que par les descriptions très-incomplètes de Réaumur et de De Géer, et ces descriptions peuvent tout aussi bien s'appliquer à *Pinguinalis* qu'à *Cuprealis*.

Notre collègue, M. Goossens, qui s'occupe spécialement de l'étude des chenilles, a donné sur celles-ci des détails très-intéressants dans les annales de la Société entomologique de France (1869). Voici la description : 25 à 30^{mm} de long, fond noir luisant, la tête d'un brun-rouge, un peu lavée de noir à sa partie inférieure, plaques du cou et de l'anus d'un rouge plus clair que celui de la tête. On voit, en outre, à droite et à gauche de la plaque du cou une petite verrue blonde, luisante, transparente, et sur le deuxième segment, de chaque côté, trois verrues semblables, mais visibles seulement à la loupe. Les 16 pattes sont blondes et les membraneuses se réduisent à un simple bouton, ce qui donne à la chenille l'aspect d'une larve de coléoptère. On ne remarque sur le corps aucune raie ; seulement la peau

forme sur les flancs, le long des stigmates, un bourrelet saillant et très-plissé dans les plis duquel les stigmates sont en partie cachés.

M. Goossens a trouvé cette chenille dans du son, et c'est avec cet aliment qu'il l'a nourrie pendant huit mois, car sa croissance est très-lente. Dès leur jeune âge, elles se construisent dans cette substance, une galerie soyeuse, tapissée de son extérieurement, dans lequel elles passent leur vie. Parvenues à toute leur taille, elles se fabriquent au bout de cette galerie une coque ovale, soyeuse, dans laquelle elles se changent en chrysalides.

Il est cependant probable que le son n'est pas la nourriture exclusive de cette chenille, car, selon M. Maurice Sand, elle est commune dans les détritux des greniers à foin ; elle a aussi été trouvée sous des écorces de bois mort. D'ailleurs, on trouve souvent le papillon dans des localités où il n'y a jamais eu de son.

Le papillon est presque aussi commun que *Pinguinalis* dans les mêmes lieux et aux mêmes époques.

G. STEMMATOPHORA, Gn.

Antennes des mâles pubescentes ou garnies de cils égaux. Palpes labiaux droits, squameux, dépassant peu la tête. Palpes maxillaires peu visibles. Spiritrompe assez longue. Deux stemmates distincts. Ailes entières, un peu luisantes : les supérieures droites à la côte, un peu prolongées à l'angle apical, coupées

carrément au bord terminal, à lignes et points cellulaires distincts. — Chenilles inconnues.

Corsicalis, Dup., Gn., Mill.-Ico. (pl. 2, fig. 3)

14 à 16^{mm}. Ailes supérieures étroites, prolongées à l'angle apical et coupées obliquement au bord terminal, d'un gris-jaunâtre un peu carné, saupoudrées d'atomes noirs, traversées par deux lignes noires, très-écartées, plus ou moins distinctes, légèrement sinuées, la coudée éclairée extérieurement d'une bandelette plus claire que le fond. Un point discoïdal noir. Côte entrecoupée de points noirs jusqu'à la ceudée. Frange concolore, précédée d'une série de petits points noirs. — Ailes inférieures plus claires que les supérieures, unies, luisantes, quelquefois marquées d'une faible ligne discoïdale. Frange étagée, précédée d'un filet clair. Tête et corps de la couleur des ailes. Antennes du mâle ciliées, celles de la femelle filiformes. — ♀ semblable.

Chenille à 16 pattes, cylindrique, un peu aplatie en dessous, presque diaphane, à tête grosse et de couleur brune, avec la plaque du 1^{er} anneau relativement large et brune.

M. Millière a obtenu cette chenille (*encore inédite*) *ab ovo* de la seconde génération. Les œufs sont éclos, le 22 juillet, sept jours après avoir été pondus, et les chenilles se sont transformées à la fin d'août, après s'être nourries de diverses fleurs. Cependant cette seconde génération ne doit éclore qu'au commencement de l'année suivante.

Le papillon est commun en juin et en août dans les lieux ombragés et frais de la vallée du Cannet; il a l'habitude de se poser sur la terre nue, avec laquelle il se confond par sa couleur argileuse. Il se prend abondamment le soir au réflecteur. Hyères, Cannes, Millière; le Vernet, *Guenée*.

Quoique la description de Duponchel soit très-incomplète et sa figure peu exacte, nous pensons cependant que c'est bien cette espèce qu'il a décrite et figurée; il l'avait reçue de Corse, où elle avait été découverte par le Dr Rambur.

Combustalis, F.-R., Gn. *Rubidalis*, Dup.

18^{mm}. Ailes d'un brun-rougeâtre; les supérieures un peu allongées, mais obtuses à l'angle apical, traversées par deux lignes d'un blanc-jaunâtre, droites, légèrement sinuées, parallèles, divisant l'aile en trois parties égales, celle du milieu plus foncée que les deux autres. Inférieures avec une seule ligne faisant suite à la coudée. Franges brunes. Tête et corps de la couleur des ailes, avec l'extrémité de l'abdomen d'un fauve-rouge. Dessous plus pâle que le dessus, avec une seule ligne jaunâtre sur chacune d'elles. — ♀ semblable, mais plus claire.

Cette espèce de Dalmatie et de Corse est nouvelle pour la Faune française; elle a été trouvée par M. Millière dans les terrains siliceux, parmi les bruyères des environs de Cannes, en juin. Toujours rare.

G. HYPOTIA, Zeller., Gn.

(*Asopia*, Tr., Dup.)

Antennes courtes, à articles granulés et garnis de cils égaux. Palpes labiaux dépassant la tête, droits et même incombants; le 2^e article élargi et coupé obliquement au sommet; le 3^e très-distinct, long et linéaire. Palpes maxillaires visibles, droits, atteignant presque la moitié des labiaux. Point de stemmates ni de spiritrompe. Ailes entières, mates: les supérieures aiguës à l'angle apical, à lignes distinctes, non parallèles; les inférieures sans dessins.

Chenille, voyez sa description ci-dessous.

Corticalis, S.V. Dup., Gn., Mill-Jco. (pl. 2, fig. 4.)

17 à 18^{mm}. Ailes supérieures allongées, étroites, un peu aiguës à l'angle apical, d'un brun testacé, traversées par deux lignes noirâtres et largement bordées de blanc extérieurement; l'extrabasilaire anguleuse dans son milieu, avec la bordure blanche élargie à sa base et presque nulle à la côte; la coudée naît près de l'angle apical, décrit une courbe très-prononcée, puis s'avance jusqu'au milieu de l'aile, et redescend au bord interne par une ligne droite parallèlement à l'extrabasilaire; la bordure blanche qui borde cette ligne droite est assez large, mais elle est beaucoup plus étroite le long de la courbe dont nous avons parlé. Frange concolore, précédée d'une série de petits traits

noirs. Inférieures grises, avec la trace d'une ligne subterminale formée d'atomes bruns éclairés extérieurement. Antennes des mâles courtes et garnies de cils égaux. — Tête et thorax de la couleur des ailes supérieures; abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable mais avec les antennes filiformes et l'abdomen créé latéralement.

Chenille assez longue, cylindrique, peu carénée, généralement d'une teinte obscure, n'ayant qu'une très-large vasculaire, continue du premier au onzième segment. Tête cordiforme, foncée ainsi que les pattes écailleuses; les membraneuses sont de la couleur du ventre, qui est d'un terreux obscur et uniforme.

Elle vit au printemps à l'île Sainte-Marguerite, et à Cannes (*Alpes-Maritimes*) sur l'*Euphorbia spinosa* ainsi que sur la *Psoralea bituminosa* dont elle lie les feuilles et les petites branches, au centre desquelles elle demeure immobile pendant le jour, ne sortant que la nuit pour manger, et principalement sur la carotte (*Daucus carotta*) dont elle ronge en hiver et au printemps les graines sèches, parmi lesquelles il est facile de la trouver. Sa croissance est très-longue et sa transformation a lieu en terre.

Cette espèce qui n'avait été, jusqu'à ce jour, trouvée qu'en Corse, en Sicile, en Hongrie et en Espagne, a été découverte en France ainsi que sa chenille par M. P. Millière, auquel nous devons déjà tant d'espèces rares et inédites. — Papillon en juillet et août dans les lieux très-secs. Peut-être a-t-il deux générations? Rare.

G. HYP SOPY G I A, Hb.

(*Ulotricha*, Led.)

Antennes granulées à articles alternativement garnis de cils fasciculés, puis d'autres accouplés deux à deux. Palpes labiaux dépassant peu la tête, ascendants arqués, à articles distincts; le 3^e long et linéaire. Palpes maxillaires rudimentaires. Point de spiritrompe ni de stemmates. Ailes entières, arrondies: les supérieures mates, à lignes confuses; les inférieures unies et sans dessins. Chenille?

Egregialis, H.S., Gn., Mill.-Ico. (pl. 2, fig. 5.)

18^{mm}. Ailes supérieures étroites, un peu allongées, d'un brun varié de blanc et de gris, depuis la base jusqu'à la coudée laquelle est courbe à sa partie supérieure, puis forme un angle rentrant, puis une ligne droite jusqu'au bord interne. L'espace terminal est blanc traversé par une ligne safranée, parallèle au bord terminal. Inférieures blanches. Franges concolores précédées d'une ligne de petits traits bruns. Abdomen blanc avec les deux derniers tiers noirs.

Cette jolie espèce que l'on ne connaissait que de Sicile, est nouvelle pour la Faune française. Elle a été trouvée à Cannes en juin par M. Millière, et a deux générations par an. Très-rare.

Notre collègue nous écrit que la figure qu'il a donnée de cette espèce dans son iconographie, représente un

individu qui a dû souffrir en chenille, et effectivement, le bel exemplaire que nous avons sous les yeux est d'une envergure sensiblement plus grande que celle de celui qui est représenté dans l'iconographie.

CLEDEOBIDÆ, Dup., Gn.

Antennes ordinairement pectinées — palpes labiaux d'une longueur égale ou supérieure à celle du thorax, étendus en avant, droits et incombants, à articles indistincts — palpes maxillaires bien visibles — deux stemmates distincts — corps grêle, long; l'abdomen dépassant beaucoup les ailes inférieures, cylindrique et terminé carrément chez les mâles, souvent muni d'un oviducte chez les femelles — pattes longues — ailes étroites. — Chenilles peu connues.

G. ACTENIA, Gn.

Antennes des mâles non pectinées. Palpes labiaux ne dépassant pas la longueur du thorax, incombants, squameux, à articles peu distincts. Spiritrompe courte. Corps grêle. Ailes entières : les supérieures subtriangulaires, prolongées à l'angle apical, à lignes médianes et point cellulaire distinct; les inférieures minces et sans dessins.

Borgialis, Dup., Gn.

23^{mm}. Ailes supérieures allongées mais obtuses à l'angle apical, d'un brun-cannelle-clair saupoudré de

noirâtre et varié de blanc, avec deux lignes médianes et le bord terminal blancs : l'extrabasilaire oblique, la coudée d'abord presque droite, puis rentrante inférieurement, non dentée; ces deux lignes bordées intérieurement d'atomes noirs, et reliées par la nervure médiane qui est blanche ainsi que les nervules; bord terminal marqué de gros traits noirs, et un point arrondi de cette même couleur dans la cellule. Côte coupée de traits blancs. Inférieures blanches, saupoudrées de gris, avec une série de traits terminaux noirs. Palpes longs. Antennes garnies de cils accouplés deux à deux et croisés ou contigus par le sommet. Chenille inconnue.

Cette espèce n'a encore été trouvée en France qu'aux environs de Digne (Basses-Alpes). Elle habite aussi l'Espagne et la Sicile. Très-rare.

Brunnealis, Tr., Dup., Gn. *Comparalis*, Hb. (pl. 2, fig. 6.)

22^{mm}. Ailes entières : les supérieures d'un gris-jaunâtre avec l'espace terminal d'un brun-marron, traversées par deux lignes géminées, noirâtres : l'extrabasilaire légèrement arquée, la coudée flexueuse. Un point cellulaire noir. Côte ponctuée de noirâtre. Inférieure d'un gris-cendré. Franges des quatre ailes concolores, précédées d'une série de points noirs. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ plus sombre, à lignes moins distinctes, à abdomen long et cylindrique. Plus rare que le mâle.

La chenille, comme toutes celles de ce genre, est encore peu connue; voici sur elle les renseignements

que nous devons à l'obligeance de M. Millière. Une femelle prise au réflecteur, le 14 août, a pondu 15 œufs ovales, lisses, carnés; ces œufs sont éclos à la fin du même mois. Les chenilles grossissent lentement et paraissent polyphages. Elles ont 16 pattes, sont décolorées avec une plaque de couleur argileuse sur le premier anneau.

Le papillon n'est pas rare en juillet aux environs de Cannes et à Berthemont-les-Bains (*Alpes-Maritimes*); Charente, *Delamain*; Aude, *Mabille*, et probablement dans d'autres localités de la France méridionale. Il a deux générations par an et se tient pendant le jour dans les fourrés d'où il s'envole facilement.

G. CLEDEOBIA, Dup.

Antennes des mâles pectinées. Palpes labiaux généralement plus longs que le thorax, séparés dans toute leur longueur, légèrement courbes et arqués en dessous; à articles peu distincts. Spiritrompe courte. Corps grêle: l'abdomen dépassant de beaucoup les ailes inférieures, cylindrique et terminé carrément chez les mâles; large, déprimé et terminé par un oviducte saillant chez les femelles. Pattes très-longues. Ailes supérieures longues, étroites, couvrant en entier les ailes inférieures dans l'état de repos, et formant par leur réunion un triangle plus ou moins allongé. Chenilles encore peu connues.

Les insectes de ce genre aiment les lieux chauds, sablonneux et herbus; leur vol est court pendant le

jour lorsqu'ils sont dérangés de leur retraite, mais le soir ils volent avec rapidité autour des lumières.

Angustalis, S. V., Dup., Gn., Mill.-Ic., (pl. 2, fig. 8.)

(*Erigalis*, F., *Curtalis*, F., *Bombycalis*, Hb.)

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures étroites, légèrement creusées à la côte, à bord terminal coupé presque carrément, variant du roux-isabelle au brun-marron et au brun-rouge obscur, avec la coudée vague, large, faiblement sinuée, plus claire que le fond et ombrée intérieurement de foncé; l'extrabasilaire foncée, très-arquée, plus ou moins visible. Espace médian souvent plus foncé que le fond. Côte coupée par des petits traits blancs. Inférieures variant de même pour la couleur qui est tantôt grise, tantôt d'un gris-noirâtre, et même tout à fait noirâtre avec la frange plus claire. Tête et corps participant de la couleur des ailes. — ♀ plus petite, à ailes plus étroites, plus courtes et plus aiguës à l'angle apical, d'un ocracé jaunâtre et rougeâtre, quelquefois même blanchâtre avec l'abdomen long et épais ce qui la rend lourde. Elle est plus rare que le mâle, probablement parce que sa lourdeur l'empêche de voler; cependant elle se prend facilement au réflecteur.

Chenille allongée, cylindrique, très-plissée. Dans son jeune âge elle est blanche, mais bientôt elle devient d'un noir mat avec la tête et la plaque du premier segment d'un noir luisant. Lignes vasculaire et stigmatale à peine visibles. Elle vit en avril et mai,

sous les pierres dans des galeries formées de grains de sable, de terre et de soie, où elle demeure immobile pendant le jour. Elle paraît vivre de toutes sortes de plantes, car M. Goossens l'a élevée avec de l'herbe et de la salade. Sa transformation a lieu à la fin de juin, et le papillon éclôt en juillet et août. Commun partout dans les bois et les lieux secs.

Provincialis, Dup., Gn. *Netricalis*, Dup.

24^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-feuille morte, uni, traversées par deux lignes blanches très-nettes : l'extrabasilaire décrivant un angle assez aigu ; la coudée légèrement denticulée et suivie de traits noirâtres. Ces deux lignes sont unies entre elles par deux traits blancs, dont le supérieur est interrompu au milieu par un point brun, et l'inférieur s'étend jusqu'au thorax. Côte ponctuée de brun. Inférieures d'un gris-noirâtre uni, traversées par une ligne blanche, flexueuse, faisant suite à la coudée. La tête et le corps sont d'un brun-jaunâtre, un peu plus clair que celui des ailes. — ♀ à ailes supérieures un peu plus fauves que le mâle, avec l'espace médian plus foncé inférieurement, et les traits qui unissent les deux lignes perdus dans la couleur du fond. Inférieures plus pâles. Franges blanches dans les deux sexes.

Cette espèce, dont la chenille est encore inconnue, vole en juin dans les environs de Digne (*Basses-Alpes*).

VAR. A., Gn. — Point de trait blanc supérieur interrompu, entre les deux lignes, ni de traits noirs der-

rière la coudée. Couleur plus pâle, d'un gris-noir à peine teinté de brun, et presque semblable sur les quatre ailes. *Guenée*. Même localité.

Massialis, Dup. Gn., H.S.

22^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-noirâtre, traversées par deux lignes blanches : l'extrabasilaire brisée en angle très-prononcé dans son milieu ; la coudée très-sinueuse, se rapprochant de la première vers le bord interne. L'espace médian est, en outre, orné d'une tache ferrugineuse, et l'espace terminal est également de cette couleur. Ces lignes et ces taches sont légèrement bordées de noirâtre. Enfin, la frange est grise et finement entrecoupée de blanc. Dessous gris, avec quelques vestiges des lignes du dessus, mais sans taches ni bandes ferrugineuses. Inférieures d'un blanc-roussâtre en dessus et en dessous, avec la frange blanche et deux lignes grises parallèles au bord externe. Antennes à tige blanche et barbes d'un gris-brun. Tête, thorax et pattes de la couleur des ailes supérieures. Abdomen participant de celle des ailes inférieures. Palpes de la longueur du thorax. — ♀ ?

Nous ne connaissons cette espèce que par la figure et la description de Duponchel ; elle a été trouvée dans les environs de Marseille.

HERCYNIDÆ, Dup., Gn.

Antennes cylindriques, filiformes, jamais pectinées — à palpes courts, hérissés de poils raides ou d'é-

cailles : les labiaux droits ou à peine arqués, les maxillaires souvent très-distincts — à tête petite, munie de deux stemmates très-visibles, grands et rapprochés des antennes — à spiritrompe distincte et dont la base est recouverte d'écailles ou de poils — à corps robuste, plus ou moins velu : le thorax arrondi, l'abdomen des femelles très-épais — à tablier allongé, jamais aplati horizontalement et le plus souvent placé dans le sens de l'axe du corps — à ailes peu développées, entières, arrondies, épaisses, plus ou moins pulvérulentes, toujours plus marquées de dessins, en dessous qu'en dessus. Papillons volant en plein soleil dans les lieux secs et herbus.

Chenilles vivant à la base des plantes dans des galeries ou tuyaux de soie.

G. THRENODES, Dup., Gn.

Antennes épaisses, à articles, nombreux, très-finement pubescents. Palpes aussi longs que la tête : les deux premiers articles comprimés et très-velus ; le dernier presque nu et subcylindrique. Spiritrompe moyenne. Thorax robuste et arrondi. Abdomen des mâles cylindrique, zoné. Tablier vertical, composé d'une lame droite, transparente. Pattes antérieures à cuisses et jambes très-velues. Ailes arrondies, pulvérulentes, à dessins semblables et consistant en des taches claires, isolées. — Chenilles vivant dans des galeries tubuleuses, composées de soie et placées à la base des plantes.

Pollinalis, S.V., Dup., Gn. (pl. 2, fig. 7.)

18 à 20^{mm}. Les quatre ailes sont d'un noir velouté finement saupoudré d'atomes blanchâtres et jaunâtres, avec deux taches blanches sur chacune d'elles. La première de ces taches, sur les supérieures, est piriforme et liée à la côte; ces mêmes ailes sont, en outre, ornées d'un trait basilaire et d'une petite tache au bord interne, blancs. La seconde tache des inférieures est allongée et de forme variable selon les individus. Frange blanche, salie de noirâtre dans son milieu sur les supérieures seulement. Le dessous ne diffère du dessus que par l'absence des atomes blanchâtres. Tête et thorax noirs saupoudrés de gris. Abdomen noir, annelé de blanc. — ♀ semblable.

Selon M. Guenée, la chenille est d'un gris-clair, avec cinq lignes d'un brun hépatique et les trapézoïdaux noirâtres; tête, plaque du premier anneau et pattes écailleuses noires. Vit en mars et avril, puis en juin et juillet, sur les genêts, *Genista tinctoria*, *Germanica*, et selon M. Maurice Sand, dans les racines du genêt ailé.

Le papillon a deux générations par an; la première en mai et juin, la seconde en août et septembre, quelquefois en juillet; il vole en plein soleil sur les collines sèches et chaudes, dans les champs de bruyères et de genêts d'une grande partie de la France, mais plus ou moins communément. Commun à Lardy et à Fontainebleau.

Guttulalis, H.S., Gn.

16 à 18^{mm}. Très-voisine de la précédente, dont elle diffère par sa taille plus petite, par ses ailes supérieures saupoudrées, et par l'absence du trait basilaire. Les taches sont plus petites, plus rétrécies et paraissent plus isolées. — ♀ semblable.

Pour sa patrie, M. Guenée indique les îles d'Hyères et les environs de Digne; mais tous les individus que nous avons vus, ainsi que ceux de notre collection viennent d'Espagne; et tous les catalogues que nous avons consultés ne mentionnent pas cette espèce comme ayant été trouvée en France.

Du reste, nous pensons qu'elle n'est qu'une variété locale de *Pollinalis*.

G. NOCTUOMORPHA, Gn.

(*Pyrausta*, *Microphysa*, Dup.)

Antennes courtes, pubescentes. Palpes labiaux incombants, hérissés, à articles indistincts; maxillaires rudimentaires. Spiritrompe nulle. Stemmata très-distincts. Ailes arrondies et à dessins communs. Tablier peu distinct. Pattes longues. Chenilles ?

Normalis, Hb., Dup., Gn. (pl. 2, fig. 9.)

15^{mm}. Ailes supérieures arrondies et obtuses à l'angle apical, noirâtres, avec la côte et l'extrémité d'un jaunestacé, traversées par une bandelette blanchâtre,

étranglée au milieu, ayant derrière elle un gros point sous-costal, puis un trait costal noirs, et une série de points terminaux également noirs. Inférieures noires, avec la continuation de la bandelette blanchâtre des supérieures, mais plus claire et plus tranchée. Dessous des supérieures noir, varié de dessins blancs, formant outre la bandelette du dessus, une grande tache blanche subapicale divisée par un trait très-noir et un trait fin subterminal. On remarque également sous la côte de ces mêmes ailes un sillon longitudinal rempli d'écaillés plus grossières que celles du reste de l'aile, et d'une couleur testacée. Dessous des inférieures noires avec des vestiges de la bandelette du dessus. Tête et corps noirs; abdomen ne dépassant pas les ailes, cylindrique et obtus. — ♀ plus grande, plus claire, à ailes mieux développées et à abdomen très-gros, renflé et terminé en pointe aiguë.

Cette espèce, qui a l'aspect d'une petite Noctuelle, habite les Alpes de Digne, les Pyrénées et les environs de Montpellier. Elle vole en plein soleil en juillet et n'est pas commune.

G. HELIOTHELA, Gn.

(*Threnodes*, Dup.)

Antennes courtes, cylindriques, simplement veloutées et sans aucune ciliation. Palpes très-distincts et très-isolés, squameux et nullement velus : les labiaux à articles bien distincts : le 2^e cunéiforme, le 3^e sem-

blable, mais beaucoup plus petit ; les maxillaires sécuriformes. Spiritrompe longue et forte. Stemmata distincts. Corps grêle, à abdomen conique, zoné et terminé en pointe dans les deux sexes. Tablier nul. Pattes moyennes et non velues. Ailes luisantes, concolores et à dessins semblables. Chenilles ?

Atralis, Hb., Dup., Gn. (pl. 2, fig. 10.)

12^{mm}. Ailes noires, luisantes : les supérieures semées çà et là de groupes d'écaillés métalliques, plombées ou bleuâtres. Lignes ordinaires à peine visibles, le haut de la coudée éclairée à la côte par une tache vague, claire. Frange noire, blanche à l'angle apical. Inférieures avec une tache cellulaire arrondie, très-distincte d'un blanc-roux. Frange salie de noir. Dessous noir, avec les quatre taches du dessus, blanches et beaucoup mieux marquées. Tête, corps et antennes de la couleur des ailes, pattes grises. — ♀ semblable.

Cette petite espèce, dont la chenille est inconnue, varie beaucoup pour la couleur des ailes, qui est tantôt d'un noir enfumé avec de rares atomes métalliques, et tantôt d'un noir luisant, avec de nombreux atomes d'un bleu d'acier bleui. Ceux-ci habitent les Alpes. Papillon en juin, juillet et août, vole à l'ardeur du soleil dans les lieux secs et pierreux et butine dans les jardins sur les fleurs. Plus ou moins commun selon les années et les localités. Eure-et-Loir, *Guenée* ; Alpes-Maritimes, *Millière* ; Indre, *Maurice Sand* ; Vosges, de *Peyerimhoff* ; Alpes, jusqu'à 2,000 mètres d'élévation.

G. HERCYNA, Tr., Dup., Gn.

Antennes de la longueur du corps, épaisses, veloutées ou pubescentes. Palpes labiaux, hérissés de longs poils jusqu'au sommet, à articles indistincts. Palpes maxillaires rudimentaires. Spiritrompe courte. Stemmata larges. Corps velu : l'abdomen très-épais dans les deux sexes; celui des mâles un peu déprimé et terminé par un faisceau de poils carré; celui des femelles renflé, terminé en une pointe aiguë avec l'oviducte saillant. Jambes et cuisses velues. Ailes soyeuses : les supérieures à dessins confus; les inférieures unies et dépourvues de dessins en dessus. Chenilles ?

Les *Hercyna* habitent exclusivement le sommet des montagnes rocheuses, où elles volent en plein jour, dans le voisinage des neiges éternelles. Elles y sont souvent très-communes et faciles à saisir.

Phrygialis, Hb. *Rupicolalis*, Hb., Dup., Gn.

20^{mm}. Ailes supérieures soyeuses, luisantes, d'un noir bleuâtre mélangé de gris-satiné, avec deux bandes d'un gris-bleuâtre, liserées des deux côtés de fines lignes noirâtres, denticulées, entre lesquelles sont placées les deux taches ordinaires, qui sont du même gris-bleuâtre. — Tous ces dessins confondus et souvent effacés. Frange concolore. Inférieures plus noires, sans autre dessin que quelques atomes gris plus ou moins visibles. Frange blanche. Dessous des quatre ailes

d'un gris-blanc satiné, avec un liseré terminal, une ligne subterminale, et le disque des supérieures sous la cellule, noirâtre. — ♀ avec les dessins mieux marqués et la frange des inférieures salie de noir. Tête et corps noirs, pattes d'un gris-blanchâtre. Cette espèce est commune sur les sommets rocailloux des Alpes et des Pyrénées, où elle vole au soleil en juin et juillet. Elle se prend aussi, mais plus rarement dans les montagnes de l'Auvergne, notamment au Puy-Saney.

Schrankiana, Hochenw. *Holosericealis*, Hb., Dup., Gn.

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures un peu prolongées, mais non aiguës à l'angle apical, d'un gris-noirâtre satiné, traversées par deux bandes plus ou moins roussâtres ou testacées. Ces deux bandes qui occupent la place des lignes ordinaires, sont très-écartées à la côte et très-rapprochées au bord interne; elles sont bordées des deux côtés par des lignes noires finement dentées. Les taches ordinaires sont petites, grises et se détachent sur le noir du fond. Frange grise, précédée d'une ligne de points noirs. Inférieures d'un gris-noirâtre soyeux, avec le bord terminal plus noir, fondu, et une légère éclaircie au-dessus. Frange, comme aux supérieures. Tous ces dessins quelquefois complètement effacés. Dessous des quatre d'un gris-plombé luisant, avec un point cellulaire et une bande vague, longeant le bord terminal, d'un gris-foncé, sur chacune d'elles. La tête et le corps participent de la couleur des ailes, tant en-dessus qu'en dessous. — ♀ semblable.

Sommets rocailleux des Alpes et des Pyrénées en juin et juillet. Assez commun.

(CATHARIA, Led.)

Pyrenaelis, Dup., *Simplonialis*, H.S. (pl. 2, fig. 11.)

18^{mm}. Ailes relativement courtes, arrondies, les supérieures un peu prolongées à l'angle apical, d'un noir plus ou moins mélangé de gris-cendré, et traversées par deux lignes noires : l'extrabasilaire oblique, anguleuse, souvent maculaire et perdue dans la couleur du fond ; la coudée fine, en demi-cercle au bout de la cellule, puis droite jusqu'au bord interne et bordée de gris ou de blanc extérieurement. Les trois taches cellulaires sont noires, pleines, bien marquées, et se détachent d'autant mieux que le fond est plus chargé de gris-cendré : la réniforme est grande, en 8 et touche à la côte ; l'orbiculaire est plus petite, subarrondie ; la claviforme à peu près de même taille, se lie souvent à la partie inférieure de la réniforme. Frange noirâtre, précédée d'un double filet noir contre lequel s'appuie une série de petits points blancs. Inférieures d'un noir uni, traversées par une ligne grise, flexueuse, avec la frange noirâtre, bordée d'un filet gris entre deux lignes noires. Le dessous des quatre ailes est d'un noir à reflet roussâtre, luisant, avec toutes les lignes et les taches du dessus, mais se dessinant beaucoup plus nettement en blanc ou en gris-clair, selon les individus. La tête et le corps sont noirs ;

avec quelques poils gris ou blancs à l'extrémité de l'abdomen. — ♀ semblable.

Cette charmante espèce habite le sommet des Alpes et des Pyrénées où elle vole en plein jour sur les rochers, près des neiges éternelles, en juillet.

G. ORENAIA, Dup.

(*Hercyna*, Tr.)

Antennes longues, très-minces, cylindriques et filiformes. Palpes labiaux peu velus, incombants, écartés par la spiritrompe qui est longue et très-robuste ; leur 2^e article squameux-hérissé, le 3^e très-distinct et ovoïde. Maxillaires bien visibles, écartés, formant une petite aigrette squameuse. Abdomen mince, conique, zoné, terminé en pointe dans les deux sexes ; les femelles ayant l'oviducte saillant. Tablier peu distinct, très-court, composé d'une seule aigrette de poils squameux. Ailes supérieures marbrées, pulvérulentes, un peu aiguës à l'angle apical ; inférieures ne participant pas des mêmes dessins ; les quatre avec des bordures plus foncées en dessous.

Les papillons ont les mêmes mœurs que les *Hercyna*, et habitent comme elles le sommet des montagnes alpines.

Alpestralis, Fab., Dup., Gn. (pl. 2, fig. 12.)

17^{mm}. Ailes supérieures noires, marbrées de gris-blanchâtre, surtout sur le disque, traversées par deux

lignes blanches, fines, dentées, souvent confondues avec les marbrures grises, mais presque toujours marquées à la côte par deux traits blancs. Cellule ornée d'une lunule noire, très-nette. Frange d'un gris-noirâtre, entrecoupée de blanc. Ailes inférieures d'un gris-noir avec la frange et une ligne peu marquée, souvent interrompue, blanches. Dessous d'un gris-blanc luisant, avec une large bordure, une ligne sinueuse et une lunule centrale, noirâtres. Tête et corps noirâtres; abdomen zoné de blanc. — ♀ semblable, mais à ailes plus arrondies. Chenille?

Cette espèce habite les Alpes de France et de Savoie, ainsi que les sommets des Monts-Dore d'Auvergne; elle vit en petite famille et se pose volontiers sur les rochers, avec lesquels elle se confond par sa couleur. Elle est assez commune en juillet et août et varie beaucoup pour le nombre et l'intensité des taches grises.

Rupestrialis, Hb. *Anderreggialis*, H.S., Gn.

15^{mm}. Voisine de la précédente. Ailes supérieures, étroites, arrondies au bord terminal, noires, saupoudrées d'écailles d'un gris-cendré, luisantes, traversées par deux lignes blanches : l'extrabasilaire souvent confondue avec la couleur du fond, ou simplement accusée par deux petites taches blanches, l'une à la côte, l'autre au bord interne; la coudée ordinairement mieux marquée, trois fois courbe, ombrée de noir intérieurement. Point cellulaire noir, mais plus ou moins visible. Inférieures un peu plus claires que les supé-

rieures, unies, sans atomes gris. Frange précédée d'une étroite bordure noirâtre. Dessous d'un gris clair, luisant, avec une bordure noirâtre, précédée d'une ligne arquée. — ♀ semblable.

Cette espèce de Suisse a été trouvée dans les Alpes-Maritimes par M. Millière. Elle est commune aux cinq lacs de la Madone et sur les sommets gazonnés de St-Dalmas, de St-Martin et de Berthemont-les-Bains, où elle vole pendant le jour en rasant l'herbe courte et serrée de ces montagnes couvertes de neige pendant neuf mois de l'année.

Helveticalis, H.S., Gn. *Conspurcalis*, Lah. Mill.-Ico.

25^{mm}. Ailes entières, épaisses, soyeuses, pulvérolentes. Supérieures d'un gris-bleuâtre, lavé de jaunâtre près de la nervure costale, traversées par trois lignes brunes mal déterminées : l'extrabasilaire et la coudée plutôt maculaires que continues et n'atteignant pas la côte : la subterminale plus large au sommet, parallèle au bord externe et relevée en hameçon à l'angle interne. Frange d'un gris-noirâtre. Inférieures d'un gris-foncé, luisantes, et sans aucun dessin. Frange plus claire que le fond. Dessous des quatre ailes d'un gris-argenté luisant, les inférieures avec une bande médiane blanchâtre, incertaine. Antennes longues, cylindriques, filiformes et noirâtres. Abdomen mince, conique, terminé en pointe et annelé de blanc. — ♀ plus foncée.

Cette espèce est la plus grande des *Hercynides* connues ; elle habite les Hautes-Alpes, au bord des glaciers

et des neiges, sur les croupes rocailleuses exposées au soleil où végètent encore quelques *Ranunculus glacialis*, *Saxifraga biflora* et *Thlaspi rotundifolium*. Elle vole au soleil et se cache sous les pierres dès qu'il disparaît.

Quoique cette *Oreanaia*, qui habite la Suisse, n'ait pas encore été trouvée bien authentiquement sur notre territoire, nous avons dû la comprendre dans notre Faune, parce qu'il est très-probable qu'elle vit également dans les hautes montagnes de la Savoie.

G. APORODES, Gn.

(*Pyrausta*, Dup.)

Antennes ciliées à faisceaux et cils mêlés, inégaux. Palpes labiaux droits : le 2^e article hérissé, le 3^e nu, distinct, court. Palpes maxillaires formant un petit pinceau de la moitié de la longueur des précédents, et paraissant faire corps avec eux. Spiritrompe moyenne. Abdomen dépassant peu les ailes, cylindrique, zoné et terminé carrément par des poils. Tablier vertical. Pattes longues et fortes. Ailes arrondies, pulvérulentes, à franges longues; les quatre à dessins plus marqués en dessous. Chenilles?

Floralis, Hb., Dup., Gn. *Conversalis*, Dup. (pl. 2, fig. 13.)

16^{mm}. Ailes supérieures d'un fauve-clair marbré çà et là de taches noirâtres, traversées par deux lignes noirâtres, souvent indistinctes, bordées de deux bandettes d'un cendré-bleuâtre. Deux taches noires super-

posées dans la cellule. Frange d'un gris-roussâtre précédée d'une ligne de petits points noirs. Ailes inférieures d'un jaune-fauve, avec une bordure et une ligne subterminale, noires, ces deux lignes se confondant à l'angle externe, et la subterminale coudée en se rétrécissant vers le bord abdominal.

Dessous des quatre ailes d'un fauve-clair, avec les bords plus sombres et une ligne commune anguleuse, noire, bien écrite : les supérieures avec un point et un trait oblique cellulaires; les inférieures avec un seul point. Abdomen zoné de fauve. — ♀ semblable.

France méridionale; Digne; Montpellier; Indre, *Maurice Sand*; Alpes-Maritimes, *Millière*; assez commun dans la vallée du Cannel. Vole à l'ardeur du soleil, en juin, juillet, août et septembre.

ENNYCHIDÆ, Dup., Gu.

Les papillons de cette famille sont des insectes de très-petite taille, mais ornés de jolies couleurs, avec tous leurs dessins bien tranchés. Ils sont très-vifs et volent en plein soleil avec tant de rapidité qu'ils échappent souvent au chasseur. Généralement, le fond de leur couleur est d'un brun-pourpré ou carminé, varié de taches et de bandes jaunes ou orangées. Ceci cependant ne s'applique guère qu'aux *Pyrausta*, et aux *Rhodaria*, car les *Herbula* sont grises et les *Ennychia* noires; tous, du reste, ont les mêmes mœurs à peu de chose près.

Leurs chenilles vivent sur des plantes odorantes (*Mentha*, *Origanum*, etc.), renfermées dans un léger réseau entre les feuilles de l'extrémité.

G. PYRAUSTA, Sch.

Antennes des mâles minces, filiformes et sans ciliation. Palpes droits, à articles indistincts : les maxillaires très-petits, dressés contre les yeux. Abdomen zoné, épais et terminé en pointe aiguë. Tablier allongé, subvertical, terminé par une houppes d'écaillés hérissées. Ailes agréablement colorées : les supérieures avec des traits et des taches jaunes ; les inférieures avec une bande médiane également jaune. Dessous avec des dessins aussi tranchés que le dessus. Chenilles courtes, vives, très-atténuées aux extrémités, à tête globuleuse, à trapézoïdaux saillants. Chrysalides renfermées dans un tissu assez épais. Vol diurne et à l'ardéur du soleil.

Aurata, Scop. *Puniccalis*, S.V., Dup., Gn.

15 à 17^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-pourpre foncé, avec la base plus ou moins saupoudrée de jaune, une ligne extrabasilairé mal déterminée et composée de petits traits jaunes, un petit point cellulaire arrondi, une ligne coudée composée de taches irrégulières : la première costale, virgulaire, la seconde beaucoup plus grande que les autres, ronde, puis quelques petits traits placés entre cette tache et le bord interne ; le tout d'un jaune-orangé. Inférieures noires

avec la frange et une large bande médiane, courbe et se terminant en pointe au bord abdominal, jaunes. Dessous d'un noir-violet avec la base teintée de jaunâtre et les taches des supérieures agrandies. Abdomen noir zoné de jaune. — ♀ semblable, mais souvent avec les taches plus petites.

Chenille d'un gris-verdâtre, à vasculaire placée entre deux lignes d'un jaune-citron, à stigmatale large, festonnée inférieurement, également d'un jaune-citron, les trapézoïdaux gros, noirs, cerclés de jaunâtre, les stigmates petits et noirs. Tête d'un roux-clair. Écusson roussâtre avec des points noirs. Pattes et ventre d'un gris-verdâtre très-pâle avec beaucoup de petits points noirs. Vit en mai, juin et juillet en société sur l'Origan (*Origanum vulgare*), les Menthes et autres labiées. Papillon de mai en août, puis en octobre selon M. Goossens, dans une grande partie de la France. Commun à Lardy et à Fontainebleau.

Obs. Quand nous employons, en décrivant les espèces de cette famille, les noms d'extrabasilaire et de coudée, nous n'entendons pas dire que ces lignes sont analogues à celles des Noctuelles et des Géomètres, mais nous nous en servons, parce que, comme elles occupent la même place, cela nous a semblé plus clair et plus facile pour nous faire comprendre des jeunes amateurs.

Purpuralis, L., Dup., Gn. *Punicealis*, Hb. (pl. 2, fig. 14)

15 à 17^{mm}. Ailes supérieures d'un rouge-pourpre ou d'un brun-pourpré, avec la ligne représentant l'extra-

basilaire formée de trois petites taches souvent réunies; une sur le disque ne consistant quelquefois qu'en un point; puis vient une bande maculaire, interrompue, traversant l'aile et composée de trois taches : la première petite, costale et virgulaire; la seconde plus grande et subarrondie; la troisième allongée et dentée extérieurement. Toutes ces taches d'un jaune-orangé. Inférieures noires, traversées par une bande arquée jaune, une petite tache discoïdale et deux traits longeant le bord abdominal, de cette même couleur. Indépendamment de toutes ces taches et bandes, la frange des quatre ailes est précédée d'une série de petits points jaunes, souvent réunis et formant une ligne continue, surtout aux inférieures. Franges brunes et terminées par des poils blanchâtres. Dessous des quatre ailes pourpre sur les bords et noir au milieu, avec les mêmes taches et bandes jaunes qu'en dessus, mais ordinairement plus grandes. La tête et le corps participent de la couleur des ailes; l'abdomen est zoné de jaune. — ♀ semblable.

Chenille d'un gris-obscur avec la tête et le premier anneau d'un brun-jaunâtre et trois lignes noires sur cet anneau; les lignes vasculaire et stigmatales jaunes et le corps orné de taches noires, régulières, cerclées de blanc. Elle vit en juin et juillet (*Stainton*) et en automne (*Millière, Maurice Sand*) sur différentes espèces de Menthes et sur l'Origan vulgaire. Le papillon est commun dans les plaines et sur les collines, en avril et, puis en août et septembre, souvent même pendant tout l'été. Très-commun à Lardy et à Fontainebleau.

VAR. *Chermesinalis*, Gn. *Purpuralis*, Dup. (pl. 224, fig. 4.)

18 à 20^{mm}. Plus grande et d'une couleur purpurine plus claire avec les mêmes taches orangées que *Purpuralis*, et la bande médiane des ailes inférieures plus large. M. Guenée indique aussi l'absence de la série de points jaunes terminaux aux ailes supérieures et du filet subterminal aux inférieures, mais ce caractère n'est pas constant, car on voit souvent ces points et ce filet, plus ou moins marqués, sur des individus de cette variété, très-bien caractérisés pour le reste. Avec le type et pas plus rare, mais appartenant généralement à la génération d'été. Varie beaucoup ainsi que *Purpuralis*.

Ostrinalis, Hb., Dup., Gn. *Mæstalis*, Dup.

13 à 16^{mm}. Très-voisine et très-difficile à distinguer de *Purpuralis*. Taille généralement plus petite, ailes supérieures plus étroites et plus aiguës à l'angle apical, taches et lignes d'un blanc-jaunâtre, les premières plus étroites et *formant une ligne continue aux ailes supérieures*.

Le papillon se trouve dans les mêmes lieux et aux mêmes époques que *Purpuralis*, dont il n'est probablement qu'une variété, car on trouve tous les passages d'une race à l'autre. C'est aussi l'opinion des entomologistes allemands.

NOTA. — *Mæstalis*, Dup. n'est qu'un individu passé, privé de la teinte pourprée, et se rencontre également chez *Purpuralis* et chez *Ostrinalis*.

Porphyralis, S.V., H.S., Gn. *Coccinalis*, Hb., *Chioncalis*, Gn.

17^{mm}. Taille et forme de *Purpuralis*. Ailes supérieures d'un brun-pourpre, violacé, avec un point arrondi d'un orangé vif, à la place de la tache réniforme. Ce point surmonté d'un trait triangulaire de la même couleur, contigu à la côte et représentant une partie de la coudée. Extrabasilaire noire, anguleuse, éclairée de fauve intérieurement. Espace médian teinté de bleuâtre. Frange grise, précédée d'un fin liseré blanchâtre. Inférieures d'un noir intense à reflets pourpres, traversées dans leur milieu par une ligne étroite, arquée, d'un jaune-pâle. Frange comme aux supérieures. Dessous des quatre ailes noir, avec la répétition des dessins du dessus en jaune très-pâle, et sur chacune d'elles une bandelette terminale du même jaune. Antennes, tête, palpes et collier fauves. Thorax d'un brun-rougâtre. Abdomen noir en dessus, finement zoné de jaune. — ♀ semblable.

La chenille est très-imparfaitement connue; elle vit comme la plupart de ses congénères sur les Labiées, *Menthe*, *Origan*, *Lavande*, *Germandrée*, etc. Le papillon est plus rare que les autres espèces de ce genre. France centrale et méridionale, Indre, coteaux arides en juillet et août; Alpes Maritimes en mai et juin; Eure-et-Loir, Saône-et-Loire, en mai et août.

Obfuscata, Scop., *Pygmxalis*, Dup., Gn. *Fucatalis*, Tr.

13^{mm}. Ailes d'un noir brunâtre uni, avec un léger reflet pourpré : les supérieures aiguës à l'angle apical,

avec le bord externe presque droit, ornées pour tout dessin, d'un point d'un jaune-fauve contigu à la côte. Inférieures avec une bande très-étroite, jaune, courbe, rapprochée de la base et ne touchant point le bord interne. Dessous des quatre ailes semblable au-dessus, mais avec le bord interne des supérieures largement blanc. Antennes, tête, collier, et pattes jaunâtres. Thorax et abdomen noirâtres, ce dernier non zoné. — ♀ semblable.

Cette espèce remarquable par sa petite taille, habite les Alpes de Digne; la Charente, dans les prés bas et marécageux; *Delamain*, rare; l'Indre, *Maurice Sand*; assez rare, en juin et juillet.

La chenille dont nous n'avons pas de description, vit sur l'*Inula montana*, en mai, selon M. Maurice Sand.

Falcatalis, Gn. *Phœnicealis*, F.R., H.S.

20^{mm}. Ailes supérieures un peu aiguës à l'angle apical, d'un pourpre-foncé avec toutes les taches jaunes. Espace basilaire entièrement de cette couleur ou n'ayant qu'un seul trait cunéiforme longitudinal; bande à la place de la coudée composée de trois taches principales : la première costale, petite, arrondie, accolée extérieurement d'un point plus petit; la seconde touchant la première, grande, ronde; la troisième plus petite que la seconde également arrondie et joignant presque le bord interne. Un petit trait joint quelquefois ces deux taches. Inférieures noires, traversées par une bande courbe, large, arrondie à son sommet ne

joignant pas le bord interne, se retrécissant inférieurement et touchant le bord abdominal, ayant en un mot la forme d'une grosse virgule. Franges d'un gris-noirâtre. Thorax pourpre avec le collier et trois traits perpendiculaires jaunes. Abdomen noir, zoné de jaune. Dessous des quatre ailes d'un noir légèrement teinté de pourpre; les supérieures avec une grande tache irrégulière, touchant la côte et le bord interne qui est largement teinté de jaune depuis la base jusqu'au dessous de la tache dont nous venons de parler. Inférieures avec la même bande que le dessus, mais moins nettement dessinée, et quelques rayons au-dessus de cette bande. Le tout jaune, ainsi que les pattes. — ♀ semblable. Chenille?

Cette belle espèce, que l'on ne connaissait que d'Autriche, de Hongrie et du midi de l'Italie, a été découverte dans les Alpes-Maritimes, par notre infatigable chasseur, M. Millière; elle est abondante dans la vallée de Lantosque, sur les bords du Spailliard, du Borréon et de la Vésubie. C'est dans le voisinage de l'hôtel de Berthemont-les-Bains que cette jolie Pyralite butine sur les fleurs de l'Origan et de l'Eupatoire. C'est sur la première de ces deux plantes que vit probablement la chenille. Assez commune du 15 juillet au 15 août.

G. RHODARIA, Gn.

Antennes des mâles pubescentes. — Palpes labiaux bicolores, à dernier article peu distinct, aigu. Palpes maxillaires en pinceau tronqué au sommet. Ailes

soyeuses, minces, les supérieures jaunes, avec des dessins pourpres plutôt disposés en bandes qu'en taches; les inférieures grises, presque unicolores. Abdomen grêle, long, peu ou point zoné, peu épais chez les femelles. Tablier fortement bilobé, pédiculé, à lobes concaves et écartés, bordés d'écaillés grossières. Vol diurne et crépusculaire. Chenilles à 16 pattes, vivant sur des plantes sous-ligneuses de la famille des Labiées.

Sanguinalis, L., etc. (pl. 2, fig. 15)

15 à 18^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune-paille, avec la côte et deux bandes transverses d'un rose-carminé: la première de ces bandes très-élargie supérieurement, où elle est marquée d'une tache jaune, souvent indistincte; la seconde subterminale, légèrement sinuée. Inférieures d'un gris-clair un peu transparent, avec une bande plus claire, indécise. Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-pâle, luisant, avec les mêmes bandes qu'en dessus, mais plus grises et souvent à peine distinctes. Antennes grises, tête et thorax de la couleur des ailes supérieures. Abdomen de celle des inférieures.— ♀ semblable, à ailes inférieures plus foncées.

Chenille fuciforme, paresseuse, d'un gris-verdâtre teinté de vineux, avec les lignes vasculaire et stigmatale larges, continues, se détachant en blanchâtre du deuxième au onzième anneau. Tête petite et globuleuse, jaunâtre avec les mandibules et les ocelles bruns. Points pilifères noirs. Stigmates peu visibles, blancs et

cerclés de brun. Ventre d'un blanc livide, sans lignes. Elle vit au printemps et en automne, aux environs d'Hyères, sur le romarin officinal dont elle lie les fleurs aux dépens desquelles elle vit, ainsi que de leurs graines nouvellement formées; et dans les autres localités sur différentes plantes de la famille des Labiées, principalement sur le thym et le serpolet. Elle se chrysalide dans la mousse, dans une coque ovale, papyracée, d'un brun-rougeâtre. Le papillon est commun, non partout cependant; il vole au soleil et au crépuscule dans les lieux incultes et chauds en mai et en août. Commun à Lardy et à Fontainebleau.

VAR. *Hæmatalis*, Hb., Gn.

Très-voisine de *Sanguinalis*; ailes supérieures d'un jaune pur, jamais sali de gris, les dessins roses plus arrêtés; bande médiane décomposée distinctement en deux parties, dont la dernière n'est qu'une bandelette cellulaire aussi arrêtée que le reste, et laissant entre elles un espace carré d'un jaune bien pur. Frange blanchâtre. Ailes inférieures d'un blanc-jaunâtre avec une bordure grise souvent très-distincte et la frange claire. Abdomen paillé; tête et thorax d'un jaune pur. (*Guenée.*)

France méridionale, environs de Montpellier.

VAR. *Virginalis*, Dup., H.S., Gn.

2²^{mm}. Également voisine de *Sanguinalis*, mais plus grande. Couleur rose plus vive, bande médiane moins large inférieurement; côte du même rose vif depuis

cette bande jusqu'à la base. Ailes inférieures ayant près du bord abdominal, une éclaircie blanchâtre, au-dessous de laquelle sont des atomes d'un rose-vif. Iles d'Hyères.

Castalis, Tr., H.S., Gn.

20^{mm}. Ailes supérieures allongées et aiguës à l'angle apical, d'un jaune-orangé avec une bande médiane d'un rose-vineux. Cette bande qui est très-large à la côte, se retrécit avant d'atteindre le bord interne; elle est limitée par les deux lignes ordinaires qui sont brunâtres; elle s'étend même depuis l'extrabasilaire jusqu'à la base de l'aile où elle se termine en pointe, entre la côte et la nervure médiane. Des taches ordinaires, la réniforme seule est à peine visible, sous la forme d'un petit trait brun éclairé de jaune. Frange d'un brun-noirâtre. Inférieures brunâtres avec une éclaircie jaune vers l'angle anal et les traces d'une ligne médiane. Tête et thorax jaunes. Abdomen d'un gris-jaunâtre. Frange brune dans sa moitié supérieure et grise dans le reste de son étendue. Dessous des quatre ailes d'un gris-jaunâtre ou roussâtre avec les traces de la coudée se continuant sur les inférieures.

Cette charmante espèce, qui habite l'Espagne, la Hongrie et la Russie méridionale, est encore peu connue en France. Elle n'est cependant pas rare à St-Martin, à Berthemont-les-Bains et à la Bollène (*Alpes-Maritimes*) sur les rochers herbus, en juillet et août. Sa chenille n'est point connue; mais M. Millière pense qu'elle doit vivre sur la *Satureia montana*, car

c'est dans le voisinage de cette plante qu'il a toujours trouvé l'insecte parfait.

(EMPREPES, Led.)

Pudicalis, Dup., Gn. (pl. 2, fig. 16.)

18^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune-soufre, traversées obliquement à la place de la coudée par une large bande, droite, d'un gris-pourpré ou violet, partant de l'angle apical et aboutissant au bord interne. L'extrabasilaire est représentée par un petit trait oblique de la même couleur et n'atteignant pas la côte qui est également d'un gris-pourpré ainsi que la frange. Inférieures d'un gris-cendré, avec une ombre médiane et un liseré terminal d'un jaune-soufre. Tête, corps, antennes et pattes d'un gris-cendré saupoudré de jaune-soufre.

Cette jolie espèce est peu connue; elle a été découverte à Hyères (Var) et depuis aux environs de Carcassonne. *Mabille*.

G. HERBULA, Gn.

(*Pyrausta*, Dup. *Botys*; H.S.)

Antennes des mâles filiformes ou pubescentes. Palpes labiaux hérissés, à 3^e article indistinct. Spiritrompe placée au-dessous des palpes dont elle n'écarte pas l'extrémité. Abdomen grêle, zoné, terminé en pointe chez les mâles, gros, aigu, mais terminé en pinceau carré chez les femelles. Tablier, petit, allongé,

peu saillant. Ailes épaisses, pulvérulentes, développées, et à dessins communs. Femelles très-différentes des mâles, ayant toujours les dessins plus vifs et mieux marqués, surtout aux ailes inférieures. Vol diurne. Chenilles épaisses, courtes, à points verruqueux très-saillants; à tête petite; vivant à la base des plantes entre les feuilles radicales qu'elles réunissent. Chrysalides dans des coques épaisses, feutrées, attachées aux tiges.

Cespitalis, S.V., Dup., Gn. *Sordidalis*, Hb. pl. 2, fig. 17.)

16 à 20^{mm}. Ailes d'un gris-roussâtre ou brunâtre, nébuleuses, avec les deux lignes médianes ordinairement peu distinctes; la coudée éclairée au sommet, et quelquefois dans toute sa longueur, avec deux petites taches brunes dans la cellule. Inférieures avec une bande médiane et une ligne subterminale claires et jaunâtres. Dessous des quatre ailes d'un ton plus roux que le dessus avec les mêmes dessins, mais mieux marqués. Tête et corps d'un gris-brunâtre; abdomen zoné de jaune-pâle. — ♀ plus petite à ailes supérieures plus rousses avec les deux lignes très-distinctes, fines, très-sinuées. Inférieures noires avec les bandes d'un jaune-nankin. Dessous d'un jaune d'ocre avec tous les dessins noirs, très-distincts, les points terminaux et les taches cellulaires nettes et isolées. Abdomen zoné.

Chenille plate, longue, d'un brun-violâtre, avec la vasculaire large, et sur chaque segment deux gros points verruqueux surmontés d'un poil. Chacun de ces points est accompagné d'un autre plus petit. Tête

et écusson couleur d'ambre. Vit sous les pierres. (*Goosens.*)

Cette espèce varie beaucoup, tant pour la taille que pour la couleur. Elle est commune dans tous les lieux herbus en mai et juin, puis en août et septembre. En mars et avril dans le centre et le midi de la France.

VAR. *Intermedialis*, Dup.

De la taille de *Cespitalis*; d'un rouge-brun ou ferrugineux, avec les lignes claires et très-distinctes sur les supérieures, et d'un jaune-fauve sur les inférieures. Dessous jaune-d'ocre ou fauve avec les bandes et les points noirâtres et bien écrits.

Cette variété est très-jolie et paraît très-rare; cependant elle est aussi commune que le type dans l'Indre, *Maurice Sand*; elle a aussi été trouvée à la Varenne-St-Hilaire, près Paris. Mêmes époques que *Cespitalis*.

Aeralis, Hb., H.S., Gn. *Opacalis*, Dup.

25 à 27^{mm}. Ailes d'un gris-olivâtre, soyeuses : les supérieures allongées à l'angle apical, avec la coudée brune, fine, très-sinuée, éclairée extérieurement d'une bandelette jaune-pâle, nébuleuse, plus ou moins bien marquée, et une ligne terminale de la même couleur, précédant la frange qui est grise. Inférieures avec une bande médiane de la même couleur jaune-pâle, également nébuleuse, et n'étant souvent bien marquée que dans le milieu de l'aile où elle forme une tache vague. Frange grise, précédée d'une ligne jaunâtre. Dessous des supérieures d'un brun-foncé avec les mêmes

bandes que le dessus. Dessous des inférieures d'un blanc-jaunâtre, avec une raie médiane noirâtre, souvent en partie oblitérée. Tête, corps et antennes de la couleur des ailes; abdomen non zoné, terminé par un faisceau de poils jaunes. — ♀ plus petite 20 à 24^{mm}, à ailes supérieures plus étroites, plus aiguës à l'angle apical, plus brunes, les inférieures souvent noirâtres, avec les mêmes lignes que le mâle, mais plus vives et plus nettes. Abdomen renflé et terminé en pointe.

Chenille très-épaisse, lourde, avec les trapézoïdaux saillants; vit en septembre sur l'*Helychrisium arena-rium* et sur le *Gnaphalium supinum*, dont elle réunit les feuilles radicales et dont elle ronge jusqu'à la tige.

Le papillon varie beaucoup pour la taille et pour l'intensité de la couleur. *Opacalis*, Dup. n'est qu'une variété plus petite et plus foncée.

Il est commun dans les prés fleuris des vallées des Alpes, ainsi que dans celle du Mont-Dore (Auvergne), en juillet et août.

G. TEGOSTOMA, Zell., Gn.

Antennes épaisses, à cils égaux et assez forts. Palpes labiaux longs, droits, étendus en bec, squameux, à articles peu distincts. — *Front avancé d'une longueur au-delà de la tête, en une lame cornée, triangulaire, à sommet échancré.* Spiritrompe bien développée. Abdomen dépassant peu les ailes. Tablier court et rudimentaire. Ailes épaisses, mates : les supérieures

arrondies, à taches et lignes distinctes ; les inférieures unies ; le dessous des quatre sans dessins. Chenille ?

Comparalis, Hb., Dup., Gn. (pl. 3, fig. 1.)

19^{mm}. Ailes supérieures d'un testacé-jaunâtre avec l'espace terminal brunâtre et les deux lignes ordinaires brunes : l'extrabasilaire incertaine, très-rentrante au sommet ; la coudée mieux marquée, festonnée, formant un sinus profond au bout de la cellule et éclairée de fauve-clair intérieurement. Frange concolore, précédée d'une série de points bruns, contigus. Cellule ornée de deux points bruns, séparés par une nuance plus claire que le fond. Inférieures plus foncées, surtout au bord terminal, avec une série de points subterminaux plus foncés et peu marqués. Dessous des quatre ailes d'un gris-jaunâtre. Tête et corps participant de la couleur des ailes.

Cette rare espèce habite le midi de la France. Elle nous a été communiquée par M. Millière qui l'a prise au réflecteur dans les Alpes-Maritimes. Elle a deux générations par an, en juin et en septembre. Chenille inédite.

G. ENNYCHIA, Tr., Dup., Gn.

(*Botys*, H.S.)

Antennes des mâles sans ciliation. Palpes labiaux, bicolores, hérissés. Palpes maxillaires peu distincts. Abdomen zoné, dépassant les ailes inférieures, effilé et terminé en pointe chez les mâles, subcylindrique et

coupé carrément chez les femelles. Tablier squameux, subbifide, réfléchi et un peu contourné. Ailes soyeuses, concolores et à dessins communs, noires, à lignes et taches blanches. Vol diurne. Chenilles.

Cingulata, L. *Cingulalis*, S.V., Gn. *Fascialis*, Dup. fig.

16 à 18^{mm}. Ailes noires, luisantes, avec une bandelette commune, blanche, étroite, placée au milieu des ailes, un peu sinuée sur les supérieures et arquée sur les inférieures. Frange noire antérieurement et blanche postérieurement. Tête garnie de poils roux, corps noir. Abdomen zoné de blanc et terminé par un faisceau de poils blancs. Dessous de la même couleur et avec les mêmes dessins que le dessus. Pattes jaunâtres. — ♀ semblable, mais plus petite, à ailes supérieures plus courtes.

Chenille un peu atténuée aux extrémités, active, longue de 12 à 13^{mm}, de couleur jaunâtre pâle, semi-transparente, teintée de verdâtre sur la région dorsale, avec la vasculaire verte, la tête et le segment thoracique couleur d'ambre pâle et très-pointillés de brunâtre. Points trapézoïdaux grands, d'un noir luisant, en relief, ceux du milieu ronds; vivant en juin et août sous les feuilles radicales de la sauge des prés (*Salvia pratensis*) auxquelles elle fait des taches brunes en rongant l'épiderme et le parenchyme en dessous. Elle se protège au moyen de quelques fils de soie, et se cache souvent dans les feuilles sèches. Sa transformation a lieu dans un léger cocon ovale, formé de soie blanchâtre. Papillon en mai et en juillet; vole au

soleil dans les lieux secs, arides et chauds. Assez commun partout. *Ragonot.*

Nigrata, Scop. *Anguinialis*, Hb., Dup., Gn. (pl. 3, fig. 2.)

16^{mm}. Ailes noires, finement saupoudrées de ferrugineux chez les individus bien frais, traversées par une ligne commune, blanche, très-sinuée, surtout sur les supérieures, qui sont également ornées d'un point cellulaire ainsi que d'un petit trait au bord interne qui paraît être le commencement de la ligne extrabasilaire. Frange grise précédée de deux filets noirs. Dessous semblable au-dessus. Tête et thorax noirs, saupoudrés de roussâtre. Abdomen noir, zoné de blanc. Pattes et antennes jaunâtres. — ♀ semblable, mais plus petite. Chenille?

Cette espèce est assez commune sur les collines sèches et dans les lieux chauds et herbus, en mai et juillet. Elle vole à l'ardeur du soleil.

Fascialis, Hb., Tr.

23^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-foncé, avec un léger reflet rougeâtre, traversées par une bandelette blanche, droite, oblique, légèrement sinuée sur ses deux bords. Inférieures noires, avec la continuation de la bandelette des supérieures, mais plus large, coudée dans son milieu et également sinuée sur ses bords. Frange brune aux supérieures et noire aux inférieures. Dessous de la couleur du dessus, mais moins foncé et luisant, avec les mêmes bandelettes, mais plus larges, plus sinuées et moins nettement arrêtées. On

voit, en outre, sur chaque aile, un trait basilaire suivi d'un point blanc. Tête et corps de la couleur des ailes.

Nous ne connaissons rien des mœurs de cette espèce, considérée jusqu'à présent comme propre à la Hongrie et à la Dalmatie et à peu près inconnue en France. Si nous lui consacrons quelques lignes dans cet ouvrage, c'est que M. Millière nous écrit que M. de Peyerimhoff a pris un exemplaire de ce rare papillon sur le versant du Grand-Pin, à Cannes, en mai 1870.

Albofacialis, Tr., H. S., Gn.

10 à 13^{mm}. Ailes noires fortement saupoudrées d'écaillés grises, surtout à la base et dans l'espace terminal, traversées par une ligne commune, blanche, courbe, fine sur les supérieures, plus large sur les inférieures où elle n'atteint pas le bord abdominal. Frange mi-partie de noir et de blanc. Dessous beaucoup plus chargé d'écaillés grises, avec les mêmes lignes que dessus, le bord interne des supérieures largement blanc, ainsi qu'un point cellulaire sur chaque aile. Tête et corps noirs, également saupoudré de gris. Abdomen faiblement zoné. — ♀ semblable, mais plus petite. Chenille sur l'*Inula montana* (Maurice Sand).

Cette petite espèce qui n'est point figurée dans Duponchel et que M. Guenée n'indique que de Hongrie, de Styrie, etc., n'est cependant pas rare dans l'Indre, en juillet, Maurice Sand; en Alsace, en mai et en août, de Peyerimhoff; M. Ragonot et nous, l'avons prise abondamment à Marlotte, près de Fontainebleau, dans les prairies au bord du Loing, en mai. Elle vole au

soleil comme ses congénères, sur les pelouses sèches, et dans les clairières des bois.

Octomaculata, F. *Octomaculalis*, Tr., Dup., Gn.
(pl. 3, fig. 3.)

18 à 20^{mm}. Ailes noires, luisantes, avec deux taches blanches arrondies sur chacune d'elles; celles des supérieures placées obliquement, celles des inférieures transversalement. On voit, en outre, quelquefois, un petit point blanc entre ces deux taches, près de la côte des supérieures. Frange noire avec un peu de blanc aux angles interne et anal. Tête et corps noirs avec les ptérygodes jaunes. Abdomen zoné de blanc. Le dessous est comme le dessus. Pattes blanchâtres. Chenille?

Papillon en mai et en juillet, dans les mêmes lieux que les précédents, presque aussi commun.

Nigralis, F., Dup., Gn.

18^{mm}. Entièrement d'un noir luisant, légèrement teinté de rougeâtre, tant en dessus qu'en dessous et sans aucune tache.

Cette espèce est beaucoup plus rare et moins répandue que les autres espèces de ce genre; elle ne se trouve que dans les montagnes. Alpes de Digne; St-Martin, Berthemont-les-Bains (*Alpes-Maritimes*) *Millière*; Ambert (*Puy-de-Dôme*) *Maurice Sand*; en juin et juillet.

(ALGEDONIA; Led.)

Luctualis, Hb., Gn. *Unigutta*, Esp.

22^{mm}. Ailes noires, luisantes, les supérieures très-

obtuses et comme tronquées à l'angle apical, avec une grosse tache blanche, pyriforme, placée obliquement au milieu de l'aile. Inférieures traversées par une large bande blanche, composée de deux taches rondes, accolées, la supérieure plus grande et touchant presque le bord interne, la seconde plus petite et joignant le bord abdominal. Tête et corps noirs. Abdomen du mâle très-long, zoné de blanc et terminé par un bouquet de poils. Dessous plus grisâtre avec les mêmes taches que le dessus, mais plus grandes. Nous ne connaissons pas la femelle.

Cette espèce de Hongrie, de Russie méridionale et de l'Italie, nous a été communiquée par M. Millière, comme ayant été prise dans les environs de Châlon-sur-Saône, par M. Lefebvre, en 1845.

ASOPIDÆ, Gn.

Cette famille, presque entièrement composée d'espèces exotiques, ne contient que deux espèces françaises, et un genre pour chacune d'elles. Afin d'éviter des répétitions inutiles, nous renvoyons à chacun de ces genres pour les caractères généraux. Nous nous bornerons à dire que les *Asopidæ* sont de jolis petits papillons, ayant les habitudes des *Pyrausta* et des *Botys*.

G. AGROTERA Schr. Gn.

(*Asopia* Tr., Dup.)

Antennes submoniliformes, pubescentes, à cils

égaux et serrés. Palpes labiaux seuls visibles, écartés, squameux. Abdomen effilé, conique, terminé en pointe. Tablier appliqué contre l'abdomen. Ailes soyeuses, luisantes, minces, discolores : les supérieures échancrées au bord terminal.

Nemoralis, Scop. Dup. Gn. *Erosalis*, F. (pl. 3, fig. 4.)

20^{mm}. Ailes supérieures échancrées au bord externe, d'un brun-noisette lavé de violâtre, traversées par deux lignes brunes : l'extrabasilaire courbe; la coudée flexueuse, incertaine. Espace basilaire jaune-soufre couvert de petits traits fauves ou orangés. Espace médian orné d'une tache d'un brun-roux, mal déterminée. Frange blanche avec l'angle apical, un petit trait au-dessous, une tache au milieu vis-à-vis le coude et l'angle interne d'un gris-noir. Inférieures d'un jaune pâle sali de gris avec les traces d'une ligne flexueuse, noirâtre. Tête, corps et abdomen jaunes; ce dernier zoné de fauve avec les côtés et l'extrémité noirâtres. Frange d'un blanc-roussâtre, précédée ainsi que celle des supérieures par un liseré noir. Dessous des quatre ailes d'un fauve-grisâtre, luisant, avec une ligne ondulée, vague, et un point discoïdal bruns, sur chacune d'elles. — ♀ semblable.

Chenille atténuée aux deux extrémités, luisante, d'un jaune pâle légèrement verdâtre sur les 4 ou 5 premiers anneaux, avec les régions dorsales et sous-dorsales salies de noirâtre. Vasculaire rougeâtre. Tête couleur d'or, aplatie, luisante. Écusson de la couleur de la tête. Trapézoïdaux peu visibles surmontés d'un

poil très-fin. Dans son jeune âge elle se tient entre deux feuilles collées à plat; plus tard elle coupe la feuille en travers jusqu'à mi-distance de la nervure médiane, replie à demi, en dessus, dans le sens longitudinal, l'une des portions et la retient à l'aide de soie de façon à se former un abri. A l'époque de sa métamorphose elle rabat le lambeau qui lui sert d'abri, et le colle à la partie supérieure de la feuille, ensuite elle tapisse de soie la paroi interne et subit sa métamorphose.

Selon M. Lafaury de Dax, auquel nous empruntons cette intéressante description, elle est assez commune en août-septembre sur le châtaignier (*Castanea vulgaris*); mais il est probable que cet arbre n'est pas sa nourriture exclusive, car nous avons pris souvent le papillon dans de petits bois où le châtaignier n'existe pas, et, en outre, la chenille a été élevée en Angleterre avec des feuilles de charme (*Carpinus betulus*).

Cette jolie petite espèce, quoique répandue dans toute la France, n'est cependant pas commune partout. Elle habite les bois, les taillis, en avril-mai, puis en juillet-août. Pour se la procurer il faut battre les feuilles.

G. ENDOTRICHA, Zell.

(*Asopia*, Tr., Dup.)

Antennes submoniliformes, pubescentes, à cils isolés chez les mâles. Palpes labiaux seuls visibles, très-courts, grêles, écartés, un peu ascendants, à dernier article distinct, obtus. Thorax à ptérygodes écartées,

longuement velues. Abdomen des mâles caréné, terminé en bouquet épanoui; celui des femelles muni d'un oviducte saillant, très-fin. Tablier fen lu profondément, mais à peine visible. Ailes entières, concolores et à dessins communs. Chenilles?

Flammealis, S.V. Dup. & (pl. 3, fig. 5.)

20^{mm}. Ailes concolores d'un fauve-rougeâtre, quelquefois un peu carminé, avec l'espace médian d'un jaune ocracé; les supérieures traversées par deux lignes très-écartées, flexueuses; les inférieures avec également deux lignes, très-rapprochées, parallèles, courbes; ces lignes claires, bordées de brun des deux côtés. Les supérieures ont en outre un point cellulaire et la côte noirâtres; celle-ci marquée de petites taches triangulaires blanches. Frange brune, jaune-pâle vers l'angle apical. Dessous de la couleur du dessus avec tous les dessins mieux marqués et le bord interne des supérieures d'un jaune clair et bien tranché. Tête, corps, antennes et pattes d'un jaune-fauve. — ♀ plus grise et avec les dessins moins bien marqués en dessus. La chenille vit, dit-on, sur le troëne. (*Ligustrum vulgare*.)

Le papillon est commun en juillet et août; lisière des bois, clairières, buissons; on se le procure facilement en battant les feuilles.

STENIADÆ, Gn.

Les insectes de cette famille sont de petits papillons reconnaissables à leurs antennes longues et grêles, à

leurs palpes visibles, à leur abdomen long et linéaire, à leurs ailes étroites et allongées, marquées des lignes ordinaires et aussi des taches cellulaires, dont la réniforme se découpe souvent en anneau ou en lunule blanche ou jaunâtre. Ils sont du reste peu connus et n'offrent rien de bien intéressant en général.

G. DIASEMIA, Stph.

Antennes assez courtes, garnies de cils très-fins, égaux. Palpes labiaux du double de la tête, en bec, incombants, squameux, à articles indistincts. Maxillaires très-visibles, squameux, triangulaires, écartés et placés en dehors des labiaux. Spiritrompe moyenne. Stemmata saillants. Corps grêle: l'abdomen dépassant les ailes, conique, zoné. Tablier très-petit, simulant une houppe de poils squameux. Ailes concolores à dessins communs: les supérieures étroites, lancéolées, aiguës, les inférieures assez développées, oblongues, sinuées. Chenilles?

Litterata, Scop. *Litteralis*, S.V. Dup., Gn. (pl. 3, fig 6.)

19^{mm}. Ailes noirâtres avec des lignes et des taches d'un blanc argenté ou nacré. Les supérieures étroites, aiguës à l'angle apical, traversées par une coudée arquée en sens contraire du bord terminal. précédée d'une réunion de plusieurs taches triangulaires placées dans l'espace médian. Espace terminal avec une série de petites taches oblongues, internervurales, souvent nébuleuses. Inférieures oblongues, sinuées au

bord terminal, traversées par une bandelette médiane, courbe, souvent mal déterminée, suivie d'une ligne brisée en angle dans son milieu, et n'atteignant pas le bord abdominal. Frange blanche entrecoupée de noir. Dessous semblable au dessus. Tête et corps noirâtres : abdomen zoné de blanc. — ♀ semblable.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas encore connus, et qui est fort singulière, se trouve en mai puis en août, souvent même en juin et juillet, dans les prairies humides, la lisière des bois herbus, les haies, etc. Elle est répandue un peu partout, mais plus ou moins communément selon les localités.

Ramburialis, Dup. etc.

18^{mm}. Un peu plus petite que la précédente à laquelle elle ressemble beaucoup, quoique cependant très-distincte. Les quatre ailes sont d'un *noir foncé parsemé de petites stries d'un blanc-jaunâtre*, avec tous les dessins d'un blanc-argenté. Ailes supérieures avec la ligne coudée oblique, sinueuse et brisée dans son milieu; l'extrabasilaire peu marquée et un gros point cellulaire. Inférieures sinuées et fortement échancrées au bord terminal près de l'angle externe, traversées par deux bandelettes subparallèles : la première basilaire, la seconde médiane, celle-ci suivie près du bord interne d'une tache virgulaire au-dessous de laquelle on voit un petit trait. Frange blanche entrecoupée de noir. Dessous semblable au dessus. Tête et corps noirs; abdomen zoné de blanc; antennes et pattes roussâtres. — ♀ semblable.

Cette jolie espèce, encore peu connue, a été découverte en Corse par le docteur Rambur, et depuis, par M. Millière, duquel nous la tenons, à Notre-Dame des Pins et dans la vallée du Cannet (*Alpes-Maritimes*), ainsi que dans l'Indre, par M. Maurice Sand. Elle habite les jardins, les terrains sablonneux et herbus, etc. en mai et en septembre. Rare.

G. HYPOLAIS, Gn.

(*Botys*, Dup.)

Antennes courtes, pubescentes, annelées de noir. Palpes labiaux deux fois plus longs que la tête, droits, à articles indistincts. Maxillaires courts, filiformes. Abdomen conique, grêle, ne dépassant pas les ailes inférieures. Tablier petit, court. Ailes larges, à dessins peu marqués. Franges longues.

Nemausalis, Dup., Gn. *Argillacealis*, Zell. Gn. (pl. 3, fig. 7.)

14^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-cendré, traversées par deux lignes ondulées, fines, noirâtres ou d'un gris plus foncé, avec quelques points blanchâtres le long de la côte. Inférieures d'un gris luisant, avec une seule ligne médiane d'un gris plus foncé. Franges noirâtres. Dessous des quatre ailes d'un gris luisant; les inférieures seules traversées par une ligne noirâtre correspondant à celles du dessus. Tête, corps et antennes de la couleur des ailes.

Cette petite espèce est peu connue; elle a été trouvée

aux environs de Nîmes, ainsi que dans les forêts de chênes de l'Indre, en août *Maurice Sand*. Rare.

Siccalis, Gn. *Glyceralis*, Stgr.

20^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune d'ocre mat, traversées par deux lignes écartées, tremblées, incertaines, formées par des écailles blanches dont l'extrémité est d'un brun-noir; l'extrabasilaire un peu arquée; la coudée également arquée au bout de la cellule, puis rapprochée de la précédente vers le bord interne. Tache réniforme figurée par un groupe d'écailles brunes, mais vaguement. Côte finement liserée de blanc interrompu par des groupes d'atomes noirs. Inférieures d'un gris-soyeux uni avec les traces d'une ligne médiane peu sensible. Franges des quatre ailes d'un gris-noirâtre, coupé par deux lignes, avec l'extrémité blanche; celle des supérieures précédée d'une série de petits traits gris. Dessous des inférieures d'un cendré clair, avec un trait cellulaire, une ligne médiane et des points subterminaux, noirâtre. Têtes et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce, d'Andalousie, est nouvelle pour la Faune française; elle vole en juin dans les lieux incultes des environs de Cannes. (*Millière*.)

G. STENIA, Gn.

Antennes longues, effilées. Palpes labiaux, droits ou incombants, bicolores, épais, formés d'écailles grossières et hérissées; maxillaires plus ou moins distincts. Stemmata distincts. Tête saillante. Corps très-grêle;

l'abdomen très-long, effilé, linéaire et dépassant beaucoup les ailes inférieures. Tablier assez large, mais plaqué contre l'abdomen. Pattes très-fines et très-longues. Ailes entières, concolores et à dessins communs : les supérieures oblongues, plus ou moins lancéolées ; les inférieures courtes.

Punctalis, S.V. Gn. *Ætnalis*, Dup.

18 à 22^{mm}. Ailes d'un brun-cannelle ou rougeâtre ; les supérieures traversées par deux lignes un peu plus sombres, peu distinctes, sinuées et légèrement éclairées extérieurement, avec une tache cellulaire, lunulée, d'un blanc-jaunâtre. Inférieures avec une seule ligne indistincte. Frange divisée par une ligne brune. Dessous semblable au dessus. Tête, corps et antennes de la couleur des ailes ; abdomen très-long et linéaire ; pattes très-longues. — ♀ plus pâle ou plus jaunâtre à lignes mieux marquées, surtout sur les inférieures, qui sont, en outre, ornées d'une tache cellulaire claire, formant en dessous un petit croissant allongé.

Chenille à 16 pattes, assez courte, cylindrique, d'un blanchâtre livide et entièrement recouverte de gros points foncés. Tête brune avec un très-large écusson de même couleur sur le premier anneau. Cette chenille, qui se tient pendant le jour sous une petite toile, se roule sur elle-même lorsqu'elle est inquiétée. Elle a été nourrie avec des fleurs de sauge dont elle mangeait de préférence les étamines. (*Millière.*)

Cette espèce, dont les premiers états n'étaient pas encore connus, varie beaucoup pour la taille et pour la

couleur qui est quelquefois noirâtre. Elle se trouve çà et là dans les endroits chauds et herbus des bois pendant la plus grande partie de l'été, sans être jamais bien commune; excepté cependant dans les environs de Cannes. (*Millière.*)

Bruguieralis, Dup. H.S. Gn. (pl. 3, fig. 8.)

18 à 20^{mm}. Ailes d'un gris testacé plus ou moins brunâtre vers le bord terminal. Les supérieures sont traversées par deux lignes brunes, ordinairement assez bien écrites: l'extrabasilaire dentée; la coudée ondulée jusqu'au dessous de la cellule, où elle fait un coude rentrant très-prononcé et se rapproche de l'extrabasilaire, dont elle est très-éloignée dans sa partie supérieure. L'espace médian est orné de trois petites taches, la première réniforme, la deuxième ovale et la troisième, placée sous cette dernière, orbiculaire. Ces trois taches évidées et plus ou moins bien écrites selon les individus. Les inférieures sont également traversées par deux lignes ondulées, continuant celles des supérieures, mais plus incertaines. Frange concolore, précédée aux supérieures d'une série de points noirâtres, bien marqués. Dessous de la même couleur et avec les mêmes lignes, mais moins distinctes. Tête, corps et antennes de la couleur des ailes; abdomen zoné de plus clair. — ♀ plus grande et souvent plus pâle.

La chenille n'a pas encore été décrite, à notre connaissance du moins; voici à son sujet ce que nous communiquons M. Millière :

L'œuf est relativement gros, sphérique, blanchâtre, avec de longues stries couleur de sang. Pondu le 15 août, il est éclos le 25. La chenille a 16 pattes, elle est d'un argileux-carné, avec la tête et les pattes écailleuses rougeâtres, et la plaque écailleuse des trois premiers anneaux, brune. Elle a été nourrie avec les fleurs de l'arbousier (*Arbutus unedo.*) Le papillon est méridional; il est des plus communs pendant tout l'été dans les Alpes-Maritimes, où il vole sur les lavandes fleuries.

Adelalis, Gn., Mill.-Ico.

16^{mm}. Très-voisine de *Bruguieralis*, dont elle diffère par les caractères suivants : Plus petite, ailes supérieures un peu plus prolongées à l'angle apical, beaucoup moins jaunâtres, plus cendrées. Les points terminaux si marqués chez *Bruguieralis* sont remplacés par un liseré gris-pâle, continu. Toute l'extrémité de l'aile est occupée par une plaque ou tache triangulaire grise, qui ne laisse pas de ton clair entre elle et le bord. Les lignes sont de la même forme, mais la coudée est plus nettement éclairée de couleur pâle qui s'étend en une tache claire entre les nervules de la médiane, et qui, à la côte seulement, prend un ton jaunâtre. Les ailes inférieures sont d'un cendré très-clair, à bord un peu assombri, mais sans points; on n'y distingue aucun dessin, et le dessous des quatre est dans le même cas.

Ne connaissant pas cette espèce, nous en empruntons la description à M. Guenée qui l'a décrite sur un

seul mâle, découvert aux îles d'Hyères. Nous nous serions borné à la signaler, si elle n'avait été trouvée depuis par M. Millière aux environs de Cannes en octobre. La femelle est inconnue ainsi que la chenille.

Ophialis, Tr., Dup., Gn. (pl. 3, fig. 9.)

20^{mm}. Ailes supérieures plus courtes et plus larges que celle de *Brugiieralis*; les inférieures plus entières et plus arrondies. Les quatre d'un gris ou d'un blanc-roussâtre, finement sablé de brun surtout à la côte et au bord terminal. Les supérieures sont traversées par deux lignes noirâtres : l'extrabasilaire dentelée, la coudée légèrement ondulée jusque vers le bord interne où elle fait un angle rentrant assez prononcé avant d'atteindre ce bord. L'espace médian est décoré de deux taches évidées, l'une réniforme, l'autre orbiculaire. Inférieures traversées par deux lignes flexueuses, faisant suite à celles des supérieures, mais moins bien marquées et souvent interrompues. Dessous des quatre, plus gris, luisant avec les mêmes lignes, mais beaucoup moins prononcées. Franges grises, faiblement entrecoupées et précédées d'un filet clair entre deux lignes brunes. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce, de Hongrie et de Corse, a été trouvée abondamment dans les environs de Cannes, où elle vole parmi les *Erica arborea* et *scoparia*, par M. Millière.

Canuialis, Mill.-Ico. (*Duponchelia*. Zell. *Fovealis?* Zell).

18 à 20^{mm}. Ailes d'un testacé-brunâtre ou noirâtre.

Les supérieures lancéolées, obtuses à l'angle apical, traversées par deux lignes claires, fines et liserées de brun-foncé des deux côtés : l'extrabasilaire presque droite; la coudée très-remarquable par le sinus étroit et allongé qu'elle forme un peu au-dessous de son milieu et qui se prolonge jusqu'au milieu de l'espace terminal. Le point cellulaire est noir, réniforme et évidé. Inférieures, longues, étroites, traversées par une ligne arquée et claire avec un point discoïdal noir. Côte maculée de jaunâtre près de la coudée. Franges entrecoupées de clair et précédées d'une série de taches sagittées noires. Dessous des quatre lavé de jaunâtre, avec les mêmes dessins qu'en dessus. Antennes longues, moniliformes, brunes. Tête saillante; yeux gros et noirs; thorax gris; abdomen très-long, très-effilé, dépassant de beaucoup les ailes inférieures, terminé par une pointe bifide, zoné de blanc et relevé dans le repos d'une manière encore plus prononcée que la *Pyralis farinalis*, ce qui n'a pas encore été dit. Pattes grêles, longues avec deux paires d'éperons à chaque tibia des postérieures et une paire à chacune des autres pattes. — ♀ plus grande, à ailes supérieures plus obtuses, à abdomen plus court, plus renflé et aigu à l'extrémité.

Chenille cylindrique, à 16 pattes, avec la tête, la plaque du cou et les pattes écailleuses, noires. Elle

est, en outre, recouverte de gros points verruqueux noirs. Dans leur jeune âge, elles vivent en famille sous de nombreux fils de soie, mais plus tard elles se dispersent pour achever de vivre isolément. Des œufs pondus le 8 juin sont éclos 7 jours après, et vers le 15 juillet, les chenilles étaient arrivées à leur entier développement. Elles ont été nourries avec des fleurs de sauge, de chrysanthème, etc., car elles sont polyphages. L'insecte parfait éclot dix jours après sa transformation en chrysalide (*Millière*).

Cette espèce nouvellement découverte et décrite par M. Millière dans son Iconographie, vole aux environs de Cannes en avril et mai, puis en août et septembre. Pendant le jour elle se tient dans les grandes herbes et parmi les plantes sous-ligneuses qui garnissent les roches du bord de la mer.

Nous devons ajouter que M. le D^r Wocke, dans son catalogue, considère cette espèce comme la même que *Fovealis* ZELLER, trouvée en Sicile dans les marais salants. M. Millière nous écrit qu'il prend *Canuisalis* à Cannes, dans son jardin, bien loin de tous les marais salants. De notre côté nous avons lu avec attention la description de *Fovealis*, faite par M. Guinée dans le spéciès général, d'après la figure donnée par M. HERRICH-SCHÆFFER, et nous ne trouvons pas qu'elle puisse se rapporter à *Canuisalis* : d'abord M. Guinée dit que chez *Fovealis*, l'extrabasilaire forme, dans la cellule, un V, dans l'intérieur duquel est une tache claire, ce que nous ne voyons pas bien clairement dans les exemplaires de *Canuisalis* que nous avons sous les

yeux ; ensuite il ne parle pas du sinus si prononcé que la coudée projette dans l'espace terminal et qui suffirait seul pour distinguer cette espèce.

Carnealis, Tr., Gn. (non Dup.)

15 à 16^{mm}. Ailes d'un carné jaunâtre. Les supérieures étroites et allongées à l'angle apical, traversées par deux lignes brunâtres, fines : l'extrabasilaire courbe et ondulée ; la coudée légèrement sinuée, puis formant un angle rentrant très-prononcé sous la cellule, de la même manière que chez *Bruguieralis*. Point cellulaire noir et omicroniforme. Inférieures avec une ligne médiane très-ondulée. Toutes ces lignes se détachant assez nettement sur un fond clair. Franges composées d'écaillés très-grossières, précédées d'une série de taches blanches, moniliformes, entre deux lignes noires. Dessous se distinguant par une grande netteté des dessins. Tête et corps de la couleur des ailes ; abdomen plus épais et moins allongé que chez les espèces précédentes. Antennes moniliformes. — ♀ semblable mais d'un ton plus clair.

Cette espèce paraît varier beaucoup pour la couleur, car on rencontre souvent des individus entièrement saupoudrés de gris et même de noirâtre, ce qui explique la différence que l'on remarque non-seulement dans les descriptions, mais encore dans les figures qui en ont été données.

La chenille est encore peu connue ; tout ce que nous savons, c'est qu'elle a 16 pattes et qu'elle est cylindrique et diaphane. Les œufs pondus le 17 juillet sont

éclos le 23; ils sont sphériques granuleux et teintés de rougeâtre en dessus.

Carnealis n'est pas rare en juillet aux environs de Cannes, Nice, Menton, Marseille, etc. On la rencontre sur les terrains siliceux les mieux exposés, parmi les bruyères, les cistes et les pins maritimes (*Millière*); elle est également commune sur les coteaux arides des environs de Jarnac (*Delamain*).

G. METASIA, Gn.

Antennes simples, moniliformes et faiblement pubescentes. Palpes labiaux de la longueur de la tête, incombants, squameux, à articles indistincts. Palpes maxillaires visibles, presque connivents. Spiritrompe nulle. Front hérissé. Abdomen dépassant les ailes. Tablier nul. Eperons des pattes postérieures courts et grêles. Ailes oblongues, entières, squameuses, mates, à dessins communs; la coudée ne se repliant pas sous la tache cellulaire.

Olbienalis, Gn., Mill.-Ico.

12^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, d'un ocracé-isabelle, traversées par deux lignes formées d'atomes noirâtres : l'extrabasilare très-incertaine; la coudée élargie au milieu et se repliant légèrement sous le point cellulaire. Inférieures lancéolées, saupoudrées d'atomes grisâtres, avec les traces d'une ligne continuant la coudée. Franges blanches, terminées par de grosses écailles noires et précédées d'une

série de petits points noirs. — ♀ plus grande 18^{mm}; avec les lignes plus larges et le bord terminal des quatre ailes plus largement saupoudré de brunâtre.

Environs d'Hyères en juin. Espèce encore peu connue quoique assez commune aux environs de Cannes, en juin et juillet. (*Millière*).

Suppandalis, Hb., Dup., Gn. (pl. 3, fig. 10).

25^{mm}. Ailes entières, d'un jaune d'ocre mat, plus ou moins foncé; les supérieures traversées par deux lignes blanches: l'extrabasilaire droite; la coudée légèrement arquée dans sa moitié supérieure et droite dans la moitié inférieure. Ces deux lignes assez fortement ombrées de brunâtre intérieurement, avec une éclaircie blanche dans l'espace médian. Inférieures avec une seule ligne ondulée, également blanche et ombrée de brunâtre. Dessous semblable au dessus, mais avec les dessins plus vagues. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce dont les premiers états sont inconnus, est méridionale; elle n'est pas très-rare dans les environs de Cannes, d'Hyères et de Montpellier. Elle vole en juillet et août, parmi les plantes aquatiques des torrents des vallées.

HYDROCAMPIDÆ, Gn.

Les Hydrocampidæ sont d'élégants papillons à fond blanc, ornés de jolis dessins bien tranchés et imitant des broderies rehaussées de petits filets d'un jaune-

doré, tant sur les supérieures que sur les inférieures. Celles-ci sont même quelquefois encore plus ornées, ainsi que cela a lieu dans le genre *Cataclysta*. Ils habitent exclusivement le bord des ruisseaux et des étangs où croissent des roseaux et d'autres plantes aquatiques, dont les feuilles se tiennent à la surface de l'eau : *Potamogeton*, *Nymphaea*, *Lemna*, *Stratiotes*, etc. A l'aide de leurs longues pattes ils s'accrochent aux tiges et aux feuilles des roseaux, des joncs, des carex, et s'envolent à la moindre agitation causée à ces plantes, mais pour aller se reposer un peu plus loin.

Les chenilles méritent encore plus de fixer notre attention que les papillons eux-mêmes, tout jolis qu'ils sont, par leurs mœurs si remarquables et que nous allons faire connaître en faisant l'histoire des insectes de cette famille.

G. CATACLYSTA, Hb., Gn.

(*Hydrocampa*, Dup.)

Antennes de moyenne grandeur, squameuses et luisantes en dessus, souvent moniliformes ou à tige denticulée. Palpes labiaux grêles, arqués, ascendants, à dernier article long, filiforme, aigu. Maxillaires à articles indistincts. Spiritrompe courte. Stemmates nuls. Ailes étroites et oblongues, à dessins souvent confus. Chenilles vivant sous les feuilles des *Lemna* dans un fourreau de soie. Chrysalides ovoïdes, à gaine

ventrale très-longue, renfermées dans des coques de soie revêtues de feuilles ou dans des fragments de roseaux.

Lemnata, L. *Limnalis* S.V. Dup., Gn. (pl. 3, fig. 11, a, b, ♂ ♀.)

18^{mm}. Ailes blanches : les supérieures oblongues, mais non aiguës à l'angle apical, traversées par plusieurs petits linéaments d'un brun-jaunâtre, si pâles et si incertains qu'ils sont souvent à peine visibles, même dans les exemplaires les plus frais, avec une bordure terminale perlée de brun et n'atteignant pas les deux bords. Un point cellulaire noir. Inférieures arrondies, avec les linéaments mieux marqués, un point cellulaire noir et une bande terminale étroite, brune, occupée au milieu par une bandelette très-noire ornée de quatre petits points d'un blanc-argenté. Tête, corps et pattes blancs ; antennes brunes.

♀ plus grande (22^{mm}), à ailes supérieures plus aiguës, d'un brun-jaunâtre pâle. Inférieures avec une tache médiane grise, en forme de 8, et la même bordure terminale que le mâle. Elle court sur l'eau et pond 2 ou 3 œufs plats sous la lentille, puis se déplace et recommence. Elle est ordinairement plus rare que le mâle.

Chenille à 16 pattes, allongée, d'un brun-olivâtre, veloutée, avec la vasculaire fine, plus foncée et les trapézoïdaux très-petits et bruns. Tête petite, d'un blanc-jaunâtre. Ecusson corné, d'un noir foncé, luisant. Elle vit en avril immergée sous les feuilles de

la lentille d'eau (*Lemna*) dont elle ronge la surface dans son jeune âge, et qu'elle mange plus tard entièrement. Elle habite un fourreau de soie blanche recouvert de feuilles de la plante qui la nourrit; mais le plus souvent on la trouve dans des fragments de roseaux. M. Goossens a même observé qu'elle ne fait de coque avec des feuilles que quand elle ne trouve pas de morceaux de tiges à sa disposition. Ce fourreau contient assez d'air pour permettre à la chenille de respirer. A l'époque de sa transformation, elle attache son fourreau à quelque objet, en ayant soin qu'un des bouts soit hors de l'eau afin de favoriser la sortie du papillon (*Ragonot*). Le papillon est plus ou moins commun selon les localités : au bord des ruisseaux, des étangs, des marres, en juin et juillet, aux environs de Paris; en mai et en août dans l'Indre, *Maurice Sand*; en juin, juillet et septembre dans la Charente, *Delamain*; ce qui ferait supposer qu'il y a deux générations dans quelques localités.

G. PARAPONYX, Hb.

(*Hydrocampa*, Dup.)

Antennes moyennes, très-moniliformes, à articles hérissés d'écaillés au sommet. Palpes labiaux ascendants, arqués; le 3^e article aussi long que le second. Maxillaires rapprochés, aigrettés. Spiritrompe rudimentaire. Ailes oblongues : les supérieures rectangulaires, nébuleuses, ayant la tache cellulaire distincte

et en anneau évidé; inférieures bien développées, oblongues, à bord entier et arrondi. Chenilles pourvues à la fois de branchies et de stigmates; vivant complètement submergées et respirant sous l'eau. Chrysalides contenues dans des coques doubles filées entre les feuilles submergées.

Stratiotata, L., *Stratiotalis*, S.V., Dup., Gn. (pl. 3, fig. 12.)

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune-brunâtre très-clair, avec l'espace médian plus foncé et marqué de deux éclaircies blanches : la 1^{re} dans la cellule, ornée d'un anneau noir toujours bien marqué; la 2^e sous la cellule et marquée d'un point noirâtre. Coudée sinueuse, plus ou moins bien marquée et suivie d'une ligne blanchâtre. Frange précédée de deux filets bruns et d'une ligne blanchâtre. Inférieures blanches traversées par une ligne médiane noire, bisinuée, interrompue dans son milieu, n'atteignant pas la côte et épaissie jusqu'à l'angle anal. Frange entrecoupée et précédée de deux filets bruns. — ♀ beaucoup plus grande, à ailes supérieures plus oblongues, plus roussâtres, plus unies, à dessins moins marqués, excepté la tache cellulaire qui persiste toujours. Inférieures plus oblongues, à bande plutôt brune que noire. Tête et corps participant de la couleur des ailes.

Chenille d'un vert-blanchâtre, à peau demi-transparente, ce qui permet de voir le vaisseau dorsal qui est verdâtre, à tête brune en dessus et à stigmates noirs. Mais ce qui distingue cette chenille de toutes

les autres espèces connues, et ce qui mérite de fixer l'attention, c'est la manière dont elle peut vivre et respirer sous l'eau, sans former de coque comme les autres Hydrocampides. Quand on examine cette chenille, on voit au premier abord qu'elle est garnie de poils de plusieurs longueurs; mais ces prétendus poils, vus à une forte loupe, sont des filets membraneux et transparents réunis par trois ou quatre sur un mamelon commun. Or ces filets sont des espèces de branchies constituant un appareil à l'aide duquel notre chenille exerce une véritable respiration, à la manière de diverses larves aquatiques. Nous ajouterons que, indépendamment de ces organes, cette chenille possède aussi des stigmates, ce qui lui permet de respirer l'air en nature comme toutes les autres espèces. Elle vit en mars et avril sur différentes plantes aquatiques : *Stratiotes aloïdes*, *Ceratophyllum emersum*, *Callitriche verna*; et se chrysalide sous l'eau dans une coque allongée, composée de deux enveloppes de soie, dont la première est blanche et la seconde grise. La chrysalide est jaune avec les yeux noirs. Papillon en juin et juillet et également en septembre selon M. Delamain dans les lieux marécageux de la France boréale et centrale, paraît rare dans le midi. Les femelles sont généralement plus rares que les mâles.

G. HYDROCAMPA, Lat.

Antennes de longueur moyenne, filiformes, légèrement pubescentes, palpes labiaux très-rapprochés à la

base, divergents au sommet, ascendants, squameux, à dernier article visible, conique, aigu. Maxillaires distincts, squameux, à articles visibles. Spiritrompe grêle et courte. Stemmates visibles. Ailes entières, concolores et à dessins semblables. Les deux sexes semblables, à la taille près. Chenilles assez épaisses, atténuées aux extrémités, aplaties sous le ventre, à tête petite et rétractile; vivant sous les feuilles des *Nymphæacées*, dans un sac siliqueux formé par deux morceaux de feuilles collées par leurs bords. Chrysalides renfermées dans ces fourreaux : pâles, molles, avec la gaine ventrale ne dépassant pas le milieu de l'abdomen, et les stigmates portés sur des bourrelets élevés.

Nymphæata, L. *Nymphæalis*. S. V. Gn. *Potamogalis*
Dup. (pl. 3, fig. 13.)

22^{mm}. — Ailes supérieures d'un brun-jaunâtre clair, avec beaucoup de taches d'un blanc nacré, dont trois principales subarrondies, liserées de brun éclairé de blanc, et sept autres plus petites et d'inégales grandeurs, formant une bande terminale appuyée sur un liseré brun. Inférieures blanches, avec une double ligne basilaire, une grande tache cellulaire réniforme et une ligne flexueuse suivie d'une bande irrégulière d'un brun jaunâtre. Franges grises, précédées d'un liseré d'un jaune doré. Tête, thorax et abdomen blancs; antennes brunes, pattes blanches. — ♀ beaucoup plus grande (26 à 30^{mm}) avec les mêmes dessins et les taches blanches plus grandes.

Chenille d'un blanc jaunâtre, teintée de brunâtre sur

les premiers anneaux, avec la tête et l'écusson du cou d'un noir luisant. Elle vit en avril et mai, immergée sous les feuilles des *Nymphœa alba* et *Lutea* et du *Potamogeton natans*.

Étant dépourvue de branchies comme *Stratiotata*, et ne filant point de coque comme *Lemnata*, il était néanmoins nécessaire qu'elle pût vivre et respirer dans l'eau. Voici le procédé qu'elle emploie : à peine sortie de l'œuf, la jeune chenille découpe au milieu de sa feuille un disque qu'elle colle par ses bords et du côté concave, contre la surface inférieure de la feuille. N'ayant pas besoin de changer de place, c'est entre ces deux parois qu'elle se loge, rongéant le parenchyme de la feuille qui lui suffit alors pour sa nourriture. Plus tard lorsque cet abri est devenu trop étroit, et qu'une nourriture plus abondante lui est nécessaire, elle se fabrique un fourreau composé de deux morceaux de feuilles, ordinairement ovales, qu'elle colle sur leurs bords, avec le milieu renflé, de manière à imiter une gousse de pois. Pour pouvoir voyager, et prendre sa nourriture, notre chenille s'est ménagée à un des bouts une ouverture élastique par laquelle elle sort sa tête et ses pattes écailleuses, de sorte que le reste du corps portant les stigmates reste dans le fourreau où se trouve l'air nécessaire à la respiration. C'est ainsi que la chenille peut passer d'une feuille à une autre sans craindre que l'eau puisse pénétrer dans son domicile. Elle traîne ce fourreau après elle toutes les fois qu'elle veut changer de place, et en construit un nouveau après chaque mue, dont la taille augmente

avec celle de la chenille. C'est aussi dans ce fourreau qu'elle se chrysalide.

Le papillon est assez commun sur le bord des ruisseaux, des étangs et des marres où croissent les plantes qui nourrissent sa chenille, depuis le mois de juin jusqu'en septembre ; cependant il paraît rare dans le Midi, car il ne figure pas dans le catalogue des Alpes-Maritimes, non plus que les deux espèces précédentes.

(Nota.) Selon M. Goossens, cette chenille se trouve en avril et mai sur le *Potamogeton natans* et fin de juin sur le *Nymphæa lutea*.

Stagnata, Donovan. *Stagnalis*, Gm. *Nymphæalis*, Dup.

20 à 22^{mm}. Cette jolie espèce ressemble un peu à la précédente, mais il est impossible de les confondre. Elle est plus petite et ses quatre ailes sont d'un blanc nacré divisé en trois taches principales, irrégulières, et une bande terminale sur les supérieures. Les inférieures sont divisées en trois bandes, dont la médiane plus large que les deux autres. Toutes ces taches et ces bandes sont cernées d'un brun-noirâtre, et l'intervalle qui les sépare est jaune ainsi que le liseré qui précède la frange, qui est blanche. On distinguera toujours facilement cette espèce de la précédente par sa bande terminale qui est d'une seule pièce, tandis qu'elle est divisée en taches inégales chez sa congénère. Tête, corps, antennes et pattes de la couleur des ailes. — ♀ semblable mais plus grande. Chenille en avril et mai sur les *Nymphæa alba* et *Lutea*, vit de la même manière

que *Nymphæata*. Le papillon paraît aussi aux mêmes époques, mais il est généralement moins commun.

Rivulalis, Dup., etc.

20^{mm}. Les quatre ailes sont en dessus et en dessous d'un blanc luisant : supérieures un peu aiguës à l'angle apical, traversées par trois lignes brunes, fines, non teintées de fauve ; la basilaire courbe, l'extrabasilaire sinuée, marquée d'un point noir à la côte, la coudée faisant un petit angle aigu près de la côte, puis se recourbant intérieurement et profondément jusqu'au dessous d'une tache cellulaire arrondie. Inférieures traversées par deux lignes ; la première presque droite, la deuxième sinueuse et formant un coude rentrant comme la coudée, mais moins profond. Espace médian orné d'une tache cellulaire isolée, arrondie, brune et bien marquée, à laquelle est accolé un point brun. Espace terminal des quatre ailes avec une ombre d'un brun-jaunâtre, irrégulière, et toujours mieux marquée vers l'angle apical. Frange grisâtre précédée d'un liseré brun, composé de petites taches triangulaires. Dessous des ailes supérieur rayé de brun dans le sens des nervures. Tête, corps et pattes, blancs. — ♀ semblable, un peu plus grande.

Cette délicate espèce que Duponchel considérait comme une variété locale de *Stagnata*, en est très-distincte et ne peut être confondue ni avec elle ni avec aucune autre de ce genre. Sa chenille n'est pas connue, mais doit vivre sur quelques plantes aquatiques, car M. Millière a vu se développer l'insecte parfait ac-

croché à une plante entièrement entourée d'eau. Le papillon n'est pas rare au bord des cours d'eau des environs de Cannes, *Millière*. Il est également commun dans la Charente au bord des fossés marécageux des prairies, *Delamain*; Chateaudun *Guenée*; en juin et en septembre. Il habite aussi certainement plusieurs autres localités du midi de la France.

MARGARODIDÆ, Gn.

Cette famille très-nombreuse en espèces exotiques, n'en contient qu'une seule européenne. Elle appartient au genre suivant.

G. MARGARODES, Gn.

(*Botys*, Dup.).

Antennes longues, minces, cylindriques, glabres dans les deux sexes. Palpes labiaux squameux lissés, à deux couleurs tranchées; le dernier article ne dépassant pas le second, et formant un bouton très-court et placé obliquement. Maxillaires assez larges, squameux, triangulaires, placés au dessus des précédents et entre eux. Corps robuste, abdomen épais, soyeux, conique, terminé chez les mâles par un pinceau de poils soyeux. Tablier petit, à lobes cachés en partie par le métathorax. Pattes épaisses, de longueur moyenne. Ailes soyeuses, luisantes, concolores et sans lignes. Chenille allongée, fusiforme, vivant sur différents arbres et arbustes. Chrysalide dans les gerçures des grosses branches et du tronc.

Unionalis, Hb. Dup., Gn. (pl. 3, fig. 14.)

25 à 28^{mm}. Ailes larges, soyeuses, un peu diaphanes, d'un blanc pur et irisé, sans aucunes lignes. Les supérieures aiguës à l'angle apical, avec la côte d'un fauve brunâtre, continue et liserée intérieurement d'un trait fin d'un blanc mat. On voit, en outre, un très-petit point noir à chaque extrémité de la disco-cellulaire; ce point manquant quelquefois chez les femelles. Frange concolore, précédée d'une série de très-petits points noirs placés sur les nervures. Antennes, tête, thorax et abdomen blancs, front jaune. — ♀ semblable, ordinairement plus grande.

Chenille allongée, fusiforme, plissée transversalement, un peu luisante, d'un vert clair teinté de bleuâtre sur les deux premiers et sur les trois derniers anneaux, elle est de plus lavée de jaunâtre extérieurement. Ocelles très-petits, noirs, au nombre de cinq de chaque côté. Tête lenticulaire, luisante et d'un vert testacé. Plaque écailleuse du premier anneau, concolore. Pas de ligne vasculaire distincte; sous-dorsale d'un vert foncé; stigmatale étroite continue, blanchâtre. Ventre d'un vert bleuâtre et sans lignes. Elle vit pendant une grande partie de l'année sur les oliviers, principalement sur l'olivier non greffé (*Olea oleaster* L.) et sur plusieurs arbrisseaux tels que : *Arbutus unedo*, *Jasminium fructicans*, *Ligustrum japonicum*, etc. Pendant le jour elle se retire au centre de plusieurs feuilles réunies par des fils de soie, ne sortant que la nuit pour manger.

Le papillon vole rapidement dans la campagne et sur les collines cultivées des environs d'Hyères, de Marseille, de Montpellier et autres lieux de la Provence, au printemps, en automne et quelquefois en hiver. (*P. Millière.*) Il a aussi été pris à Aurillac (*Cantal*) dans les prairies et au bord des ruisseaux, fin de juillet. *Maurice Sand.*

Dans la description que M. Guénée a donnée de cette espèce (*Spécies général, T. 8, page 305*), il est dit que la couleur des ailes est d'un *blanc un peu jaunâtre*, mais ceci ne doit s'appliquer qu'aux individus qui ne sont plus frais, car ceux que nous avons sous les yeux sont d'un blanc pur, ainsi que nous l'avons dit.

BOTYDÆ, Gn.

Cette famille est la plus nombreuse en espèces de la tribu des Pylalites; et la France possède la plus grande partie des espèces d'Europe. Leurs chenilles ne sont pas encore bien connues; elles sont généralement peu colorées, luisantes, et n'ont souvent que le vaisseau dorsal pour tout dessin. Leurs mœurs sont assez variées; les unes passent leur vie enfermées dans des tubes cylindriques qu'elles construisent en roulant des feuilles; les autres se bornent à en attacher plusieurs avec des fils de soie; d'autres se font une toile dans les embranchements des tiges des plantes, etc. Les mœurs des insectes parfaits ne varient pas beaucoup; ils volent au crépuscule autour des buissons ou

des plantes qui les ont nourries, ainsi que le soir autour des Inmières; ils aiment les endroits frais et ombragés, cependant quelques-uns préfèrent les lieux secs et élevés; leur vol est court pendant le jour et ils s'écartent peu du lieu de leur naissance. C'est en battant les buissons et les hautes herbes que l'on peut se les procurer facilement.

G. BOTYS, Lat.

Antennes cylindriques, filiformes, simples, pubescentes, quelquefois même pectinées. Palpes labiaux tantôt droits et formant le bec, tantôt ascendants, plaqués contre le front et à articles distincts. Maxillaires peu distincts et confondus avec les labiaux. Spiritrompe forte, roulée. Stemmata-distincts. Pattes longues, robustes : les tibias antérieurs moitié moins longs que les cuisses. Thorax velu, un peu oblong, assez robuste. Abdomen dépassant les ailes et conique dans les deux sexes. Tablier nul ou très-réduit. Ailes entières, concolores, soyeuses, luisantes, à franges non entrecoupées, à lignes médianes toujours assez distinctes, la coudée se prolongeant sur les inférieures. Les deux taches cellulaires, ou au moins la seconde, visibles.

Chenilles vives, atténuées aux extrémités, moniliformes, luisantes, demi-transparentes, à trapézoïdaux luisants et surmontés de poils distincts, à tête petite et à plaques cornées luisantes; vivant renfermées dans des feuilles roulées en cornet ou en cylindre, et atta-

chées avec de la soie. Chrysalides allongées, lisses, molles, renfermées dans de légères coques entre des feuilles ou dans des interstices.

Repandalis, S.V., Gn. *Pallidalis*, Tr., Dup. (pl. 4, fig. 2.)

25^{mm}. Ailes d'un blanc légèrement jaunâtre : les supérieures étroites mais non aiguës à l'angle apical, traversées par trois lignes d'un brun-roussâtre : l'extrabasilaire anguleuse dans son milieu, la coudée très-écartée par en haut, se recourbant intérieurement jusqu'au dessous d'une lunule cellulaire, puis droite et très-rapprochée de la précédente, la subterminale ondulée. Inférieures un peu moins jaunâtres que les supérieures, traversées par une ligne deux fois courbe, souvent à peine marquée. Dessous de la couleur du dessus avec une seule ligne médiane, une lunule cellulaire et une ombre subterminale, le tout gris et faiblement marqué. Tête et corps de la couleur des ailes. Franges blanchâtres, précédées d'un filet roussâtre. — ♀ plus grande, mais semblable tant pour la couleur que pour les dessins.

Chenille à 16 pattes, assez courte, obèse, atténuée aux extrémités, couleur d'os, avec huit points noirs surmontés d'un poil, sur chaque anneau. Tête petite d'un fauve clair. Stigmates noirs. Elle vit en juillet et en septembre-octobre, en petits groupes, sur les tiges du bouillon-blanc (*Verbascum thapsus*) qu'elle enveloppe de fils et dont elle mange les fleurs et les graines. Les chenilles de la dernière époque hivernent,

soit sur les tiges du bouillon-blanc, soit dans les fentes des arbres, après s'être entourées d'une double enceinte de soie, et ne se chrysalident qu'au mois de mai de l'année suivante. Le papillon éclot en juin-juillet. Celles du mois de juillet éclosent en août. Cette espèce est commune aux environs de Paris et de quelques autres localités, mais n'est généralement pas très-répan due. La chenille s'élève facilement.

Nubilalis, Hb. *Silacealis*, Dup. *Lupulinalis*, Gn.

26^{mm}. Ailes supérieures un peu aiguës mais non prolongées à l'angle apical, d'un brun-rougeâtre ou marron, traversées par deux lignes brunes, dentées, très-écartées à la côte et très-rapprochées au bord interne : l'extrabasilaire anguleuse dans son milieu, la coudée arrondie au bout de la cellule, puis droite jusqu'au bord interne ; cette ligne bordée extérieurement par une bandelette dentée, d'un jaune-pâle. Taches ordinaires figurées par deux lunules brunes, séparées par une tache carrée de la couleur de la bandelette. Inférieures d'un gris-rougeâtre, traversées par une large bande d'un jaune-pâle, fondue sur ses bords et n'atteignant pas l'angle anal. Franges d'un jaune-pâle. Dessous d'un gris-brunâtre luisant, avec la répétition des dessins du dessus, mais plus vagues. Tête et corps de la couleur des ailes. Abdomen très-long, dépassant de moitié les ailes inférieures. La femelle a les ailes supérieures d'un jaune nuancé de gris, avec une raie dentée brune et les inférieures plus pâles.

Chenille lisse, luisante, avec la région dorsale d'un gris assez foncé, les points verruqueux clairs, la plaque du cou d'un jaune brillant, la tête brune, luisante, le ventre et les pattes de couleur claire. Elle vit en automne et probablement aussi au printemps, dans l'intérieur des tiges du houblon, du maïs, du millet, du chanvre et de plusieurs autres espèces de graminées. Il est même probable qu'elle vit aussi dans les tiges de plusieurs roseaux, car M. Foucart de Douai prend fréquemment le papillon dans les marais et les bois marécageux. Sans être rare, celui-ci ne paraît pas très-répendu. Il vole en mai, juin et juillet, et se tient pendant le jour dans les broussailles et les lieux frais et humides des bois.

Perpendiculalis, Dup., Gn.

25^{mm}. Ailes entières, d'un jaune paille luisant, bordées de gris-roussâtre; les supérieures avec la côte roussâtre et deux lignes transverses brunes, très-écartées par en haut et très-rapprochées par en bas : l'extrabasilaire un peu anguleuse dans son milieu, la coudée d'abord droite, puis formant au bout de la cellule un \approx grossier, et ensuite droite en se rapprochant de l'extrabasilaire; cette ligne se continue seule sous les inférieures où elle a la même forme qu'aux supérieures. On voit, en outre, sous chaque aile une tache lunulaire d'un brun noir. Franges roussâtres. Dessous semblable au dessus, mais plus pâle. Tête et partie antérieure du thorax d'un jaune-roussâtre, le reste du corps d'un blanc-jaunâtre.

Cette espèce dont on n'a connu pendant longtemps qu'un seul individu mal conservé, découvert aux environs d'Hyères, vient d'être retrouvée près de Cannes et dans la vallée de Lantosque, par M. Millière. Elle vole en compagnie de *Nubilalis* dont elle a les habitudes, mais elle est beaucoup plus rare.

La figure de Duponchel n'est certainement pas très-bonne, mais elle nous paraît très-reconnaissable.

Pandalis, Hb. Dup., Gn. *Verbascalis*, Hb.

25 à 27^{mm}. Ailes supérieures un peu allongées à l'angle apical, d'un jaune d'ocre pâle, traversées par trois lignes brunâtres, rarement bien marquées : l'extrabasilaire ondulée, la coudée écartée par en haut, arrondie au bout de la cellule, sans sinus bien prononcé sous la tache réniforme, puis dentée et se rapprochant de la précédente, la subterminale dentelée, parallèle au bord terminal, et plutôt ombrée que bien arrêtée. Tache cellulaire plus ou moins visible. Frange d'un jaune pâle. Inférieures d'un blanc luisant légèrement teinté de jaunâtre, avec un point discoïdal et deux lignes d'un brun pâle : la médiane sinuée, la subterminale dentelée. Ces deux lignes ne sont souvent pas mieux accusées que celles des supérieures. Frange de la couleur des ailes. Dessous des quatre ailes d'un blanc roussâtre plus foncé au bord externe des supérieures, avec les mêmes dessins que le dessus et la tache réniforme toujours mieux marquée. Tête et thorax d'un blanc jaunâtre. Abdomen blanchâtre avec un faisceau de poils jaunâtre à son extrémité. —

♀ semblable, sans faisceau de poils à l'extrémité de l'abdomen. Chenille ?

Papillon en mai-juin, puis en juillet-août, selon les localités. Un peu partout, clairières des bois secs, buissons, etc., rarement très-commun.

Flavalis, S.V. Dup., Gn. Hb.

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, d'un jaune-serin, traversées par deux lignes d'un gris-brunâtre, plus ou moins nettes et bien marquées, très-écartées à la côte, très-rapprochées au bord interne : l'extrabasilaire sinuée et un peu oblique, la coudée presque droite ou très-peu arrondie au bout de la cellule et en sinus peu profond sous la tache réniforme. Espace terminal traversé par une ombre grise, vague, élargie vers l'angle apical. Taches ordinaires évidées : la première réniforme, la seconde orbiculaire, et au-dessous de celle-ci une autre petite tache orbiculaire et évidée. Inférieures d'un jaune pâle, avec une ligne médiane ondulée et une bordure plus ou moins large, grisâtre. Toutes ces lignes vagues et souvent à peine indiquées. Frange des quatre ailes grise. Dessous d'un jaune pâle, avec tous les dessins du dessus, largement marqués en gris et envahissant souvent toute la surface des ailes. Abdomen effilé et terminé en pointe. — ♀ semblable, mais à ailes inférieures légèrement teintées de gris, et à abdomen conique. Chenille ?

VAR. *Lutealis*, Dup., Gn.

Ailes d'un jaune d'ocre uni et sans aucun dessin gris, excepté la frange. Dessous comme chez *Flavalis*.

Papillon en juin-juillet dans les prairies sèches et élevées, les coteaux calcaires, les clairières arides, etc. Un peu partout, mais plus ou moins communément. La variété *Lutealis* est plus méridionale, cependant elle se prend dans l'Indre (*Maurice Sand*) et nous l'avons trouvée également à Fontainebleau.

Auralis, de *Peyerimhoff*. Mill.-Ico.

26 à 28^{mm}. Intermédiaire entre *Flavalis* et *Hyalinalis* pour le dessin et la couleur; mais plus grand que le premier et moins grand que le second. Ailes supérieures d'un beau jaune d'or, à peine citrin chez le mâle, et un peu roussâtre vers les bords chez la femelle, et sur les ailes inférieures des deux sexes, de même que le long de la côte. Elles sont traversées par deux lignes roussâtres et peu tranchées : l'extrabasilaire droite, interrompue; la coudée très-arrondie, rentrante sous la cellule, puis droite et rapprochée de la précédente. Taches ordinaires arrondies, évidées, et une troisième plus petite, ovale, au-dessus de la première. Frange d'un gris-roux luisant. Tête et corps de la couleur des ailes.

Ce joli *Botys* a été découvert en Alsace par M. de Peyerimhoff; il vole en juillet sur les pentes chaudes, sèches, déboisées mais herbues des collines alsaciennes. Ne le connaissant pas en nature, nous en lais-

sons la responsabilité à M. de Peyerimhoff, auquel nous empruntons cette description.

Hyalinalis, Hb., Dup., Gn. (pl. 4, fig. 1.)

30^{mm}. Cette espèce est assez voisine de *Ruralis*, mais elle est un peu plus petite, ses ailes sont plus étroites, les supérieures sont plus allongées à l'angle apical, elles sont d'un jaune d'ocre pâle, avec la côte blanchâtre, et légèrement irisées. Les deux lignes qui les traversent sont d'un gris souvent rougeâtre, très-écartées supérieurement et très-rapprochées inférieurement : l'extrabasilaire arquée, la coudée arrondie au bout de la cellule et jusqu'au-dessous de la tache réniforme, puis droite jusqu'au bord interne. Les taches ordinaires sont de la couleur des lignes : la réniforme est évidée, l'orbiculaire plus petite, souvent punctiforme et peu visible. Ombre subterminale dentée, élargie vers l'angle apical. Inférieures un peu plus claires, traversées par une ligne grise, courbe, ondulée, et une bordure subterminale dentée de même couleur. Franges concolores. Dessous des quatre ailes plus pâle que le dessus et plus irisé, avec les mêmes dessins, mais, plus gris et plus vagues. Tête et corps de la couleur des ailes. Abdomen blanchâtre avec un bouquet de poils jaunes à l'extrémité. — ♀ semblable avec l'abdomen d'un beau blanc.

A. Gn. Point de blanc à la côte des supérieures. Abdomen de la ♀ jaune clair.

B. Gn. Ligne dentée subterminale complètement absente aux quatre ailes.

Chenille? Papillon en juin, juillet et août, selon les localités, principalement sur les fleurs des ronces, dans les hautes herbes, au bord des ruisseaux, etc. Un peu partout, mais rarement bien commun.

Ruralis, Scop. *Verticatis*, S.V., Dup., Gn. (pl. 3, fig. 15.)

32 à 35^{mm}. Ailes d'un blanc d'os luisant, à légers reflets chatoyants, plus ou moins obscurcies par place de gris-clair, principalement à la côte et au bord terminal des quatre ailes. Les supérieures aiguës à l'angle apical, traversées par deux lignes grises, épaisses, dentées : l'extrabasilaire oblique, la coudée très-écartée par en haut, rapprochée par en bas, formant un coude rentrant très-prononcé jusque sous la tache réniforme à laquelle elle se joint par une ombre médiane vague. Inférieures avec un point cellulaire et une ligne dentée, grise, en M grossier et très-prononcé dans son milieu. Tête et corps de la couleur des ailes. Dessous plus pâle. — ♀ semblable, mais généralement moins obscurcie de gris.

Chenille effilée, verte, luisante, transparente, avec le dos blanchâtre et les côtés d'un vert plus foncé. Trapézoïdaux ovales, concolores, à poils blancs. Plaque du cou concolore, avec deux points noirs. Elle vit en mai sur différentes espèces d'orties, mais principalement sur la grande (*Urtica dioica*), dans une feuille roulée en cornet et ouvert à ses deux extrémités. Le papillon est des plus communs partout le soir autour des orties, en juin et juillet.

Aurantiacalis, F. R. Gn. *Croccalis*, Dup.

31^{mm}. Cette espèce ressemble beaucoup à *Ruralis* tant pour la forme et la taille que pour les dessins, mais sa couleur est différente. Les quatre ailes sont d'un jaune d'ocre mat teinté de ferrugineux au bord terminal. Les supérieures sont traversées par deux lignes d'un brun-violâtre, très-écartées par en haut et rapprochées par en bas : l'extrabasilaire coudée dans son milieu, la coudée d'abord droite au bout de la cellule, puis un peu oblique et ensuite en sinus très-prononcé jusque sous la tache réniforme. Ces lignes ne sont pas toujours bien nettement écrites et paraissent parfois maculaires. Les taches ordinaires sont de la couleur des lignes et figurées par deux points dont l'orbiculaire très-petit. Inférieures un peu plus claires à la base, avec un point discoïdal et une ligne très-tourmentée et formant dans son milieu et extérieurement une espèce de M grossier. Franges violâtres. Dessous d'un jaune pâle, légèrement pourpré, avec les dessins du dessus, mais souvent en partie effacés. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France et aux environs de Montpellier, mais nous n'avons aucun renseignement précis au sujet de ses mœurs. Sa chenille est également inconnue.

Trinalis, S.V., Hb., Dup. (pl. 4, fig. 3.)

25^{mm}. Ailes d'un jaune serin, avec une assez large

bordure d'un gris-roussâtre, fondue intérieurement. Les supérieures légèrement prolongées et aiguës à l'angle apical, traversées par deux lignes brunes, fines, très-sinuées, très-ondulées, très-écartées par en haut et rapprochées par en bas, la coudée arrondie au bout de la cellule, mais sans sinus bien accentué sous la tache réniforme. Celle-ci est subcarrée, l'orbiculaire et la claviforme sont rondes et placées l'une au-dessous de l'autre. Ces trois taches sont de la couleur de la bordure terminale et se dessinent assez vivement sur la couleur du fond. Inférieures avec la bordure un peu moins large qu'aux supérieures, surtout vers l'angle abdominal, un point cellulaire et une ligne ondulée faisant suite à la coudée. Franges d'un gris-rougeâtre. Dessous d'un jaune plus pâle avec de légers reflets d'opale et les mêmes dessins que dessus. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce, dont la chenille est inconnue, est elle-même très-rare en France. Elle paraît propre aux montagnes élevées et méridionales. Environs de Digne et de Larche (*Basses-Alpes*); Royat (*Puy-de-Dôme*) sur les bruyères arides des montagnes exposées au midi, en juillet, *Maurice Sand*.

Lancealis, S.V. Dup., Gn. *Glabralis*, Hb.

32^{mm}. Ailes d'un jaune-paille luisant et lavé de gris au centre et à leur extrémité : supérieures très-allongées et très-aiguës à l'angle apical, traversées par deux lignes grises : l'extrabasilaire dentée; la coudée fortement dentée, arrondie et très-écartée par en haut

de la précédente, très-rapprochée inférieurement. Un filet clair sépare cette ligne de l'espace terminal, ordinairement comblé de gris et divisé par des petits traits nervureaux clairs. Enfin on remarque sur le disque une tache claire entre une lunule et un point noirâtres. Inférieures traversées par une ligne courbe, dentée et faisant un petit angle rentrant dans son milieu. Franges grises, précédées d'une ligne de petits traits noirâtres. Tête et corps d'un gris-jaunâtre, avec l'extrémité de l'abdomen fauve. La femelle se distingue par ses ailes beaucoup moins lancéolées.

Chenille d'un vert pâle, avec la vasculaire d'un vert foncé. Elle vit en septembre et octobre sur les Epilobes, en famille dans son jeune âge (*Goossens*); et selon *M. Maurice Sand*, dans les feuilles roulées de l'*Eupatorium cannabinum*, en mai. On indique aussi le *Senecio sarracenicus*. Papillon en juin et juillet dans les bois humides, au bord des ruisseaux, dans les ravins recouverts d'une abondante végétation, au repos il se tient appliqué sur le revers d'une feuille.

Cette espèce est si différente des autres *Botys* par ses ailes supérieures si allongées et si aiguës que les entomologistes allemands l'ont placée dans un genre spécial (*Perinephele*). Assez commun dans quelques localités : Indre, *Maurice Sand*; Nord, *Le Roy*; Cannes, *Millière*; Paris, *Goossens*; rare au contraire dans beaucoup d'autres.

Fuscalis, S.V. Gn., *Cineralis*, Hb. Dup. (pl. 3, fig. 17.)

22 à 25^{mm}. Ailes entières, d'un gris cendré soyeux,

avec un léger reflet jaunâtre. Supérieures traversées par deux lignes brunes dentelées : — l'extrabasilaire presque droite, peu ou point visible; la coudée arquée, sinueuse et éclairée extérieurement de clair. Taches cellulaires composées d'un petit croissant et d'un point bruns, souvent peu marqués. Inférieures traversées par une seule ligne courbe, ondulée, faisant suite à la coudée et également éclairée extérieurement. Espace terminal des quatre ailes souvent plus foncé que le disque. Dessous de la couleur du dessus, avec les lignes et les points à peine visibles. Tête, corps, antennes et pattes concolores; abdomen terminé par un pinceau de poils jaunes. — ♀ semblable, sans poils jaunes au bout de l'abdomen.

Chenille d'un vert-pâle, avec la vasculaire et les latérales d'un vert-clair, tête jaune. Vit en septembre sur différentes plantes : Germandrée (*Teucrium chamaedrys*) Goossens; dans les fleurs et les capsules du *Lathyrus pratensis* et du *Rhinanthus crista galli*, Maurice Sand, Jourdheville; Verge d'or (*Solidago virgaurea*) où plusieurs individus s'abritent en commun sous une toile, Tischer, Duponchel. Chrysalide dans un tissu filé dans une fente d'écorce d'arbre ou sous une pierre, passe l'hiver et n'écloît qu'au printemps suivant. Le papillon doit avoir plusieurs générations par an, car on le trouve depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'août. Il est assez commun partout.

Terrealis, Tr., H.S., Gn., Dup. Cat.

22 à 25^{mm}. Cette espèce est si voisine de *Fuscalis*,

tant par ses dessins que par sa couleur, que l'on pourrait croire qu'elle n'en est qu'une variété. On la distinguera cependant toujours facilement de sa congénère, par la forme de ses ailes qui sont étroites et allongées, principalement à l'angle apical. La couleur des ailes est un peu fuligineuse, mais ce caractère n'est pas constant. L'abdomen est aussi beaucoup plus allongé.

Chenille d'un blanc-verdâtre, à vasculaire verte et à trapézoïdaux blancs. Vit en juillet et septembre sur les *Aster* et *Solidago*. Le papillon vole avec *Fuscalis* et aux mêmes époques, mais il est généralement moins répandu et plus rare : cependant il est commun aux îles de Lérins et dans les collines de Monfleuri et du Grand-Pin (*Alpes-Maritimes*), *Millière*, Paris, *Goossens*.

Asinalis, Hb., Dup., Gn. Mill.-Ico. (pl. 3, fig. 16.)

25 à 28^{mm}. Ailes supérieures larges, allongées, prolongées à l'angle apical, d'un gris enfumé sombre, luisantes, avec les deux taches discoïdales et les deux lignes ordinaires brunes et assez mal indiquées. Les inférieures sont également larges et bien développées, mais moins obscures que les supérieures, avec une seule ligne ondulée et assez mal écrite. Indépendamment de ces lignes et taches, on voit sur quelques individus une grande tache carrée d'un brun-noir, placée près et au milieu de bord interne. Frange concolore. Tête et corps de la couleur des ailes. Abdomen dépassant de beaucoup les ailes inférieures. — ♀ semblable,

Chenille atténuée aux extrémités, aplatie en dessous, renflée au centre, d'un jaunâtre livide, lavé de carné, avec de nombreuses stries d'un vineux pâle; la vasculaire fine et brune; la sous dorsale large, grise, continue, chargée de points verruqueux bruns; la stigmatale ondulée, concolore, peu distincte. Tête petite, jaunâtre et tachée de points bruns. Premier et dernier anneaux recouverts d'une plaque écailleuse concolore. Elle vit en automne, en Provence, sur la garance (*Rubia peregrina*) Millière; dans l'Indre sur le grateron (*Galium aparine*) Maurice Sand; et probablement sur d'autres plantes. Le papillon n'est pas rare dans la France méridionale; l'Indre; l'Ardèche; la Charente, etc. Mais ne paraît pas dépasser le centre, en mai, juin, juillet et août.

Diffusalis, Gn. Mill.-Ico. *Carnealis*, Dup. *Corticalis*, Hb.

16 à 18^{mm}. Ailes d'un rougeâtre-carné. Supérieures aiguës à l'angle apical et convexe à la côte, traversées par deux lignes plus foncées, incertaines, et n'étant bien accusées que par une éclaircie qui les borde extérieurement, surtout la coudée qui se continue sur les ailes inférieures. Les supérieures ont, en outre, une lunule cellulaire plus foncée. Franges concolores. Dessous des quatre ailes plus clair, un peu irisé et presque sans dessins. Tête et corps de la couleur des ailes; abdomen finement zoné de blanc. — ♀ plus grande, d'un carné-argileux plus ou moins prononcé, et semblable pour les dessins.

Chenille à 16 pattes, d'un vert d'eau bleuâtre, lavé de jaunâtre sur les flancs, avec les lignes ordinaires un peu plus claires que le fond : la vasculaire très-fine, peu distincte, la sous-dorsale large, liserée de vert foncé en dessous, la stigmatale ondulée dans toute sa longueur. Points verruqueux assez gros, cerclés de blanchâtre, donnant naissance à un poil long. Tête grosse, d'un testacé jaunâtre. Elle vit sur le *Marrubium vulgare* et la *Lavatera olbia*, dont elle lie les feuilles, et où elle se change en chrysalide. Elle passe l'hiver sous une toile forte, serrée, blanchâtre, et ne se transforme qu'en avril. Le papillon, qui a plusieurs générations par an, éclot pour la première fois en mai et continue jusqu'en automne. Provence, Languedoc, Ardèche, *Millière* ; Cantal, *Maurice Sand*. Assez rare partout.

(EURRHYPARA, Hb.)

Urticata L. *Urticalis*. S.V. &. (pl. 4, fig. 4.)

28 à 30^{mm}. Ailes larges, entières, d'un blanc satiné, avec toutes les taches noires. Supérieures avec la base teintée de jaune-orangé, un trait basilaire épais et trois taches arrondies, une au-dessus et deux au-dessous ; un gros point cellulaire touchant la côte qui est également noire ; une bande représentant la cou-dée, courbe, formée de taches ovales, dont deux plus grosses au bord interne, et une bande terminale, plus large au sommet, et également composée de taches ovales. Ces deux bandes se continuant sur les inférieu-

res, qui ont, en outre, un point discoïdal. Frange noire aux supérieures, blanche aux inférieures. Tête et thorax d'un jaune-orangé, avec un point noir sur chaque ptérygode. Abdomen noirâtre avec son extrémité et le bord de chaque anneau d'un jaune-orangé. — ♀ semblable.

Chenille allongée, moniliforme, transparente, d'un blanc-sale ou jaunâtre, avec la vasculaire fine, d'un vert-brun, placée entre deux lignes blanches. Tête noire, marquée de trois taches blanches. Stigmates noirs. Plaque du premier anneau verdâtre, avec une tache noire de chaque côté. Points verruqueux, blanchâtres, surmontés d'un poil noir. Elle vit sur les orties dans une feuille roulée en cornet, depuis le mois d'avril jusqu'en septembre; à cette époque, elle hiberne dans les tiges sèches des orties. Le papillon est commun partout en mai, juin et juillet.

G. EBULEA Gn.

(*Botys*. Tr. Dup. H.S.)

Antennes assez courtes, filiformes, glabres. Palpes labiaux droits, étendus en bec, dépassant la tête de moitié, aigus à l'extrémité, couverts d'écailles raides qui rendent tous les articles indistincts. Palpes maxillaires filiformes, redressés ou divergents. Spiritrompe courte. Stemmata saillants. Pattes glabres, à ergots assez courts. Abdomen mince, caréné, un peu conique et terminé en pinceau obtus chez les mâles. Tablier très-étroit et souvent hérissé d'écailles. Ailes larges,

entières, à franges non entrecoupées : les supérieures ayant toujours les deux lignes distinctes, la coudée formant un sinus profond ; les inférieures bien développées, à ligne unique plus ou moins distincte. — Chenilles courtes, un peu filiformes, atténuées aux extrémités, plissées transversalement, à trapézoïdaux verruqueux, à tête petite, vivant entre des feuilles réunies avec de la soie. — Chrysalides allongées, à enveloppe des ailes longue, renfermées dans un léger tissu de soie, filé entre des feuilles.

Les papillons de ce genre sont très-voisins des *Botys* ; comme eux ils volent au crépuscule, autour des haies et des fleurs des prairies et des jardins ; aussi les entomologistes allemands les ont-ils réunis, ce qu'avait déjà fait Duponchel. Leurs chenilles n'offrent pas non plus beaucoup de différence, et ont à peu près les mêmes mœurs.

Crocealis, Hb. Gn. *Ochrealis*, Hb., Dup., *Verbascalis*, Wood.

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures aiguës mais non prolongées à l'angle apical, à bord externe très-légèrement falqué, d'un jaune d'ocre plus ou moins teinté de ferrugineux, traversées par deux lignes brunâtres, peu marquées : l'extrabasilaire arquée, la coudée très-écartée à la côte, en demi-cercle au bout de la cellule, puis droite et très-rapprochée de la précédente. Taches ordinaires figurées par une lunule et un point de la couleur des lignes et souvent peu visibles. Inférieures d'un jaune-pâle teinté de gris au bord terminal et

une ligne médiane très-sinuée. Dessous d'un jaune-pâle, les supérieures fortement teintées de gris, avec un point cellulaire et une ligne transverse d'un gris-noirâtre sur chacune d'elles. Cette ligne est courbe et sinuée sur les supérieures, arquée sur les inférieures. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

VAR. A. Gn.

Plus petite. D'un jaune plus pur. Ailes inférieures presque blanches et sans aucune nuance de gris, avec la ligne médiane et la lunule cellulaire nulles.

Chenille d'un vert-pâle, avec la vasculaire d'un vert-noir, paraissant bordée de clair de chaque côté, effet produit par les trapézoïdaux qui sont blanchâtres, très-saillants, avec un point noir central. Plaque du cou de la couleur du fond avec les côtés très-noirs et quatre petits points sur la partie claire. Tête petite, subglobuleuse, aplatie antérieurement, d'un noir vif et luisant. Elle vit en avril entre les feuilles de l'*Inula dysenterica* qu'elle ronge entre les nervures et qu'elle crible ainsi de petits trous. Ces feuilles sont simplement appliquées l'une sur l'autre et liées avec quelques fils. Chrysalide renfermée dans un léger hamac de soie fine et transparente. (Guenée). Selon M. Maurice Sand, elle vit aussi dans les tiges du *Conyza squarrosa*. — Papillon en mai et juin, dans les touffes d'*Inula*, les prés, sur les collines sèches et herbues. Un peu partout mais plus ou moins communément. La Var. A, à Châteaudun, *Guenée*.

VAR. *Oxybialis*, Mill.-Ico.

Plus petite que *Crocealis*. (18^{mm}). Ailes supérieures plus étroites et plus allongées à l'angle apical, d'un jaune plus vif, avec les taches et les lignes comme chez le type, mais plus fines et plus nettes. Inférieures presque blanches et sans nuance de gris. Cette variété a deux générations par an, et n'est pas rare dans les lieux frais et herbus de la vallée du Cannet (*Alpes-Maritimes*), en juin et en août.

Malgré l'opinion contraire de quelques entomologistes, M. Millière pense que cette variété constante est une espèce très-valable et très-différente de *Crocealis*. C'est ce que la découverte de sa chenille nous apprendra.

Rubiginalis, Hb. Dup., etc. (pl. 62, fig. 5.)

18^{mm}. Ailes d'un jaune-orangé avec une large bordure dentée intérieurement, la côte, quelques nervures, les taches et les lignes d'un brun-ferrugineux. Les supérieures sont traversées par deux lignes fines, nettes : l'extrabasilaire brisée en angle un peu au-dessous de son milieu, la coudée très-arrondie au bout de la cellule, en sinus au-dessous de la tache réniforme, puis sinuée et se rapprochant beaucoup de la précédente. Lunule cellulaire grande, touchant la côte et le sinus de la coudée ; orbiculaire figurée par un petit point. Inférieures avec une seule ligne, faisant suite à la coudée, très-sinuée dans son milieu. Franges noirâtres. Tête et corps d'un brun-ferrugineux. Dessous semblable au dessus, mais d'un jaune-pâle. — ♀ semblable.

La chenille est peu connue; tout ce que nous savons, c'est qu'on la trouve en septembre sous les feuilles à demi-plissées de la Bêtoine officinale. Papillon en mai et juin dans les clairières herbues des grands bois. Nous l'avons prise souvent à Fontainebleau. Jolie espèce, jamais bien commune.

Sambucalis, S. V. Hb., Dup., Gn. (pl. 4, fig. 6.)

22 à 25^{mm}. Ailes d'un brun-foncé saupoudré de jaune avec des taches blanches ou légèrement jaunâtres. Les supérieures ont deux taches principales : une subcarrée dans la cellule et une grande, arrondie, remplissant le coude formé par la coudée; l'espace entre ces deux taches est rempli de noir. La coudée est noire, bien marquée et suivie vers la côte d'une troisième tache blanche, dentée extérieurement et se continuant par des points le long de la ligne. Frange précédée d'une ligne jaunâtre en dents de scie laquelle s'élargit vers l'angle apical en une tache irrégulière. Les inférieures ont également trois taches principales : une indéterminée vers la base, une à la côte, séparée de la troisième qui est arrondie, par un trait noir. Ces taches sont bordées extérieurement par la ligne médiane, noire, bien marquée, suivie d'une série de taches triangulaires blanchâtres. Frange comme aux ailes supérieures. Tête et corps de la couleur des ailes; abdomen finement zoné de blanc. — ♀ semblable, mais à abdomen plus court et plus épais.

Chenille d'un vert-pâle transparent, avec la vasculaire d'un vert pur, bordée de chaque côté par du

blanc qui s'éteint dans la couleur du fond. Tête d'un blanc luisant. 3^e et 4^e anneaux avec un point noir de chaque côté. Points verruqueux de la couleur du corps, surmontés chacun d'un poil blanchâtre. Stigmates noirs. 16 pattes. Elle vit en septembre et octobre, et aussi, dit-on, en mai sur le sureau et sur l'Hièble (*Sambucus nigra* et *Ebulus*), sous les feuilles desquels elle se tient ordinairement en s'y couvrant d'un léger tissu. En automne elle se réfugie dans quelque fente d'écorce, ou dans les feuilles sèches et s'y fabrique une légère coque où elle passe l'hiver et dans laquelle elle se chrysalide au printemps. Le papillon est assez commun en mai, puis en juillet et août, dans le voisinage des haies de sureau.

Stachydalis, Zincken, Germ. H.S., Gn.

20^{mm}. Quoique cette espèce ait beaucoup de ressemblance avec la précédente, elle en est cependant bien distincte. Ses ailes supérieures sont plus courtes, moins allongées et plus aiguës à l'angle apical, le bord externe est coupé plus carrément et plus nettement falqué, ses ailes inférieures paraissent aussi plus larges et plus arrondies. Le dessin est le même que celui de *Sambucalis*, mais, les quatre taches principales au lieu d'être rondes et nettement circonscrites par la coudée, sont beaucoup plus petites, plus irrégulières et fortement dentées sur les bords; la ligne qui précède la frange n'est point dentée en scie comme chez la précédente, mais formée de petites taches séparées et plus ou moins arrondies. Enfin, la couleur

de toutes ces taches est d'un jaune-ocracé pâle et non blanches comme chez *Sambucalis*.

Cette description comparative est faite sur un exemplaire bien caractérisé, qui nous a été communiqué par M. Ragonot.

Mais, si les insectes parfaits sont voisins, leurs chenilles paraissent différentes, principalement par leur nourriture. Selon les auteurs anglais celle-ci est proportionnellement plus courte que celle de *Sambucalis*, elle est plus hyaline et n'a pas sur les 3^e et 4^e segments le point noir latéral que l'on remarque chez sa congénère. Elle vit en septembre sur le *Stachys sylvatica*, (*ortie puante*) et non sur la *Parietaria officinalis*, ainsi que cela a été dit dans plusieurs ouvrages, dans un tube formé, soit en retournant en dessous l'apex d'une feuille et l'attachant sur la surface inférieure avec de nombreux fils de soie, soit en formant un pli de ladite surface et en le couvrant d'une épaisse toile de soie. Dans les deux cas, elle laisse une ouverture aux deux extrémités. Pendant le jour, elle vit tranquille dans cette retraite, ne sortant que la nuit pour manger et allant ainsi de feuille en feuille. Elle habite plutôt le bas que le haut de la plante et ne se nourrit que du parenchyme, laissant les nervures et le bord de la feuille en y faisant de grands trous. Parvenue à toute sa taille, c'est-à-dire vers la fin de septembre, elle est d'un blanc poli comme de l'ivoire, obèse, glabre et transparente. Elle quitte alors la plante et se réfugie, comme celle de *Sambucalis*, dans un abri où elle file un cocon dans lequel elle hiverne et où elle se chrysalide au printemps.

Le papillon éclot en juillet, mais nous devons ajouter que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu nous en procurer un seul exemplaire authentiquement pris en France. Cependant, M. Guenée l'indique du nord de la France et c'est ce qui nous a déterminé à en faire mention ici, quoique nos collègues MM. Le Roi et Foucart, qui chassent avec zèle et intelligence dans ce département, ne l'y aient jamais rencontré. Peut-être est-il confondu avec *Sambucalis*? c'est pourquoi nous nous sommes un peu étendus sur l'histoire de sa chenille, afin de provoquer de nouvelles recherches.

Verbascalis, S.V., Dup., Gn. *Arcualis*, Hb.

20 à 30^{mm}. Cette espèce ressemble beaucoup à *Sambucalis* pour la disposition des lignes et des taches; mais le fond de sa couleur est jaune, saupoudré d'atomes gris, dessinant plus ou moins nettement, selon leur intensité, les taches qui sont de la couleur de fond. Les lignes sont brunes, mais le coude arrondi formé par la coudée est moins prononcé que chez *Sambucalis*. Tête et corps de la couleur des ailes; abdomen zoné de jaune. — ♀ semblable.

La chenille est peu connue; cependant on dit qu'elle vit sur le bouillon-blanc, *Verbascum thapsus*, ce qui est possible, quoique nous l'ayons toujours vainement cherchée sur cette plante. Le papillon vole le soir dans les champs et les lieux incultes, autour des fleurs de l'origan, de la vipérine, etc., en juin et en août; il est répandu partout, mais jamais abondamment.

(ANTIGASTRA, Led.)

Catalaunalis, Dup., H.S., Gn.

22^{mm}. Ailes d'un blanc-jaunâtre ; les supérieures étroites, allongées et aiguës à l'angle apical, arrondies à la côte et légèrement falquées au bord externe, avec la côte, une bordure terminale fondue intérieurement et les nervures d'un rouge-briqueté, ainsi que deux ou trois points cellulaires. Lignes ordinaires peu ou point apparentes. Frange précédée d'un filet noir. Inférieures sans lignes visibles, mais avec une tache costale brune, nébuleuse. Tête, corps et antennes rougeâtres. — ♀ semblable.

Chenille à 16 pattes, épaisse, légèrement atténuée aux extrémités, d'un vert-jaunâtre pâle, avec les lignes fines, continues, rougeâtres, les trapézoïdaux et autres points pilifères bien développés, noirs, luisants. Tête petite, noire, luisante, avec le premier anneau surmonté de deux plaques cornées, rectangulaires, noires. Elle vit du 15 août au 15 octobre sur la *Linaria spuria* dont elle ronge le parenchyme des feuilles épaisses et légèrement visqueuses, à la manière des Mineuses et sans lier les feuilles avec des fils de soie. La chrysalide est remarquable en ce que la gaine des ailes et des antennes est très-longue et atteint l'extrémité de la pointe abdominale. Le papillon éclot le plus souvent après vingt ou vingt-cinq jours ; cependant, il est probable que les chrysalides de l'automne passent l'hiver, car on commence à trouver l'insecte par-

fait en juillet, époque à laquelle la *Linaria spuria* sort à peine de terre. (*Millière*.)

Cette espèce habite le midi de la France; elle est abondante sur tout le littoral de la Provence en été et en automne. Par sa forme et ses habitudes elle s'éloigne beaucoup des *Ebulea*; aussi les auteurs allemands ont-ils créé pour elle le *G. Antigastra*. Découverte en Catalogne d'où vient son nom.

G. PIONEA, Gn.

(*Botys* et *Scopula*, Auct.)

Antennes assez courtes, prismatiques, glabres ou à peine pubescentes. Palpes labiaux droits, contigus, étendus en bec plus ou moins aigu, squameux, hérissés, à articles peu ou point distincts. Maxillaires très-visibles, formant un petit pinceau redressé et détaché des labiaux, dont ils dépassent la moitié. Spiritrompe grêle et assez courte. Abdomen effilé, lisse, conique, caréné, dépassant un peu les ailes, terminé chez les mâles par un bouquet de poils étagés. Tablier le plus souvent vertical et terminé par des écailles hérissées. Ailes larges, lisses, entières : les supérieures aiguës et souvent falquées à l'angle apical, ayant les deux lignes ordinaires subparallèles, la coudée n'ayant jamais de sinus profond; les inférieures arrondies, ordinairement plus pâles et sans lunule cellulaire. — Chenilles épaisses, fusiformes, à tête petite, vivant sur les crucifères, tantôt entre des feuilles, tantôt dans une toile commune filée entre les tiges.

Les papillons de ce genre volent au crépuscule, comme la plupart des autres Pyralites, dans les lieux humides et ombragés.

Forficalis, L., etc. (pl. 4, fig. 7.)

26 à 28^{mm}. Ailes supérieures d'un blanc-jaunâtre finement strié de jaune-brun dans le sens des nervures; traversées par plusieurs lignes obliques, parallèles, légèrement flexueuses, partant du sommet de l'aile et aboutissant au milieu du bord interne. Les deux médianes plus fines et mieux marquées que les autres. Entre ces deux lignes, on remarque une tache plus ou moins étendue, chargée de deux points d'un noir-bleuâtre. Enfin, on voit à l'angle apical un trait oblique, plus épais que les lignes, et paraissant faire suite à la coudée. Ces taches et ces lignes sont d'un brun plus ou moins ferrugineux. Inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre, sans autres dessins qu'une ombre terminale mal déterminée, brune, et une raie médiane noirâtre, atteignant rarement les deux bords de l'aile. Dessous des quatre d'un roussâtre pâle, plus ou moins strié de brun dans le sens des nervures, une lunule discoïdale et une ligne dentelée sur chacune d'elles. Tête et corps de la couleur des ailes.— ♀ semblable.

Cette espèce varie beaucoup, tant pour la taille que pour l'intensité des atomes bruns sur les ailes supérieures.

Chenille courte, épaisse, rase, atténuée en arrière, d'un vert-jaunâtre, avec une vasculaire d'un vert-foncé, et une stigmatale blanchâtre. Elle vit en juin et juillet,

puis en septembre et octobre sur les crucifères, mais principalement sur les choux cultivés, auxquels elle cause souvent de notables dommages. Elle se tient ordinairement cachée entre deux feuilles ou dans un repli au bord des feuilles. Elle a deux générations par an : la 1^{re} donne son papillon en juillet et août; la 2^e passe l'hiver en chrysalide et le papillon éclot en mai de l'année suivante. Commun partout.

Extimalis, Scop. *Margaritalis*, S.V., Dup., Gn.

24 à 28^{mm}. Ailes entières; les supérieures non aiguës à l'angle apical, d'un jaune-clair, avec les deux lignes ordinaires plutôt maculaires que continues, souvent même tout à fait oblitérées, d'un brun-ferrugineux ainsi que l'espace terminal qui est en outre chargé d'un trait épais, d'un brun-foncé, sinué, partant de l'angle apical et descendant vers l'angle interne, qu'il atteint quelquefois. Frange brune. Inférieures d'un blanc-jaunâtre chatoyant, ainsi que la frange, qui est précédée d'un liseré ferrugineux. Dessous des quatre ailes de la couleur du dessus des inférieures avec la côte, une grosse lunule discoïdale, une ligne interrompue, brunes, et souvent la partie supérieure de l'espace terminal teintée de brunâtre, mais sur les supérieures seulement. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Chenille épaisse, atténuée aux deux extrémités, jaune, avec une vasculaire rousse, fine, une bande sous-dorsale grise, bordée des deux côtés par des points verruqueux noirs, surmontés d'un poil raide.

Tête et plaque du cou noires, celle-ci divisée par une ligne claire. Vit en août sur plusieurs espèces de *crucifères*, principalement sur les *Sisymbrium* dans une toile filée entre les rameaux, et en petites sociétés. Nous l'avons trouvée une année dans les siliques du radis rose, dont elles mangeaient les graines. Elle se chrysalide en terre, dans une coque ovale, d'un tissu blanc à l'intérieur, et revêtue extérieurement de grains de terre. Selon M. Maurice Sand, elle hiverné sous une toile commune, et ne se chrysalide qu'au printemps. Elle est généralement commune ainsi que le papillon qui éclot en juin et juillet.

Politalis, S.V. Dup. (218,4) Gn.

20 à 22^{mm}. On peut décrire cette espèce, en disant que ses ailes supérieures sont jaunes avec deux bandes d'un brun-ferrugineux, ou de cette dernière couleur avec une bande médiane jaune. Mais comme ordinairement le thorax participe de la couleur des ailes supérieures, et que celui de notre espèce est brun, nous dirons donc : Ailes supérieures entières, d'un brun-ferrugineux, avec tout l'espace médian jaune, cet espace limité par les deux lignes ordinaires, fines, sinueuses, et divisé par les nervures, qui sont également brunes, en plusieurs taches de forme et de grandeur inégales, dont deux subarrondies dans la cellule. Entre ces deux taches on aperçoit la réniforme, bien dessinée en blanc bordé de brun-ferrugineux. On voit, en outre, le long de la frange, une série de taches jaunes dont le nombre est très-variable. Frange brune précédée d'une ligne festonnée, noire. Inférieures d'un

blanc légèrement roussâtre avec une bande terminale brune, fondue, mieux marquée supérieurement que vers l'angle anal. Cette bande est surmontée d'une ligne de même couleur. Frange concolore précédée d'une ligne noirâtre. Tête et thorax d'un brun-ferrugineux. Abdomen d'un blanc-jaunâtre ou roussâtre. — ♀ semblable.

Chenille? Papillon assez commun en juin, août et septembre, dans les garrigues du midi de la France; commun également dans la Charente et dans l'Indre en juin-juillet; plus rare dans le centre. Fleurs des ronces, lisières des bois, prairies. Varie assez.

Limbata, L. *Limbalis*, Gn. *Politalis*, var. Dup. (218,5).

22^{mm}. Cette espèce a un certain air de ressemblance avec la précédente, c'est pourquoi Duponchel ne l'avait considérée que comme une variété remarquable de *Politalis*. Elle en est cependant bien distincte. Ailes supérieures un peu plus larges et plus allongées à l'angle apical, mais arrondies, jaunes, avec les nervures et les deux lignes ordinaires brunes, fines, rapprochées : l'extrabasilaire oblique, sinueuse, la coudée un peu festonnée et subparallèle au bord externe. Tache réniforme de la couleur du fond, cerclée de brun. Mais ce qui caractérise surtout cette espèce, c'est une large bordure brune, occupant tout l'espace terminal, sans aucune tache terminale, comme chez *Politalis*. Inférieures d'un jaune plus pâle avec une bordure également brune et rétrécie vers l'angle anal. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Chenille peu connue. Selon M. Maurice Sand, elle

vit en septembre sur les genêts et les légumineuses. Papillon en juin-juillet, dans les bois, les genêstières, sur les fleurs des ronces. France centrale et méridionale; Alpes-Maritimes, *Millière*; Eure-et-Loir, *Guenée*; Charente, *Delamain*; assez rare; commun dans l'Indre, *Maurice Sand*.

Straminalis, Hb., *Stramentalis*, Hb., Dup., Gn.
(pl. 4, fig. 8.)

25 à 30^{mm}. Ailes entières : les supérieures sont d'un jaune-paille clair saupoudré d'atomes ferrugineux, principalement à la côte, avec les nervures et trois lignes transverses arquées et flexueuses, d'un brun-ferrugineux. L'espace terminal est également de cette couleur, avec une série de taches inégales, de la couleur du fond, le long du bord externe, et une éclaircie entre la coudée et le bord interne. On voit, en outre, à l'extrémité de la cellule une tache brune, évidée ayant la forme d'un 8, et, appuyée contre celle-ci, une seconde tache plus petite, arrondie et également évidée. Frange grise, précédée d'une ligne brune. Inférieures presque blanches, sans atomes, luisantes, avec une bordure fondue, plus ou moins large, surmontée d'une ligne courbe, fine, n'atteignant pas les deux bords, d'un brun-ferrugineux. Frange blanchâtre, tachée de gris au milieu. Dessous des quatre ailes d'un blanc-jaunâtre, luisant. Les supérieures avec la côte, une tache cellulaire et une large bande marginale d'un brun-noirâtre. Inférieures avec une ligne de points bruns, courbe et longeant le bord externe. Tête et

corps de la couleur des ailes. Pattes blanches. — ♀ semblable.

Tout ce que nous savons de la chenille, c'est qu'on la trouve en janvier, février, mars et avril dans les tiges des graminées, principalement du blé auquel elle est quelquefois nuisible. Papillon dans les prairies marécageuses, le bord des ruisseaux, les prés humides en juin et juillet dans le nord et le centre de la France. *Guenée, Maurice Sand, Le Roi, Constant*; en mai et juin, puis en septembre, *Delamain*. Jamais très-commun.

G. OROBENA, Gn.

(*Scopula, Tr., Dup.*)

Antennes moyennes, filiformes, nullement ciliées. Palpes labiaux courts, squameux, à deuxième article arrondi, ascendant, contournant la tête : le troisième distinct, dirigé en avant. Palpes maxillaires très-distincts, atteignant le deuxième article des labiaux, en pinceau redressé. Spiritrompe robuste écartant les palpes. Corps grêle : l'abdomen effilé, conique, terminé chez les mâles par deux valves spatulées, souvent écartées. Tablier court, vertical, garni à l'extrémité d'écaillés hérissées. Ailes larges, soyeuses; les supérieures pulvérulentes, nuageuses, à lignes irrégulières, subparallèles, éclairées d'atomes blancs, à franges entrecoupées; les inférieures larges, subsinuées, à lignes claires et vagues. Chenilles peu connues.

Sophialis, Fab., Dup., Gn. (pl. 4, fig. 9.)

30^{mm}. Ailes supérieures allongées mais non aiguës à l'angle apical; d'un gris-brun parsemé d'atomes bleuâtres, traversées par deux lignes médianes, brunes, dentelées, subparallèles, éclairées de blanc, entre lesquelles on voit une tache cellulaire brune, arrondie, évidée et souvent peu distincte. Espace terminal traversé par une bandelette blanche, ondulée, quelquefois interrompue. Frange brune, entrecoupée de blanc, précédée d'une série de petits traits noirs. Inférieures d'un gris-blanc, avec une bordure marginale noirâtre, fondue intérieurement, surmontée d'une ligne de la même couleur, mais vague. Frange blanche précédée d'une série de petits traits noirs. Dessous des quatre ailes d'un gris-blanchâtre luisant, lavé de noirâtre à la côte et au bord terminal, avec une tache cellulaire et une ligne arquée noirâtres sous chacune d'elles. Tête et corps de la couleur des ailes supérieures. — ♀ semblable.

Chenille vermiforme, assez courte, très-atténuée aux extrémités, de couleur obscure, et recouverte de nombreux points pilifères, noirs et luisants. Lignes ordinaires larges, nombreuses et rougeâtres. Tête d'un noir de jais. Pattes écailleuses de la couleur du fond, les dix autres carnées. Pendant un certain temps ces chenilles, qui passent l'hiver, vivent sous une toile commune; elles se séparent ensuite, et chacune lie les bords d'une feuille où elle se retire pendant le jour. Elle vit sur différentes espèces de crucifères.

(*Millière.*)

Papillon en juillet, appliqué pendant le jour contre les rochers. Alpes du Dauphiné, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, forêts de sapins du Lioran (*Cantal*). (*Maurice Sand.*)

Segetalis, H.S. Gn. *Var. Blandalis*, Gn.

25^{mm}. Ailes supérieures pulvérulentes, variées de blanc, de gris-roussâtre clair et de noirâtre; les deux lignes médianes fines, noirâtres, assez rapprochées : la première oblique, un peu arquée, à dents peu sensibles, largement éclairée de blanc fondu du côté de la base; la deuxième un peu épaissie à la côte où elle est éclairée des deux côtés de blanc-roussâtre qui, intérieurement, descend jusqu'au bas de la cellule, et de blanc pur aussi des deux côtés au bord interne. Une ombre noirâtre, saupoudrée de blanc, descend obliquement de l'angle apical, et est liserée, à partir de la première jusqu'au bord interne, par une ligne blanche vague. Tout l'espace terminal est d'un brun de noix clair, avec des traits bruns terminaux. Une tache cellulaire noirâtre, vague, éclairée au milieu. Ailes inférieures d'un blanc sale un peu transparent, ayant le bord terminal largement ombré de noirâtre, finement liseré de brun de noix, avec une série de traits noirâtres contigus, s'arrêtant à la quatrième où ils sont surmontés d'une double liture blanche, et une ligne noirâtre, vague, par dessus le tout, ladite ligne plus épaisse, plus entière et denticulée, en dessous. (*Guenée.*)

Cette espèce, d'Arménie et de Sicile, a été capturée, en juillet, aux environs de Saint-Martin, de Berthe-

mont et de Levens (*Alpes-Maritimes*), à la hauteur de 1,000 à 1,200 mètres, où pendant le jour on la voit fixée aux rochers qui surplombent. (*Millière.*)

Frumentalis, L., Dup., Gn.

26 à 30^{mm}. Ailes supérieures d'un cendré-jaunâtre pulvérulent, traversées par deux lignes assez rapprochées, subparallèles, irrégulièrement ondées, précédées de blanc formant une bandelette continue à la première, maculaire et inégale à la seconde. Le bord terminal est également précédé d'une bandelette blanche, rétrécie et formant encore une tache apicale isolée. Frange blanche, entrecoupée de gris et marquée d'une série de points gris. Inférieures grises, avec une ligne subterminale blanche, sous laquelle est un trait semblable entre les première et quatrième. Frange blanche, entrecoupée de gris. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ beaucoup plus grande; à taches blanches plus étendues; les inférieures blanchâtres sur le disque, et laissant voir en gris les nervures et une ligne qui précède la subterminale.

La chenille n'a pas encore été décrite ni figurée; on sait cependant qu'elle vit en juin sur le Pastel (*Isatis tinctoria*). Le papillon se trouve au printemps et en juillet, dans le voisinage de la plante qui nourrit sa chenille, et aussi, dit-on, sur les bords des champs de blé. *Alpes-Maritimes*, *Millière*; *Bourges (Cher)*, *Maurice Sand*; *Alsace*, *De Feyersimhoff*. Midi de la France.

Isatidalis, Dup., H.S.

30^{mm}. Ailes supérieures étroites, lancéolées, aiguës à l'angle apical, arrondies au bord externe, avec une dent obtuse au bord interne près de la base, d'un gris-cendré teinté de roussâtre sur le disque, traversées par deux lignes de points noirs internervuraux : l'extrabasilaire mal déterminée, la coudée très-oblique et parallèle au bord externe. Les taches ordinaires sont vaguement indiquées en brun. Quelques nervures sont également indiquées par des points noirs. L'espace terminal est, en outre, traversé par une ligne oblique, dentée, brune, éclairée de roussâtre. Frange rousse entrecoupée de brun et précédée d'une série de points noirs. Ailes inférieures larges, bien développées, d'un roussâtre pâle, avec une ligne médiane de points noirs, s'éteignant insensiblement avant d'atteindre le bord interne et le bord abdominal. Frange longue, concolore, un peu salie de gris dans son milieu et précédée d'une ligne de points noirs, mais dans son milieu seulement. Dessous des quatre d'un gris-roussâtre très-luisant, avec les mêmes lignes de points et la même tache réniforme que dessus. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Chenille courte, épaisse, cylindrique, atténuée postérieurement, verdâtre, lavée de vineux en dessus et de vert-jaunâtre en dessous, avec 16 pattes concolores. Ligne vasculaire fine, orune, interrompue, seule visible. Tête petite, cordiforme, roussâtre. Plaque du

premier anneau étroite et concolore; les deuxième et troisième marqués de quatre gros points noirs placés transversalement sur chacun d'eux. Elle vit en société sur le Pastel des teinturiers (*Isatis tinctoria*), par petits groupes, sous une toile commune, entre les rameaux, ne quittant sa retraite que la nuit pour manger. Lorsque la plante est entièrement dépouillée, elle perce la tige dans l'intérieur de laquelle elle se loge pour en ronger la moelle. (*Rambur.*) A la fin de mars et en avril, elle se métamorphose dans une coque ovoïde, blanchâtre, molle, mais d'un tissu très-serré, qu'elle place entre les feuilles, dans les tiges ou parmi les débris de végétaux. Le papillon éclot en novembre et décembre; il se trouve en Corse, en Andalousie et en Grèce, et si nous avons cru devoir le considérer comme français, c'est que, selon M. Millière, il a été pris une fois dans les Alpes-Maritimes, mais ne doit pas être rare sur les hauteurs de Vallauris où croît abondamment la plante qui nourrit sa chenille. Peu répandu dans les collections.

G. SPILODES, Gn.

(*Eurycreon*, Led. *Botys* et *Scopula*, Tr. Dup.)

Antennes complètement filiformes et sans ciliation dans les deux sexes. Palpes labiaux bicolores, droits, étendus en bec aigu, triangulaire, et à articles indistincts. Maxillaires distincts, légèrement relevés ou couchés sur les premiers dont ils égalent environ la moitié. Spiritrompe moyenne, bien apparente. Abdo-

men conique, terminé en pointe velue. Tablier court, vertical, terminé par des écailles hérissées. Pattes glabres. Ailes entières, assez épaisses, plutôt mates que luisantes : les supérieures prolongées à l'angle apical, à lignes distinctes, la coudée ne formant jamais un sinus bien prononcé et suivie d'une subterminale rapprochée, les taches cellulaires ordinairement distinctes, le dessous constamment marqué de dessins noirs; les inférieures larges et bien développées, un peu sinuées à l'angle apical et légèrement prolongées à l'angle anal. — Chenilles épaisses, luisantes, à trapézoïdaux verruqueux; vivant au sommet des tiges et parmi les fleurs des plantes basses ou des sous-arbrisseaux, renfermées dans des coques de soie. Chrysalides allongées, renfermées dans des coques de soie, où elles ne se forment qu'au printemps.

Sticticalis, L., Dup., Gn. H.S. *Fuscalis*, Hb. (pl. 4, fig. 10.)

23^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-brun plus ou moins foncé, traversées par deux lignes brunes, ondulées : l'extrabasilaire peu ou point distincte, la coudée ne formant qu'un sinus rentrant peu prononcé sous la cellule, n'étant souvent bien indiquée que par une éclaircie d'un gris-clair qui la borde extérieurement et qui n'est elle-même souvent bien marquée qu'à la côte. Tâches cellulaires brunes, séparées par une tache carrée, d'un blanc-jaunâtre, et toujours bien marquée. Bord terminal longé par une bandelette d'un jaune-clair, étroite, élargie dans son milieu. Infé-

rieures un peu plus grises que les supérieures avec une bandelette médiane, d'un gris-clair, ondulée, faisant suite à celle qui éclaire la coudée, et une fine ligne terminale jaune. Franges concolores, précédées d'un liseré noir. Dessous d'un jaune-paille luisant; les supérieures avec les taches cellulaires du dessus, et deux bandelettes terminales noirâtres, séparées à la côte et se joignant avant d'atteindre le bord interne. Inférieures ayant également deux lignes, mais plus étroites et n'atteignant pas le bord abdominal; la deuxième souvent maculaire. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Chenille en octobre, peut-être aussi en juin, sur les *Artemisia campestris* et *vulgaris*, dans une toile en forme d'entonnoir. Papillon dans les prairies naturelles et artificielles en mai, juin et juillet, selon les localités. Assez commun dans la France centrale; paraît plus rare dans le Midi.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur; quelques individus sont d'un brun-marron, et d'autres presque gris, avec les taches et les bandes d'un blanc-bleuâtre.

Æruginalis, Hb. Dup., Gn. H.S. (pl. 4, fig. 11.)

27^{mm}. Les quatre ailes sont en dessus d'un beau blanc, avec tous les dessins d'un gris-verdâtre bronzé ou olivâtre. Les supérieures assez prolongées à l'angle apical, avec la base chargée de trois lignes obliques, une tache triangulaire occupant les ramifications de la nervure médiane, deux taches cellulaires allongées,

et une ligne coudée oblique, fine, limitant les trois traits de la base et la tache triangulaire. Espace terminal traversé dans son milieu par une bandelette droite, légèrement sinuée sur ses bords et parallèle au bord externe. Frange précédée d'un double liseré d'un vert-bronze. Inférieures traversées par deux bandes de la même couleur que celle des supérieures; une médiane ondulée, l'autre près du bord externe, également ondulée. Ces deux bandes rarement bien nettes. Frange blanche, précédée d'un liseré noirâtre. Le dessous ne diffère du dessus que parce que les lignes et les taches sont plus incertaines, et leur couleur plutôt noirâtre qu'olivâtre. Tête, corps et abdomen blancs; thorax avec trois lignes longitudinales d'un vert-bronze. — ♀ semblable.

Cette jolie espèce que Duponchel et M. Guenée ne connaissaient que de Hongrie n'est pourtant pas rare dans le département de la Charente. Voici à son sujet ce que nous écrit M. Delamain : « Elle se prend en » juin sur les coteaux calcaires et arides, appelés » *Chaumes*, qui se trouvent sur la rive gauche de la » Charente, entre Angoulême et Cognac; ces coteaux » ont une très-pauvre végétation où domine une Ar- » témise (*Artemisia camphorata*), qui très-probable- » ment nourrit sa chenille. » Notre description est faite d'après des individus provenant de cette localité et envoyés par notre collègue, M. Delamain, de Jarnac. M. Millière indique aussi, mais avec doute, les îles de Lérins, mais peut-être cette espèce a-t-elle été confondue avec sa congénère *Comptalis*, qui se trouve

effectivement sur les bords de la Méditerranée, ainsi que nous allons le dire.

Comptalis, Frey. H.S. Gn.

25^{mm}. Cette espèce est très-voisine de la précédente; mais elle s'en distingue facilement : 1° par la forme de ses ailes supérieures moins allongées à l'angle apical, beaucoup plus chargées de brun-olivâtre, et à bord externe moins oblique; 2° par ses ailes inférieures, plus arrondies et moins allongées à l'angle anal. Les quatre ailes sont blanches, avec tous les dessins très-nets et d'un brun-olivâtre. Espace basilaire traversé par trois lutures épaisses, obliques, joignant inférieurement une tache vague touchant le bord interne; au dessus de cette tache on en voit une autre triangulaire, occupant les ramifications de la nervure médiane, absolument comme chez *Eruginalis*. Taches cellulaires épaisses, pleines : la première oblique et ovalaire, la seconde en croissant et contiguë à un espace costal rembruni et à la tache triangulaire sous-médiane. Ligne coudée droite, légèrement ondulée, parallèle au bord externe et limitant les taches dont nous venons de parler. Espace terminal traversé dans son milieu par une bande épaisse, très-sinuée et non droite comme chez la précédente. Après cette bande et l'espace blanc qui la suit, vient un filet terminal denticulé, suivi d'une série de traits épais et contigus. Inférieures avec une lunule cellulaire, souvent nulle, et deux lignes parallèles, sinueuses, olivâtres, la seconde denticulée. La frange est également précédée par un

filet terminal denticulé. Dessous des quatre d'un blanc-jaunâtre luisant, avec les mêmes dessins qu'en dessus, mais vagues et mal déterminés. Tête et corps blancs. Thorax avec trois lignes longitudinales olivâtres. — ♀ semblable.

Cette espèce, dont on ne connaît pas les premiers états, a été découverte dans les Alpes de Digne par Donzel en juin 1837 ; nous l'avons également trouvée assez abondamment à Hyères sur les bords de la mer en mai 1846 ; elle se tenait dans les plantes d'où nous la faisons partir en marchant ; son vole était court et peu soutenu. Elle existe probablement dans d'autres localités, mais tous les catalogues que nous possédons n'en parlent pas.

Clathralis, Hb., Dup., Var. *Tesselalis*, Gn.

26 à 28^{mm}. Ailes d'un blanc luisant. Les supérieures peu prolongées et peu aiguës à l'angle apical, avec la côte, les nervures et deux lignes transverses d'un brun-olivâtre. Ces deux lignes, coudée et subterminale, sont entières, un peu sinuées et bien parallèles entre elles et avec le bord terminal. Deux petites taches cellulaires. Frange blanche teintée de noirâtre à son extrémité, précédée d'un double liseré de la couleur des nervures. Inférieures avec les nervures finement dessinées en brun et deux raies transverses grises, l'une médiane, l'autre subterminale. Frange blanche précédée d'un double liseré brun. Dessous semblable au dessus, mais avec la couleur des nervures et des lignes moins prononcée qu'en dessus. Tête et corps

d'un brun-olivâtre. Abdomen teinté de gris en dessus avec les incisions jaunâtres et le dernier anneau, garni d'un faisceau de poils épanouis. — ♀ avec les dessins presque noirs, et l'abdomen sans faisceau de poils. Chenille? France méridionale, Corse, en juillet. Rare.

Le type *Clathralis* habite la Russie méridionale et l'Arménie; La Var. *Tesselalis* que nous venons de décrire, se trouve seule en France.

Virescalis, Gn. *Clathralis*, Dup. (236,8,9.)

26 à 28^{mm}. Ailes supérieures allongées et aiguës à l'angle apical, très-légèrement falquées au bord externe, d'un jaune-verdâtre pâle, avec les mêmes dessins que chez *Clathralis*, mais d'un gris-olivâtre ou verdâtre-clair et beaucoup moins étendus. Les nervures sont de la couleur du fond, la coudée fine, continue, presque droite, la subterminale un peu sinuée et la frange entièrement blanche. Inférieures d'un blanc pur avec les deux lignes épaisses et bien marquées en gris-noir. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce habite les Alpes du Valais, mais elle a aussi été trouvée dans la vallée de Lantosque (*Alpes-Maritimes*) en juillet. *Millière*.

Palcalis, S.V., Dup., etc., Var. *Selenalis*, Dup. (pl. 4, fig. 12.)

30^{mm}. Ailes supérieures un peu allongées et aiguës à l'angle apical, d'un jaune-soufre verdâtre-pâle, avec

un fin liseré costal et les ramifications de la nervure médiane plus ou moins chargées de noirâtre. Le milieu de la sous-médiane est également noirâtre. Inférieures blanches, peu ou point soufrées, avec une ombre costale et quelquefois les nervures apicales noirâtres. Dessous des supérieures avec la côte, une lunule cellulaire et une ligne coudée incomplète, d'un brun-noirâtre. Inférieures avec une tache costale. Tête et thorax d'un jaune-soufre. Abdomen blanc.—♀ semblable.

Chenille d'un blanc d'os, avec la vasculaire et les stigmatales d'un gris un peu violâtre, les points verruqueux gros, noirs, luisants, la tête et la plaque du cou d'un beau noir brillant. Pattes noires tachées de blanc. Elle vit depuis la fin d'août jusqu'en septembre dans les ombelles du Peucedan et de la Carotte, où elle se pratique une espèce de coque de soie. Dans leur jeune âge on en trouve souvent plusieurs ensemble dans des tuyaux placés alors sur les côtés. M. Maurice Sand l'a trouvée en mai sur la Scabieuse colominaire. Le papillon est assez commun en juin-juillet, dans les hautes herbes, les prairies, les buissons et sur les fleurs des ombellifères.

Selenalis, Dup., n'est qu'une variété chez laquelle les nervures des ailes supérieures sont beaucoup plus empâtées de noir.

Verticalis, L. *Cinctalis*, Tr., Dup., Gn.

28^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune-pâle, traversées par trois lignes ondulées et dentées; la coudée légè-

rement courbe autour de la cellule, la subterminale droite, épaissie supérieurement, l'extrabasilaire presque toujours indistincte. Tache réniforme grande, évidée; l'orbiculaire punctiforme. Toutes ces lignes et ces taches sont d'un jaune-orangé quand l'insecte est *ex-larva*, car elles s'effacent pour peu qu'il ait volé, et ne laissent plus que des traces grisâtres. Inférieures un peu plus pâles que les supérieures, avec deux raies transverses noirâtres, souvent aussi peu prononcées que celles des supérieures : la première en coude arrondi dans son milieu ; la deuxième punctiforme et parallèle au bord externe ; toutes deux plus épaissies au bord interne et n'atteignant pas le bord abdominal. Un point discoïdal souvent nul. Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-pâle luisant, avec les nervures, les mêmes taches et les lignes qu'en dessus, mais fortement marquées en noir, ce qui permettra toujours de reconnaître facilement cette espèce. Tête et thorax de la couleur des supérieures, mais un peu teintée d'orangé. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable.

La chenille est peu connue. Selon Schranck elle vit sur le genêt à balais (*Spartum scoparium*) ; mais en admettant que cela soit vrai, ce n'est certainement pas sa nourriture exclusive, car on trouve le papillon dans les prairies, les lieux secs, les champs de luzerne, et nous le prenons ici abondamment dans un jardin inculte, où il n'existe pas de genêt. Juin, juillet et août.

G. SCOPULA, Schr.

Antennes assez courtes, un peu moniliformes, simples et sans ciliation. Palpes labiaux droits, étendus en bec, à articles indistincts. Maxillaires courts, très-visibles. Spiritrompe moyenne, distincte. Ailes entières soyeuses, luisantes, à dessins différents : les supérieures prolongées ou aiguës à l'angle apical, à lignes plus ou moins effacées, à taches cellulaires plus ou moins distinctes et presque toujours pleines, n'ayant point de subterminale ; les inférieures bien développées, à dessins effacés, avec un point ou une petite ligne sombre au-dessous de la nervure médiane. — Chenilles allongées, à tête petite, globuleuse ; vivant entre des feuilles liées avec de la soie et formant une galerie ouverte à ses deux extrémités. — Chrysalides dans une coque entre les feuilles.

Les papillons de ce genre n'offrent aucun caractère important qui puisse les distinguer de ceux du genre précédent. Leurs mœurs n'ont rien non plus de particulier, aussi le genre *Scopula* n'est-il plus adopté par les auteurs anglais et allemands.

Aenealis, S.V., Dup., Gn. *Rufimistralis*, Hb.

20 à 25^{mm}. Ailes entières ; les supérieures d'un brun luisant plus ou moins foncé avec des reflets bronzés, sans taches ni lignes visibles. Inférieures un peu plus claires. Dessous de la couleur du dessus. — ♀ plus pe-

tite et généralement plus foncée. Antennes, tête et collier fauves. Thorax et abdomen de la couleur des ailes; ce dernier terminé par un pinceau de poils fauves.

Prairies élevées des montagnes alpines; Indre, assez commun dans les prés secs, *Maurice Sand*; Moulins, *De Peyerimhoff*, en juillet et août.

Mundalis, Gn.

26^{mm}. Ailes supérieures triangulaires, prolongées mais obtuses à l'angle apical, à bord terminal presque droit et oblique, d'un gris-testacé-jaunâtre uni, soyeux, avec les deux lignes médianes un peu plus foncées, mais à peine distinctes, presque parallèles, la première brisée sur la nervure médiane, la seconde sans sinus, éclairée extérieurement. Frange concolore, avec un liseré clair à sa base. Tache réniforme à peine distincte, de couleur claire. Ailes inférieures plus claires, avec le bord légèrement ombré et parfois les traces d'une ligne denticulée. Leur dessous d'un ton plus clair, plus paillé, uni. Abdomen gris, à anus plus jaunâtre. — ♀ semblable et même parfois plus grande.

Alpes de Digne en juillet et août. (*Guenée*.)

Alpinalis, S.V., Hb., Gn., Dup.

25 à 28^{mm}. Ailes supérieures allongées mais obtuses à l'angle apical, d'un gris-jaunâtre uni, avec une tache blanche au bout de la cellule, arrondie et denticulée extérieurement, rétrécie inférieurement, s'étendant quelquefois jusque dans la cellule où elle est coupée par une tache réniforme de la couleur du fond.

Sommet de la frange blanc. Inférieures blanches avec une large bordure grise, le bord abdominal sali de gris et le trait de la nervure médiane bien marqué. Dessous des quatre ailes semblable au dessus, à peu de chose près. Tête et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen blanchâtre, avec son extrémité garni d'un bouquet de poils jaunâtres. — ♀ plus petite, à ailes plus courtes, les supérieures plus aiguës à l'angle apical et concaves au bord terminal. Chenille?

Le papillon est commun en juin et juillet, sur les sommets gazonnés des montagnes de toute l'Europe.

Uliginosalis, Stph., Gn. *Alpinalis*, H.S.

25 à 28^{mm}. Assez voisine de la précédente. Ailes supérieures beaucoup plus prolongées à l'angle apical, avec la tache du bout de la cellule salie de jaunâtre, plus petite, souvent nulle. Inférieures plus ou moins envahies par du gris, la bordure remplacée par une ombre terminale vague, plus foncée, et surmontée d'une ligne souvent confondue dans la couleur du fond ainsi que le trait de la nervure médiane. Dessous comme le dessus. — ♀ plus petite, à tache très-réduite, quelquefois nulle et à ailes inférieures souvent toutes grises.

Cette espèce a été considérée jusqu'à présent comme une variété de l'*Alpinalis*, mais, quoiqu'elle en soit certainement très-voisine, nous la considérons comme une espèce très-valable. Basses-Alpes, Jura, en juillet et août.

Rhodendronalis, Dup., H.S., Gn. (pl. 4, fig. 13.)

27^{mm}. Ailes supérieures prolongées à l'angle apical et à bord externe droit, d'un beau soufré-verdâtre clair, uni, sans dessins, avec la seconde moitié de la frange d'un blanc pur. Inférieures blanches, presque entièrement lavées de gris fondu. Dessous des supérieures noirâtre, avec un liseré costal et un espace triangulaire apical saupoudrés de jaune-soufre. Dessous des inférieures blanc avec la côte soufrée. Tête et corps d'un jaune-soufre. Chenille inconnue. Le papillon habite les montagnes élevées en juillet et août. Il vole pendant le jour dans les prairies humides, à Saint-Dalmas, à la Madone, à Berthemont, etc. (*Alpes-Maritimes*), et probablement dans d'autres localités alpines.

Malgré son nom, il n'est pas du tout certain que la chenille de cette espèce vive sur le Rhododendron.

Austriacalis, H.S., *Dönzelalis*, Gn.

27^{mm}. Taille et forme de la précédente. Ailes supérieures d'un blanc-grisâtre légèrement soufré, avec une ligne coudée incomplète, et une lunule cellulaire d'un brun-pâle, vagues et à peine visibles. Quelques atomes noirâtres à l'angle apical. Inférieures blanches, salies d'atomes gris sur le disque et deux ombres subterminales larges, confondues. Dessous des supérieures d'un gris-noir uni, avec quelques atomes blanchâtres à la côte et à l'angle apical. Dessous des inférieures blanc, avec la côte et le bord terminal salis d'atomes gris. — ♀ plus petite (21^{mm}), à bord externe,

des supérieures un peu concave, et à coudée plus distincte ; les inférieures avec une large bordure noirâtre, entière, se confondant quelquefois avec le disque qui est plus ou moins saupoudré de la même couleur. Bord terminal et frange blancs. Dessous blanc, avec la bordure plus claire et composée d'atomes. Thorax et bouquet abdominal roussâtre ; abdomen blanchâtre. Chenille?

Cette espèce est très-voisine de *Rhodendronalis*, dont nous ne serions pas étonné qu'elle ne fût une variété. Elle vole en juillet sur les plateaux du Mont-Dore, où M. Maurice Sand et nous l'avons trouvée ; elle n'est pas rare non plus dans les mêmes localités que sa congénère.

Nebulalis, Hb., H.S., Dup., Gr.

25^{mm}. Ailes supérieures allongées à l'angle apical, légèrement arrondies au bord externe, d'un gris-jaunâtre très-pâle, avec les deux lignes ordinaires d'un gris-roussâtre à peine plus foncé que le fond de l'aile : l'extrabasilaire droite et sinuée, la coudée en dents de scie, légèrement courbe au bout de la cellule puis faisant un sinus profond jusque sous la tache réniforme, qu'elle atteint avant de descendre au bord interne. (*Ce qui a fait croire à Duponchel que cette ligne partait de la tache, de même que l'extrabasilaire parce qu'elle touche à l'orbiculaire.*) L'espace terminal est, en outre, traversé par une bandelette d'un gris-roussâtre, vague, partant de l'angle apical, où elle est plus foncée, et aboutissant à l'angle interne. Les deux taches sont

assez grandes, d'un gris-roux et bordées de gris plus foncé. Frange d'un gris-blanchâtre précédée d'une ligne de très-petits points noirs. Inférieures d'un gris-clair avec une bordure noirâtre, très-fondue intérieurement et surmontée d'une ligne nuageuse de la même couleur. Frange blanchâtre. Dessous des supérieures d'un gris-noirâtre luisant, sans dessin; celui des inférieures blanchâtre avec de faibles traces de la ligne du dessus. La tête et le corps participent de la couleur des ailes.

C'est avec raison que cette espèce a été nommée *Nébuluse*, car souvent ses dessins sont si confus que c'est avec peine que l'on peut désigner exactement leur couleur. Le papillon habite les hautes montagnes en juillet et août; cependant il a été trouvé au Puy-Sancy en Auvergne, *Maurice Sand*, et à Pontarlier (Doubs) par M. Fallou.

Lutealis, Hb., Gn. *Pascualis*, Zell., H.S.

25^{mm}. Ailes supérieures aiguës et assez allongées à l'angle apical, à bord externe oblique et presque droit, d'un jaune pâle, avec deux lignes transverses d'un gris-roussâtre : l'extrabasilaire à peine visible, la coudée légèrement courbée et subparallèle au bord externe dont elle est voisine. Taches ordinaires concolores, cerclés de gris-roussâtre, assez grandes, l'orbitaire ovulaire et placée transversalement. Inférieures plus pâles avec une ligne grisâtre faisant suite à la coudée. Franges concolores, précédées d'un filet d'un gris-roux. Dessous des quatre ailes de la couleur du dessus, mais

plus clair et luisant, avec les lignes et les taches mieux marquées en gris. Tête et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable.

Cette *Scopula* est assez variable pour l'intensité de la couleur et pour la netteté des lignes. Elle vole en juillet dans les montagnes du centre et de l'est de la France : Alpes de Digne et de la Savoie, Jura, Mont-Dore. Comme la précédente, elle est peu caractérisée.

Languidalis, Ev., *Arabescalis*, H.S.

23^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, légèrement falquées au bord externe, d'un jaune-ocracé un peu teinté de ferrugineux à la côte et dans l'espace terminal, traversées par deux lignes fines, brunes : l'extrabasilaire un peu oblique, coudée dans son milieu, la coudée très écartée par en haut, arrondie au bout de la cellule, en sinus profond sous la tache réniforme, puis droite et se rapprochant beaucoup de la précédente. Taches ordinaires bien marquées, brunes : l'orbiculaire ronde, la réniforme en 8. Trois ou quatre traits virgulaires bruns. Frange noirâtre. Inférieures d'un jaune-pâle teinté de roussâtre au bord externe, traversées par une ligne très-ondulée, peu marquée, surmontée de trois petits points bruns : un près de la côte, les deux autres sur la nervure médiane. Frange grisâtre. Dessous d'un blanc-jaunâtre luisant, avec la répétition des dessins du dessus, mais bruns, mieux marqués, et plus épais. Tête et corps de la couleur des ailes.

Cette espèce, qui est nouvelle pour la Faune française, nous a été envoyée par M. Millière sous le nom que nous lui conservons ; mais M. Guenée pense qu'elle se rapporte plutôt à la *Fimbriatalis* de Dup., ce qui est difficile à admettre si on examine la figure de cette espèce donnée par Duponchel (pl. 234, fig. 2). Cette figure est médiocre, il est vrai, et à part la frange qui est noirâtre, elle ne ressemble en rien à notre espèce. Sa description ne lui convient guère mieux. Comme elle n'est pas rare, on pourra plus tard lui assigner sa place et son véritable nom. Elle a été trouvée sur les bords du Spaillard et à Berthemont-les-Bains (*Alpes-Maritimes*) du 25 juillet au 15 août.

Institalis, Hb., Gn., Dup.

24^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune pâle, avec le bord externe bordé de ferrugineux, et traversées par deux lignes très-sinueuses de cette même couleur. Taches ordinaires également ferrugineuses mais très-incertaines et souvent nulles. Frange un peu plus claire que la bordure. Inférieures d'un blanc-jaunâtre avec leur extrémité lavée de brun-roussâtre et une ligne transverse, dentée, brune, surmontée d'un point discoïdal de la même couleur. Tête, thorax et pattes jaunes. Abdomen d'un blanc-jaunâtre terminé par un bouquet de poils jaunes. — ♀ semblable.

La patrie de cette espèce est la Hongrie, l'Espagne et l'Italie ; mais M. Maurice Sand nous la signale comme ayant été trouvée par lui à Royat (*Puy-de-Dôme*), du 10 au 20 juillet. La chenille sur l'*Eryngium campestre*

en avril et mai. M. Guénée l'indique également, mais sommairement de la France méridionale en juin.

VAR. *Ferralalis*, Dup., Gn. Mill.-Ico.

Plus petite que le type. (20^{mm}) Ailes supérieures ayant tous les dessins complètement effacés, à l'exception de la bordure terminale, du petit trait apical, et de la frange, qui restent ferrugineux. Inférieures blanchâtres, sans dessins et seulement lavées de ferrugineux vers l'angle apical. Tête, corps et antennes d'un jaune soufré : abdomen blanc. — ♀ semblable.

Chenille à 16 pattes, épaisse, molle, atténuée aux deux extrémités, d'un jaune-citron clair lavé de verdâtre sur les derniers anneaux, avec la tête petite, cordiforme, d'un noir de jais, luisante, ainsi que la plaque du cou qui est relativement grande. Lignes ordinaires nulles. Points pilifères bien développés, d'un noir de jais et luisants. Pattes écailleuses noires, annelées de blanc, ventrales concolores, anales verdâtres. Stigmates petits, grisâtres et invisibles à l'œil nu. Elle vit en mai sur l'*Eryngium vulgare*, dont elle lie les jeunes feuilles, au centre desquelles elle se tient au repos pendant le jour, après avoir fixé leurs bords par de nombreux fils de soie. A la mi-juin elle est parvenue à toute sa taille, et le papillon éclot dès la fin de juin et en juillet. (*Millière*).

Cette jolie variété se trouve assez communément sur les petites montagnes des environs de Cannes, ainsi qu'à Celles-les-Bains (*Ardèche*); elle est également commune sur les coteaux calcaires et arides du

département de la Charente, appelés *Chaumes*, où croît le petit chardon qui nourrit sa chenille. *Delamain*, *Lardy*, *Goossens*. Cette chenille est facile à élever et à trouver, car il y en a souvent 3 ou 4 sur le même pied.

M. Millière pense que le type *Institalis* ne se trouve pas en France, où il est remplacé par la variété que nous venons de décrire.

Olivalis, S.V. Dup., Gn. *Umbralis*, Hb.

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures assez allongées, d'un brun-olivâtre ou verdâtre, sans lignes visibles. Cellule ornée des deux taches ordinaires, brunes, assez grandes mais peu marquées, séparées par une tache blanche, subcarrée; l'orbiculaire précédée d'une autre petite tache blanche, qui paraît être le commencement de l'extrabasilaire. La coudée est représentée par quelques taches blanchâtres, dont une seule est souvent visible. Trois ou quatre traits virgulaires d'un blanc-jaunâtre. Frange d'un gris-brun, précédée d'une série de petits traits noirs. Inférieures blanches, avec une large bordure d'un gris-brunâtre, fondue intérieurement, et un point cellulaire noir. Frange blanchâtre. Dessous des supérieures d'un gris-jaunâtre avec les taches du dessus, mais plus vagues. Dessous des inférieures blanc, avec une ligne arquée et un point discoïdal gris. Tête, thorax et antennes d'un brun-olivâtre. Abdomen participant de la couleur des inférieures. — ♀ semblable.

Selon Treitschke, la chenille est d'un vert-noirâtre vitreux, très-luisant; avec deux larges traits longitu-

dinaux de chaque côté du dos. Tête et pattes verdâtres. Vit en mai et juin sur différentes plantes basses : *Veronica officinalis*, *Ribes nigrum*, *Lychnis*, *Geum*, etc. Sa transformation a lieu dans des feuilles réunies. Sans être très-rare le papillon n'est cependant pas répandu partout. Auvergne, *Mont-Dore*; Isère, *Grande-Chartreuse*; Vosges, Alpes, Pyrénées, Normandie, Nord. Commun dans les vergers, en juin et juillet.

Elutalis, S.V. Gn. *Elutalis* F. *Albidalis*, Hb.

25^{mm}. Ailes entières, larges : les supérieures aiguës à l'angle apical, d'un gris-testacé terne, traversées par deux lignes brunâtres, plus ou moins bien marquées : l'extrabasilaire perdue dans la couleur du fond, la coudée finement dentée, arrondie au bout de la cellule avec un sinus profond sous la tache réniforme et anguleuse avant d'atteindre le bord externe. Les taches ordinaires sont également brunâtres, évidées et peu marquées, surtout l'orbiculaire. Espace terminal traversé par une ombre grisâtre, fondue, élargie et plus foncée à l'angle apical. Frange grise précédée par une série de très-petits points noirs. Inférieures d'un jaune-paille, avec une bordure terminale d'un gris-jaunâtre, large, fondue et surmontée d'une ligne de même couleur, courbe et faisant suite à la coudée. — Tête et corps participant de la couleur des ailes. Dessous des supérieures d'un gris luisant, avec une tache cellulaire plus foncée, vague; dessous des inférieures comme le dessus et avec la même bordure et la même ligne. — ♀ plus pâle.

Cette espèce, qui est nouvelle pour la Faune française, est très-difficile à bien décrire, car souvent tous ses dessins sont confondus dans la couleur du fond. Elle n'est pas rare en juillet et août dans plusieurs localités des Alpes-Maritimes : Saint-Martin, chemin de Notre-Dame-des-Fenestres, Berthemont, etc. Chenille inédite. *Millière*.

Prunalis, S.V. Dup. *Leucophæalis*, Hb. *Nebulalis*, Haw.

25^{mm}. Ailes entières, d'un gris-brunâtre, avec des éclaircies d'un gris-cendré sur le disque : les supérieures traversées par une seule ligne visible, la coudée, qui est noirâtre, courbe, dentée, quelquefois punctiforme et éclairée de blanchâtre des deux côtés. Taches ordinaires brunes, vagues, souvent confondues dans la couleur du fond. Quatre ou cinq traits virgulaires blanchâtres. Inférieures unies, avec une ligne courbe, dentée, faisant suite à la coudée, souvent à peine visible et deux points discoïdaux placés l'un au-dessus de l'autre. Franges concolores, précédées d'une série de petits points noirs. Dessous des supérieures de la couleur du dessus, celui des inférieures blanchâtre, avec les mêmes dessins qu'en dessus, mais mieux accusés. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Selon Treitschke, la chenille est verte, avec deux lignes dorsales blanches, et sur le premier anneau, près de la tête, deux gros points noirs, et deux plus petits sur celle-ci. Elle est à peu près polyphage, car on la trouve sur le prunier, le prunellier, le framboi-

sier, la ronce, l'ortie, etc., en mai. Sa transformation a lieu dans un tissu blanc, et le papillon éclot en juin et juillet. Il vole au crépuscule dans les bois, autour des haies et des buissons de prunellier. Un peu partout, mais plus ou moins abondamment.

Inquinatalis, Zell., H.S., Gn. *Glacialis*, Packard.

26^{mm}. Assez voisine de *Prunalis* pour la taille, la couleur et les dessins, mais sa forme est différente. Ailes d'un gris-brunâtre ou roussâtre, d'un gris-cendré sur le disque, les supérieures plus allongées et plus aiguës à l'angle apical, traversées par deux lignes brunes, fines, festonnées : l'extrabasilaire à peine visible, la coudée arrondie au bout de la cellule, mais sans sinus sous la tache réniforme, éclairée d'atomes blanchâtres intérieurement. Espace terminal traversé par une ombre plus foncée, mais souvent confondue avec le fond. Taches ordinaires assez grandes, brunes, bien marquées, surtout la réniforme. Quatre ou cinq traits virgulaires noirâtres sur un liseré costal blanchâtre. Inférieures un peu plus claires que les supérieures, avec une ligne courbe, faisant suite à la coudée. Point cellulaire vague. Franges grises, précédées d'une série de petits traits noirs. Tête et corps de la couleur des ailes. Dessous d'un gris-roussâtre pâle, avec la répétition de tous les dessins du dessus, mais moins bien déterminés quoique bien marqués. — ♀ semblable.

Cette espèce, qui est nouvelle pour la Faune française, est assez commune en juillet-août, dans la vallée

de Thorenc (Alpes-Maritimes), dans les buissons qui entourent l'hôtel. *Millière*. Elle se trouve aussi, dit-on, dans les Alpes.

Decrepitalis, H.S., Gn.

26^{mm}. Assez voisine de *Nebulalis*. Les quatre ailes sont d'un blanc sale, avec la côte, les lignes, les bandes d'un gris-jaunâtre, et les nervures grises. Ailes supérieures bien entières, peu prolongées et peu aiguës à l'angle apical, avec la coudée seule visible, légèrement courbe au bout de la cellule, puis droite et sinuée, sans sinus bien accusé sous la tache réniforme. Espace terminal traversé par une large bande nébuleuse, d'un gris-jaunâtre, partant de l'angle apical et aboutissant à l'angle interne. Taches grandes, pleines, bien marquées, la réniforme en 8, l'orbitaire ronde, l'intervalle qui sépare ces deux taches et l'espace qui suit la réniforme sont d'une nuance plus claire que le fond. Cinq traits virgulaires noirâtres. Inférieures avec une large bordure terminale, surmontée d'une ligne courbe et peu marquée. Sur le disque on aperçoit deux points noirs placés presque perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre. Franges grises, précédées d'une série de points noirâtres internervuraux. Dessous des supérieures d'un gris-jaunâtre luisant, avec l'extrémité plus claire et les traces des dessins du dessus. Dessous des inférieures blanchâtres avec les deux points discoïdaux du dessus. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ plus pâle, avec les nervures peu ou point marquées.

Cette espèce, qui est encore peu connue en France, habite les contrées montagneuses. Elle n'est pas rare dans les Vosges en juin-juillet, de *Peyrimhoff*; ainsi qu'à Mont-Dore-les-Bains (*Puy-de-Dôme*); au Lioran (*Cantal*), du 20 juillet au 15 août, *Maurice Sand*; M. Millière l'a trouvée aussi à Lérins (*Alpes-Maritimes*), mais rarement. On indique également les Alpes. Elle est assez facile à reconnaître quoique, comme toutes les espèces grises, ses dessins soient souvent assez confus.

Fulvalis, Hb., Dup., Gn., etc.

21^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, d'un fauve-roux pâle, avec la côte et l'espace terminal plus foncés, traversées par deux lignes brunes assez bien marquées : l'extrabasilaire coudée au-dessous de la nervure médiane, la coudée arrondie au bout de la cellule, denticulée, avec un sinus profond sous la tache réniforme, éclairée extérieurement de la couleur de fond, tranchant sur l'espace terminal. Taches cellulaires grandes, écartées, pleines, brunes. Inférieures d'un gris-noirâtre teinté de roux, avec une ligne médiane peu distincte et un petit trait sur la nervure médiane, obscurs. Frange précédée d'une série de petits points foncés. Dessous des supérieures noirâtre, avec la côte claire et les traits virgulaires bien marqués, les deux taches et la coudée noirâtre. Dessous des inférieures d'un blanc-ocracé luisant, avec un trait cellulaire et le point de la médiane bien marqués. Tête, thorax et antennes de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ plus grande

(25^{mm.}), avec tous les dessins plus prononcés et plus obscurs.

Chenille peu connue, vit en mai sur le cornouiller, *Jourdheuille, Maurice Sand*. Papillon en juillet et août. France centrale, Indre, Eure-et-Loir, Vosges, Paris, Fontainebleau, dans les bois, les broussailles, les prairies, etc.

Ferrugalis, Hb., Dup., H.S. Gn. (pl. 4, fig. 15.)

18 à 20^{mm.} Ailes supérieures aiguës à l'angle apical d'un jaune-ferrugineux ou rouillé, traversées par une seule ligne visible, la coudée, laquelle est brune, dentée, arquée au bout de la cellule et suivie d'une série subterminale de taches obscures, dont la supérieure forme une ombre brune à la côte. Taches cellulaires assez grosses, pleines, brunes, l'espace qui les sépare un peu plus clair que le fond des ailes. Un petit trait ou deux points bruns au-dessous de l'orbiculaire. Frange brune, précédée d'une ligne de petits points noirs. Inférieures d'un gris-cendré avec une bordure brunâtre fondue intérieurement, et un petit point discoïdal noirâtre. Frange grise précédée d'un liseré jaune. Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-pâle lavé de gris, principalement à la côte et au bord terminal des supérieures avec les dessins du dessus, mais plus vagues et souvent en partie oblitérés. Tête, thorax et antennes d'un jaune-ferrugineux. Abdomen de la couleur des inférieures. Pattes jaunâtres. — ♀ semblable.

Chenille verte, luisante, avec la région dorsale blan-

châtre, la vasculaire et les sous-dorsales d'un vert plus foncé, la tête petite, jaunâtre, parsemée de petits atomes noirâtres, et le 2^e anneau orné de deux points noirs. Elle vit en juin et en automne sur un grand nombre de plantes herbacées et sous-ligneuses, orties, verbascum, cirsium, etc. Le papillon est assez commun presque partout depuis le mois de juin jusqu'en novembre, dans les prairies, les bois humides et ombragés, le bord des ruisseaux, etc.

Numeralis, Hb., Dup., H.S. Gn.

20 à 25^{mm}. Ailes supérieures arrondies, d'un jaune-roussâtre pâle plus ou moins foncé, traversées par deux lignes formées de points noirâtres, souvent en partie effacés : l'extrabasilaire sinuée, souvent nulle, la coudée arrondie au bout de la cellule, puis formant un sinus très-profond au-dessous de la tache réniforme. Taches ordinaires brunes, presque toujours visibles. Inférieures d'un blanc-roussâtre, avec un point discoidal et une ligne courbe longeant le bord terminal, bruns. Cette ligne et ce point souvent nuls. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille et un peu pour la couleur ; elle vole au printemps et en automne sur les collines boisées de la Provence, *Millière* ; elle se trouve aussi mais rarement dans l'Indre, *Maurice Sand* ; ainsi que dans Saône-et-Loire, *Constant* ; Perpignan, *de Peyerimhoff*.

G. LEMIODES, Gn.

(*Psamotis*, Hb.)

Antennes minces, finement pubescentes chez les mâles. Palpes labiaux longs, droits, à articles indistincts, squameux, hérissés, en bec aigu et à peine plus larges à la base. Maxillaires squameux, subsécuroïdes, à peine du quart des labiaux. Tête et yeux très-petits. Spiritrompe mince et cachée entre les palpes. Corps grêle : le thorax court, l'abdomen assez renflé, cylindrique, à extrémité ovoïde-obtuse chez les mâles. Tablier vertical, velu-hérissé à l'extrémité. Pattes grêles et courtes. Ailes larges, entières, concolores et à dessins communs, pulvérulentes, légèrement sinuées au bord terminal : ligne coudée sans sinus profond et se continuant distinctement sur les inférieures. Chenilles?

Pulveralis, Hb., Dup., Gn., etc. (pl. 5, fig. 1).

22^{mm}. Ailes d'un testacé-jaunâtre finement saupoudré d'atomes bruns. Les supérieures traversées par deux lignes brunes, peu marquées; la coudée un peu sinuée au bout de la cellule, et se continuant sur les inférieures où elle est arquée. Ombre subterminale vague, composée d'atomes un peu plus serrés que ceux du fond, et se continuant également sur les inférieures. Les supérieures sont, en outre, ornées d'un trait cellulaire peu distinct en dessus, mais net et noirâtre en dessous. Frange concolore, précédée d'un fin

liseré brun et divisée par deux lignes brunes peu marquées. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ plus petite et un peu plus roussâtre.

La chenille est peu connue. Selon M. Maurice Sand, elle vit en août sur le marrube aquatique (*Lycopus europæus*) et aussi, dit-on, sur la menthe aquatique. Papillon en juin, juillet et août dans les prairies et les clairières humides, les hautes herbes, les mares desséchées. France centrale, Indre, Alsace, Eure-et-Loir, Bondy, *Goossens*. Assez commun.

G. NYMPHULA, Schr.

(*Eurycreon*, Led.)

Antennes minces, cylindriques et filiformes dans les deux sexes. Palpes labiaux à peine de la longueur de la tête : le premier article squameux, arrondi, blanc, les deux autres réunis, rhomboïdaux, formant un bec incombant. Palpes maxillaires distincts, du tiers des labiaux, tronqués au sommet. Spiritrompe forte et écartant les palpes. Pattes glabres et assez courtes. Abdomen des mâles caréné, subconique, terminé carrément. Tablier très-petit, vertical. Ailes lisses, soyeuses : les supérieures étroites à la base, obtuses à l'angle apical, à dessins vagues, à taches ordinaires appréciables ; les inférieures plus pâles, arrondies, unies, ou avec les traces d'une seule ligne. Chenilles ?

Nudalis, Hb., Dup., Gn. *Interpunctalis*, Hb., Dup. Gn.
(pl. 5, fig. 2.)

23^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-jaunâtre un peu luisant, avec les deux lignes ordinaires indiquées par quelques points gris seulement; ces points sont plus ou moins marqués; ceux qui indiquent la partie supérieure de la coudée presque toujours réduits à deux. un troisième représente la tache réniforme et un quatrième se voit sur la nervure médiane à la place de l'extrabasilaire. On voit souvent aussi une liture noirâtre dans les ramifications de la nervure médiane. Inférieures un peu plus pâles que les supérieures, un peu irisées, lavées de jaunâtre sur le bord et sans aucun dessin apparent. Franges concolores et sans liseré. Tête et corps de la couleur des ailes. Dessous un peu plus pâle que le dessus, avec les traces des mêmes dessins. — ♀ semblable. Chenille?

France méridionale, Montpellier, Figeac (*Lot*), *Maurice Sand*; Alpes-Maritimes, *Millière*; pendant l'été dans les endroits humides, les plaines, les lieux herbus, etc. Pas rare.

AB. *Unipunctalis*, Dup.

Ailes supérieures d'un gris-roussâtre luisant, avec les lignes de points et la tache cellulaire assez bien marquées, rarement interrompues. Ailes inférieures d'un gris-noirâtre, avec une ligne arquée plus foncée, mais toujours assez vague. Mêmes localités.

Bipunctalis, Dup., Gn.

20^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-roussâtre luisant, traversées par deux lignes d'un gris-noirâtre : la cou-dée entière, finement dentée, se détachant nettement du fond par une éclaircie fine, d'un jaune-pâle, située extérieurement. L'extrabasilaire est également éclairée de jaune-pâle mais du côté opposé. Cette ligne est en partie oblitérée. Cellule ornée de deux points noirs, séparés par une éclaircie jaunâtre. Inférieures d'un gris-jaunâtre avec une ombre terminale et une ligne médiane obscures ; celle-ci vague mais bien visible. Dessous d'une nuance plus claire. Tête et corps d'un gris-roussâtre. Abdomen avec les deux ou trois premiers anneaux d'un blanc-jaunâtre ainsi que les pattes. Montpellier.

G. MECYNA, Gn.

(*Botys*, Tr. Dup.)

Antennes assez courtes, minces, finement pubescentes. Palpes labiaux droits, deux fois plus longs que la tête, en bec aigu, contigus à l'extrémité, épais, squameux, à articles semblables. Maxillaires courts, visibles, squameux, se réunissant par leur extrémité. Tête et yeux saillants. Thorax robuste. Abdomen dépassant les ailes, assez épais, très-conique, terminé en pointe tronquée. Tablier très-saillant, large, velu. Pattes longues, glabres. Ailes supérieures lancéolées,

à taches et lignes distinctes ; les inférieures très-développées, jaunes à bordure noire. Chenilles luisantes, à trapézoïdaux verruqueux, vivant sur les Papilionacées.

Polygonalis, Hb., Dup., Gn. *Limbalis* S.V. *Rusticalis*, Hb. Gn. (pl. 5, fig. 3.)

30 à 33^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-rougeâtre foncé, avec le disque cendré. La coudée est entière, dentée, et sa partie inférieure se perd dans la teinte brune du bord interne. Taches cellulaires brunes, la réniforme assez grande ; l'orbitulaire souvent en partie effacée. Frange concolore. Inférieures d'un jaune plus ou moins foncé, avec un léger reflet satiné, bordées d'une bande brune, élargie vers l'angle externe, rétrécie et oblitérée vers l'angle anal près duquel elle est interrompue par un léger espace jaune. Frange brunâtre dans sa moitié supérieure, jaune dans le reste de son étendue. Tête et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen jaune, annelé de brun. Dessous des quatre ailes d'un fauve-pâle avec une bordure pourprée et les deux taches cellulaires noirâtres. — ♀ semblable.

Chenille cylindrique, un peu atténuée aux extrémités, peu carénée, luisante, à trapézoïdaux verruqueux très-fourmis d'assez longs poils blanchâtres, rayée dans toute sa longueur de larges bandes de couleurs tranchées, disposées ainsi qu'il suit : double ligne dorsale d'un blanc-verdâtre, très-large du premier au dixième segment. Vasculaire nulle, Sous-dorsales d'un

noir-mat. Stigmatale jaune, large, marquée sur chaque anneau d'une tache sagittée dirigeant sa pointe postérieurement. Cette bande est suivie d'une ligne noire, étroite, continue. Ventre d'un bleuâtre obscur, sans lignes visibles. Stigmates blancs, cerclés de noir. Tête et pattes écailleuses, noires. Cette jolie chenille vit au printemps et en automne sur les *Genista juncea*, *germanica*, *candicans*; *Ulex nanus*; *Calycotome spinosa* (Millière) et aussi, dit-on, sur la renouée traînasse (*Polygonum aviculare*). M. Goossens l'a trouvée en Provence, fin de mai, sur le grand genêt d'Espagne. Papillon en juin et juillet dans les garrigues des environs de Montpellier et sur les petites collines du littoral de la Provence où croissent les genêts et les ajoncs. Assez commun.

Cette espèce, que l'on croyait presque exclusivement méridionale, vient d'être capturée dans les environs de Douai (Nord), par M. Foucart, en octobre.

Ab. *Diversalis*, Hb., Dup.

Ailes supérieures d'un brun-ferrugineux pâle, à disque non cendré, mais plus pâle et fondu. Coudée souvent punctiforme. Inférieures à bordure plus étroite, n'atteignant jamais l'angle anal, assez fortement interrompue près de cet angle. Abdomen plus jaune.

Cette aberration appartient plutôt à l'Italie et à l'Espagne qu'à la France.

SCOPARIDÆ, Gn.

Les papillons de cette famille se reconnaissent à leurs ailes supérieures étroites, longues, au repos recouvrant entièrement les inférieures, et quelquefois croisées sur elles-mêmes, mais non inclinées en toit. Pendant le jour, ils ne volent que quand ils sont troublés, et ils ne tardent guère de se fixer de nouveau, soit sur la terre, soit contre les écorces des arbres. Leurs yeux sont brillants et leurs antennes presque toujours agitées. Les uns habitent les bois et les lieux plantés d'arbres, les autres les endroits herbus.

G. STENOPTERYX, Gn.

(*Nomophila*, Hb.)

Antennes longues, minces, garnies de cils fins, serrés et égaux. Palpes labiaux droits, en bec aigu, à articles indistincts, écartés par la spiritrompe qui est robuste. Maxillaires peu visibles. Abdomen mince, effilé, finissant en pointe obtuse. Tablier horizontal. Ailes supérieures longues, étroites, à taches ordinaires très-grandes. Inférieures bien développées, beaucoup plus larges que les supérieures, minces, plissées, recouvertes par les supérieures qui sont, en outre, fortement croisées l'une sur l'autre. Chenille *infra*.

Noctuella, S.V. *Hybridalis*, Hb., Dup., Gn. (pl. 5, fig. 4).

25 à 30^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées mais non aiguës à l'angle apical, d'un brun-grisâtre, avec les deux taches ordinaires grandes, brunes, cerclées de noir : l'orbiculaire oblongue, appuyée sur une autre tache arrondie de la même couleur ; la réniforme oblique, liée inférieurement à la ligne coudée qui est fine, noire, dentée et visible seulement depuis là jusqu'à la côte. Cette ligne est suivie d'une autre ligne en zigzags plus ou moins bien arrêtée. Quelques petites lignes brunes se voient aussi sur les nervures. Frange traversée par deux lignes noirâtres et précédée d'une série de taches triangulaires noirâtres. Inférieures d'un brun-fuligineux uni, avec la frange claire. Dessous des quatre ailes d'un gris-cendré luisant, avec les traces des dessins du dessus et trois ou quatre traits virgulaires à la côte. Tête et thorax d'un gris-brun. Abdomen d'un gris plus pâle. — ♀ semblable.

Chenille à 16 pattes, allongée, de couleur livide, avec les trapézoïdaux petits et bruns ; la tête est noire et le premier anneau est recouvert d'une large plaque également noire. Elle vit dans les lieux secs et sablonneux, au centre des racines de graminées où elle passe sa vie et où elle se métamorphose (Millière). Selon M. Maurice Sand, elle vit aussi sur le *Lotus corniculatus*, en mai, en août et en septembre. Le papillon est commun pendant toute la belle saison dans les champs, les bois, les lieux secs, sur les bruyères, etc.

Cette espèce varie beaucoup, tant pour la taille que pour la couleur. Quelques individus sont entièrement d'un brun-jaunâtre, et alors les dessins sont presque nuls; d'autres sont d'un gris clair avec les taches très-bien marquées en brun.

G. HELLULA, Gn.

Antennes courtes, presque entièrement filiformes. Palpes labiaux seuls distincts, dépassant peu la tête, redressés. Stemmates peu visibles. Abdomen des mâles à valves non saillantes et terminé par une pointe déprimée et tronquée latéralement. Tablier très-court. Ailes supérieures peu allongées, subtriangulaires, à lignes et taches bien marquées; les inférieures peu développées. Chenilles?

Undalis, Fab., Dup., Gn., Hb. (pl. 5, fig. 5.)

15 à 18^{mm}. Ailes supérieures un peu allongées à l'angle apical, coupées obliquement au bord externe, d'un gris-ocracé clair, marquées çà et là de taches nuageuses d'un brun-noirâtre, principalement sur l'espace médian derrière la coudée, vers l'angle apical, et traversées par deux lignes blanches très-distinctes, fines, ondulées, liserées de brun intérieurement; la coudée écartée par en haut, arrondie au bout de la cellule, puis rapprochée et parallèle à l'extrabasilaire. Tache réniforme très-visible, brune et placée obliquement. Frange précédée d'une fine ligne claire. Inférieures claires, un peu ombrées au bord terminal avec la

frange blanchâtre. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

La chenille est encore très-imparfaitement connue ; selon M. Millière, elle est cylindrique, médiocrement longue, jaunâtre, avec 16 pattes, une tête cordiforme d'un noir de jais et une plaque écailleuse sur le premier segment, également noire. Elle est, en outre, recouverte de poils rares, mais assez longs. Notre collègue suppose qu'elle se nourrit de menthe.

Cette petite espèce habite le midi de la France et, dit-on, dans les endroits marécageux. Elle n'est pas très-rare en automne dans la vallée du Cannet (*Alpes-Maritimes*).

G. SCOPARIA, Haw.

(*Eudorea*, Curt. Dup.)

Antennes courtes, un peu épaisses et fortement squameuses, à peine pubescentes, un peu moniliformes. Palpes bien visibles : les labiaux droits ou incombants, dépassant deux fois la tête, légèrement écartés par la trompe qui est fine et médiocrement longue ; maxillaires sécuriformes, très-garnis d'écailles et presque moitié aussi longs que les labiaux. Front étroit, couvert de poils squameux, hérissés. Stemmata très-petits, peu distincts, écartés. Corps grêle : l'abdomen des mâles presque linéaire, un peu déprimé, ayant les valves anales longues, saillantes, garnies de poils squameux et surmontées d'un bou-

quet redressé. Tablier nul ou rudimentaire. Ailes supérieures longues, étroites, nébuleuses, pulvérulentes, à lignes et taches distinctes ; les inférieures bien développées, un peu sinuées. Au repos les supérieures cachant les inférieures, mais non croisées l'une sur l'autre. — Chenilles allongées, vermiformes, de couleur terreuse, à trapézoïdaux saillants ; vivant dans les galeries creusées sous les mousses qui tapissent les pierres et les troncs d'arbres.

Ce genre est composé d'un assez grand nombre de petites espèces très-faciles à reconnaître génériquement, mais très-difficiles à distinguer spécifiquement ; car, ainsi que le dit Duponchel « Un fond d'un gris-brun plus ou moins nébuleux, et sur lequel on aperçoit plus ou moins distinctement deux lignes blanches transverses, sinueuses et dentelées, est ce qui compose à toutes, la modeste parure de leurs ailes supérieures. » Ainsi donc, quoique presque toutes nos descriptions soient faites sur la nature, nous ne nous flattons pas d'avoir toujours réussi. Il faudrait de bonnes figures pour suppléer à ce que la parole ne peut pas peindre.

Les chenilles ne sont pas non plus très-bien connues, et leurs mœurs uniformes, leur couleur livide ou terreuse ne peuvent pas être d'une grande ressource pour la détermination des espèces.

Nous devons encore faire remarquer que la tache réniforme affecte chez les *Scoparia* une forme particulière, c'est celle d'un 8 dont la partie inférieure est ouverte, figurant ainsi le signe par lequel les anciens

astronomes désignaient Mercure, d'où le nom de *Mercurella* donné par Linné à la seule espèce de ce genre qu'il ait connue. Il arrive aussi quelquefois que le 8 est ouvert en haut et en bas, ce qui donne alors à la tache la forme d'un x.

Ambigualis, Tr., Gn. *Dubitalis*, Stph. *Incertalis*, Gn.

19^{mm}. Ailes supérieures blanches, uniformément sablées de noir accumulé aux endroits ordinaires, et formant une ombre subterminale large, mais rétrécie et presque interrompue au milieu. Les deux lignes ordinaires bien, marquées en brun, tremblées ou denticulées et bien éclairées extérieurement. Taches très-distinctes, en anneaux noirs remplis de brun roussâtre pâle : l'orbiculaire et la claviforme touchant la ligne extrabasilaire, mais séparées ; la réniforme grande, en x. Ligne terminale claire, fine, non festonnée. Frange ayant la première moitié finement et nettement entrecoupée de blanc et de gris. Inférieures claires, avec une ombre terminale vague. — ♀ semblable, mais plus sombre et plus grande, 22^{mm}.

Le papillon est assez commun pendant l'été dans tous les bois, contre le tronc des arbres. Chenilles sous les mousses ainsi que toutes celles du genre.

Incertalis, Dup. *Pyrenaealis*, Dup. *Pyrenaicalis*, Gn.

24^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-cendré peu ou point saupoudré de noirâtre, traversées par deux lignes blanches très-écartées, sinueuses et légèrement dentelée : l'extrabasilaire un peu oblique, la coudée

formant un coude arrondi assez prononcé au bout de la cellule; ces deux lignes finement bordées de noirâtre intérieurement. Ombre subterminale noirâtre, interrompue au milieu et dessinant avec la ligne blanche qui la suit, une sorte d'X grossier. Taches ordinaires roussâtres et bordées de noir : la réniforme en x, l'orbiculaire et la claviforme éliptiques et appuyées contre l'extrabasilaire. Frange rousse, finement entrecoupée de blanc et précédée d'une série de points noirs. Inférieures d'un gris clair légèrement roussâtre, luisant. Dessous des quatre de cette même couleur. Tête et thorax d'un gris-cendré. Abdomen roussâtre à extrémité fauve.

Cette espèce présente à peu près le même dessin que l'*Ambigualis*, mais elle est plus grande et beaucoup moins chargée de noirâtre.

Papillon en juin-juillet; moins répandu que le précédent et généralement moins commun. Centre et Midi de la France; Saône-et-Loire, *Constant*; Châteaudun, *Guenée*; Indre, *Maurice Sand*; dans les bois de chênes et de pins.

Zelleri, Wocke.

26^{mm}. Ailes supérieures élargies à partir de la base, presque parallèles, coupées carrément quoiqu'un peu arrondies au bord externe, d'un gris-blanchâtre finement saupoudré d'atomes bruns et roussâtres, traversées par deux lignes brunes éclairées de blanchâtre extérieurement : l'extrabasilaire bi-anguleuse dans son milieu, mieux marquée à la côte qu'au bord in-

terne; la coudée finement dentée, anguleuse sur la nervure médiane. Espace terminal traversé par une bande d'un gris-roussâtre, non interrompue dans son milieu. Tache réniforme assez grande, en 8 coupé en haut et en bas, d'un fauve-roux bordé de brun, avec le petit trait du milieu du 8 très-noir. Orbiculaire représentée par un petit point noir situé à la pointe du premier angle de l'extrabasilaire. Frange grise, entrecoupée et précédée d'une série de points bruns. Inférieures d'un blanc-roussâtre uni. Dessous d'un blanc-grisâtre luisant. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Nous n'avons pas de renseignements bien précis sur l'habitat de cette espèce, dont Duponchel et M. Guinée ne parlent pas. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle a été prise dans l'Indre en juillet par M. Maurice Sand, et en Savoie par M. Fallou, qui a bien voulu nous la communiquer.

Dubitalis, Hb. Dup. *Pyralalis*, Gn. (pl. 5, fig. 6)

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures coupées carrément et très-légèrement arrondies au bord externe, blanches, peu ou point saupoudrées d'atomes bruns, traversées par deux lignes noires, ondulées, nettement éclairées de blanc extérieurement : l'extrabasilaire oblique, la coudée presque droite, formant un petit coude arrondi au bout de la cellule. Taches ordinaires bien marquées, assez grandes, d'un jaune-fauve et cerclées de noir : la réniforme en 8, l'orbiculaire et la claviforme ovales, cette dernière traversée longitudinalement par

un petit trait noir. Espace basilaire semé de quelques taches noires, espace terminal traversé par une bande également noire, rétrécie mais rarement interrompue dans son milieu. Frange entrecoupée, précédée d'une fine ligne noire, en feston, dans les sinus duquel on voit une série de points noirs. Inférieures blanches, luisantes, avec une bordure terminale plus ou moins large et fondue intérieurement. Dessous luisant, les supérieures grises, les inférieures blanches, sans aucun dessin bien apparent. Frange blanche, non entrecoupée. — ♀ semblable, un peu plus petite. Tête et corps de la couleur des ailes; ptérygodes blanches avec un trait noir.

Papillon en mai, juin et juillet. Assez commun presque partout sur les haies, les murs et les troncs des chênes.

Phæoleuca, Zell. *Phæoleucalis*, Gn. *Vesuntialis*, Gn.

18^{mm}. Ailes supérieures luisantes, d'un gris-bleuâtre uni, avec l'espace médian légèrement saupoudré de noirâtre. Lignes ordinaires rapprochées : la coudée formant un angle au bout de la cellule, puis descendant droite et oblique en se rapprochant de l'extrabasilaire. Taches ordinaires grandes, empâtées de noir, la réniforme ne formant pas le 8. Espace terminal d'un gris-clair uni, avec une tache noire terminale se confondant avec le liseré terminal. Ailes inférieures d'un gris soyeux, pâle, uni, à frange blanche. — ♀?

Alpes du Jura, en juillet. Rare et peu connu.

Delphinatalis, Gn.

22^{mm}. Ailes supérieures à côte droite, à bord terminal coupé carrément, d'un blanc légèrement jaunâtre et médiocrement saupoudré de noirâtre. — Lignes bien distinctes, écartées, largement éclairées de la couleur du fond, qui prend une teinte plus jaune au sommet de la coudée. Tache réniforme formant un 8, mais dont l'anneau supérieur seul est bien distinct, l'inférieur empâté. Les deux autres taches éloignées de l'extrabasilaire, pleines, punctiformes, la supérieure beaucoup plus petite. Ombre subterminale très-interrompue au milieu et formant trois taches avec la terminale, qui se réunit à la série de points terminaux. Frange d'un blanc-jaunâtre, entrecoupée à la base. Ailes inférieures presque blanches, sans bordure et ayant seulement une légère nuance subterminale d'un blanc plus mat. Abdomen presque blanc. Cette espèce, que nous ne connaissions pas, a été décrite par M. Guenée, sur une seule femelle prise à la Grande-Chartreuse (Isère).

Vallesialis, (*Valesialis*), Dup., Gn. *Parella*, Zell., H.S. *Paralis*, Gn. (pl. 5, fig. 9.)

23 à 26^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées à l'angle apical et à bord terminal coupé très-obliquement, d'un gris-cendré très-fortement saupoudrée de noirâtre, à lignes noires, épaisses, éclairées de blanc extérieurement, très-écartées, très-dentées : l'extrabasilaire légèrement courbée, la coudée formant un angle

prononcé au-dessous de la sous-costale. La tache réniforme formant un 8 entier, l'orbiculaire et la claviforme chacune un point noir superposé. Espace terminal traversé par une bande noire interrompue, divisée en trois taches dont celle du milieu triangulaire et appuyée contre la frange qui est blanchâtre et entrecoupée de noirâtre. Inférieures d'un blanc luisant, avec les traces d'une ligne médiane d'un gris-roussâtre. Dessous d'un blanc-grisâtre luisant. Tête et thorax d'un gris-noirâtre. Abdomen gris-pâle à extrémité jaune. — ♀ plus petite à ailes supérieures plus courtes et plus étroites. Cette espèce bien tranchée, et reconnaissable à ses ailes étroites, habite le Valais et probablement la Savoie. Elle se trouve également dans les Alpes-Maritimes, aux environs de Saint-Martin et de Berthemont, où elle se fixe aux troncs des vieux cha-taigniers. *Millière*. Indre, en avril et mai, rare. Chenille dans la mousse des rochers et au bord des ruisseaux en mars, *Maurice Sand*.

Petrophila, Standfuss, H.S.

17^{mm}. Ailes supérieures légèrement arrondies à la côte et au bord externe, un peu ondulées au bord externe, d'un gris-blanchâtre, traversées par deux lignes fines, dentées et bordées de blanc extérieurement; l'extrabasilaire anguleuse dans son milieu; la coudée très-écartée par en haut et très-rapprochée par en bas. Taches ordinaires noires et bien marquées : la réniforme en anneau et très-près de la côte, l'orbiculaire et la claviforme représentées par deux points su-

perposés et touchant l'extrabasilaire. Espace terminal divisé par trois taches d'un gris-foncé et ne dessinant l'X blanc que très-faiblement. Frange entièrement entrecoupée, précédée d'un délicat feston blanc suivi d'une ligne de points noirs. Ailes inférieures grises avec une bordure terminale plus foncée et fondue. Frange blanche, non entrecoupée. — ♀ un peu plus petite, à ailes supérieures plus étroites, plus aiguës à l'angle apical et à bord externe coupé plus obliquement. Abdomen plus gros.

Cette petite espèce encore peu connue et peu répandue dans les collections, n'est cependant pas rare en juin et juillet dans les Vosges et au Mont-Dore, *Peyerimhoff*; à Royat, Puy-de-Dôme, *Maurice Sand*; et se trouvera certainement dans d'autres localités analogues. Murs, rochers, troncs des arbres, etc.

Sudetica, Zell. *Sudeticalis*, Dup., Gn.

22^{mm}. Ailes supérieures allongées mais non aiguës à l'angle apical, coupées obliquement au bord externe, blanchâtres, finement saupoudrées de noirâtre, traversées par deux lignes noires, fines, dentées et éclairées de blanc : l'extrabasilaire bi-anguleuse, la coudée très-écartée par en haut, peu arrondie au bout de la cellule, subparallèle au bord externe. Espace terminal avec une bande noirâtre, étranglée dans son milieu. Tache réniforme en 8 ouvert par en bas, plus ou moins empâtée de noir, placée près de la côte et de la coudée; l'orbiculaire et la claviforme figurées par deux points noirs, situés l'un au-dessus de l'autre et touchant

presque l'extrabasilaire. Frange noirâtre, entrecoupée de blanc, précédée d'une série de points noirs placés sur une fine ligne blanche. Inférieures d'un blanc sale, avec une bordure grise surmontée d'une ligne de même couleur, mais à peine marquée. Le dessous des supérieures d'un gris-plombé luisant, celui des inférieures est également d'un gris-plombé, avec un point cellulaire et une ligne médiane. Tête, corps et antennes gris. Pattes blanchâtres. — ♀ plus petite, 18^{mm.}, à ailes supérieures plus étroites, plus chargées de noir, et à dessins blancs mieux marqués.

Le papillon paraît propre aux contrées montagneuses : Alpes du Jura ; Mont-Dore-les-Bains ; Alpes-Maritimes, sur les rochers humides, *Millière* ; Indre, dans les bois de pins, *Maurice Sand* ; en juillet et août. Peu commun.

VAR. *Luzialis*, Gn.

Plus petite. Ailes supérieures d'un gris-ardoisé, souvent tellement envahies par des atomes noirs, qu'on n'y voit que les lignes découpées en clair. Ligne claire subterminale toujours croisée en X avec la cou-dée. Ailes inférieures d'un brun-fuligineux uni, à frange un peu plus claire et divisée par un filet obscur.

Cirque de Gavarnie, environs de Luz et de Saint-Sauveur, en mai (*Guenée*). Cette variété nous paraît se rapporter à la femelle de *Sudatica*.

Frequentella, Stt., *Cratægella*, H.S.

16 à 18^{mm}. Ailes supérieures étroites, légèrement arrondies au bord externe, d'un gris-clair, plus ou moins saupoudré d'atomes bruns, principalement dans la première moitié de l'espace médian, avec deux lignes transverses blanches, fines, se détachant du fond plus ou moins nettement selon les individus : l'extrabasilaire bi-anguleuse, courbe, la coudée légèrement arrondie au bout de la cellule, puis droite jusqu'au bord interne. Tache réniforme en X rempli de gris ; orbiculaire et claviforme figurées par deux points noirs placés l'un au-dessus de l'autre, touchant l'extrabasilaire et souvent confondus dans les atomes bruns qui suivent cette ligne. L'espace terminal est, en outre, traversé par une bande d'un gris-sombre, étranglée dans son milieu, et quelquefois même séparée en deux taches distinctes, l'une à l'angle apical, l'autre à l'angle interne. Frange grise, légèrement entrecoupée et précédée d'une fine ligne blanche, festonnée, dans les sinus de laquelle on voit des petits points noirs. Quelques petites taches noirâtres se voient aussi souvent sur le gris de l'espace basilaire. Inférieures d'un blanc-sale luisant, sans dessins apparents. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Chenille d'un vert-jaunâtre terne, avec la tête d'un brun-sombre et le second segment noir. Les points verruqueux sont grands et d'un noir-verdâtre luisant (*Stainton*). Elle vit au printemps dans la mousse qui croît sur les troncs d'arbres, les murs, les chau-

mes, etc. Papillon en juillet et août, dans les lieux où a vécu la chenille, rarement dans les bois. Assez commun dans beaucoup de localités et souvent confondu avec *Cratægella*, Hb.

Murana, Curtis. *Muralis*, Gn., *Muranella* Lah., *Parrella*, H.S.

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures allongées, arrondies à la côte et au bord interne, légèrement aiguës à l'angle apical et à bord externe un peu oblique; blanches, uniformément saupoudrées d'atome gris, traversées par deux lignes dentées, noires, faiblement marquées et éclairées de blanc extérieurement : l'extrabasilaire presque droite, la coudée assez écartée par en haut, rentrante sous la réniforme et rapprochée de la précédente au bord interne. Taches ordinaires noires : la réniforme en 8 complet, l'orbiculaire en anneau, et la claviforme figurée par un point placé au-dessous de cet anneau. Espace terminal divisé par trois taches grises, petites, faiblement indiquées, la première à la côte, la deuxième au bord interne et la troisième au milieu et appuyée contre la frange. Celle-ci est entrecoupée dans toute sa longueur et elle est, en outre, précédée d'une série de points noirs. Inférieures d'un gris-blanchâtre ainsi que la frange qui n'est pas entrecoupée. — ♀ plus grande, à lignes et taches plus noires, plus épaisses et mieux arrêtées, à ailes inférieures d'un gris uniforme. Abdomen très-gros et très-long.

Cette espèce est la moins bien caractérisée de toutes celles de ce genre (le mâle, car la femelle est très-

tranchée); ses dessins sont souvent tellement confondus avec les atomes du fond, qu'il est impossible de bien les décrire, ce qui, du reste, la distingue de ses congénères.

Chenille inconnue mais vivant probablement comme toutes les autres *Scoparia*. Papillon en mai, juin et juillet; assez commun en Alsace, au Mont-Dore, de *Peyerimhoff*; Indre, *Maurice Sand*; Alpes-Maritimes, *Millière*. Bois, rochers, petits murs.

Lineola, Curt., *Lineolalis*, Gn.

18^{mm}. Ailes supérieures étroites, à côte droite, prolongées et aiguës à l'angle apical, à bord externe légèrement sinué, avec les deux lignes très-écartées par en haut, rapprochées par en bas, se détachant bien en clair sur un fond très-saupoudré de noir derrière l'extrabasilaire qui est dentée, et des deux côtés de la coudée qui s'arrondit au bout de la cellule. Les taches sont noires, évidées : l'orbiculaire en anneau ovale et longitudinal, la réniforme en anneau rond, avec le commencement des deux branches du dessous. Un petit point noir se voit aussi quelquefois sous l'orbiculaire ainsi que deux ou trois petites taches noires à la base de l'aile. Frange précédée d'une série de petits traits longitudinaux noirs, dont ceux du milieu plus longs. Inférieures claires, avec une ligne subterminale plus claire, brisée sur le pli cellulaire, et surmontée d'une ligne ombrée. Un point noir dans la cellule, souvent nul. Tête et corps de la couleur des ailes. Abdomen dépassant de beaucoup les ailes inférieures. — ♀ plus

petite, à ailes supérieures plus étroites et à abdomen plus court.

Nord et centre de la France, en juillet, mais assez rare partout. Châteaudun, tronc des chênes et des sapins, *Guenée*; Indre, *Maurice Sand*; environs de Douai, routes plantées de vieux saules et peupliers, *Foucart*.

Resinea, Haw., *Resinalis*, Gn.

18^{mm}. Taille et port de *Cratægella* dont elle est très-voisine. Ailes supérieures blanches, plus ou moins saupoudrées d'atomes gris dessinant deux lignes transverses blanches; l'extrabasilaire en forme d'arc, la coudée arrondie au bout de la cellule, puis droite jusqu'au bord interne. Les trois taches de l'espace terminal sont plus ou moins grandes, très-isolées, et le plus ordinairement dessinent l'X blanc assez nettement. Les taches ordinaires sont noires; la réniforme subcarrée et atteignant la côte; les deux autres forment deux points superposés, égaux, et touchent l'extrabasilaire. On voit, en outre, à la base de l'aile deux points noirs, suivis ordinairement de deux taches grises, cerclées de blanc et occupant tout l'espace basilaire. Frange blanchâtre, entrecoupée de gris, mais dans sa moitié intérieure seulement, et précédée de petits traits cunéiformes noirs. Inférieures d'un gris clair avec un point discoïdal et une ligne médiane gris, mais rarement bien visible. Le dessous est également gris, mais avec les dessins des inférieures beaucoup mieux marqués. La tête et le corps participent de la couleur des ailes.

Cette espèce se distinguera de *Cratægella* par la blancheur de ses ailes. Elle habite la France centrale et méridionale, mais plus ou moins communément. Alsace, de *Peyerimhoff*; Châteaudun, *Guenée*; Charente, *Delamain*; Cannes, troncs moussus des ormes, *Millière*; Indre, *Maurice Sand*; en mai, juin et juillet, selon les localités.

Trunciolella, Stt., *Mercurialis*, Gn., *Ambigualis*, Dup. (pl. 5, fig. 7.)

19 à 21^{mm}. Ailes supérieures arrondies au bord terminal, d'un gris-cendré légèrement teinté de jaunâtre chez les individus *Ex larva*, traversées par deux lignes blanches très-écartées, dentelées, finement bordées de noir fondu intérieurement : l'extrabasilaire ondulée, la coudée avec un sinus peu profond au bout de la cellule, et se rapprochant de la première au bord interne. Ombre subterminale noirâtre, divisée en trois taches formant avec la ligne blanche terminale, un X grossier, comme chez *Incertalis* et quelques autres espèces. Taches discoïdales noirâtres : la réniforme en 8 ouvert par en bas, les deux branches du bas très-courtes et quelquefois à peu près nulles, l'orbiculaire et la claviforme figurées par deux points noirs superposés et souvent perdus dans l'ombre qui suit l'extrabasilaire. Frange entrecoupée, précédée d'un petit feston blanc, très-net et très-délié. Inférieures d'un gris-clair teinté de gris-noirâtre au bord terminal et faisant apercevoir un filet subterminal clair. Frange d'un blanc-jaunâtre. Dessous d'un gris-roussâtre luisant, les inférieures

avec une ligne noirâtre plus ou moins marquée. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable, mais plus sombre.

Chenille sous les mousses qui croissent sur les pierres et les murailles. Papillon assez commun partout, sur les troncs des arbres et autres abris, depuis mai jusqu'en août. Il varie passablement, pour l'intensité de la couleur du fond; quelques individus sont entièrement d'un gris-noirâtre sur lequel les deux lignes médianes se dessinent seules, par deux minces filets blancs, ainsi que le délicat feston terminal.

Cratægella, Hb., *Cratægalis*, Dup., Gn.

16 à 18^{mm}. Très-voisine de *Truncicolella*; ailes supérieures un peu plus aiguës à l'angle apical, plus droites et plus obliques au bord externe, d'un gris-cendré plus pur et moins saupoudré d'atomes bruns, avec les trois taches de l'espace terminal plus isolées, plus noires et dessinant plus nettement l'X blanc. Les taches ordinaires sont également noires: la réniforme en 8 ouvert en haut et en bas et dont le centre de l'anneau supérieur est d'un blanc plus ou moins pur; l'orbiculaire et la claviforme figurées par deux points dont l'inférieur ordinairement plus gros. Frange entrecoupée et précédée d'un délicat feston blanc. Inférieures d'un gris-clair à bordure plus sombre, fondue. Frange précédée d'une ligne claire. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable, mais ordinairement plus sombre.

Chenille en mars et avril dans un tube de soie sous

la mousse des arbres. Papillon en juillet et août dans les bois. Assez commun partout.

Amissella, Laharpe; Mill.-Ico.

18^{mm}. Taille de *Cratægella*. Ailes supérieures à fond blanc avec les deux lignes transverses nettement et grossièrement indiquées ainsi que les deux points de l'extrabasilaire. La réniforme noirâtre, subcarrée, également bien accusée. Espace subterminal occupé en grande partie par trois taches, grandes et de formes diverses. Frange précédée de gros points nervuraux noirs. Inférieures d'un gris-jaunâtre, marquées d'une fine ligne claire précédant la frange, qui est entrecoupée de brun aux supérieures et simple aux inférieures. Dessous d'un gris-luisant lavé de roussâtre sur les bords. Inférieures avec une ligne transverse, indécise, et le point cellulaire bien écrit. La tête et le corps participent de la couleur des ailes supérieures. Palpes droits et relativement très-longs. — ♀ inconnue.

Cette nouvelle *Scoparia* a été découverte dans les sapins du Mont-Pilat, par M. Millière, en juin.

Angustea, Stph., *Coarctalis*, Gn., Mill.-Ico.

17 à 19^{mm}. Ailes supérieures très-étroites et très-allongées à l'angle apical, à bord externe oblique et presque droit, d'un gris blanchâtre finement aspergé de brun, avec les deux lignes bien marquées en noirâtre, fines, très-écartées, et éclairées de blanc extérieurement : l'extrabasilaire oblique, la coudée sinuée,

également oblique et se rapprochant de la précédente au bord interne. L'espace terminal est ordinairement plus chargé d'atomes bruns que le reste de l'aile, et la moitié qui borde la frange est divisée par une série de petits traits longitudinaux blancs entre l'extrémité desquels on voit un point noir. Tache réniforme en X, bien marquée en noir ainsi que l'orbiculaire et la claviforme qui sont figurées par deux points. Les inférieures sont d'un blanchâtre luisant ainsi que le dessous des quatre ailes. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Chenille vermiforme, atténuée postérieurement, d'un gris-livide-obscur, lisse, avec des points pili-fères saillants, noirs, luisants. Les stigmates sont noirs ; la tête est globuleuse, noire, luisante, lavée de jaunâtre sur les joues. Comme ses congénères, elle vit sous la mousse, dont elle ronge les racines, dans une galerie cylindrique formée de grains de terre et de soie et ouverte aux deux extrémités. C'est au bord supérieur de cette galerie qu'elle se transforme au premier printemps. M. Millière observe qu'elle vit surtout aux dépens des mousses fixées aux murailles humides et à l'exposition du nord. Le papillon ne paraît pas très-répendu en France ; cependant il est très-commun aux environs de Cannes, depuis la fin de l'automne jusqu'au mois de mai, principalement en décembre. Il se trouve aussi, mais plus rarement, dans l'Indre, en mai, dans les bois, et dans la Charente, en septembre et octobre.

Cette petite espèce ne peut être confondue avec au-

cune autre, grâce à sa taille, à ses ailes supérieures étroites, à ses dessins bien nets, et à la largeur de l'espace médiane. Elle varie cependant, car nous possédons un exemplaire chez lequel les ailes supérieures sont complètement envahies par des atomes gris et dont tous les dessins sont très-confus.

Pallida, Stph., *Pallidulalis*, Gn., *Oertzenialis*, H.S. Gn.

16 à 18^{mm}. Ailes supérieures arrondies à la côte et au bord interne, non prolongées à l'angle apical, blanches, finement saupoudrées d'atomes bruns, un peu luisantes, avec les deux lignes ordinaires faiblement marquées en clair : l'extrabasilaire formant un angle très-prononcé dans son milieu, la coudée droite, n'ayant qu'un léger coude au bout de la cellule. Ces deux lignes ombrées de brun extérieurement, surtout la coudée dont l'ombre envahit presque tout l'espace terminal. Les taches cellulaires ne sont représentées que par des petits points noirs, l'orbitaire par un, la réniforme par deux, placés horizontalement. Frange concolore, précédée d'une ligne de points noirs, diminuant de grosseur depuis ceux du milieu, et n'atteignant ni l'angle apical ni l'angle interne. Inférieures d'un blanc-sale, luisantes, sans autres dessins qu'une ombre légère précédant la frange qui est blanche. Tête et corps de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Se distingue des autres espèces de ce genre par sa couleur claire, ses dessins peu caractérisés et surtout par la courbure de la côte et du bord interne des supérieures. Elle habite les tourbières élevées ou septen-

trionales et les marécages où croissent les joncs, de juin en août; c'est dans ces derniers lieux qu'elle est commune aux environs de Douai (*Foucart*). Elle se trouve aussi, mais rarement dans l'Indre, *Maurice Sand*. Elle se trouvera probablement dans beaucoup d'autres localités.

Gallica, de Peyerimhoff, Mill.-Ico.

23 à 27^{mm}. Ailes d'un cendré très-légèrement rougeâtre, opaque et assez uniforme. Supérieures étroites, non triangulaires, à bord externe coupé presque carrément, à angles sensiblement arrondis, traversées par deux lignes blanches, bordées de noir intérieurement: l'extrabasilaire courbe, avec l'ombre noire qui la suit très-marquée à la côte, au bord interne et au milieu de l'aile; de ces deux derniers points partent deux stries noirâtres, dont l'inférieure très-caractéristique de cette espèce. Au-dessus de ces deux stries on en voit souvent une troisième qui rejoint la tache orbiculaire, représentée elle-même par un point plus ou moins apparent. La coudée est très-rapprochée du bord externe, elle forme un angle à son premier tiers supérieur, puis se dirige un peu obliquement vers le bord interne. L'ombre subterminale est d'un gris-brunâtre; elle forme une bandelette étroite, amincie en face de l'angle de la coudée. La tache réniforme est figurée par un x et l'orbiculaire par un assez gros point. Frange d'un gris-roussâtre pâle, précédée d'une série de points bruns radicaux alternant avec les points bruns anté-marginaux. Inférieures d'un gris-roussâtre

pâle. — ♀ semblable, mais plus foncée, à dessins mieux marqués et plus petite.

Cette nouvelle espèce a été découverte dans les environs de Colmar par M. de Peyerimhoff. Elle habite les lieux ombragés et se tient contre le tronc des pins, et contre les talus des chemins creux, fin de mai et en juin. Rare.

Cembræ, Haw., *Cembrella*, Stph., *Cembralis*, Gn.

23^{mm}. Assez voisine d'*Ambigualis*. Ailes supérieures un peu concaves à la côte, d'un gris légèrement rousâtre, uniforme, avec tous les dessins plus ou moins effacés, traversées par deux lignes à peine marquées, noirâtres, éclairées de blanc extérieurement : l'extrabasilaire courbe, la coudée en angle arrondi au bout de la cellule et subparallèle à la précédente. Taches ordinaires peu marquées : la réniforme en anneau avec un petit trait au-dessous, l'orbiculaire en ovale transversal et la claviforme figurée par un trait au-dessous. Frange unie, précédée de deux très-fins filets bruns et, en outre, d'une série de petits traits nervuraux noirs. Ailes inférieures d'un gris-blanc, luisant, ainsi que la frange. — ♀ semblable, un peu plus grande.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Ragonot; elle habite l'Angleterre, et nous ne sommes pas certains qu'elle ait jamais été prise en France.

CHILONIDÆ, Stdgr.

Papillons de grande taille, à quatre palpes visibles, les labiaux souvent très-longs et allongés en bec; les antennes courtes, l'abdomen dépassant les ailes. Chenilles vermiformes, vivant renfermées dans les tiges des plantes aquatiques à la manière des *Nonagria*.

G. SCIRPOPHAGA, Tr.

Antennes ciliées dans le mâle, filiformes et très-courtes dans la femelle. Palpes velus, les maxillaires petits et obtus; les labiaux plus longs, cylindrico-coniques et fortement inclinés vers la terre. Spiritrompe nulle ou rudimentaire. Tête petite. Ailes supérieures arrondies au bord externe chez le mâle, aiguës à l'angle apical chez la femelle. Chenilles glabres, vermiformes, vivant et se métamorphosant dans l'intérieur des tiges des *Scirpus*. Chrysalides cylindriques, très-allongées dans leurs parties abdominales.

Praelata, Scop., *Phantasmella*, Hb., Dup., *Alba*, Hb., Gn. (Pl. 5 fig. 10.)

33^{mm}. Entièrement d'un blanc luisant et satiné. Ailes supérieures un peu allongées mais arrondies à l'angle apical. Antennes à tige blanche ciliée de noirâtre. Abdomen terminé par une brosse laineuse d'un blanc sale ou grisâtre. Pattes postérieures très-

longues, blanches, à tarses bruns et annelés de blanc. Dessous légèrement teinté de gris-roussâtre sur les bords. ♀ plus grande, 45^{mm}. Ailes supérieures allongées et aiguës à l'angle apical, de la couleur de celles du ♂, mais également blanches en dessous. Antennes courtes, filiformes et entièrement blanches. Abdomen terminé par une brosse beaucoup plus fournie que celle du mâle. Pattes semblables.

Chenille brune, rase, vivant dans l'intérieur des joncs (*Genus Scirpus*). Selon M. Schmidt la femelle dépose ses œufs sur la partie supérieure de la plante, et elle les recouvre d'une espèce de bourre laineuse, comme le font les espèces du genre *Liparis*. En sortant de l'œuf, la petite chenille pénètre dans l'intérieur de la plante par le haut de la tige, s'y creuse un canal jusqu'à la racine exclusivement, et arrivée là, elle élargit sa demeure de manière à pouvoir se retourner et remonter au besoin. Lorsqu'elle a atteint toute sa taille, elle pratique au-dessus-du niveau de l'eau, une ouverture sur le côté, destinée à la sortie de l'insecte parfait, et fermée jusque-là en dehors par une simple pellicule. Ceci fait, elle se retire plus ou moins au-dessous de l'eau, et se construit une coque analogue à celle des *Nonagria*, dans laquelle elle se transforme en chrysalide. Celle-ci est blanchâtre, à peau mince et transparente, et d'une forme très-allongée dans sa partie inférieure. Le papillon éclot en juillet et août et se trouve en Allemagne, en Hongrie, en Italie ainsi qu'en France, car Duponchel dit en avoir pris un individu mâle dans le midi de la France, sans indiquer

la localité, c'est par cette raison que nous décrivons cette espèce, car nous n'en connaissons pas d'exemplaire authentiquement capturé sur notre territoire. Dans tous les cas, les détails que nous venons de donner sur les mœurs de la chenille, pourront servir à faciliter sa recherche.

G. SCHÆNOBIUS, Dup.

Antennes filiformes dans les deux sexes, plus courtes dans les femelles. Les quatre palpes visibles; les labiaux aussi longs que la tête et le thorax réunis, étendu en bec; les maxillaires courts et velus. Tête plus étroite que le thorax. Spiritrompe nulle. Ailes supérieures peu aiguës chez les mâles, lancéolées et plus aiguës chez les femelles. Pattes postérieures très-longues. Chenilles lisses, allongées, vivant et se métamorphosant dans les tiges des *Arundo* et des *Carex*. Chrysalide longue, enveloppée d'un tissu transparent.

Gigantellus, S.V., Hb., H.S., Dup., *Punctigerellus*, Stph. (Pl. 5, fig. 11.)

25 à 28^{mm}. Ailes supérieures arrondies au bord externe, d'un jaune-grisâtre saupoudré d'atomes brunâtres, avec une liture apicale oblique brune, et le disque parsemé d'assez gros points bruns; ces points plus ou moins nombreux et manquant souvent totalement. Frange concolore, précédée d'une série de petits points noirs. Inférieures blanchâtres, avec une bor-

ture antémarginale formée de petites taches grises. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures; abdomen long, terminée en pointe, de la couleur des inférieures. ♀ beaucoup plus grande que le mâle, 35 à 40^{mm}, avec les ailes supérieures lancéolées et très-aiguës, à l'angle apical, d'un fauve-rougeâtre, avec la liture, apicale brune délayée, et les mêmes taches discoïdales que chez le mâle; ces taches souvent totalement oblitérées, ainsi que cela a lieu chez le mâle. Inférieures blanches, sans bordure antémarginale, ou seulement avec quelques faibles taches près de l'angle supérieur. Tête et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen d'un blanc-jaunâtre, long, terminé carrément par une brosse de poils gris.

Selon Treilschke, la chenille a la tête petite et pointue, les trois premiers anneaux plus épais que les suivants, et le dernier étroit et tendu. Elle est d'un jaune d'argile, avec des raies transversales grises, se changeant souvent en vert-olive. La tête et l'écusson sont d'un jaune-brunâtre luisant. Les stigmates sont petits et bruns. Elle vit depuis la fin de mai jusqu'à la fin d'août, dans les jeunes pousses du roseau à balai (*Arundo phragmites*), puis dans la tige où elle se creuse un canal jusqu'à la racine, en se nourrissant de la moelle. Pour se transporter d'une tige dans une autre, elle coupe un morceau de la tige qui la renferme, de la grandeur de son corps, puis après s'y être introduite et en avoir fermé les deux bouts, elle se livre au mouvement de l'eau dans ce bateau d'une

nouvelle espèce. Parvenue près d'une tige qui lui convient, elle sort de son bateau la partie antérieure de son corps, grimpe en le traînant après elle contre cette tige, et l'y attache à l'endroit qu'elle a choisi pour s'y introduire.

Elle se métamorphose dans un tissu transparent et cylindrique, dirigé vers l'ouverture qu'elle s'est ménagée pour la sortie du papillon. La chrysalide est d'un jaune-paille, lisse, cylindrique et à peau fine et transparente. On doit remarquer aussi que l'ouverture par où doit sortir l'insecte parfait est quelquefois placée plus bas que le niveau de l'eau, mais comme le développement de ses ailes n'a lieu que lorsqu'il est complètement sorti de l'eau, et en montant sur la tige, il ne doit pas être mouillé. — Le papillon éclot en juin et juillet; les chenilles que l'on trouve après ces époques paraissent devoir hiverner. Il habite les contrées marécageuses de l'Allemagne et de la Hongrie; et paraît très-rare en France, probablement à cause de la difficulté de trouver sa chenille et surtout de l'élever. Nous ne pouvons donc pour le moment indiquer d'autres localités que les environs de Douai où M. Foucard le prend tous les ans au reflecteur, ainsi que les marais et étangs du Berry. *Maurice Sand*. La femelle est surtout très-rare.

Forficellus, Thnb., Hb., Tr., Hs., Dup., *Fumeus*,
Caudellus, Stph. (Pl. 5, fig. 13 ♂. ♀.)

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures légèrement anguleuses mais non prolongées à l'angle apical, d'un jaune d'ocre plus ou moins clair, quelquefois teinté de brû-

nâtre, avec la côte plus foncée, une ligne oblique brune, partant de l'angle apical, n'atteignant pas le bord interne, un point noir discoïdal, et souvent, deux ou trois petits points bruns le long du bord interne. Frange concolore, précédée d'une ligne de petits points noirs. — Inférieures d'un blanc sale ou jaunâtre, avec une faible ligne grise, oblique, vers l'angle externe. — Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des ailes supérieures. Abdomen long, terminé en pointe, de la couleur des inférieures. — ♀ plus grande que le mâle, 30^{mm}, à ailes supérieures étroites, à côte convexe, lancéolées et très-aiguës à l'angle apical, d'un jaune d'ocre pâle. Inférieures blanches. Abdomen plus gros que celui du mâle et terminé par une brosse de poils, comme dans l'espèce précédente.

Chenille d'un gris-verdâtre, plus clair dans sa partie postérieure, avec une vasculaire d'un vert foncé, la tête noire, ainsi que la plaque du premier anneau, qui est, en outre, partagé par une ligne blanchâtre. Pattes écailleuses jaunes. Elle vit en mai dans le bas des tiges des *Carex*, du *Poa aquatica*, et de *l'Arundo phragmites* et s'y métamorphose comme l'espèce précédente, mais dans un tissu plus solide. — La chrysalide est cylindrique, d'un blanc-jaunâtre, à peau fine, avec les fourreaux des ailes et des pattes très-longs et s'étendant jusqu'au dernier segment de l'abdomen. — Papillon en juin et juillet dans les mêmes lieux que la chenille. Assez commun dans le nord de la France; plus rare dans le centre.

Mucronellus, S.V. Tr., H.S., Dup.

25^{mm}. Ailes supérieures peu allongées et obtuses à l'angle apical, d'un gris-brunâtre ou roussâtre, avec une bande médiane et longitudinale d'un brun foncé se fondant inférieurement dans la couleur du fond, et supérieurement, tranchant nettement une bande costale d'un jaune pâle. Frange précédée d'une série de très-petits points noirs. Inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, avec la frange précédée de très-petits points noirs, comme aux supérieures. Tête, palpes, antennes et thorax, de la couleur des supérieures. Abdomen long, de celle des inférieures. — ♀ plus grande, 30^{mm} à ailes supérieures étroites, à côte convexe, très-lancéolées et très-aiguës à l'angle apical, avec les mêmes bandes que le mâle, mais d'une couleur plus claire et plus roussâtre. Inférieures blanches.

La chenille est peu connue; mais elle vit de la même manière que celle de *Forficellus*, et dans les mêmes localités. Le papillon éclot également en juin et juillet, et n'est pas rare dans le nord, *Foucart*; l'Alsace, de *Peyerimhoff*; et probablement dans beaucoup d'autres localités, non signalées jusqu'à présent.

Les espèces de ce genre se prennent facilement au réflecteur, mais les femelles sont toujours plus rares que les mâles.

G. CHILO, Zincken, Dup.

Antennes filiformes et d'égale longueur dans les deux sexes. Les quatre palpes visibles; les labiaux

aussi longs que la tête et le thorax réunis, connivents et dirigés en avant en forme de bec; les maxillaires courts et velus. Tête plus étroite que le thorax. Spiritrompe courte et membraneuse. Abdomen grêle dans les mâles, allongé, renflé au milieu et terminé en pointe dans les femelles. Angle apical aigu dans les deux sexes, mais plus fortement dans les femelles.

Chenilles nues, rayées longitudinalement, vivant et se métamorphosant dans l'intérieur des roseaux. Chrysalide allongée, munie d'une protubérance en forme de nez au devant de la tête, et terminée par une pointe anale, obtuse, dentée circulairement. *Dup.*

Phragmitellus, Hb., Tr., *Gigantellus*, Stph. (Pl. 5, fig. 14.)

28^{mm}. Ailes supérieures aiguës mais non prolongées à l'angle apical, arrondies à l'angle interne, d'un brun-marron clair, sans autre dessin qu'un point discoïdal noir, souvent précédé d'un petit trait blanc. Frange concolore, précédée d'une série de petits points noirs placés sur des traits nervuraux blancs, plus ou moins marqués. Inférieures allongées mais non aiguës à l'angle apical, légèrement sinuées au bord externe, blanches ainsi que la frange, et sans dessin. Abdomen grêle et assez allongé, d'un blanc-jaunâtre. Tête, palpes et thorax de la couleur des supérieures. Dessous d'un gris-bistré, plus clair aux inférieures. Femelle plus grande, 45^{mm}, à ailes supérieures arrondies à la côte, à angle apical très-allongé et très-aigu, coupées obliquement au bord externe, d'un jaune-paille

plus ou moins ocracé et plus ou moins teinté de gris entre les nervures, avec un point noir discoïdal ordinairement placé sur un petit trait longitudinal, blanc. Inférieures également allongées et aiguës à l'angle externe, blanches ainsi que la frange. Dessous d'un blanc-jaunâtre. Tête et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen d'un blanc-jaunâtre, très-long, renflé au milieu et terminé en pointe.

On trouve quelquefois des mâles de la couleur des femelles.

Selon Treitschke, la chenille est effilée, nue, couleur d'os, avec cinq raies longitudinales couleur de rouille, la tête et l'écusson d'un jaune-brun, le ventre et les pattes d'un blanc sale. Elle vit depuis l'automne jusqu'en juin dans les tiges du roseau à balai (*Arundo phragmites*) et s'y transforme en une chrysalide longue et brune, ayant une protubérance en forme de nez au-devant de la tête, et l'abdomen terminé par une pointe obtuse, garnie de dents circulairement. Elle hiverne dans une portion de la tige fermée au-dessus et au-dessous d'elle par un tissu soyeux. Comme elle est placée la tête en haut, un peu au-dessus du niveau de l'eau, le papillon en sort facilement par un trou ménagé latéralement et bouché par la pellicule intérieure de la plante.

Selon M. Jourdheuille qui a plusieurs fois élevé cette chenille, c'est dans le bas des tiges et des racines de l'*Arundo phragmites* qu'elle vit ordinairement; et c'est dans les tiges de l'année précédente et presque à la surface de l'eau que l'on trouve le plus souvent la chrysalide.

Papillon en juin et en août, peu répandu mais cependant assez commun dans les marais du département du nord, *Foucart*; Aube, *Jourdheuille*; marais et étangs du Berry, *Maurice Sand*.

Nous nous sommes un peu étendus sur les mœurs de la chenille de cette espèce, afin de faciliter sa recherche, car il est probable qu'elle se trouve dans d'autres localités marécageuses de la France. Selon Bruand, on en trouve souvent deux et même trois dans la même tige.

Cicatricellus, Hb., Tr., Zell., *Treitschkælla*, Frey.

25^{mm}. Ailes supérieures larges, rectangulaires au bord externe, d'un gris-brunâtre, avec une bande costale couleur de paille, plus ou moins bien marquée, quelquefois presque nulle, une strie médiane et longitudinale brune, et un point discoïdal ocellé. Frange brunâtre, précédée d'une série de petits points noirs. Inférieures blanchâtres ou cendrées. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures; abdomen grisâtre. ♀ un peu plus grande, avec les ailes supérieures aiguës à l'angle apical, brunes, et la bande costale paille toujours mieux tranchée que chez le mâle, quand elle existe, car nous avons sous les yeux une femelle qui en est presque totalement privée. Point discoïdal brun. Abdomen proéminent, terminé par un oviducte aigu.

La chenille a les mœurs de celle de *Phragmitellus* et vit dans les *scirpus* des marais. Le papillon paraît en juillet, et le département des Landes est la seule localité où il ait été trouvé en France, du moins à notre

connaissance, car il est très-probable qu'il existe ailleurs.

CRAMBIDÆ, Lat.

Antennes dentées ou ciliées. Les quatre palpes visibles, les labiaux très-longs, en bec arqué en dessous, les maxillaires très-courts, tête grosse, corps grêle et lisse, abdomen dépassant rarement les ailes inférieures. Ailes supérieures oblongues, à lignes plus ou moins distinctes, sans taches cellulaires; inférieures très-développées, sans dessins. Au repos toutes les ailes se recouvrent et sont comme roulées autour du corps. Chenilles à 16 pattes, vivant cachées et se métamorphosant sous les mousses.

G. CALAMOTROPHA, Zeller.

(*Chilo*. Dup.)

Antennes sétacées, plus courtes et plus fines chez les femelles. Palpes labiaux comprimés, atténués, plus courts que le thorax; maxillaires triangulaires, velus. Spiritrompe enroulée entre les palpes. Ailes supérieures rectangulaires, convexes au bord interne. Anus des femelles comprimé, non fasciculé. — Chenille vivant dans les roseaux.

Paludella, Hb., Tr., Dup., *Obtusellus*, Stainton.
(Pl. 6, fig. 1.)

23 à 25^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-jaunâtre sau-

poudrées de brun-clair principalement sur les nervures, avec un point brun sur le disque et une ligne transverse, à la place de la coudée, sinuée, brunâtre, formée de points, et plus ou moins distincte. Dessous entièrement d'un blanc-jaunâtre clair. Frange concolore. Inférieures blanches de part et d'autre, avec la frange bordée de brun clair dans sa moitié supérieure. Tête, thorax et abdomen blancs. Palpes et antennes brun clair. — ♀ semblable.

Selon Treitschke la chenille est longue de 25^{mm} environ, elle est d'un blanc lustré, avec les incisions des anneaux très-distinctes et une vasculaire grise, composée de deux taches sur chaque anneau, dont l'antérieure plus petite. Stigmates noirs, avec une tache grise placée près de chacun d'eux. Tête petite et brunâtre avec les mandibules plus foncées. Elle vit en mai et juillet, entre les feuilles extérieures du *Typha latifolia*. Là elle se creuse une galerie droite jusqu'à la racine; elle remonte ensuite cette galerie lorsqu'elle a atteint toute sa taille et s'y chrysalide après l'avoir tapissée de soie dans sa partie supérieure. Pour la sortie du papillon, elle perce à travers l'épaisseur de plusieurs feuilles un trou horizontal. Chrysalide allongée, d'un jaune argileux. Selon M. Foucart, de Douai, le papillon a deux générations par an : la 1^{re} en juin, la 2^e en août, mais cette seconde génération, n'est peut-être produite que par quelques chenilles retardataires de la première. Département du Nord, environs de Douai, *Foucart*. Rare.

G. ANCYLOLOMIA, Hb.

(*Crambus*, Dup.)

Antennes du mâle à peine plus longues que celles de la femelle, dentées-serré ou pectinées; celles de la femelle fines et filiformes. Palpes labiaux longs, étendus en avant, les maxillaires triangulaires, couchés sur les labiaux. Spiritrompe nulle. Ailes supérieures très-sinuées au bord externe, à lignes internervurales brillantes et à stries antémarginales festonnées. Abdomen très-long, fasciculé chez les mâles, comprimé et conique chez les femelles.

Contritella, Zell. H.S. *Tentaculellus*, Z., Dup. (Pl. 5, fig. 12.)

30 à 35^{mm}. Ailes supérieures allongées et aiguës à l'angle apical, à côte droite, falquées au bord externe, d'un brun-ocracé, avec les nervures saupoudrées d'écailles brunes, traversées par trois bandelettes longitudinales, étroites, aiguës à leur extrémité qui atteint la bordure qui précède la frange : la première costale, divisée par deux filets bruns, la deuxième médiane, ces deux bandelettes blanches, la troisième jaunâtre vers le bord interne. Indépendamment de ces trois bandelettes principales, et dans l'intervalle qui les sépare, on voit plusieurs lignes plus fines, également blanches, celles du milieu ornée d'un point noir, à la suite duquel il y a une liture cunéiforme *blanche*.

Frange brune, divisée par un filet blanc, précédée d'une élégante broderie composée de deux lignes blanches, festonnées, se dessinant nettement sur un fond brunâtre contre lequel s'appuie une série terminale de cinq ou six petites taches blanches cunéiformes. Inférieures d'un blanc plus ou moins sali de brun ou de gris, avec la frange blanche. Tête et palpes d'un blanc-jaunâtre. Thorax brun, avec les ptérygodes bordées de blanc. Antennes dentées-serré. — ♀ un peu plus grande, avec les ailes supérieures, la tête, les palpes, les antennes et le thorax d'un jaune d'ocre pâle; elle a les mêmes dessins que le mâle, et les lignes internervurales d'un jaune doré. Inférieures, abdomen et pattes d'un blanc légèrement jaunâtre.

La chenille est peu connue; M. Millière pense qu'elle doit se nourrir de racines de graminées. Cette belle espèce ne se prend que de loin en loin. France centrale et méridionale, *Guénée, Millière*; environs de Paris, *Sénart, Goossens, Fallou*, en août; Moulins, *de Peyerimhoff*; très-commune dans l'Indre, *Maurice Sand*.

Tentaculella, Hb., Tr., Zell., H.S.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, et il est souvent fort difficile de les distinguer. Les ailes supérieures de celle-ci sont moins allongées, sa couleur est d'un ocracé pâle, avec les nervures d'un brun plombé et les bandelettes blanches. La liture cunéiforme qui suit le point discoïdal est d'un *blanc argenté*. La bordure terminale est festonnée comme celle de *Contritella*. — ♀ d'un jaune pâle subunicolore, avec la

bandelette au-dessus du pli de l'aile, blanche. Inférieures blanches. Les antennes du mâle sont également à dents très-serrées et les palpes longs, ainsi que l'abdomen.

Il y a, croyons-nous, beaucoup de confusion dans les collections entre ces deux espèces; celle-ci nous paraît moins répandue et semble propre aux contrées méridionales.

Palpella, S.V., Hb., H.S., Zell., Dup.

Voici encore une espèce très-voisine des deux précédentes, tant par la forme que par les dessins, mais qui s'en distingue facilement par les antennes du mâle qui sont *fortement pectinées*. Nous ne la connaissons pas de France.

G. CRAMBUS, Fab.

Antennes simples dans les deux sexes. Les quatre palpes visibles; les labiaux plus ou moins longs, connivents, dirigés en avant en forme de bec. Tête aussi large que le thorax, celui-ci étroit. Abdomen effilé, dépassant peu ou point les ailes; les supérieures étroites, allongées, souvent ornées de taches métalliques; les inférieures bien développées, plissées en éventail et entièrement recouvertes par les supérieures; au repos, les quatre s'enroulant et enveloppant exactement l'abdomen. Femelles ordinairement plus petites que les mâles. Chenilles vermiformes, de couleur livide, à 14 pattes, vivant et se métamorphosant dans les racines des Mousses, des Graminées et des Cypéracées

où elles se construisent de longues galeries doublées de soie. Les *Crambus* habitent les bois, les prairies humides et marécageuses, et aussi les prairies sèches, les hautes herbes. Enfin, quelques-uns préfèrent les contrées montagneuses. Leur vol est court et peu soutenu et ils se posent volontiers sur les tiges des graminées, dans le sens de la longueur et ordinairement la tête en bas.

On connaît déjà plus de quatre-vingts espèces de ce genre en Europe, dont un grand nombre se trouve en France. Ce nombre s'augmentera certainement encore lorsque les recherches seront plus multipliées.

Alpinellus, Hb., Tr., H.S., Dup.

22^{mm}. Ailes supérieures très-aiguës à l'angle apical, légèrement falquées au bord externe, d'un gris brun, avec une bande blanche, longitudinale, s'étendant depuis la base jusqu'au sommet de l'aile. Cette bande est traversée par deux lignes médianes, très-anguleuses, d'un brun ferrugineux, et accompagnées de quelques petits traits bruns, tant à la côte que dans l'espace médian. Frange d'un brun métallique brillant. Inférieures d'un gris-cendré, avec la frange plus claire. Palpes très-velus, bruns ainsi que la tête, les antennes et le thorax. Abdomen et pattes de la couleur des ailes inférieures.

Quelques auteurs indiquent la France méridionale et occidentale, comme étant la patrie de cette espèce, nous ne connaissons que M. de Peyerimhoff qui l'ait prise d'une manière certaine dans les prairies et les

clairières des Vosges et des bords du Rhin, en juillet-août. Nous l'avons prise nous-mêmes dans les Basses-Alpes, à la même époque. Rare¹.

Pallidellus, Dup. *Catalauniellus*, H.S. (Pl. 6, fig. 2).

28^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, d'un nankin pâle, avec les nervures blanches, très en relief, traversées par deux lignes ferrugineuses : la première très-anguleuse au bout de la cellule, la seconde également coudée et sinuée est, en outre, bordée de blanc dans sa partie supérieure; ces deux lignes souvent oblitérées. Angle apical orné de trois lignes obliques, brunes, fines. Frange blanchâtre, précédée par un filet brun. Inférieures d'un blanc luisant, légèrement lavées de roussâtre dans leur partie supérieure. Frange blanche, précédée par une très-fine ligne brune. Tête, palpes et thorax d'un blanc assez pur. Antennes et abdomen d'un blanc légèrement roussâtre.

Cette espèce est peu répandue; elle vole en juin-juillet le long des chemins, dans les environs de Montpellier et de Cannes, où elle n'est pas très-rare. Ses premiers états sont inconnus.

Carectellus, Zell. H. S.

15 à 16^{mm}. Ailes supérieures très-aiguës à l'angle apical, légèrement falquées au bord externe, blanches,

1. NOTA : Nous prévenons nos lecteurs que toutes les fois que nous ne parlons pas de la chenille, c'est que nous ne la connaissons pas. Il en sera de même pour le dessous des ailes quand il n'offrira rien de remarquable.

avec les nervures brunâtres ainsi que la ligne transverse médiane; cette ligne bi-anguleuse et imitant un M couché. Ligne subterminale anguleuse et double vers la côte. Espace triangulaire compris entre cette ligne et l'angle apical, fauve. Frange concolore, métallique dans son milieu, précédée dans sa moitié inférieure par trois ou quatre petits points noirs, et dans sa partie supérieure par une double ligne noire. Inférieures d'un gris clair, avec la frange blanche. Tête et palpes blancs, ceux-ci avec un anneau noir avant leur extrémité. — ♀ semblable.

Espèce de Sicile et de Sardaigne. Deux exemplaires pris le 15 juillet à Figeac (*Lot*) par M. *Maurice Sand*; Cannes, *Millière*. Ce *Crambus* est très-voisin du suivant.

Lugdunellus, Mill.-Ic.

19 à 20^{mm}. Ailes supérieures étroites, assez allongées et aiguës à l'angle apical, à bord externe oblique, d'un jaune paille, traversées par une ligne médiane très-caractéristique; cette ligne est fine, brune et très-flexueuse. En partant de la côte pour aboutir au bord interne, elle forme un coude arrondi prononcé et, plus bas, un angle également prononcé. L'angle apical est précédé d'un double trait diagonal qui part de la côte et aboutit à la frange; celle-ci est précédée d'un double trait brun. Au-dessous de ce double trait diagonal, on voit un autre trait fin subterminal qui accompagne la frange jusqu'au bord interne. L'espace compris entre ce dernier et la frange est, vers son milieu, occupé par

trois petites taches noires éclairées extérieurement par un point argenté éclatant. Les nervures sont bien indiquées par une couleur plus sombre que le fond. Inférieures larges, bien développées, enfumées, sans dessins, avec la frange longue, soyeuse et luisante. Antennes simples. Palpes labiaux seuls visibles, médiocrement longs et projetés en avant. Tête et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen effilé et dépassant les ailes inférieures. — ♀ inconnue.

Cette espèce a été découverte par M. Millière, dans le Lyonnais, sur la montagne d'Iseron, en mai, dans un pré exposé au midi.

Cerusellus, S.V., Tr., H.S. *Quadrellus*, Dup. *Barbella*, Hb.

13 à 14^{mm}. Ailes supérieures plus courtes et coupées plus carrément que chez la plupart des autres espèces de ce genre, d'un brun foncé, traversées au-delà de leur milieu par deux lignes ferrugineuses, très-anguleuses et bordées de noir des deux côtés. Le bord terminal de chaque aile est, en outre, orné de trois ou quatre points noirs. Frange de la couleur des ailes, avec un reflet métallique très-brillant. Dessous d'un brun luisant, uni, un peu plus pâle que le dessus. Inférieures d'un gris noirâtre en dessus et en dessous. Frange concolore. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures; abdomen de celle des inférieures. La femelle a les ailes supérieures d'un gris blanchâtre, avec les lignes blanches et bordées de ferrugineux pâle. Cette même couleur se remarque aussi

le long de la côte et du bord interne. Ses inférieures sont d'un gris-cendré, ainsi que l'abdomen. Tête, palpes, pattes et antennes, blancs.

La chenille est peu connue, mais elle doit vivre dans les racines des mousses comme la plupart de ses congénères.

L'insecte parfait paraît en juin-juillet. Prairies sylvatiques; coteaux élevés et bien exposés. Assez rare dans ces diverses localités, mais commun dans les Alpes.

Malacellus, Dup., H.S.

20^{mm}. Ailes supérieures étroites, avec l'angle apical beaucoup plus aigu et plus courbé en hameçon qu'aucune autre espèce de ce genre, d'un brun-fauve doré, traversées longitudinalement par deux bandes d'un blanc d'argent, se terminant en pointe, la première au milieu de l'aile, la seconde le long du bord interne. L'extrémité de la côte est, en outre, ornée de trois petites lignes d'argent, obliques, suivies d'une petite tache brune. Frange brune supérieurement et blanche inférieurement. Inférieures d'un blanc luisant dessus et dessous. Frange concolore. Tête, palpes et thorax blancs. Abdomen d'un gris jaunâtre. — ♀?

Cette jolie espèce découverte en Espagne aux environs de Malaga, par Rambur, ne figure pas sur les catalogues français que nous possédons. Cependant M. Fallou nous en a communiqué un individu, comme ayant été pris dans le midi de la France. C'est celui que nous venons de décrire et qui est identique à celui

figuré et décrit par Duponchel. Elle a aussi été prise en Piémont, en septembre (*Ghiliani*), ce qui ferait croire qu'elle a deux générations par an.

Hamellus, Thnb. *Ensigerellus*, Hb., Dup.

23^{mm}. Ailes supérieures faiblement anguleuses à l'angle apical, à bord externe coupé subcarrément, d'un brun doré, traversées longitudinalement par une bande d'argent, en forme d'épée, du milieu de laquelle se détache inférieurement une dent très-aiguë et oblique, de la même couleur. L'extrémité de chaque aile est, en outre, traversée par une ligne anguleuse vers la côte, couleur d'acier et bordée de ferrugineux intérieurement. L'angle apical est également traversé par un trait d'argent bordé de brun intérieurement. Frange d'un brun doré et blanche à son extrémité supérieure, précédée de quelques petits points noirs. Dessous d'un gris-brun luisant, avec quelques traces de la bande d'argent du dessus. Inférieures d'un gris cendré dessus et dessous. Frange concolore. Tête, palpes, antennes et thorax d'un brun doré; abdomen et pattes d'un gris-cendré.

Cette espèce nous a été envoyée comme ayant été prise dans le département de la Moselle, en août; mais nous ne pouvons rien affirmer à cet égard; sa patrie ordinaire est la Suède et l'Allemagne septentrionale.

Pascuellus, L., Hb., Dup., H.S. (Pl. 6, fig. 3.)

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, avec le bord externe assez échancré un peu au-dessus

de son milieu, d'un fauve doré plus ou moins clair, traversées longitudinalement par une large bande d'argent, terminée en pyramide et nettement bordée de brun; cette bande est située entre la côte qu'elle longe dans la moitié de la longueur, et la nervure médiane; elle est prolongée par une tache également d'argent, mais non bordée de brun et ne dépassant pas la ligne terminale. Cette ligne est brune, fine, bordée d'argent extérieurement et fait un coude dont la pointe, joint l'angle formé par le bord externe. Le triangle formé au sommet de l'aile par ces deux lignes est blanc, orné d'une tache fauve, triangulaire, suivie intérieurement d'une tache virgulaire, d'argent. La frange est blanche supérieurement et fauve inférieurement; elle est précédé d'une ligne de quatre petits points noirs. On voit, en outre, sur la partie fauve de l'aile, plusieurs lignes longitudinales couleur d'acier, dont trois au-dessous de la bande d'argent du milieu et une au-dessus. Inférieures d'un blanc plus ou moins pur, en dessus et en dessous, avec la frange blanche. Le dessous des supérieures est gris, avec l'extrémité blanche. Tête, palpes et antennes blancs en dessus et gris en dessous. Thorax blanc et ptérygodes fauves. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ semblable, souvent un peu plus petite.

Dans les Vosges, en 4^e zone, on en prend une variété chez laquelle le brun doré remplace le fauve doré, et dont les ailes inférieures sont plus foncées que chez le type. *De Peyerimhoff.*

Ce beau *Crambus* est commun de mai en juillet

dans les prairies et les lieux herbus; sa chenille n'est pas connue, mais doit vivre dans les mousses et les racines de graminées.

Uliginosellus, Zell., Stainton.

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures aiguës mais moins prolongées à l'angle apical que chez *Pascuellus*, d'un jaune pâle, avec les nervures saupoudrées d'écaillés brunes et argentées, traversées par une bande longitudinale, lancéolée, d'un blanc d'argent, divisée longitudinalement par une nervure noirâtre, manquant souvent et laissant alors voir la bande entière. Cette bande est, en outre, ornée d'une dent plus ou moins saillante, dans sa moitié inférieure. La ligne subterminale est brunâtre, bordée d'argent extérieurement, et brisée en angle au bout de la cellule, comme toutes les espèces de ce groupe. On voit également une tache blanche, oblongue, entre la pointe de la bande costale et l'angle de la subterminale. Frange dorée. Inférieures blanches, légèrement cendrées antérieurement. Tête, palpés et thorax d'un blanc-jaunâtre. Antennes brunes. Abdomen blanc, fauve à l'extrémité.— ♀ semblable.

Cette espèce ressemble beaucoup à *Pascuellus*; elle s'en distingue par ses ailes supérieures relativement plus courtes et surtout par la dent du bord inférieur de la bande d'argent. Papillon en juin-juillet. Assez commun dans les prairies marécageuses et tourbeuses du nord de l'Europe; environs de Douai, *Foucart*.

Silvellus, Hb., H.S. *Adipellus*, Dup.

20 à 22^{mm}. Forme de *Pascuellus*, mais un peu plus

petit. Ailes supérieures d'un jaune doré, traversées par une bande longitudinale d'un blanc d'argent, s'étendant depuis la base jusqu'à la frange. Cette bande est coupée obliquement aux deux tiers de sa longueur par une ligne fauve, et carrément à son extrémité par la ligne terminale. Cette dernière ligne est fauve, bordée extérieurement de couleur d'acier et a la même forme que celle de *Pascuellus*. Le triangle du sommet de l'aile est également orné d'une petite tache fauve. On voit, en outre, tant en dessus qu'en dessous de la bande d'argent, plusieurs lignes longitudinales, les unes brunes, les autres couleur d'acier. Frange blanche, avec un reflet d'or pâle, très-brillant, précédée d'une ligne de quatre petits points noirs. Inférieures d'un gris-blanchâtre, avec la frange blanche. Tête, palpes, antennes et thorax d'un fauve doré. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ semblable. Chenille?

Cette espèce se distinguera toujours facilement de la précédente par la forme de sa bande d'argent, laquelle, comme nous l'avons dit, est coupée carrément à son extrémité et divisée en deux parties par un trait oblique. Elle est moins commune que *Pascuellus* et son habitat est différent, car elle préfère les prairies humides et marécageuses, quoique, selon M. Constant, d'Autun, elle se trouve au sommet des coteaux. Papillon en juillet et août.

Ericellus, Hb., Tr. Hs. Z.

Voisin du précédent. Ailes supérieures d'un brun-jaunâtre, avec une bande médiane et longitudinale

blanche, étroite, terminée en pointe, non dentée, et une tache oblongue, blanche, située dans l'espace compris entre l'angle apical et la ligne plombée subterminale. Inférieures d'un cendré obscur. Palpes bruns.

Europe centrale. Riom (Auvergne), sur les bruyères, en juillet. *Maurice Sand*. Rare.

Nous n'avons pas pu nous procurer cette espèce, et nous en donnons la description d'après ZELLER (*Chil.* et *Cramb.* 20).

Alienellus, Zk., H.S. *Zinckenellus*, Tr., *Tigurinellus*, Dup.

22^{mm}. Ailes supérieures d'un brun doré, avec une large bande médiane et longitudinale blanche, divisée en deux taches par une raie transversale noirâtre, qui descend jusqu'au bord interne. La 1^{re} de ces taches est en forme de cimenterre, la 2^e est quadrangulaire. En dessus et en dessous de cette 2^e tache on voit plusieurs lignes nervurales blanches, plus ou moins prononcées. L'espace terminal est, en outre, traversé par une ligne courbe d'un bleu d'acier. L'angle apical est aussi orné d'une petite tache blanche, et le bord terminal d'une raie blanche suivie de quatre petits points noirs, bien marqués. Frange blanche supérieurement et brune inférieurement. Dessous d'un gris-cendré, strié de blanchâtre dans le sens des nervures. Inférieures d'un gris foncé en dessus et d'un blanc sale en dessous. Frange grise. Tête et palpes blanchâtres. Antennes et thorax bruns. Abdomen de la

couleur des inférieures. Poitrine et pattes blanches.

Cette espèce d'Allemagne, de Suisse, de Laponie, etc., a été trouvée aux environs de Cannes en juin par M. Millière. Nous ne connaissons rien de ses mœurs.

Pratellus, L. Dup., *Pratorum*, F. *Angustellus*, Stéph.
(Pl. 6, fig. 4).

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures aiguës à l'angle apical, légèrement échancrées au bord externe, d'un brun-fauve plus ou moins foncé, traversées à peu près dans leur milieu, par une bande longitudinale d'argent, très-étroite, terminée en biseau très-aigu et bifurquée vers le milieu de sa longueur, et inférieurement, par un trait court et oblique. Cette bande n'atteint pas la ligne subterminale; et dans la bifurcation on aperçoit une tache blanche, peu brillante et mal déterminée. Deux autres raies d'argent se voient également entre la bande du milieu et la côte, l'une costale, toujours assez bien marquée, l'autre au-dessous, souvent peu visible. Ces deux raies sont coupées obliquement à leur extrémité par un trait brun partant du milieu de la côte et venant aboutir dans l'angle formé par la subterminale. Celle-ci est d'argent et bordée de brun des deux côtés. Une petite tache blanche costale se voit aussi entre la ligne brune oblique et la subterminale, ainsi que deux autres, également blanches, dans le triangle de l'angle apical. Ainsi que dans les autres espèces de ce groupe, le fond des ailes est, en outre, traversé longitudinalement par plusieurs lignes couleur

d'acier. La frange est brune et précédée d'une fine ligne d'argent brillant ainsi que de quatre petits points noirs. Inférieures d'un gris plus ou moins foncé, avec la frange blanche et luisante. Tête, palpes, antennes et thorax, d'un gris brun ainsi que les pattes. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ avec les ailes supérieures d'un fauve pâle, souvent blanchâtre, et les mêmes dessins que chez le mâle. — Inférieures d'un gris clair.

Cette espèce est une des plus commune du genre; elle vole en abondance dans les prairies et les lieux herbus, quelquefois dans les bois, de mai en juillet.

Palustrellus, Ragonot.

17 à 18^{mm}. Très-voisiñ du *Pratellus*, mais s'en distinguant par sa taille plus petite; sa couleur d'un fauve clair; sa tête, ses pattes et son abdomen d'un blanc-grisâtre; son thorax blanc au milieu; la frange des ailes inférieures d'un blanc plus pur, enfin, et principalement par la forme de la bande longitudinale argentée, qui n'a pas de dents à son bord inférieur, ce qui le distingue aussi du *Dumetellus*, dont la bande médiane a à peu près la forme de celle de *Palustrellus* — ♀ semblable.

Cette espèce, qui est nouvelle, a été découverte par M. Lafaury, de Dax; elle vole en grande abondance dans les marais tourbeux des Landes, depuis le 15 mai jusqu'au commencement de juillet. Ragonot, A. S. E. 1876.

Dumetellus, Hb., Dup., Tr., H. S. (Pl. 6, fig. 5.)

24^{mm}. Cette espèce est assez voisine de *Pratellus* par sa forme et sa couleur, mais elle est plus grande, et la bande longitudinale d'argent qui traverse les ailes supérieures, est plus large et longe la côte au lieu d'être située vers le milieu de l'aile comme chez *Partellus*. Cette bande est également taillée en biseau, mais obtuse, à son extrémité, et elle atteint presque l'angle formé par la ligne subterminale. Elle projette aussi une petite dent vers le milieu de son bord inférieur. La ligne subterminale est couleur d'acier poli, et bordée de brun des deux côtés. L'espace terminal est fauve dans sa partie supérieure avec un petit triangle blanc, et gris dans sa partie inférieure, avec quatre petits points noirs. Frange blanche supérieurement, fauve inférieurement, précédée d'une très-fine ligne d'argent. Enfin, le fond des ailes est également traversé par plusieurs lignes longitudinales couleur d'acier. Inférieures d'un gris-cendré, avec la frange d'un blanc-jaunâtre. Tête, palpes, antennes et thorax d'un fauve-brun. Abdomen d'un gris-cendré. — ♀ semblable.

Cette espèce est beaucoup moins répandue que *Pratellus*; cependant elle est commune dans presque toutes les prairies des montagnes de la France. Alpes, Vosges, Jura, Auvergne, etc., en juin et juillet.

Hortuellus, Hb., Dup., H.S., Tr. (Pl. 6. fig. 6.)

20 à 22^{mm}. La coupe des ailes supérieures de cette

espèce est différente de celle des espèces précédentes ; le bord externe est coupé presque carrément, faiblement échancré, et légèrement aigu à l'angle apical. Le fond de leur couleur est d'un gris-blanchâtre argenté, avec toutes les nervures d'un jaune-fauve ; cette couleur envahit même entièrement l'espace terminal. La ligne subterminale est comme chez *Pratellus* et *Dumetellus*, c'est-à-dire brisée en angle vers le sommet de l'aile ; elle est également d'un bleu d'acier et bordée de ferrugineux des deux côtés. Le triangle de l'angle apical est traversé par une ligne oblique, couleur d'acier, mais cette ligne n'est pas toujours bien visible. La frange est entièrement d'une couleur métallique très-brillante, et à reflets d'or ou d'argent suivant l'aspect de la lumière ; elle est précédée, inférieurement, d'une série de deux ou trois petits points noirs. Inférieures d'un gris-cendré, avec la frange d'un blanc-jaunâtre. Le dessous des supérieures est aussi d'un gris-cendré, avec leur extrémité jaunâtre et ornée des mêmes points qu'en dessus, la frange est brillante ainsi qu'aux inférieures. Tête, palpes, antennes et corps, d'un gris argenté — ♀ semblable.

Chenille d'un gris-blanchâtre, avec de petites taches luisantes, sur lesquelles sont placés des trapézoïdaux noirs surmontés chacun d'un poil. Tête d'un brun-clair. Plaques du premier et du dernier anneaux d'un gris-clair luisant. Stigmates noirs.

Selon M. Fischer de Röslerstamm, cette chenille éclot en automne, passe l'hiver, et parvient à toute sa taille en mars-avril. Elle vit sous la mousse des pierres,

comme plusieurs de ses congénères, et le papillon éclot en juin-juillet. Il est assez commun partout dans les bois clairs et les lieux secs et herbus.

VAR. *Cespitellus*, Hb. *Hortuellus*, var. Dup.

Ailes supérieures d'un jaune pâle avec la côte d'un gris-brunâtre, le disque sans nervures brunes et traversé par une ligne ferrugineuse sinuée et fortement coudée. La ligne subterminale et la frange sont de même que chez le type. Mêmes localités que l'espèce normale, mais moins commun.

Craterellus, Scop. *Rorellus*, L. Dup., Tr., H.S.
(Pl. 6, fig 7.)

22 à 24^{mm}. Ailes supérieures à bord externe presque droit, mais légèrement arrondi; d'un jaune pâle, avec les nervures d'un fauve-brunâtre doré. Elles sont traversées par deux lignes arquées, légèrement ondulées, parallèles, et de la même couleur que les nervures : la 1^{re} de ces lignes est placée vers le milieu de l'aile, et la 2^e près du bord terminal. Il arrive souvent que l'espace entre ces deux lignes est plus ou moins envahi par le brun des nervures, principalement du côté de la 2^e ligne. Frange d'un bronzé brillant. Inférieures un peu sinuées au bord externe, d'un gris-brun, avec la frange d'un blanc jaunâtre. La tête ainsi que le dernier article des palpes sont d'un fauve rougeâtre. Les autres articles ainsi que les antennes et le thorax sont d'un brun métallique brillant. Les ptérygodes sont jaunâtres, et l'abdomen de la couleur des inférieures.
— ♀ semblable.

Le papillon est commun pendant presque tout l'été, dans les bois, les prairies, les lieux secs et herbus. Il est cependant un peu moins répandu que le précédent.

VAR. *Cassentiniellus*, Zell., H.S.

De la taille et de la forme de *Craterellus*. Ailes supérieures d'un jauné-paille, avec toutes les nervures et les deux lignes transverses d'un brun-foncé et nettement accusées. Frange d'un bronzé brillant. Inférieures comme chez le type. France méridionale. Assez rare.

Chrysonuchellus, Scop., Tr., H.S., Dup. *Campella*, Hb. (Pl. 6, fig. 8.)

25^{mm}. Forme du précédent avec lequel il a quelque ressemblance. Ailes supérieures d'un blanc légèrement jaunâtre, avec les nervures d'un brun doré, épaisses, surtout vers la côte, *et saupoudrées d'atomes noirs*. Ces ailes sont traversées par deux lignes d'un brun-ferrugineux : la 1^{re} large, située vers le milieu de l'aile, coudée dans son milieu, la 2^e subterminale, fine, coudée mais non anguleuse vers le sommet de l'aile, et bordée de blanc-jaunâtre extérieurement. Frange d'un bronzé brillant, précédée d'un mince filet brun. Inférieures sinuées au bord externe, d'un gris-fuligineux, avec la frange jaunâtre. Tête ferrugineuse. Palpes, antennes et thorax d'un brun métallique brillant. Abdomen de la couleur des inférieures, avec son extrémité jaunâtre. — ♀ semblable.

Cette espèce est commune partout, dans les bois, les

prairies, les lieux secs et arides, depuis mai jusqu'en juillet.

Falsellus, S.V., Hb, Tr., Dup. *Abruptella*, Thnb.
(Pl. 7, fig. 1).

18 à 20^{mm}. C'est avec raison que Devilliers a nommé cette petite espèce la *Confuse*; elle est cependant très-jolie, mais ses dessins sont si peu arrêtés, qu'il est presque impossible d'en donner une description satisfaisante. Aussi espérons-nous suppléer par une figure à ce que notre description pourra avoir d'incomplet. Ailes supérieures un peu allongées à l'angle apical, légèrement obliques et arrondies au bord externe, blanches, avec les nervures saupoudrées d'atomes bruns et roux. L'espace cellulaire est entièrement blanc et a la forme d'une petite massue. Cet espace est suivi d'une ligne courbe formée de points bruns plus gros que les autres; vient ensuite un espace blanc divisé par deux ou trois lignes fines, brunes, longitudinales, et limité par la ligne subterminale, laquelle est courbe et formée de deux lignes, l'une noire, l'autre ferrugineuse. L'espace terminal est orné de deux taches blanches, la 1^{re} à l'angle apical, la 2^e vers l'angle interne. La frange est d'un gris-métallique brillant, entrecoupée de blanc, et précédée inférieurement d'une ligne de trois points noirs. Inférieures arrondies, d'un blanc sale, avec la frange plus blanche. Tête, palpes et thorax blanc. Antennes et abdomen gris. — ♂ semblable.

Chenille d'un gris-clair, ridée, avec des taches ovales,

luisantes, sur lesquelles sont placés des points noirs surmontés chacun d'un poil fin. Tête d'un brun-clair luisant. Les plaques des premier et dernier anneaux sont un peu plus foncées que le corps et également luisantes. Stigmates fins et noirs. Selon M. Fischer, cette chenille sort de l'œuf avant l'hiver et elle hiberne en petite famille, engourdie sous les mousses épaisses qui croissent sur les pierres et sur les rochers. (*Anæ-tangium ciliatum*, *Barbula muralis*.) Au premier printemps elles s'isolent et vivent séparément, entre les racines des mousses, dans de longues galeries formées par des fils et ayant toujours une issue vers l'extérieur, ce qui est très-probablement le cas de beaucoup de chenilles de ce genre. La transformation a lieu dans la mousse, et la chrysalide est enveloppée d'un tissu serré très-consistant.

Le papillon, en juillet, août et septembre, n'est pas rare dans une foule de localités. Alpes-Maritimes sur les montagnes de 800 à 1,200^m. *Millière*; Paris, *Leloup*; Vosges, de *Peyerimhoff*; Saône-et-Loire, *Constant*; Eure-et-Loir, *Guénée*; Nord, *Le Roi*, *Foucart*; nous l'avons pris également à Fontainebleau. Vieux murs, toits, rochers, troncs d'arbres moussus, etc.

Verellus, Zk., H.S., Zell.

18^{mm}. Ailes supérieures relativement courtes, coupées carrément au bord externe, variées de fauve et de brun, avec la nervure médiane pâle, et une ligne subterminale géminée blanche, en coude très-prononcé au bout de la cellule. Espace terminal décoré de pe-

tites taches internervurales, les inférieures fauves, les supérieures blanches. Frange grise, brillante, entrecoupée de blanc, précédée d'une fine ligne noire. Inférieures cendrées ainsi que la frange. Palpes droits en avant, blancs ainsi que la tête. Thorax brunâtre. Abdomen gris-cendré. — ♀ semblable.

Cette espèce a, du reste, exactement les mêmes des-
sins que *Falcellus*, la couleur seule diffère. Elle doit
avoir également les mêmes mœurs, car elle se trouve
dans les même localités et à la même époque; mais elle
est beaucoup plus rare.

Staudingeri, Zell., Mill.-Ico.

17 à 18^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un blan-
châtre lavé de gris à la côte et au bord interne, mar-
quées de plusieurs lignes longitudinales foncées, dont
la principale part de la base de l'aile et aboutit à
l'angle apical. Deux lignes sagittées dirigées intérieu-
rement occupent le centre de l'aile. On remarque en-
core plusieurs petits traits et points noirs, les uns à
l'angle interne, les autres à la base. Frange grise,
étroite, précédée d'une ligne de petits points noirs.
Inférieures blanches ainsi que le frange. Palpes très-
longs, blancs; thorax grêle, concolore. Abdomen gris,
dépassant les ailes. — ♀ un peu plus foncée, avec l'ab-
domen renflé au centre et pointu à l'extrémité.

Cette espèce, découverte dans la Vieille-Castille par
M. le D^r Standinger, a été également capturée par
M. Millière dans un pré montagneux et sec, aux envi-
rons d'Ax (*Arriège*).

Pauperellus, Tr., Dup., H.S. (Pl. 6, fig. 10.)

25^{mm}. Ailes supérieures à bord externe coupé presque carrément, d'un brun-fauve doré, plus clair le long du bord interne, traversées par une bande médiane et longitudinale d'un *blanc-jaunâtre* opaque. Cette bande se courbe légèrement vers l'angle externe; elle est divisée en deux taches par une raie oblique, de la couleur du fond : la 1^{re} cunéiforme et la 2^e subovale. Frange grise, divisée par un filet brun. Dessous d'un gris-brunâtre luisant. Inférieures d'un cendré obscur, avec la frange plus claire. Tête, palpes et thorax d'un blanc jaunâtre. Ptérygodes fauves. Abdomen de la couleur des inférieures. Antennes et pattes d'un gris brun. — ♀ semblable.

Chenille? — Cette espèce habite généralement les pays de montagnes; elle n'est pas rare dans les hautes prairies qui dominent Berthemont-les-Bains, notamment celle des 5 lacs, *Millière*; ainsi dans les hauts sommets du Jura. Elle a été prise aussi, mais rarement, dans les environs d'Autun, *Constant*; en juin et en août.

Conchellus, S.V., H.S. *Stenziellus*, Tr., Zell.

25 à 27^{mm}. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; ses ailes supérieures sont également d'un brun-doré dans leur partie supérieure, et jaune-fauve le long du bord interne. La bande médiane et longitudinale qui les traverse est d'un *blanc-argenté brillant*; elle est aussi légèrement courbée vers l'angle interne,

et divisée en deux taches par une raie oblique de la couleur du fond : la 1^{re} cunéiforme, la 2^e assez grande, sans forme bien déterminée. Frange grise, précédée de deux filets bruns. Inférieures d'un cendré obscur, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable.

Chenille dans la racine des mousses. Papillon en juin et juillet dans les contrées montagneuses; Alpes; Vosges, dans les prairies gazonnées des hauts sommets; commun dans la partie supérieure de la vallée de Lantosque, au Pic-de-l'Aigle à Thorme sur les pentes gazonnées de ces hauteurs, *Millière*; Basses-Alpes; Jura.

Cette espèce est très-variable.

Ab. *Rhombellus*, Zell.

Un peu plus petite que le type; même couleur; tache terminale de la bande médiane, plus petite, plus nettement rhomboïdale et terminée en pointe aiguë vers le bord externe. Avec le type et aux mêmes époques.

Pinellus, L. *Pinetella*, L. Dup. *Conchella*, Hb. (Pl. 6, fig. 9.)

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune soufre légèrement teinté de roussâtre, traversées par une bande longitudinale et médiane d'un blanc argenté, divisée en deux taches par une raie oblique d'un brun-ferrugineux : la première cunéiforme, la seconde en losange, celle-ci nettement bordée de brun-rouge. Cette bordure est ordinairement doublée d'une autre ligne brune, mais plus ou moins bien marquée et, en oue,

des deux angles supérieurs de la losange partent deux petits traits roux, obliques et parallèles, allant joindre la côte. Frange d'un bronzé brillant. Inférieures d'un blanc-jaunâtre, avec le bord terminal lavé de gris et la frange plus claire. Tête, palpes et thorax blancs. Ptérygodes jaunes. Abdomen de la couleur des inférieures. Pattes et antennes d'un blanc-jaunâtre. — ♀ semblable.

La chenille n'est pas connue; mais il est probable qu'elle vit sous les mousses comme la plupart de ses congénères. M. Stainton pense qu'elle doit vivre dans les lichens qui croissent sur les troncs de sapins, et MM. De Peyerimhoff et Fetting ont pris plusieurs exemplaires du papillon dans le feuillage des pins et des sapins. Dans tous les cas, ce n'est certainement pas sa nourriture exclusive, car on trouve souvent l'insecte parfait dans des localités complètement dépourvues de ces arbres.

Lisière des bois, haies, taillis, bruyères, en juillet et août. Un peu partout, mais plus ou moins communément.

Mytilellus, Hb. Tr., Dup., H.S.

20^{mm}. Ailes supérieures d'un fauve plus ou moins brunâtre, toujours plus clair le long du bord interne, avec une bande médiane et longitudinale d'un blanc-argenté. Cette bande qui est assez large est divisée en deux taches par une raie oblique de la couleur du fond. La 1^{re} de ces taches est cunéiforme et la 2^e suboviforme. L'espace terminal est, en outre, traversé par une ligne

courbe, d'un blanc-argenté, ce qui distingue facilement cette espèce de toutes ses voisines. Frange concolore, précédée d'une série de très-petits points noirs. Inférieures d'un gris obscur, avec la frange plus claire. Tête, palpes et thorax blancs. Ptérygodes fauves. Antennes brunes. Abdomen d'un gris-cendré.

Ce joli petit *Crambus* paraît très-rare en France; nous ne pouvons guère citer que les Vosges d'après M. l'abbé Fettig, et les environs de Couches-les-Mines (Saône-et-Loire), selon M. Constant, d'Autun; nous pensons néanmoins qu'il doit se trouver dans les autres contrées montagneuses. Juin, juillet, rare.

Myellus, Hb., H.S. *Conchellus*, Tr., Dup. *Pineti*, Esp.

23 à 25^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune-fauve, presque toujours brûnâtre supérieurement, avec une petite tache d'un blanc-jaunâtre à la côte, près de l'angle apical, traversées par une bande médiane et longitudinale d'un blanc argenté, divisée en trois taches par deux raies obliques, larges, brunes : la 1^{re} de ces taches est cunéiforme, la 2^e en losange, assez régulière et peu allongée, la 3^e linéaire. Frange brune, entrecoupée de deux ou trois traits blancs vers sa partie supérieure et précédée d'une ligne de points triangulaires, noirs. Inférieures d'un gris clair, avec la frange blanchâtre. Tête, palpes et thorax blancs, ptérygodes jaunes. Abdomen de la couleur des inférieures, terminé par un pinceau de poils jaunes. — ♀ semblable.

Selon Treitschke, la chenille est d'un brun-clair, avec le corps ridé et de petites verrues d'un brun-noir,

surmontées chacune d'un seul poil. Tête d'un noir brillant ainsi que la plaque du premier anneau. Elle vit solitaire dans des galeries sous la mousse des pierres, et atteint toute sa croissance au commencement de mars. Le papillon éclot en juin et juillet et habite les contrées montagneuses, mais non exclusivement, car nous en possédons un exemplaire pris par notre collègue, M. Leloup, à Limours (*Seine-et-Oise*). Vallée de Lantosque, *Millière*; Saône-et-Loire, *Constant*; Vosges, *Fettig*, de *Peyerimhoff*; dans les bois arides et découverts, les bruyères. Rarement commun.

Speculalis, Hb. *Pinetella*, Hb. *Conchellus*, Dup. *Myellus*, Zk. (Pl. 6, fig. 11.)

24 à 26^{mm}. Ailes supérieures d'un brun plus ou moins foncé dans leur partie supérieure, d'un gris-brunâtre le long du bord interne; ces deux nuances nettement séparées par la nervure sous-médiane; avec une bande médiane et longitudinale d'un blanc-argenté, droite, divisée en trois taches, par deux raies brunes, très-obliques. La 1^{re} de ces taches est cunéiforme, la 2^e rhomboïdale ou en losange assez allongée, la 3^e linéaire. Frange brune, entrecoupée par trois traits blancs vers sa partie supérieure et par un seul trait vers l'angle interne. Inférieures d'un gris-clair, avec la frange blanchâtre. Tête, palpes et thorax blancs. Ptérygodes fauves. Antennes brunes. Abdomen d'un gris-clair. — ♀ semblable.

La chenille est peu connue, mais il est probable qu'elle vit dans les mousses comme les autres espèces

de ce groupe. Le papillon habite également les hautes montagnes; nous l'avons pris dans les Basses-Alpes, en juillet, et M. Constant dans les environs d'Autun.

Ce *Crambus* ressemble beaucoup au précédent, et il est souvent difficile de les distinguer; cependant, *Myellus* nous a toujours paru plus petit, d'une couleur plus fauve, avec la tache en losange plus régulière. La petite tache de la côte servira encore à les séparer.

Luctiferellus, Hb., Tr., Dup.

23 à 25^{mm}. Ailes supérieures d'un noir plus ou moins foncé, traversées par une bande médiane et longitudinale d'un blanc pur, légèrement nacré, divisée en deux taches par un trait oblique et assez large : la première cunéiforme, la seconde rhomboïdale ou en losange, irrégulière. Au-dessus de cette seconde tache, on en voit une troisième, mal déterminée et touchant la côte. L'espace terminal est, en outre, traversé par une ligne blanche, maculaire à la côte et en coude arrondi au bout de la cellule. Frange noire, entrecoupée de trois traits blancs vers sa partie supérieure. Inférieures d'un noir moins foncé que le dessus des supérieures. Frange concolore. Tête, palpes et corps de la couleur des ailes.

Tout ce que nous savons de cette espèce, c'est qu'elle habite les Alpes à une certaine élévation; elle a aussi été prise sur un des points les plus élevés de Saint-Martin-Lantosque (*Alpes-Maritimes*), par M. Millière, vers la fin de juillet.

Margaritellus, Hb., Tr., H.S., Dup. (Pl. 6, fig. 13.)

25^{mm}. Ailes supérieures d'un brun ou d'un fauve doré, avec la côte et surtout le bord interne d'un jaune paille, traversées longitudinalement par une bande médiane d'un blanc argenté. Cette bande s'étend depuis la base de l'aile jusqu'à la frange; elle est d'abord très-étroite à son origine, puis elle va toujours en s'élargissant jusqu'à son extrémité, où elle se termine en pointe obtuse. Frange brune, entrecoupée de blanc. Inférieures d'un gris-jaunâtre, avec la frange plus claire. Tête, palpes et thorax blancs. Ptérygodes jaune fauve. Abdomen d'un gris pâle, à extrémité jaunâtre. Les antennes et les pattes sont grises. — ♀ semblable.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, vole en juin et juillet, dans les bois humides, les lieux marécageux, les clairières et les prairies tourbeuses où elle se repose sur les buissons. Elle est généralement peu commune. Environs de Paris, Vosges, Alsace, de *Peyerimhoff*, *Fettig*; Nord, *Foucart*.

Pyramidellus, Tr., H.S., Zell. *Margaritella*, S.V.

Un peu plus grand que *Margaritellus*. Ailes supérieures aiguës, d'un brun-jaunâtre, avec une bande médiane et longitudinale d'un blanc brillant, dilatée et pointue à son extrémité qui est prolongée jusqu'au près du bord externe. Frange obscure entrecoupée de blanc.

Cette espèce est, dit-on, assez commune dans les montagnes du Dauphiné principalement au Lautaret, en juillet.

Latistrius, Haw. Stph., Curt., H.S. *Guencellus*, Dup.

25^{mm}. Ailes supérieures d'un brun marron légèrement doré, traversées par une bande médiane et longitudinale d'un blanc d'argent. Cette bande est assez étroite et d'égale largeur dans toute sa longueur qui s'étend jusqu'à la frange, sur laquelle elle se prolonge sous la forme de deux petits traits. Le dessous est d'un gris brun luisant. Les inférieures sont d'un blanc jaunâtre ou d'un gris blanchâtre dessus et dessous, avec la frange blanche. Tête, palpes et thorax blancs. Ptérygodes d'un brun-fauve. Antennes brunes. Abdomen de la couleur des inférieures. Poitrine et pattes blanchâtres. — ♀ semblable.

Cette espèce est encore peu connue et peu répandue ; cependant, il est probable qu'elle se trouve dans d'autres localités que celles que nous connaissons aujourd'hui. Fontainebleau, *Goossens* ; Eure-et-Loir, *Guenée* ; Saône-et-Loire, *Constant*. Juillet et août.

Vectifer, Zeller.

25^{mm}. Ailes supérieures allongées, légèrement anguleuses à l'angle apical et à bord externe arrondi, d'un brun foncé, avec une bande médiane et longitudinale d'un blanc d'argent. Cette bande part de la base de l'aile et s'étend jusqu'à la frange à peu de distance de laquelle elle est coupée par un trait noir, qui est la seule partie visible de la ligne coudée. Frange d'un gris brillant, Inférieures blanches, légèrement lavées de gris, ainsi que la frange. Palpes, tête et thorax blancs.

Antennes brunes. Abdomen de la couleur des ailes inférieures. — ♀ semblable.

Cette espèce habite la Sicile et la Corse; l'individu que nous venons de décrire a été trouvé dans les environs de Cannes, par M. Millière.

Furcatellus, Zett. Z. *Radiellus*, Curt. *Radiolellus*, Hs., *Lapponicellus*, Dup., Cat.

22^{mm}. Ailes supérieures à bord externe coupé carrément, mais un peu arrondi, brunes, avec une bandelette médiane et longitudinale blanche, un peu dilatée vers son extrémité, aiguë, dentée inférieurement, et n'atteignant pas le bord externe. Frange concolore. Inférieures d'un gris obscur ainsi que la frange. Antennes, palpes, tête et thorax bruns. Abdomen gris. — ♀ semblable, mais avec les franges blanches.

Cette espèce habite la Suisse et les Alpes, mais nous croyons qu'elle n'a pas encore été signalée en France. Elle a été trouvée dans les hauts pâturages du Mont-Dore (*Auvergne*), en juillet, par M. *Maurice Sand*. Elle est intermédiaire entre *Radiellus* et *Fulgidellus* et se distingue de la première par sa frange brune et par sa bandelette dentelée en dessous, et de la seconde par l'absence des deux traits blancs qui sont au-dessous de la bandelette médiane.

Radiellus, Hb., Tr., H.S., Dup. (Pl. 6, fig. 12.)

22^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un brun-olivâtre bronzé ou légèrement doré, avec une bande médiane

et longitudinale d'un blanc-argenté Cette bande est étroite dans toute sa longueur, cependant elle s'élargit insensiblement jusqu'à son extrémité qui ne s'étend pas jusqu'à la frange. Elle est en outre, légèrement dentée inférieurement. Frange concolore, entrecoupée de quelque petits traits blancs. Inférieures d'un gris brun, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieurs. — ♀ semblable.

Cette espèce habite principalement les Alpes et les contrées montagneuses. Saône-et-Loire, dans les prairies humides et les vallées boisées, *Constant*; Vosges, Alsace, *Fettig*. Juin, juillet et août.

Fulgidellus, Hb., Tr., H.S., Dup., Z. *Tristrigellus*, Ragonot.

25^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un jaune-olivâtre doré, traversées par une bande médiane et longitudinale étroite, d'un blanc argenté, légèrement dentée à son extrémité inférieure. Au-dessous de cette bande, on remarque deux stries argentées, la 1^{re} sur le pli de l'aile, et la 2^e le long du bord interne, à la base de l'aile. Frange concolore, entrecoupée de blanc à l'extrémité de la bande médiane ainsi qu'à l'angle interne. Ailes inférieures grises, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable, souvent plus petite.

Cette espèce, très-voisine de la précédente, est souvent confondue avec elle dans les collections. Elle s'en

distingue cependant facilement : 1° par sa taille un peu plus grande, 2° par la couleur de ses ailes supérieures plus claire et celle de ses inférieures grises, et 3° principalement, par les deux stries argentées du pli de l'aile et du bord interne. Elle paraît aux mêmes époques et habite les mêmes contrées ainsi que l'Auvergne.

Fascelinellus, Hb., Tr., H.S., Dup. *Aridellus*, Zell.

25 à 28^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-jaunâtre lavé de brun à leur extrémité, avec les nervures blanchâtres et un point discoïdal brun. Elles sont, en outre, traversées par deux lignes sinueuses, d'un brun-ferrugineux : la première au bout de la cellule, la seconde près du bord externe, cette dernière éclairée de blanchâtre extérieurement. Frange d'un gris-brun, entrecoupée de blanc. Dessous d'un gris-jaunâtre luisant. Inférieures d'un cendré pâle en dessus et en dessous, avec la frange blanchâtre. Tête, palpes et thorax blanchâtres. Abdomen de la couleur des inférieures.

Ce *Crambus* de Hongrie, de Suède et de Russie, paraît très-rare en France. Jusqu'à présent nous ne connaissons que M. Millière qui en ait pris quelques exemplaires à Cannes, en août et en octobre.

Spuriellus, Hb. *Pedriolellus*, Dup. Gn. *Aridellus*, H.S.

28^{mm}. Ailes supérieures d'un cendré blanchâtre teinté de jaune et saupoudré d'atomes noirs, avec toutes les nervures blanches, traversées au-delà de leur milieu par deux lignes ondulées, d'un roux clair,

coudées près de la côte où elles sont assez écartées l'une de l'autre et se rapprochant au bord interne. Frange entrecoupée de blanc et gris, et précédée d'une série de petits points noirs. Inférieures d'un blanc sale avec la frange blanche et une ligne anté-terminale peu sensible. Tête et thorax blancs en dessus, d'un gris jaunâtre en dessous. Abdomen d'un blanc soyeux. Antennes épaisses et fortement crénelées. Palpes longs, dirigés en avant et légèrement courbés par en bas. — ♀ avec les ailes supérieures étroites et lancéolées, à dessins plus confus, à lignes transverses moins visibles et avec les atomes noirs plus nombreux. Inférieures plus foncées, sans ligne distincte. Antennes filiformes.

Selon M. Guenée la chenille vit dans un long fourreau composé de soie et de sable à la base des graminées (*Triticum*) dont elle dévore les racines. Parvenue à toute sa taille, elle se retire à l'extrémité de ce fourreau et s'y transforme en une chrysalide oblongue, obtuse aux deux extrémités, d'un jaune d'ocre clair. Le papillon éclot en juillet et vole à l'ardeur du soleil au milieu des sables sur lesquels il se pose fréquemment et dont il est très-difficile de le distinguer.

Ce *Crambus* habite les Alpes à une grande élévation, 2,000 à 2,500 mètres, où il est assez commun; cependant M. Guenée l'a trouvé dans les parties les plus basses des dunes de la Bretagne. Nous l'avons trouvé également au Mont-Dore d'Auvergne.

Nous avons conservé à cette espèce le nom du catalogue du D^r Wocke; mais M. Guenée pense que le nom

de Duponchel (*Pedriolellus*, nom tiré de la localité appelée PÉDRIOLE, sur l'un des sommets les plus élevés du MONT-ROSE où l'on puisse chasser aux insectes) doit avoir l'antériorité, et nous sommes de son opinion.

Petrificellus, Dup., Zell.

28 à 32^{mm}. Ailes supérieures anguleuses à l'angle apical, d'un gris-cendré, avec une raie blanche, médiane et longitudinale, dilatée en quatre rameaux, à son extrémité postérieure. Cette raie et ces rameaux sont ombrés de noir en dessus et en dessous. Frange grise, précédée d'une série de points noirs. Inférieures d'un gris pâle, avec la frange blanche. Tête et palpes blancs. Antennes brunes. Thorax et abdomen de la couleur des ailes.

Femelle plus petite, à ailes supérieures plus étroites et plus aiguës à l'angle apical, d'un gris clair, avec la même bande ramuleuse blanche, mais plus largement bordée de noir, ce qui la fait ressortir davantage ainsi que les rameaux, lesquels sont d'ailleurs plus longs et s'étendent même quelquefois jusque vers la frange qui est blanche et précédée d'une ligne de points noirs. La tête et le corps sont comme chez le mâle.

Cette espèce habite les Pyrénées en juillet; M. Maurice Sand et nous, l'avons prise également au Mont-Dore d'Auvergne, en juin. Elle nous paraît peu répandue.

Combinellus, S.V. Tr., H.S., Dup. *Simploniellus*, Dup. *Petrificella*, Hb.

25 à 27^{mm}. Ailes supérieures un peu aiguës à l'angle

apical, à bord externe oblique et coupé carrément, d'un gris-olivâtre ou brunâtre, avec une raie blanche, médiane et longitudinale, se divisant à son extrémité et inférieurement, en quatre dents ou rameaux d'inégales grandeurs. Entre cette raie et le bord interne on aperçoit deux lignes nervurales également blanches, partant de la base de l'aile et aboutissant à la hauteur des rameaux précédents. Le tout est limité par une ligne transverse et anté-terminale, brune, courbe, et bordée de blanc extérieurement. Frange d'un blanc argenté, divisée dans toute sa longueur par un liseré gris. Inférieures d'un gris clair sur le disque, et plus foncé sur les bords. Frange d'un blanc luisant. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable.

Ce *Crambus* varie beaucoup tant pour l'intensité de la couleur que pour la largeur des lignes et des rameaux blancs. C'est une de ses variétés que Duponchel a décrite et figurée sous le nom de *Simploniellus*. Il habite les Alpes et probablement aussi les Pyrénées, en juillet.

Coulonellus, Dup., Zell. *Taniellus*, Zell., H.S.

25^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-olivâtre, avec une éclaircie blanche, longitudinale, occupant presque toute leur moitié inférieure, et traversées par deux raies obliques, dentelées, brunes : la 1^{re} au milieu de l'aile, la 2^e entre la 1^{re} et le bord externe. Frange d'un blanc-grisâtre luisant. Dessous d'un gris-cendré luisant,

avec l'extrémité plus claire. Inférieures d'un gris-brun, avec leur centre plus clair, d'un gris-blanc en dessous ainsi que la frange. Tête, palpes et antennes d'un gris-cendré. Thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ plus petite.

Cette espèce habite les Alpes et le Jura en juillet.

Culmellus, L., Tr., Dup. *Strigella*, F. *Straminella*, Hb. (Pl. 6, fig. 14.)

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures peu allongées, coupées presque carrément au bord externe, d'un jaune paille légèrement doré, avec les nervures couvertes d'écailles brunes. Frange d'un bronzé très-brillant, précédée d'une série de petits points noirs. Dessous gris, avec la côte et le bord externe jaunâtre. Inférieures d'un gris-cendré avec la frange jaunâtre. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures avec son extrémité jaunâtre. — ♀ semblable.

Chenille? Papillon très-commun, de juin en août, dans les champs et les prairies.

Delicatellus, Zell.

20^{mm}. De la taille des plus grands individus de *Culmellus*, auquel il ressemble beaucoup. Ailes supérieures peu allongées, assez larges, coupées presque carrément au bord externe, d'un jaune très-pâle, avec les nervures blanches, fines, peu marquées. Strie médiane obscure, peu distincte. Frange d'un bronzé brillant dans sa moitié inférieure, précédée par trois petits

points noirs placés près de l'angle interne. Inférieures d'un blanc-jaunâtre ainsi que la frange. Dessous des quatre ailes de la couleur du dessus. Tête, antennes, palpes et thorax blancs. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ semblable.

Cette espèce sicilienne a été retrouvée dans les garrigues des environs de Cannes, en août, par M. Millière.

Oxybiellus, Mill.-Ico.

25^{mm}. Ailes supérieures allongées, rectangulaires, d'un blanc vif et luisant, recouvertes de lignes d'un brun-pâle, fines et serrées. Un trait brun très-fin, brusquement coudé à l'angle apical, précède la frange. Inférieures grandes, blanches, luisantes, finement liserées de brun et lavées de fauve au bord externe. Thorax et abdomen d'un blanc pur.

Découvert par M. Millière sur les pentes bien exposées de la vallée du Cannet, en juin et en août.

Saxonellus, Zincken, Tr., Dup., H.S. *Chrysellus*, Tr.

22^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune d'ocre, plus pâle le long du bord interne, sans autre dessin qu'un point noir vers le milieu de l'aile. Frange d'un brun métallique précédée de deux points noirs à l'angle interne. Dessous d'un gris-cendré, avec la côte et le bord externe fauves. Inférieures d'un gris-brun, plus clair en dessous et la frange jaunâtre. Tête, palpes, antennes et thorax blanchâtre. Abdomen et pattes de la couleur des inférieures. — ♀ semblable.

Papillon en juin et juillet; peu répandu et assez rare. Vosges, Alsace, de *Peyerimhoff*; Saône-et-Loire, *Constant*.

Inquinatellus, S.V., Hb., Dup. *Luteellus*, Stph.
(Pl. 6, fig. 15.)

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures un peu allongées et aiguës à l'angle apical, arrondies au bord externe, d'un jaune pâle plus ou moins sablé de brun entre les nervures, traversées par deux lignes obliques, subparallèles, très-anguleuses supérieurement et composées d'écaillés brunes si fugitives, qu'elles disparaissent souvent complètement pour peu que l'insecte ait volé. Souvent alors, il ne reste plus de ces lignes, que deux petites taches brunes, l'une sur le milieu de la première ligne, l'autre sur la seconde vers l'angle interne. Frange grise, luisante, précédée d'une ligne de petits points noirs. Inférieures d'un gris-jaunâtre, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des premières ailes. Abdomen de celle des secondes. — ♀ semblable, mais plus petite.

Chenille en juin et juillet dans la *Barbula muralis*. — Papillon très-commun depuis la fin de juillet jusqu'en septembre dans les lieux secs et arides, sur les bruyères et dans les prés.

Geniculeus, Hw. *Angulatellus*, Dup. *Suspectellus*, Zell.

20 à 22^{mm}. Forme du précédent, duquel il est assez voisin. Ailes supérieures d'un gris clair assez forte-

ment saupoudré d'atomes bruns, traversées par deux lignes brunes, en angle aigu depuis la côte jusqu'au pli de l'aile, obliques, sinueuses et souvent peu marquées depuis ce pli jusqu'au bord interne : la première de ces lignes, interrompue sur le pli par un gros point noir, la seconde bordée de blanchâtre extérieurement. Frange dorée, très-brillante, ce qui distingue principalement cette espèce de la précédente, précédée d'une série de très-petits points noirs. Inférieures d'un gris-roussâtre clair, un peu plus foncé vers l'extrémité, avec la frange plus claire. Tête, palpes et antennes d'un blanc-jaunâtre. Thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures.

Quoique cette espèce soit assez commune en automne, dans les prairies et les jardins, sa chenille n'est pas connue, ce qui fait que tous les individus des collections ont été pris au vol et ont, par conséquent, perdu le tout ou partie de leurs écailles brunes. Le papillon est alors gris ou jaunâtre et se confond facilement avec *Inquinatellus*; mais sa frange dorée le fera toujours reconnaître.

Contaminellus, Hb ,Tr., Dup., H.S. *Inquinatella*, Hb.

23 à 26^{mm}. Ailes supérieures étroites, assez allongées et un peu aiguës à l'angle apical, légèrement échancrées au bord externe, d'un gris-testacé ou brunâtre, avec les nervures plus claires, traversées par deux lignes brunes : la 1^{re} médiane, oblique, presque droite, renflée dans son milieu, n'étant souvent représentée que par une petite tache discoïdale brune;

la 2^e deux fois courbe. Frange grise, précédée par une fine ligne claire et par une série de très-petits points noirs. Inférieures d'un gris légèrement bistré plus foncé au bord terminal, avec la frange un peu plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable, mais avec les ailes supérieures plus étroites et un peu plus aiguës.

Chenille souterraine, mais peu connue. Papillon en août et septembre, dans les terrains calcaires, secs, sur les fleurs, *Guenée*. Généralement peu répandu.

Poliellus, Tr. Dup. H.S. Z.

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures étroites, à bord externe oblique et arrondi, d'un gris-jaunâtre clair saupoudré d'atomes brunâtres, avec une bande costale plus obscure et la nervure médiane plus claire. Point discoïdal brun. Frange d'un bronzé brillant, précédée d'une ligne de points noirs. Inférieures d'un gris-cendré, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. ♀ à ailes supérieures plus étroites, plus aiguës à l'angle apical, et d'un ton plus clair.

Espèce d'Allemagne et de Russie, trouvée à Saint-Florent-sur-Cher (*Berry*) par M. Maurice Sand, en juillet.

Deliellus, Hb., Tr., Z., Dup.

30 à 32^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées à l'angle apical, à bord externe coupé obliquement, d'un jaune d'ocre pâle, avec les nervures blanchâtres,

et une strie médiane et longitudinale d'un blanc luisant, surmontée d'une ligne noire un peu élargie à son extrémité. Frange concolore. Inférieures blanches ainsi que la frange. La tête, les palpes, les antennes, qui sont très-visiblement pectinées, et le thorax sont de la couleur des ailes supérieures; l'abdomen est de celle des inférieures. — ♀ semblable.

Cette espèce est très-voisine de *Tristellus*; elle s'en distingue par ses ailes supérieures plus étroites, et coupées plus obliquement au bord externe, et par la strie médiane moins allongée que chez *Tristellus*. Elle habite la Hongrie et le nord de l'Allemagne, mais, comme selon Duponchel elle a aussi été trouvée dans les environs d'Aix, nous avons cru devoir la comprendre dans la Faune française, afin de provoquer de nouvelles recherches.

Tristellus, S.V. *Culmella*, Hb. *Aquilellus*, Tr., Dup.
(Pl. 7, fig. 2).

26 à 30^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune d'ocre plus ou moins foncé, avec une raie médiane et longitudinale d'un blanc argenté. Cette raie est légèrement bordée de brun en dessus; elle est même quelquefois presque entièrement oblitérée. L'espace terminal est, en outre, traversé par une ligne brune, sinueuse, mais le plus souvent cette ligne est à peine marquée. Frange grise. Inférieures d'un gris-cendré, avec la frange blanchâtre, ou d'un gris-jaunâtre, avec la frange d'un jaune pâle. — ♀ avec les ailes supérieures plus étroites, plus allongées à l'angle apical, et le bord

externe coupé plus obliquement. Leur couleur est souvent plus grisâtre et même quelquefois d'un brun-hépatique. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen et pattes de celle des supérieures.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur qui est tantôt d'un jaune d'ocre pâle, tantôt d'un jaune d'ocre foncé, et tantôt d'un brun-hépatique; aussi a-t-on créé beaucoup d'espèces à ses dépens; mais le type qui a servi à notre description, nous paraît être le plus commun. Chenille?

Le papillon est commun dans les lieux herbus, un peu humides, ombragés, depuis le 15 juillet jusqu'en septembre.

Selacellus, Hb., Tr., Dup. Stph.

25 à 27^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune d'ocre pâle, avec une bande médiane et longitudinale étroite, d'un blanc légèrement argenté, très-aiguë à son origine et divisée à son extrémité inférieure par plusieurs dentelures, formées par la prolongation de la couleur blanche sur les nervures. Cette bande est bordée supérieurement par une ligne noire ombrée de fauve-brunâtre. Frange d'un gris-brun, précédée d'une ligne de très-petits points noirs. Inférieures d'un blanc-jau-nâtre ainsi que la frange. Tête, palpes, antennes et thorax d'un jaune d'ocre pâle. Abdomen et pattes d'un blanc-jau-nâtre. — ♀ semblable, mais à ailes supérieures plus étroites et plus allongées à l'angle apical.

Cette espèce est assez souvent confondue avec *Tris-*

tellus; elle s'en distingue principalement par la série de petits points noirs qui précède la frange, et ensuite par l'absence de la ligne transverse brune que l'on voit chez sa congénère; elle est du reste moins répandue et moins commune.

Chenille? Papillon dans les prés humides, les clairières des bois; très-localisé. Cannes, *Millière*; Alsace, Strasbourg, Saverne, Vendenheim, de *Peyerimhoff*.

Luteellus, S. V., Dup., Tr. *Exoletella*, Hb. *Ochrella* Hb.

25 à 28^{mm}. Forme des précédents. Ailes supérieures d'un jaune d'ocre foncé, quelquefois un peu brunâtre, traversées par deux lignes parallèles, coudées, d'un brun-ferrugineux, peu visibles et très-souvent nulles. Frange concolore. Dessous gris, avec la côte et le bord terminal fauves. Inférieures grises dessus et dessous, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen et pattes de celle des inférieures. — ♀ à ailes supérieures d'un gris-jaunâtre saupoudré de brun, avec les nervures plus claires, et sans aucune trace des lignes transverses du mâle. Inférieures grises comme celles du mâle, mais cependant un peu plus pâles. La tête, les palpes, les antennes et le thorax participent également de la couleur des supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Chenille?

Si nous nous en rapportons aux divers renseignements qui nous ont été communiqués, ce *Crambus* se trouverait depuis le mois de juin jusqu'en septembre; il habite les lieux ombragés, les prairies humides, les

clairières, le bord des chemins. Il est assez rare partout.

Lithargyrellus, Hb., Tr., Dup., H.S.

35^{mm}. Ailes supérieures arrondies au bord externe, entièrement d'un gris-jaunâtre luisant, à reflets légèrement dorés, avec les nervures saillantes et un peu plus pâles. Frange concolore. Dessous d'un gris-luisant. Inférieures d'un blanc-grisâtre ainsi que la frange. Tête, antennes, palpes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures, terminé par un bouquet de poils jaunâtres. — ♀ plus petite, 28^{mm}, à ailes supérieures étroites, allongées et aiguës à l'angle apical, d'un jaune d'ocre terne ainsi que la frange. Inférieures grises, avec la frange un peu plus claire. — Chenille ?

Cette espèce paraît assez rare partout; elle habite les lieux secs et sablonneux, les landes, les bruyères en août.

Perlellus, Scop., Hb., Tr., Dup. *Argentella*, F. (Pl. 7, fig. 3.)

25 à 27^{mm}. Ailes supérieures allongées, à bord externe arrondi, entièrement d'un blanc brillant ou nacré, avec le dessous noirâtre. Frange blanche. Inférieures d'un blanc légèrement lavé de gris. Tête, palpes et antennes d'un blanc mat. Thorax d'un blanc nacré. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ avec les ailes supérieures plus étroites et plus allongées à l'angle apical.

Papillon en juin-juillet. Assez commun dans toutes les prairies.

VAR. *Warringtonellus*, Stainton. *Lithargyrellus*, Stph.

Ailes supérieures avec les nervures d'un gris-brun doré ou olivâtre.

Avec le type, mais plus rare. Plus commun au contraire dans les contrées montagneuses.

Rostellus, Laharpe, Z. *Monochromellus*, H.S.

22 à 24^{mm}. Ailes supérieures oblongues, dilatées postérieurement, aiguës à l'angle apical, et subarrondies au bord interne, d'un gris obscur luisant, uniforme. Frange concolore. Inférieures d'un gris cendré luisant ainsi que la frange. Palpes longs, cendrés. Tête, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable, mais avec les ailes supérieures plus étroites.

Cette espèce a été trouvée une fois par M. Constant dans les environs d'Autun, mais elle est commune dans les hautes montagnes de la Suisse et, probablement, du Dauphiné et de la Savoie.

G. EROMENE, Hb.

(*Crambus*, Dup.)

Antennes filiformes; les quatre palpes visibles : les labiaux de la longueur de la tête, droits; les maxillaires tronqués au sommet. Tête de la largeur du thorax; celui-ci étroit. Abdomen dépassant peu les ailes.

inférieures. Ailes supérieures plus courtes que chez les *Crambus*; les inférieures arrondies. Coupe d'une *Géométre*. — Chenilles encore peu connues, mais paraissant vivre à découvert sur les plantes basses.

Bella, Hb., Tr., Dup., Mill.-Ico. (Pl. 7, fig. 4.)

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures subtriangulaires, d'un gris clair finement saupoudré de brun, traversées dans leur milieu par une ligne d'argent arquée et sinuée, bordée de chaque côté, et surtout extérieurement, par une bandelette d'un jaune-orangé. L'angle apical est également traversé par une ligne d'argent, oblique, bordée de deux fines lignes brunes, ces deux lignes descendant ensuite au bord interne, mais sans argent dans leur intervalle. La ligne d'argent de l'angle apical est, en outre, bordée par deux taches d'un jaune-orangé, comme la ligne médiane. Frange grise, précédée par une ligne d'or très-brillante, précédée elle-même par une série d'assez gros points noirs; cette série n'atteignant pas l'angle apical. Inférieures d'un gris obscur, avec la frange plus claire. La tête, le thorax et l'abdomen participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Chenille à 16 pattes, allongée, cylindrique, atténuée postérieurement, non carénée, à tête petite, cordiforme, un peu aplatie, d'un brun clair, avec les mandibules et les ocelles noirs. Plaque du 1^{er} anneau plus claire que la tête, très-large, maculée de petits points rougeâtres. Corps d'un carné obscur, lavé de vineux postérieurement et recouvert de larges points verruqueux de couleur testacée, donnant naissance chacun

à un poil gris assez long. Le dernier anneau a également une plaque écailleuse, mais elle est étroite et concolore. Stigmates petits et clairs. Pas de lignes ordinaires visibles.

Cette chenille obtenue d'œufs pondus par une femelle prise en septembre à Celles-les-Bains (*Ardèche*), par le Dr Staudinger, a été élevée par lui avec les fleurs d'une scabieuse blanche (*Scabiosa colombaria*), mais sans avoir jamais trouvé aucune autre chenille de cette famille sur cette plante, ce qui doit faire penser que ce n'est pas sa nourriture ordinaire ou qu'elle est polyphage. A la fin d'octobre elle descend sous la mousse et se chrysalide dans une coque de soie blanche, mince et forte. Papillon en juin, puis en août et septembre; il est assez commun à Levens (*Alpes-Maritimes*), dans un champ couvert de *Scabiosa candicans*; dans les gariques où abondent les scabieuses, *Millière*. Florac (*Lozère*), *Fallou*; Montpellier, Indre, *Maurice Sand*.

Ramburiella, Dup., H.S. *Funiculella*, Eversm.

20 à 22^{mm}. Taille et forme de la précédente espèce à laquelle est ressemblé beaucoup. Ailes supérieures plus fortement saupoudrées d'atomes bruns; ligne d'argent et bande jaune du milieu droites, et non arquées et sinuées comme chez *Bella*; espace terminal orné d'une tache brune, pupillée par un petit point d'or. Angle apical, bordure et frange comme chez *Bella*. Inférieures d'un blanc-jaunâtre, bordées d'une ligne brune, surmontée d'une ligne sinueuse de la même couleur. — ♀ semblable.

Cette espèce est aussi jolie que la précédente. Elle a

été découverte en Corse par le D^r Rambur, et depuis aux environs de Cannes, par M. Millière. Elle est plus rare que sa voisine, vole en été et se prend au réflecteur. La chenille est inconnue, mais se nourrit probablement aussi de scabieuses sauvages.

PHYCIDÆ, Str.

Antennes sétacées dans les deux sexes, très-rapprochées à leur base, implantées au-dessus des yeux, plus épaisses dans les mâles que dans les femelles, avec leur premier article très-distinct et souvent noduleux, mais dans les mâles seulement. Palpes labiaux seuls visibles, ordinairement arqués et ascendants. Ailes oblongues, plissées, enroulées autour du corps. Chenilles à 16 pattes; les unes glabres, les autres verruqueuses; de mœurs très-variées.

Les *Phycides* ressemblent aux *Crambus* par le port de leurs ailes, mais elles en diffèrent principalement par la structure de leurs antennes, et par la manière dont elles les portent dans le repos; elles ne les cachent pas sous leurs ailes comme les *Crambus*, mais elles les tiennent couchées en arrière, au-dessus du dos, position qui résulte naturellement de la manière dont elles sont implantées sur leur tête. Ces antennes sont plus courtes que le corps, ni dentées ni pectinées, fortes à leur origine et se terminant en pointe fine. Leur premier article est souvent noduleux, très-dis-

tinct du reste de la tige qui, après cet article, forme une courbe dont la concavité fait face à celle de l'antenne opposée, et dont la cavité est souvent remplie par une petite crête formée de poils ou d'écaillés. (Pl. E, fig. 6.)

Les ailes supérieures des *Phycides* sont ornées de couleurs assez variées, mais peu brillantes et sans reflets métalliques; elles sont généralement traversées par deux lignes, avec deux points dans l'espace médian. Quoiqu'ils volent très-bien en plein jour, ils font cependant peu usage de leurs ailes et se dérobent au chasseur et à leurs autres ennemis, non en s'envolant, mais en se glissant avec une rapidité merveilleuse entre les plantes et les herbes qui leur servent de refuge. De là, selon Duponchel, le nom de *Phycis*, qui leur a été donné par allusion à l'agilité de poisson dans l'eau. Ce nom est, en effet, celui d'un genre de poisson de la famille des *Gadoïdes*.

G. DIORYCTRIA, Zell.

(*Phycis*, Dup.)

Les caractères de ce genre sont les mêmes que ceux du genre suivant, mais les mœurs des chenilles sont très-différentes, ainsi que nous allons le dire en décrivant celle d'*Abietella*. *Dioryctria* vient d'un mot grec qui veut dire *perforer*.

Abietella, S.V., Tr., Zell., Dup. *Decuriella*, Hb.
(Pl. 9, fig. 8.)

28 à 30^{mm}. Ailes supérieures d'un gris légèrement bleuâtre et saupoudré de noir, traversées par deux lignes blanches, bordées de noir des deux côtés, largement en zigzags. L'intervalle qui sépare ces deux lignes est traversé par une ombre brune souvent teintée de ferrugineux, sur laquelle on voit une petite tache blanche entre deux traits noirs. Indépendamment des deux lignes transverses dont nous venons de parler, on en voit souvent une troisième dans le milieu de l'espace basilaire, mais plus ou moins bien marquée, et entre elle et la 1^{re} médiane une grande tache ferrugineuse. Frange grise, précédée par un liseré noir entrecoupé par les nervures. Inférieures d'un gris-clair, légèrement lavées de noirâtre au bord terminal, et la frange précédée d'un double filet brun. Tête, palpes, antennes et thorax, de la couleur des supérieures. Abdomen de celles des inférieures. Un nœud et une crête, à la base des antennes du mâle. — ♀ semblable.

Chenille à 16 pattes, cylindrique, allongée, atténuée aux deux extrémités, avec les anneaux très-distincts, d'un aspect luisant et comme vernissé, couleur de chair dans son jeune âge, et ensuite d'un vert tendre, avec huit points noirs sur chaque segment, dont quatre placés carrément sur le dos, et deux sur les côtés. Ces points sont surmontés, chacun, d'un petit poil fin à peine visible. Tête arrondie, d'un brun-rougeâtre. Plaque du 1^{er} anneau, d'un brun-noir luisant, divisée

en deux par un trait clair. Pattes de la couleur du corps. Stigmates invisibles à l'œil nu. Chrysalide mince, allongée, à tête surmontée d'un petit tubercule arrondi et à pointe anale garnie de quelques soies raides.

Cette chenille a des mœurs très-différentes de celles des autres espèces de cette famille. Elle vit sur les conifères, sapins, pins, épicéas ; mais ce n'est pas aux dépens de leurs feuilles ou des bourgeons, mais de la partie ligneuse ; elle se loge à cet effet entre l'écorce et l'aubier, et la blessure qu'elle cause à l'arbre en fait découler la résine qui, en se coagulant à l'air, forme une tumeur plus ou moins grosse qui trahit sa présence, et dans laquelle elle se pratique une cellule pour se chrysalider. Cette cellule a la forme d'un tuyau, dont les parois sont tapissés de soie, et dont l'ouverture qu'elle présente à l'extérieur pour la sortie du papillon, n'est fermée que par quelques fils qui se croisent en forme de treillis. Il paraît qu'elle continue à vivre encore assez longtemps avant de se transformer, puisqu'on trouve leur cellule environnée de leurs excréments. On trouve souvent plusieurs de ces chenilles dans la même tumeur, mais généralement il n'y en a qu'une, ce dont nous sommes assurés plusieurs fois. Elle arrive à toute sa taille à la fin de juin, et c'est peu après cette époque qu'il convient de chercher les tumeurs de résine, sur les arbres que nous avons nommés. Elles ne sont pas rares à Fontainebleau. Le papillon éclot en juillet et se trouve dans tous les bois résineux, mais plus ou moins communément.

Nous ajouterons que, selon quelques entomolo-

gistes, MM. Treitschke et De la Harpe, entre autres, cette chenille se nourrit non du ligneux, mais aux dépens des graines des cônes des pins et des sapins, et n'entre dans les tumeurs de résine que parvenue à toute sa croissance, et uniquement pour y chercher un abri pour s'y chrysalider. M. Constant dit aussi qu'elle s'introduit dans les bourrelets de résine qui s'amasent autour des plaies des arbres, qu'elle y passe sa vie et n'en sort qu'à l'état parfait, mais il ne dit pas de quoi elle vit. Il y a donc là un fait à étudier et nous engageons les amateurs à s'occuper de cet intéressant papillon. Comme il n'est pas très-rare et qu'il se trouve un peu partout, nous arriverons un jour à connaître exactement la vérité.

Sylvestrella, Ratzeburg. *Splendidella*, H.S. (Pl. 9, fig. 7.)

23 à 25^{mm}. Exactement de la forme et avec le même dessin que *Abietella*, mais plus petite, d'un ton plus gris, moins chargé de noirâtre, et ordinairement sans taches ferrugineuses. Mêmes époques et mêmes localités.

Cette espèce a été considérée jusqu'à présent comme une simple variété d'*Abietella*, mais, selon quelques entomologistes, sa chenille serait différente ainsi que ses mœurs. Ce qui est certain pour nous, c'est que cette chenille se trouve également dans les tumeurs des pins et des sapins et, quoiqu'il y ait fort longtemps de cela, nous croyons nous souvenir qu'il n'y a aucune différence entre elle et sa congénère.

C'est donc pour nous conformer à l'opinion régnante, que nous admettons aujourd'hui *Sylvestrella* comme espèce séparée, quoique peu convaincu de sa validité.

G. NEPHOPTERYX, Hb.

(*Physis*, Fab., Dup.)

Antennes du mâle sinuées au-dessus de la base avec des squames longs et barbus dans le sinus; celles des femelles sétacées, simples. Palpes labiaux simples, aigus, ascendants ou étendus; les maxillaires sétacés, dressés contre le front. Thorax étroit et abdomen grêle. Ailes supérieures allongées, à bord externe coupé carrément ou légèrement arrondi, ornées de deux lignes transverses et de points cellulaires. Chenilles vivant sur les arbres ou sur les plantes, renfermées dans des tubes de soie, ou entre des feuilles liées. Sexes semblables.

Spissicella, F. *Legatella*, Stph. *Roborella*, S.V., Dup., H.S. (Pl. 7, fig. 5.)

24 à 26^{mm}. Ailes supérieures très-variables pour la couleur, qui est tantôt grise, tantôt d'un gris plus ou moins roussâtre, et quelquefois d'un brun-rouge, traversées par deux raies blanchâtres bordées de brun-ferrugineux: la première dentée, la seconde sinuée et légèrement arrondie dans son milieu. Espace médian avec plusieurs points blancs, ordinairement au nombre de quatre, plus ou moins bien marqués, deux au centre

et deux près du bord interne. Espace basilaire traversé par une raie blanche, oblique, formant avec la première ligne transverse un espace triangulaire teinté de brun ou de ferrugineux, et à la base duquel il y a ordinairement un point noir composé d'écaillés en relief. Frange grise, précédée d'une série de points noirs. Inférieures grises ou d'un gris-roussâtre, avec la frange précédée d'un double filet brun. Tête, palpes et antennes d'un gris-roussâtre; celles-ci plus fortement créteées à leur base que dans les autres espèces de ce genre. Thorax varié de gris et de brun. Abdomen gris. — ♀ semblable, mais sans crêtes aux antennes.

Chenille testacée, à lignes claires et points noirs, avec la tête d'un rouge-brun. Elle vit en mai, sur le chêne, dans une feuille roulée. Le papillon n'est pas rare en juillet et août, dans les bois de chênes; il varie beaucoup, et chez quelques individus les dessins ne sont plus indiqués que par des points.

Rhenella, Zk., Tr., Dup., H.S. *Palumbella*, Hb.
(Pl. 9, fig. 2.)

22 à 24^{mm}. Ailes supérieures assez larges, arrondies, d'un gris-cendré légèrement teinté de violâtre à leur base, traversées par deux lignes blanches : la première ondulée, la seconde en zigzags; ces deux lignes largement bordées de brun-noir des deux côtés. Dans l'intervalle qui les sépare, on voit deux points noirs placés obliquement l'un au-dessus de l'autre. Frange grise, précédée par une ligne de petits points noirs. Inférieures d'un gris-roussâtre luisant, avec la frange concolore. Tête blanchâtre. Thorax d'un gris-violâtre. Abdomen

de la couleur des ailes inférieures. Antennes et pattes d'un gris-brun. — ♀ semblable, mais sans nodosité aux antennes.

Selon M. de Tischer, la chenille est d'un vert-blanchâtre, avec des lignes longitudinales et ondulées d'une nuance plus claire, et des points verruqueux noirs. Tête et écusson de la couleur du corps. Elle vit en août et septembre, sur les saules et les peupliers, dans un tube de soie entre les feuilles. Parvenue à toute sa taille, elle entre en terre et s'y chrysalide dans une coque ayant la forme d'un petit tonneau, et de la consistance du cuir. Le papillon éclot en mai de l'année suivante. Il est peu répandu, mais assez commun dans quelques localités. Indre du 20 juin au 5 juillet. *Maurice Sand.*

Genistella, Dup. *Ulicella*, H.S. *Albilineella*, Stgr.

21^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un gris-rosé, traversées par deux lignes d'un brun-noir : l'extrabasilaire courbe, précédée par une tache noire ; la coudée légèrement sinuée, parallèle au bord externe, dont elle est très-rapprochée. Entre ces deux lignes on voit une raie médiane et longitudinale, blanche, dont le milieu est orné d'un petit point noir, et au-dessus de laquelle on voit deux traits virgulaires blancs. Frange grise, précédée d'un filet noir. Inférieures d'un gris-roussâtre avec la frange plus claire. Palpes blanchâtres ; tête et thorax d'un gris-rosé, avec la base de celui-ci ornée de deux points noirs saillants. Abdomen de la couleur des ailes inférieures.

Cette jolie espèce a été découverte en Corse par le

D^r Rambur ; sa chenille vit sur le *genista corsica* ; elle habite aussi l'Espagne, ainsi que le midi de la France. Elle est rare dans les collections.

Alpigenella, Dup. *Albariella*, H.S. (Pl. 7, fig. 6.)

30 à 33^{mm}. Ailes supérieures allongées, arrondies au bord externe, d'un gris-cendré-bleuâtre, avec les nervures blanches, la médiane et la sous médiane plus larges et plus apparentes que les autres, traversées par deux lignes noires, fulgurales, bordées extérieurement par une bandelette d'un rouge de brique. L'intervalle qui sépare ces deux lignes est orné de deux points noirs : le premier sur la nervure médiane blanche, le second au-dessus, et souvent peu marqué. Deux autres points noirs, en relief, se voient aussi sur le bord de la bandelette rouge, du côté de la base. Frange grise, précédée d'une série de points noirs internervuraux. Inférieures d'un gris-jaunâtre clair, plus foncé sur le bord terminal. Frange blanche, précédée d'un double filet brun. Tête et palpes blancs. Antennes roussâtres, à premier article noduleux, et à second crêté. Thorax varié de gris, de blanc et de ferrugineux. Abdomen d'un blanc-jaunâtre. — ♀ semblable, mais avec les antennes simples.

Cette grande et belle espèce est propre aux montagnes alpines ; elle n'est pas rare dans la vallée de Thorenc (*Alpes-Maritimes*) sur les terrains secs et pierreux des environs de l'hôtel, *Millière* ; Digne, *Fallou* ; nous avons prise également dans les environs de Barcelonnette en juillet.

Dahliella, Tr., Z., H.S. *Bivitella*, *Bifasciata*, Dup.

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-violacé, avec la côte d'un roussâtre-clair, traversées par deux bandes fauves : la première droite, bordée de chaque côté par deux points noirs, saillants ; la seconde oblique, se rapprochant de la première au bord interne, avec un point noir de chaque côté, près de la côte. L'intervalle entre ces deux bandes est également marqué de deux points noirs, l'un au-dessus de l'autre. Frange concolore. Inférieures d'un blanc-roussâtre, avec le bord terminal brunâtre et la frange blanche, précédée d'un double filet brun. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable.

Cette espèce habite l'Europe méridionale, et paraît être très-rare en France. Elle a été trouvée dans les terres incultes des environs de Cannes, en août, par M. Millière ; elle se trouve également en Corse.

Satureiella, Mill.-Ico.

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, coupées carrément au bord externe, brunes, largement éclairées de blanc à la côte, avec deux groupes de chacun deux points noirs superposés, l'un au tiers de l'aile, l'autre aux deux tiers. Un large trait noir prend naissance à la base de l'aile et s'avance jusqu'au second groupe de points. Un autre point noir, qui part de l'angle apical, descend obliquement et tend à se réunir au premier trait. Une série de très-petits points noirs

précède la frange. Inférieures grisâtres et enfumées sur les bords. Antennes épaisses à la base, avec une nodosité sensible. — ♀ semblable, mais avec les inférieures plus sombres.

Chenille fusiforme, allongée, très-plissée, d'un verdâtre foncé, presque noir antérieurement, à 16 pattes, avec la plaque du 1^{er} anneau, la tête et les pattes écailleuses d'un noir luisant. Un écusson noir existe également sur le 12^e segment. Elle vit en mai et juin sur la *Satureia montana*, dont elle lie les rameaux supérieurs, ronge les jeunes pousses, et arrête ainsi le développement de la plante. Tout le jour elle se tient renfermée dans un sac tubulaire formé de ses excréments desséchés et retenus par des fils de soie. Vers le 20 et le 25 juin, elle est parvenue à son entier développement et se chrysalide quelquefois sur la plante, dans son fourreau.

Le papillon éclot en juillet ; il n'a qu'une génération par an, et ne varie pas. Il a été découvert aux environs de Cannes, sur la montagne du Grand-Pin, par M. Millière.

Janthinella, Hb., Zk., Z., H.S.

25 à 27^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées et arrondies au bord externe, d'un brun-rougeâtre saupoudré de gris-cendré, traversées par deux lignes blanchâtres, dentées, souvent en partie oblitérées. Un ou deux points cellulaires, noirs. Frange brunâtre. Inférieures d'un gris-bistré, avec la frange plus claire. Palpes étendus ; antennes crêtées à leur base, d'un

brun-rougeâtre ainsi que la tête et le thorax. Abdomen d'un gris-bistré.

Papillon en août sur les bruyères. Saône-et-Loire, *Constant*; Eure-et-Loir, *Guenée*; Alsace, Vosges, de *Peyerimhoff*; Fontainebleau. Commun en juillet et août dans les bois de chênes, Berry, Auvergne, *Maurice Sand*.

Argyrella, S.V., Hb., Tr., H.S., Dup.

25 à 27^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, arrondies au bord externe, d'un vert métallique brillant, traversées par une ligne médiane et longitudinale argentée, sur laquelle on voit un petit point noir. La côte et la frange sont d'un gris-jaunâtre luisant. Inférieures d'un gris clair légèrement teinté de cuivreux, avec la frange plus claire et précédée d'un double filet brun. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des ailes supérieures. Abdomen de celle des inférieures. Un nœud et une crête au premier et au second article des antennes. — ♀ semblable, mais à antennes simples.

On trouve quelquefois des individus dont la couleur des ailes supérieures est d'un gris-jaunâtre luisant, mais semblables pour le reste à celui que nous venons de décrire.

Papillon en juillet et août sur les bruyères, dans les lieux chauds et sablonneux. Un peu partout, mais plus ou moins commun. Nous l'avons pris autrefois à Fontainebleau dans la vallée de la Solle, il n'y était pas rare.

G. ETIELLA, Zell.

(*Pempelia*, Hb. *Phycis*, Dup.)

Antennes noduleuses et sinuées à leur base, créées dans le sinus. Palpes labiaux presque aussi longs que la tête et le thorax, étendus en bec. Ailes supérieures étroites, sans lignes transverses. Chenille ne vivant pas dans un fourreau, mais dans les gousses de plusieurs espèces de légumineuses dont elle dévore les graines vertes.

Zinckenella, Tr., H.S. *Etiella*, Tr., Dup., Mill-Ico.
(Pl. 9, fig. 1.)

23 à 25^{mm}. Ailes supérieures étroites d'un brun-rougeâtre plus ou moins foncé, avec la côte bordée par une bandelette blanchâtre, terminée en pointe avant d'atteindre l'angle apical. La place de l'extrabasilaire est indiquée par le commencement d'une raie d'un jaune fauve, bordée de noir du côté de la base, partant du bord interne et s'éteignant avant d'atteindre la bandelette costale. Inférieures d'un blanc-jaunâtre luisant, avec les nervures marquées en brun. Frange blanchâtre, précédée d'une teinte brune, fondu sur l'aile. Dessous des quatre ailes d'un gris luisant, sans lignes. Tête, palpes, antennes et thorax, d'un brun vineux. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ semblable.

Chenille fusiforme, atténuée postérieurement, gla-

bre, d'un brun-rougeâtre en dessus, vert obscur en dessous et sur les flancs. Tête petite, rétractile, jaunâtre. Vasculaire large, continue, rougeâtre. Sous-dorsale et stigmatale invisibles. Premier anneau sans plaque cornée, marqué seulement au milieu de deux traits noirs. Elle vit en août et septembre dans l'intérieur de la gousse du Baguenaudier et de l'Acacia ordinaire dont elle dévore les graines vertes. Lorsqu'elle est parvenue à toute sa taille, elle sort de sa retraite par un trou qu'elle perce dans la paroi de la gousse, et descend dans les mousses où elle se construit une coque solide, dans laquelle elle se transforme en chrysalide. Le papillon éclot dans le courant de juin de l'année suivante.

Cette espèce, découverte en Sicile, puis trouvée en Corse, habite également la France. Selon M. Millière, elle est commune dans les environs de Cannes, dans les lieux plantés de Baguenaudiers, mais certaines années seulement, car selon l'observation de notre collègue, on cesse de la voir pendant deux, quatre ou six années, puis elle reparait abondamment après. Elle est également commune dans l'Indre, du 25 juin au 15 juillet, puis en septembre dans les jardins. Chenille dans les gousses des haricots. *Maurice Sand*. On la trouve aussi en Saône-et-Loire, mais elle y est rare, *Constant*; ainsi que dans les environs de Moulins, dans les lieux sablonneux parmi les genêts, dont elle mange aussi probablement les graines, *de Peyerimhoff*.

G. PEMPELIA, Hb.

(*Phycis*, Auct. *Ilythia*, Dup.)

Antennes noduleuses près de leur base, palpes plaqués contre le front, tarsi épineux, ailes supérieures allongées, plissées sur les nervures, à lignes très-écartées, la première portant des écailles noires relevées. Inférieures très-développées. Chenilles de mœurs très-variées, vivant tantôt enveloppées dans des feuilles roulées, tantôt dans des galeries creusées dans les tiges des végétaux et tantôt dans leurs fruits. Les papillons sont robustes et vifs, et n'ont généralement qu'une seule génération par an. Les deux sexes sont semblables.

Semirubella, Scop. *Carnella*, L., Dup., etc. (Pl. 7, fig. 7.)

25 à 28^{mm}. Ailes supérieures d'un rose carminé plus ou moins pur, avec le bord interne d'un jaune pâle. Frange concolore. Inférieures d'un gris-jaunâtre, avec un reflet rosé et la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax d'un jaune clair ou ocracé. Abdomen d'un gris-jaunâtre. Les antennes ont une nodosité squameuse au 2^e article, et les palpes labiaux sont longs et ascendants.

VAR. A. *Sanguinella*, Hb., Dup.

Cette variété ne diffère du type que par une bande

costale blanchâtre, ou d'un jaune pâle, selon les individus.

VAR. B. Entièrement grise. (*Inédite.*)

Chenille dans une toile légère, sur le sol, se nourrit de racines de graminées, en mai. Le papillon a deux générations par an : la première en juin et juillet, la seconde en août et septembre ; il est commun dans les lieux vagues et incultes, les prairies sèches, les champs de trèfle et de luzerne. La var. *Sanguinella*, avec le type et aussi commune ; la var. B. dans l'Indre, en septembre. *Maurice Sand*.

Euphorbiella, Zell. *Albiricella*, H.S., Mill.-Ico, *Divisella*, Dup.

25 à 26^{mm}. Ailes supérieures assez étroites, coupées carrément mais légèrement arrondies au bord externe, divisées longitudinalement en deux parties égales : la supérieure blanche, s'étendant depuis la nervure médiane jusqu'à la côte ; et l'inférieure d'un brun vineux. La côte est bordée par un filet brun s'élargissant dans son milieu et anticipant sur le blanc de l'aile. Un point discoïdal noir est placé à la jonction des deux couleurs. Un second point noir se voit, en outre, à la côte, entre la partie élargie et la base de l'aile. Frange concolore, précédée de points nervuraux noirs. Inférieures d'un gris-rougeâtre chatoyant, avec la frange blanchâtre. Tête et thorax bruns. Antennes sétacées dans les deux sexes. Abdomen d'un gris-rougeâtre.

Chenille cylindrique, très-faiblement carénée, d'un

brun-marron plus ou moins clair, avec une large bande dorsale d'un rouge-marron plus clair que le fond. Vasculaire et sous-dorsale fines, noires, continues. Stigmatale étroite, blanchâtre, faiblement ondulée. Stigmates jaunes, cerclés de noir, indiqués par autant de gros points verruqueux blancs. D'autres points pilifères, jaunes, recouvrent le corps de cette petite chenille. Premier anneau sans écusson corné. Elle vit en famille, sous une tente commune. Lorsque ces chenilles sont très-petites, c'est-à-dire de septembre à février de l'année suivante, elles lient quelques feuilles de l'*Euphorbia characias*, L., sous lesquelles elles passent l'hiver, ne mangeant pas, ou fort peu, mais, au premier printemps, elles se remettent à manger et grossissent rapidement. Elles lient alors, non pas seulement quelques feuilles, mais la plante entière, avec de nombreux fils de soie. Avant d'atteindre toute leur taille, non contentes de dévorer les feuilles de la plante, elles creusent sa tige et s'y enfoncent profondément, quelquefois même jusqu'à la racine. Plus tard, elles se séparent par petits groupes de quatre, cinq ou six individus, pour aller s'établir sur d'autres têtes d'*Euphorbia*, et vivre sous autant de petites toiles qu'il s'est formé de groupes. Ces nids sont toujours placés au centre des touffes d'*Euph. characias*. Vers la fin d'avril, ces chenilles restent dans les feuilles ou descendent dans les mousses. Sa chrysalide est allongée, cylindrique, rougeâtre, lisse, lavée de verdâtre sur la poitrine. Cette chenille a été découverte par M. Millière au sommet du Fenouillet, et

sur la colline de l'Ermitage, dans les environs d'Hyères (*Alpes-Maritimes*). Le papillon éclot pendant le mois de juin. Berry, bois de Saint-Florent, en juillet, *Maurice Sand*.

Cingillella, Zell., H.S., *Myricariella*, Mill.-Ico.

22^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un blanc-grisâtre ou d'un gris-bleuâtre, très-faiblement lavées de gris vineux, au centre. A la place de l'extrabasilaire, il existe une ligne transverse noire, dont les pointes sont dirigées en dehors, et accompagnée intérieurement d'une éclaircie blanche. La coudée est représentée par une ligne fulgurale brune, faiblement indiquée. Espace médian avec deux points noirs superposés. Frange concolore, précédée d'une série de points noirs. Inférieures d'un blanc irisé, avec une bordure marginale, étroite et enfumée. Frange d'un blanc satiné. Tête, palpes et thorax de la couleur des supérieures. Antennes sétacées, brunes, à premier article noduleux. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ un peu plus grande, avec les taches mieux accusées que chez le mâle.

Chenille effilée, fusiforme, d'un carné plus ou moins vif, marquée de plusieurs lignes droites, continues et bien indiquées; la stigmatale brune ou d'un vert foncé, surmontée d'une ligne d'un jaune vif, suivie de deux autres lignes d'un vert foncé. Stigmates noirs, très-petits. Tête petite, lenticulaire, concolore, marquée au sommet de trois taches noires, cunéiformes, dont les pointes sont tournées en avant. Premier anneau avec

son écusson corné, assez large, marqué près de l'incision de deux points noirs séparés par la ligne vasculaire. Des poils rares, blanchâtres, recouvrent cette petite chenille qui est vive, frétilante et s'échappe rapidement lorsqu'on veut la saisir. Elle vit en juin et juillet sur le *Myricaria germanica*, dont elle mange les étamines et au milieu desquelles elle reste blottie, pendant le jour. Parvenue à toute sa taille, elle tisse une coque blanchâtre ou brunâtre, dans laquelle elle demeure décolorée et contournée sur elle-même, jusqu'au printemps prochain, avant de se chrysalider. Elle a été découverte par M. Millière, à Chamouny (*Haute-Savoie*), sur la rive droite de l'Arve; elle y est abondante. Elle se trouve également, mais rarement, dans les îles du Rhône, aux environs de Lyon. Le papillon éclot au commencement de mai.

Gallicola, Stgr., Mill.-Ico.

20^{mm}. Ailes supérieures coupées carrément au bord externe, d'un gris-rougeâtre saupoudré de blanc, surtout vers la côte, traversées par deux lignes blanches, sinuées et bordées de noirâtre des deux côtés. La première de ces lignes est oblique et se rapproche vers le bord interne de la seconde qui est parallèle au bord externe. Disque orné d'un point noir. Frange concolore, précédée d'un double filet gris, et d'une série de points noirs placés sur une éclaircie blanche. Inférieures d'un blanc-jaunâtre, légèrement bordées de gris. Frange blanchâtre, précédée de deux filets gris. Tête blanchâtre. Antennes sétacées, sans nodosité au pre-

mier article. Thorax de la couleur des supérieures et abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable.

Chenille cylindrique, atténuée postérieurement, à 16 pattes, à tête petite et rétractile, à anneaux distincts, le premier moins haut que les suivants et recouvert par une plaque écailleuse, marbrée de brun et de vineux. Le fond de sa couleur est d'un vert un peu bleuâtre, avec trois lignes parallèles, interrompues aux incisions, se détachant d'une manière très-nette, en carminé vineux. La stigmatale est double et interrompue sur chaque incision. Elle a été découverte par M. Staudinger, en octobre, dans les gales du Lentisque (*Pistacia lentiscus*), à Celles-les-Bains (*Ardèche*). Depuis elle a été également trouvée aux environs de Cannes par MM. Millière et de Péyerimhoff, en décembre, janvier et février.

Il a semblé à ces deux entomologistes que ces chenilles sont insectivores, et qu'elles se nourrissent exclusivement des nombreux *Aphis* que contiennent ces gales, où elles demeurent sans cesse entourées d'une toile blanche et de détritüs. Les pucerons venant à manquer, la chenille pratique un trou rond dans la gale qui l'enferme, en sort et s'introduit dans une nouvelle gale, bouche l'ouverture par une mince pellicule de soie, et en sort à l'état d'insecte parfait, car c'est dans la gale même que la transformation a lieu, vers le milieu de juin. Le papillon éclot dans la première quinzaine de juillet.

Nous devons ajouter à ce que nous venons de dire au sujet des mœurs si curieuses de cette chenille, que

M. de Peyerimhoff nous a écrit depuis peu que, pour lui, l'existence de cette larve est un mystère, et qu'il croit qu'elle vit de sève exudée, plutôt que des *Aphis* qui en provoquent l'écoulement. Nous partageons cette opinion, mais cela demande vérification.

Palumbella, S.V., H.S., Dup. *Contubernella*, Hb.
(Pl. 7, fig. 8.)

28 à 32^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, d'un gris-cendré ou bleuâtre, traversées par deux lignes noires, écartées; la première dentée, la seconde oblique en partant de la côte, puis en demi-cercle terminé par un petit angle aigu en atteignant le bord interne. Ces deux lignes sont bordées extérieurement par une bandelette d'un rouge de brique ou ferrugineux, avec un point noir, en relief, au milieu du bord externe de la première de ces bandelettes. Point discoïdal noir, entouré de blanc. Frange concolore, précédée par une ligne noire, entrecoupée de blanchâtre. Inférieures d'un blanc-sale ainsi que la frange, qui est précédée d'un double liseré brun. Tête et thorax de la couleur des ailes supérieures. Abdomen de celle des inférieures. Palpes légèrement recourbés au-dessus de la tête, gris ainsi que les antennes, dont le second article est crêté intérieurement. — ♀ semblable, mais sans crête aux antennes.

Chenille dans un tube de soie, sous le *Polygala chamæbuxus*.

Cette belle espèce varie beaucoup pour la taille, quoique nous n'ayons pas vu d'aussi petits individus

que celui figuré par Duponchel. (Pl. 281, fig. 1, c.) Elle habite les Alpes, les montagnes de l'Auvergne, du Jura et des Vosges, et se trouve également dans l'Indre et dans quelques pays de la plaine, où elle vole au soleil dans les clairières des bois et sur les bruyères en avril-mai, puis en juin-juillet.

Obductella, F.R., Z., H.S. *Dilutella*, Dup. *Origanella*, Schl.

22^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-rouge foncé, avec la côte et le bord interne plus clair, traversées dans leur milieu par deux lignes d'atomes d'un blanc-bleuâtre. L'intervalle qui sépare ces deux lignes est coupé longitudinalement par une raie blanche, interrompue par deux points noirs et le plus souvent par un seul. Frange concolore, précédée par une série de points noirs placés sur une bande d'un gris-bleuâtre. Inférieures d'un gris-obscur, ainsi que le dessous des quatre ailes, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax d'un gris-brun. Abdomen d'un gris plus clair. Les palpes sont relevés au-dessus de la tête, et les antennes ont leur premier article noduleux.

Chenille d'un gris-foncé, avec dix lignes blanches interrompues aux segments. Tête et premier anneau d'un noir-luisant. Ventre unicolore. Pattes écailleuses, noires; les membraneuses blanches. Elle vit en mai dans les feuilles terminales, liées et roulées, de la *Mentha arvensis* et de l'*Origanum vulgare*, où elle se retire pendant le jour. Sa transformation a lieu en terre

Papillon en juin, juillet et août, sur les coteaux calcaires et arides, les bruyères. Eure-et-Loir, *Guenée*; Saône-et-Loire, *Constant*; Alsace, de *Peyerimhoff*, *Fettig*; Berry, *Maurice Sand*; Mont-Salève, *Corcelle*; Alpes-Maritimes, *Millière*; Fontainebleau, *Goossens*, et probablement dans beaucoup d'autres localités où croissent des plantes qui nourrissent sa chenille.

Adornatella, Tr., H.S., Dup., Zell.

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures étroites, subparallèles, arrondies au bord externe, d'un brun-rouge, avec la côte, la nervure médiane et la partie apicale saupoudrées de gris-blanchâtre. Elles sont traversées par deux lignes blanches, bordées de chaque côté par quelques écailles noires, chez les individus bien frais : la première souvent indiquée par un seul point blanc, la seconde fulgurale et atteignant rarement le bord interne. L'espace médian est orné de deux points noirs, l'un au-dessus de l'autre; l'inférieur placé sur la nervure médiane. Frange grise, précédée d'une série de points noirs, placés sur des atomes d'un gris-blanchâtre. Inférieures d'un gris-roussâtre luisant, avec la frange un peu plus claire. Tête et thorax d'un brun mêlé de gris. Antennes noueuses et créées. Abdomen d'un gris-roux. — ♀ semblable, mais sans crête aux antennes.

Le papillon vole en juin et juillet sur les coteaux secs et herbus, sur les bruyères, autour des buissons et n'est pas très-commun. Nous l'avons pris plusieurs fois à Fontainebleau; Berry, Auvergne, *Maurice Sand*,

Formosa, Haw., Stph., Stt. *Perfluella*, Zk. *Diba-phiella*, Hb.

20^{mm}. Ailes supérieures étroites, peu allongées, arrondies au bord externe, d'un cendré-rougeâtre nébuleux, traversées par deux lignes blanchâtres, ondulées : l'extrabasilare située vers le milieu de l'aile, largement bordée de noir, principalement du côté de la base, et n'étant bien distincte que vers le bord interne ; la courbée finement bordée de brun des deux côtés, mais un peu plus largement vers l'angle apical. Points cellulaires réunis en forme de petit trait noir. Frange grise, précédée par une ligne de points noirs. Inférieures grises, ainsi que la frange qui est précédée d'un double filet brunâtre. Tête et thorax d'un brun-rougeâtre. Abdomen gris. — ♀ semblable.

La chenille n'a pas encore été bien observée ; M. Stainton pense qu'elle doit vivre sur l'orme, mais selon M. Maurice Sand, ce serait sur les bruyères, en avril, ce qui nous paraît très-probable, car c'est toujours sur ces plantes que l'insecte parfait a été trouvé en juin et juillet. Celui-ci est commun dans les bois et les landes de l'Indre, *Maurice Sand* ; Alsace, Vosges, Allier, *de Peyerimhoff* ; Saône-et-Loire, *Constant* ; il se prend d'ailleurs plus fréquemment au réflecteur qu'en battant les haies et les bruyères.

Cette jolie espèce, quoique commune dans quelques localités, n'est cependant pas très-répondue.

Betulæ, Göze, Z. H.S. *Obtusella*, Zk. *Christella*, Fr. *Tristrigella*, Stph. *Holosericella*, F.R.

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures médiocrement étroites et allongées, à bord externe légèrement arrondi, d'un noir-violâtre, traversées par deux lignes blanchâtres, sinuées : l'extrabasilaire bordée de noir des deux côtés, mais plus largement du côté de la base où les squames sont relevés. Ces deux lignes sont d'ailleurs faiblement indiquées, et la première n'est souvent bien visible que vers le bord interne. Points cellulaires réunis, noirs. Frange précédée d'un double filet noir. Inférieures d'un gris enfumé, ainsi que la frange qui est précédée d'un double filet brun. Tête et thorax de la couleur des supérieures ; abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable.

Chenille en mai sur le bouleau, entre les feuilles liées par des fils. Chrysalide sur la terre ou sous les écorces de l'arbre. Papillon en juin. Alsace, de *Peyerimhoff*; Châteaudun, *Guenée*. — Espèce d'Allemagne, très-rare en France.

Fæcella, Zell. H.S. Hein.

Ailes supérieures d'un brun-cendré obscur, avec la côte saupoudrée de blanchâtre, traversées par deux lignes anguleuses blanchâtres. Deux points discoïdaux noirs, réunis. Palpes du mâle longs, recourbés.

Nous décrivons brièvement cette espèce, parce que nous ne l'avons pas vue, quoique M. Millière dise qu'elle soit commune dans la région des sapins des hautes montagnes des Alpes-Maritimes.

Fusca, Hw., Stph. *Carbonariella*, F.R., Z., H.S. *Janthinella*, Dup.

24 à 26^{mm}. Ailes supérieures d'un rouge violâtre, avec les nervures grises, traversées par deux lignes très-anguleuses, blanchâtres, souvent à peine marquées. Deux points noirs discoïdaux et superposés. Frange grise. Inférieures d'un gris-bistré luisant, avec la frange blanchâtre et précédée d'un double liseré noirâtre. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen et pattes de celle des inférieures. Papillon en juin, sur les bruyères de la Sologne et du Berry, *Maurice Sand*; Mont-Salève (*Haute-Savoie*) *Corcelle*. Assez rare.

Subornatella, Dup., Zell., H.S.

18^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un brun-rouge, saupoudrées d'écailles grises à la côte, au bord externe et sur la nervure médiane, traversées par deux lignes blanchâtres : l'extrabasilaire anguleuse, la coudée ondulée. Indépendamment de ces deux lignes il en existe une troisième entre la base de l'aile et l'extrabasilaire; cette ligne qui est également blanchâtre, est plus large et moins arrêtée sur ses bords que les deux autres. Les deux points noirs ordinaires se voient aussi dans l'espace médian, et sont plus ou moins bien marqués. Frange concolore, précédée d'une ligne de petits points noirs, souvent réduits à trois ou quatre. Inférieures grises ainsi que la frange, qui est précédée de deux

filets bruns. Tête et thorax d'un brun-rouge. Abdomen de la couleur des inférieures.

Cette espèce est assez voisine d'*Adornatella*, mais elle s'en distingue par la *troisième ligne blanche qui traverse l'espace basilaire*. Papillon en juin-juillet, et selon M. Millière en septembre sur les collines, les coteaux secs, les lieux herbus, des Alpes-Maritimes, d'Alsace et des Vosges, de Saône-et-Loire, du Berry et de l'Auvergne où il est assez commun, *Maurice Sand*.

Ornatella, S.V., Tr. Dup., *Criptella*, Hb. (Pl. 7, fig. 9.)

20 à 23^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-rougeâtre, saupoudrées d'atomes blanchâtres le long de la côte et sur les nervures médiane et sous médiane. Elles sont traversées, à la place de la coudée, par une ligne blanche très-légèrement sinuée et parallèle au bord externe. L'espace médian est orné, 1° au bout de la cellule de deux points noirs superposés, entourés de blanc et imitant un petit 8 ou un petit X; et 2° de deux autres points noirs placés sur chacune des nervures médiane et sous médiane. Frange grise, divisée par deux lignes brunes et précédée par une série de points noirs, placés sur une bandelette blanchâtre. Inférieures d'un gris-brunâtre, avec la frange plus claire. Tête et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. Palpes relevés au-dessus de la tête. Antennes à premier article noduleux, et à second crété. — ♀ semblable, mais sans nœud et sans crête aux antennes.

Quoique cette espèce ne soit pas rare en juin et juillet

dans les lieux herbus et chauds, sur la bruyère et le serpolet, sa chenille est encore inconnue.

G. GYMNANCYLA, Zell. ¹.

Antennes du mâle sétacées, sinuées au dessus de la base, légèrement arquées chez la femelle, sans crête dans le sinus. Épistome squameux, en petit cône obtus. Palpes maxillaires en pinceau fourchu; les labiaux longs, squameux, comprimés. Ailes supérieures étroites, à deux lignes transverses; les inférieures avec la nervure médiane trifide.

Canella, S.V. Hb. Z. H.S. *Depositella*, Zk. *Cinerella*, Dup.

20 à 22^{mm}. Ailes supérieures étroites, arrondies au bord externe, d'un gris-cendré légèrement teinté de fauve clair, excepté à la côte, traversées par deux lignes blanches : l'extrabasilaire presque droite, bordée de noirâtre intérieurement, et de fauve extérieurement, cette ligne souvent obsolète, coudée, bianguleuse, également bordée d'une fine ligne brune et d'une bandelette fauve. Deux points discoïdaux noirs superposés. Frange concolore, précédée d'une ligne de points noirâtres. Inférieures d'un blanc-jaunâtre très-clair ainsi que la frange. Tête, palpes, antennes et thorax de la

1. ZELLER, *Isis*, 1848 p. 744, et non GYMNANCYCLA, comme il est imprimé par erreur dans le catalogue STAUDINGER et WOCKE.

couleur des supérieures; abdomen de celle des inférieures.

Cette espèce de Corse, d'Autriche et de Russie, nous a été envoyée par M. Millière, comme ayant été prise par lui à Cannes, fin de juillet.

G. ASARTA, Zell.

(*Phycis*, Dup.)

Antennes sétacées, simples, celles du mâle à peine crénelées. Épistome convexe, à squames serrés. Palpes maxillaires courts, filiformes, aigus, étendus; les labiaux médiocres, étendus, couverts de poils raides, à dernier article aigu et incombant. Ailes supérieures courtes, arrondies, à lignes peu distinctes, à deux points cellulaires bruns chez les mâles et nuls chez les femelles.

Ethiopella, Dup., H.S., *Monspelusalis*, Dup. *Helveticella*, Zell. (Pl. 7, fig. 10.)

16^{mm}. Ailes supérieures d'un noir satiné, traversées par deux lignes grises, la première oblique, peu sinuée, la seconde ondulée et parallèle au bord externe. Espace médian saupoudré de gris dans sa partie supérieure avec deux points cellulaires bruns. Frange concolore. Dessous d'un gris foncé, avec une bande terminale grise, précédée d'une tache costale de la même couleur. Inférieures d'un noir moins foncé. Tête et corps d'un noir luisant ainsi que les palpes qui sont garnis de poils gris à leur base. — ♀ semblable. Alpes,

Pyrénées, Puy-de-Sancy (*Auvergne*) *Maurice Sand*, en juillet et août.

Alpicolella, Zell. H.S.

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures médiocrement étroites, peu allongées, arrondies au bord externe, d'un joli gris clair très-légèrement teinté de jaunâtre, avec deux raies transverses un peu plus claires que le fond, assez rapprochées : la première droite, oblique, bordée par deux taches cunéiformes noires : l'une à la côte et dans l'espace médian, l'autre au bord interne et du côté opposé ; la seconde droite, sinuée, bordée intérieurement par un liseré gris, et extérieurement par l'espace terminal qui est entièrement d'un gris noirâtre. Frange grise. Inférieures d'un blanc très-légèrement grisâtre ainsi que la frange qui est précédée de deux fines lignes grises. Antennes finement annelées de blanc et de noir ; vertex blanchâtre ; tête et thorax gris ; abdomen d'un gris clair.

Cette jolie espèce, considérée comme une ab. d'*Æthiopella*, nous paraît cependant bien distincte, tant par sa taille que par sa couleur. Elle a été trouvée dans les Alpes du Dauphiné en juillet, par M. Constant, d'Autun, et habite probablement aussi les autres contrées alpines de la France et de la Savoie.

G. CATASTIA, Hb.

(*Diosia*, Dup.)

Antennes sétacées, rapprochées à leur base, à pre-

mier article très-distinct, et formant un coude avec le reste de la tige qui est courbée et renflée à son origine, plus épaisses dans les mâles que dans les femelles. Palpes labiaux seuls visibles, aussi longs que la tête, ascendants, larges, épais, à dernier article aigu. Spiritrompe longue et cornée. Ailes unicolores et sans dessins.

Marginea, S.V., Zell., H.S. *Marginella*, Dup., *Marginalis*, S.V., Dup. *Antiopella*, Zincken. (Pl. 7, fig. 11.)

20 à 25^{mm}. Ailes supérieures d'un noir luisant, à reflets verdâtres ou bleuâtres y compris la frange. Inférieures d'un brun-noir, avec la frange d'un jaune-orangé. Dessous semblable. Tête et corps d'un noir brillant à reflet verdâtre. — ♀ semblable.

Papillon en juillet dans les Alpes, et sur les hauteurs de la vallée de Lantosque (*Alpes-Maritimes*). Vole pendant le jour. Commun.

VAR. *Auriciella*, Hb., Tr. H.S., Dup.

Ordinairement un peu plus petite que le type ; n'en diffère que par la frange de ses ailes supérieures qui est d'un jaune-orangé, comme celle des inférieures.

Mêmes localités que *Marginea*, et Alpes du Dauphiné et de la Provence.

G. HYPOCHALCIA, Hb.

(*Phycis*, Dup.)

Antennes des mâles un peu épaisses, comprimées,

courbées au-dessus de la base; garnies d'écailles rudes en dessus; celles des femelles simples. Toupet frontal conique. Spiritrompe en spirale. Palpes labiaux comprimés, étendus, le 2^e article épais, le 3^e fin ascendant; les maxillaires filiformes, couchés sur l'épistome. Ailes supérieures médiocrement larges, ordinairement brunes, à reflet cuivré ou bronzé, et souvent sans aucun dessin. Chenilles peu connues.

Melanella, Tr., Zell., H.S. *Germarella*, Dup.

23 à 25^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-cuivré, avec l'extrémité des nervures, deux raies transverses ondulées, et deux points discoïdaux bruns; le tout fondu dans la couleur du fond. Inférieures un peu moins foncées que les supérieures. Tête et corps de la couleur des ailes.

Papillon en mai et juin; Alpes-Maritimes, montagnes du Doubs et du Jura, Saône-et Loire. Assez rare. Commun en juillet dans l'Indre et le Cher. *Maurice Sand*.

Ahenella, S.V., Dup., etc. *Luridella* (Var). Schl.
(Pl. 7, fig. 12.)

20 à 27^{mm}. Ailes supérieures d'un brun plus ou moins foncé et plus ou moins saupoudré de gris-jaunâtre, avec la base, une bordure terminale et deux bandes médianes et transverses, se réunissant vers le bord interne, d'un brun-pourpré. Frange concolore. Inférieures d'un gris-noirâtre, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax d'un brun-bronzé

ou pourpré. Abdomen de la couleur des inférieures.
— ♀ semblable.

Chenille en mai, dans un tube de soie, sous les feuilles radicales d'*Helianthemum vulgare* et d'*Artemisium campestris*. Papillon en juin et juillet, dans les prairies et les clairières des bois, sous les fagots, et quelquefois sous ceux conservés dans les greniers. Un peu partout, mais rarement commun.

Cette espèce est très-variable tant pour la taille que pour la couleur, qui est quelquefois d'un brun-foncé et quelquefois d'un gris-jaunâtre. Ses bandes médianes sont souvent presque complètement effacées. Aussi Duponchel a-t-il créé, à ses dépens, deux espèces, sous les noms de *Fuliginella* et *Bistrigella*.

Rubiginella, Tr., Z., H.S.

22^{mm}. Ailes supérieures un peu élargies à leur extrémité, arrondies au bord externe, d'un brun-rougeâtre obscur, traversées par deux lignes pâles, convergentes intérieurement, légèrement dentées en scie, la coudée dentée plus distinctement. Liture médiane jaunâtre, marquée d'un point brun. Frange concolore, précédée d'une ligne noire. Inférieures brunes à frange blanchâtre. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des ailes supérieures; abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable.

Cette espèce paraît peu répandue; elle est signalée dans les bois secs de l'Indre, par M. Maurice Sand, et en Saône-et-Loire, par M. Constant, en juin.

Disjunctella, Zell. *Dispunctella*, H.S.

Taille et forme de la précédente. Ailes supérieures d'un jaune-brunâtre, très-dilué, avec deux lignes transverses pâles, convergentes intérieurement, dentées en scie, la coudée plus fortement que l'extrabasilaire. Liture médiane pâle, marquée de deux points bruns. Inférieures d'un brun-grisâtre, ainsi que la frange.

Cette espèce de l'Oural a été découverte sur les hauteurs de Berthemont-les-Bains (*Alpes-Maritimes*), par M. Millière, en juillet; mais, comme nous n'en avons vu qu'un seul exemplaire (*douteux*), nous devons nous borner à la signaler brièvement.

Affiniella, H.S., Zell.

22^{mm}. Ailes supérieures d'un brun cannelle, avec la côte d'un blanc farineux, traversées par deux lignes blanchâtres, dentées, convergentes intérieurement. Points discoïdaux noirs, cerclés de blanchâtre. Inférieures brunes à frange blanchâtre.

Mêmes observations pour cette espèce que pour la précédente; bois sec du Berry en juillet, *Maurice Sand*. Rare.

Lignella, Hb., Tr., Z., Dup.

22 à 24^{mm}. Ailes supérieures élargies postérieurement, à bord externe légèrement arrondi, brunes, avec les nervures d'un bronzé obscur, sans points discoïdaux et sans lignes transverses. Frange concolore.

Inférieures d'un gris fuligineux, avec la frange plus claire. Antennes simples, noirâtres. Tête, palpes et thorax bruns. Abdomen fuligineux. — ♀ semblable.

Papillon en juin-juillet; coteaux secs et chauds de l'Indre et de Saône-et-Loire. Rare et peu répandu.

Decorella, Hb., Tr., Dup., H.S., Z.

20^{mm}. Ailes supérieures un peu élargies postérieurement, à angle apical et à bord externe légèrement arrondis, d'un bronzé brunâtre, avec une liture blanchâtre dans la cellule. Inférieures brunâtres avec le disque d'un blanc-jaunâtre. Frange des quatre ailes d'un blanc-jaunâtre. Tête, palpes, antennes et thorax d'un brun métallique. Abdomen brun. — ♀ beaucoup plus claire. Les quatre ailes sont d'un gris-brun, avec le disque jaunâtre et les nervures brunes. La frange des quatre ailes est de la même couleur que celle du mâle. La tête et le thorax sont d'un brun-verdâtre bronzé et l'abdomen d'un gris-jaunâtre brillant.

Papillon en juin-juillet. Alpes-Maritimes au sommet de Saint-Dalmas; Indre, Cher, *Maurice Sand*. Assez rare partout.

VAR. *Germarella*, Zk., Tr., Z, H.S. *Melanella*, Dup.

15 à 16^{mm}. Beaucoup plus petite que le type; ailes supérieures plus étroites, brunes, aspergées d'écailles d'un vert métallique, sans lignes ni points. Frange concolore. Inférieures d'un brun fuligineux, avec un reflet luisant. Tête, antennes et thorax de la couleur des supérieures. Palpes longs, étendus en avant, noirâtres, avec leurs bases blanches en dessous. Cuisses

d'un vert cuivreux, avec les tibias et les tarses couleur de bronze.

Cette variété se trouve dans les mêmes localités que *Decorella*; elle y est même souvent plus commune, et paraît se trouver seule au Mont-Dore d'Auvergne, *Maurice Sand*.

G. EUCARPHIA, Hb.

(*Ilithya*, Dup.)

Antennes sétacées, simples. Épistome convexe. Palpes maxillaires presque nuls; les labiaux étendus en avant, comprimés, à dernier article pointu et courbé. Ailes supérieures à lignes longitudinales, et ordinairement, sans lignes transverses.

Vinetella, Fab , Hb., Z., Dup.

25^{mm}. Ailes supérieures assez larges, allongées et anguleuses à l'angle apical, à bord externe oblique, d'un gris-jaunâtre ou olivâtre, avec la côte, le bord interne et une bande médiane et longitudinale d'un blanc d'argent; celle-ci, coupée au tiers de sa longueur, en partant de la base, par un trait oblique, de la couleur du fond. Indépendamment de ces trois bandes qui se prolongent jusqu'à la frange, on en voit une quatrième au-dessous de celle du bord interne, mais plus courte, car elle part du milieu de l'aile et se dirige vers l'angle interne. Une petite liture blanche se remarque également vers l'angle apical, entre

la bande costale et la médiane. Frange d'un gris-argenté. Inférieures grises, avec la frange blanche. Tête, palpes, antennes et thorax d'un brun-olivâtre, ce dernier avec le dos blanc. Abdomen d'un gris-brunâtre.

Cette belle espèce, qui habite l'Autriche-Hongrie et la Russie méridionale, se trouve également en France, car elle a été prise à Gravenoire (*Auvergne*) en juillet. *Maurice Sand*. Très-rare.

Rippertella, Zell., Hb., H.S. *Prodromella*, Dup.
(Pl. 8, fig. 3.)

35^{mm}. Ailes supérieures allongées, dilatées postérieurement, arrondies au bord externe, d'un gris-cendré teinté de roussâtre sur l'espace terminal, et avec la côte noirâtre. Elles sont traversées, à la place de la coudée, par une ligne oblique formée de petits traits noirs, placés entre les nervures, et suivis par une série de points blanchâtres plus ou moins visibles. L'extrabasilaire n'est souvent représentée que par quelques petits traits ou points noirs, et quelquefois par une tache carrée touchant le bord interne. Deux points noirs superposés au bout de la cellule. Frange d'un gris-noirâtre, précédée d'une série de traits internervuraux noirs, ordinairement bien marqués. Inférieures grises, bordées de noirâtre, avec la frange plus claire. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ plus petite, 28^{mm}, à ailes supérieures plus courtes et traversées à la place de l'extrabasilaire par une bandelette d'un brun-noirâtre,

correspondant à la tache carrée que l'on voit quelquefois chez le mâle.

Cette grande espèce n'est pas très-répandue; elle paraît propre aux montagnes alpines, et a été prise dans les Basses-Alpes en juillet, à Celles-les-Bains (Ardèche) en mai, dans la Charente, *Delamain*, et au Mont-Salève, *Corcelle*.

Ilignella, Zell., H.S. *Dilucidella*, Dup. (*non Illignella*).

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures étroites, médiocrement allongées, arrondies au bord externe, d'un gris-brunâtre ou bistré luisant, traversées par deux lignes brunes, denticulées, obsolètes, ordinairement formées de points et de petits traits internervuraux accompagnés de points blancs. Deux points bruns sur la nervure médiane. Frange un peu plus claire que le fond, précédée d'une série de petits points noirs. Inférieures d'un gris-roussâtre clair ainsi que la frange, qui est précédée d'un liseré brun. Palpes courts, étendus, d'un gris brunâtre ainsi que la tête, les antennes et le thorax. Abdomen gris-roussâtre. — ♀ semblable.

Papillon en août. N'est pas rare dans les terrains calcaires des Alpes-Maritimes, à Thorenc et dans la vallée de Lantosque et, probablement, dans d'autres contrées du midi de la France; il a aussi été trouvé dans le Berry, mais rarement, par M. Maurice Sand.

Cantenerella, Dup., Z. *Ravella*, H.S. (Pl. 8, fig. 4.)

25^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-ocracé, traversées par deux lignes blanches, très-anguleuses, divergentes,

c'est-à-dire écartées à la côte et rapprochées au bord interne. L'intervalle entre ces deux lignes est ordinairement d'un brun-roux, avec un point discoïdal blanc. Frange concolore, précédée par une ligne de points noirs. Inférieures d'un gris-jaunâtre luisant, avec la frange plus claire. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable, mais avec la bande médiane des supérieures plus large.

Cette espèce a été découverte en Corse, mais elle habite aussi, dit-on, le midi de la France; elle a été également trouvée dans le Berry et en Auvergne, dans les bois de pins, du 10 juillet au 15 août. *Maurice Sand*. Selon M. Mabille, la chenille vit sur les cistes.

G. EPISCHNIA, Hb.

Antennes des mâles sétacées, sinuées et arquées au-dessus de la base; celles des femelles simples. Palpes maxillaires courts, dressés contre l'épistome; les labiaux comprimés, ascendants, à dernier article horizontal. Ailes supérieures épaisses, longues, étroites, à lignes longitudinales pour tout dessin. Chenilles vivant sur les plantes, quelquefois en petites sociétés.

Prodromella, Hb., Tr., H.S. *Umbraticella*, Dup. Pl. 8, fig. 5.)

26 à 30^{mm}. Ailes supérieures allongées, étroites, arrondies au bord externe, d'un gris plus ou moins foncé, quelquefois un peu bleuâtre, finement striées

de noir et de blanc dans le sens des nervures, celle du milieu blanche, mieux écrite que les autres et ornée dans son milieu, d'un point noir. Frange concolore. Inférieures d'un blanc transparent, à léger reflet opalin. Palpes courts, épais, ascendants, de la couleur des ailes supérieures ainsi que la tête et le thorax. Antennes simples, d'un bronzé brillant. Abdomen d'un blanc-jaunâtre, avec une ligne dorsale noire sur les quatre premiers anneaux. — ♀ semblable.

Chenille d'un brun-noirâtre, avec des lignes longitudinales d'un brun-jaunâtre de plus en plus clair vers la tête. Elle hiverne en petite société, dans des tubes de soie très-solide, autour du collet, des racines et des débris de la *Centaurea nigra*. Au printemps elle se façonne une toile, ronge les feuilles radicales de la plante et les jeunes pousses qu'elle coupe à leur base, fait tomber, et dévore fraîches ou déjà passées. En captivité, elle réussit très-bien, si l'on a une bonne exposition au soleil; elle a en effet des habitudes de lézard très-prononcées, sort de sa galerie par petits mouvements saccadés en ayant l'air de regarder à droite ou à gauche dès qu'un rayon paraît; à la moindre secousse, elle se précipite d'un trait au fond de sa retraite. En liberté, cette chenille doit avoir une foule d'ennemis, car dès le mois d'avril, elle est devenue fort rare. (*De Peyerimhoff.*)

Papillon en mai, juin et juillet dans les terrains calcaires, les lieux secs, chauds et sablonneux. Environs de Montpellier, de Marseille, Cannes, *Millière*; Alsace, Moulins, *de Peyerimhoff*; Saône-et-Loire, *Cons-*

tant; Eure-et-Loir, *Guenée*; Berry, *Maurice Sand*. Peut-être a-t-il deux générations? Pas très-commun.

Adultella, Zell., H.S.

35 à 38^{mm}. Ailes supérieures allongées, dilatées à leur extrémité et arrondies au bord externe, d'un gris-cendré, avec les nervures brunes, mieux marquées à leur extrémité, traversées à la place de la coudée par une ligne de points noirs, plus ou moins bien marqués. Deux points également noirs se voient sur l'aile, le premier discoïdal, le second sur la nervure sous-médiane, et au tiers de la longueur de l'aile. Frange concolore. Inférieures bien développées, d'un gris enfumé clair, unicolores. Frange un peu plus claire. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ plus petite, à ailes supérieures plus étroites et d'un gris plus foncé.

Cette espèce, la plus grande des *Phycides*, a été considérée pendant longtemps comme habitant la Russie méridionale et l'Altaï; cependant elle n'est pas très-rare à Larches (*Basses-Alpes*), où nous l'avons prise plusieurs fois, en juillet.

Farrella, Curt., Fologne. *Lafauryella*, Constant.

20^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-jaunâtre, plus clair vers le centre et lavées de roussâtre surtout à leur partie antérieure, avec une ligne longitudinale d'un blanc pur, partant de la base de l'aile et se prolongeant jusqu'à l'angle apical, en longeant la côte. Un petit point discoïdal noir, et au-dessus de lui, sur

la côte, une légère liture de même couleur, mais peu distincte. Quelques atomes bruns disposés en ligne longitudinale, le long du bord interne. Inférieures d'un gris luisant, un peu plus clair à la base. Frange concolore. Dessous des quatre ailes d'un gris pâle, uni et luisant, avec la côte des supérieures jaunâtre. Tête, thorax et abdomen gris, antennes brunes. Landes, en juillet (*Constant*).

Sareptella, H.S.

24^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées et arrondies au bord externe, d'un ocracé pâle saupoudré d'atomes bruns, principalement sur les nervures, traversées par une ligne coudée, droite, oblique, plus clair que le fond, et souvent à peine indiquée. Un point brun discoïdal. Inférieures d'un blanc très-légèrement ocracé, unicolore. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce a deux époques d'apparition; la première en avril-mai, la seconde en septembre. Selon MM. Millière et de Peyerimhoff, la chenille vit de racines des plantes herbacées qui croissent dans les sables maritimes. C'est également dans ces mêmes lieux que vole l'insecte parfait. Il se trouve aussi dans le Berry, *Maurice Sand*.

Illotella, Zell., Hein., H.S:

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures très-étroites, assez allongées, d'un gris-ardoisé, avec la côte blanchâtre, les

nervures un peu plus foncées; et un point discoïdal brun, rarement bien visible. Frange concolore. Inférieures d'un blanc sale avec la frange blanchâtre. Tête, palpes, antennes et thorax gris. Abdomen blanchâtre. — ♀ semblable.

Cannes, en mai et septembre; ne se prend qu'au réflecteur (*Millière*).

Asteriscella, Mill.-Ico.

22 à 23^{mm}. Ailes supérieures allongées, d'un gris-ardoisé lavé de ferrugineux au bord terminal et au bord interne, traversées par deux lignes noirâtres: l'extrabasilaire anguleuse et la coudée très-oblique. Un trait longitudinal noir, part de la base de l'aile et s'étend jusqu'à l'extrabasilaire. Des traits nervuraux noirs précèdent la frange qui est concolore. Inférieures d'un blanc hyalin, un peu roussâtre vers la frange. Tête et thorax de la couleur des supérieures; abdomen allongé et blanchâtre. — ♀ à abdomen plus développé, et à ailes inférieures légèrement enfumées au bord supérieur.

Chenille cylindrique, d'un vert obscur, à 16 pattes, avec la tête petite et rougeâtre. Plaque du 1^{er} anneau rougeâtre ainsi que celle du onzième; celle-ci étroite et transversale. Trapézoïdaux gros et luisants; stigmates très-petits et noirs. Elle vit en mars, avril et mai sur l'*Asteriscus spinosus*, dont elle ronge les feuilles radicales, retirée sous de nombreux fils de soie grise. Dans les premiers jours de mai elle se transforme, en terre, dans une coque de soie pure, et l'insecte parfait éclot

à la mi-juin. Il est rare et a été découvert dans les garrigues de la vallée de Cannes par M. Millière.

Cette espèce est très-voisine de l'*Illotella*, dont elle n'est peut-être qu'une variété constante, quoiqu'elle s'en éloigne par ses habitudes; c'est aussi l'opinion de notre collègue.

G. CRYPTOBLABES, Zell.

Antennes sétacées, celles du mâle brièvement arquées au-dessus de la base, avec le sinus rempli d'écaillés; celles de la femelle simples. Epistôme plan à squames serrés. Palpes maxillaires courts, aigus; les labiaux minces, recourbés, aigus. Spiritrompe enroulée, squameuse. Ailes supérieures étroites à deux lignes; les inférieures à nervure médiane quadrifide.

Bistriga, Hw., Stph., Stt. *Rutilella*, Z., H.S.

23^{mm}. Ailes supérieures étroites, un peu allongées et arrondies à l'angle apical, d'un brun-rougeâtre plus ou moins foncé, traversées par deux lignes blanches, très-écartées, bordées de brun des deux côtés, l'extrabasilaire oblique, la coudée finement dentée en scie et subparallèle au bord externe duquel elle est très-voisine. Frange concolore, précédée par un filet délié brun. Inférieures d'un gris légèrement bleuâtre, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax d'un brun-rougeâtre. Abdomen gris. — ♀ semblable.

Selon M. Herr von Horning, de Vienne, la chenille vit sur l'aune; mais M. Stainton pense qu'elle doit vivre aussi sur le chêne, et il ajoute qu'il n'y a pas

d'aunes dans les localités où il prend cette espèce en juin-juillet. D'un autre côté, les exemplaires qui nous ont été communiqués par M. de Peyerimhoff, ont été capturés par lui dans les bois d'aunes, au Semmwald, près Colmar, en avril-mai. Cette dernière localité est la seule où cette espèce ait été prise en France, du moins à notre connaissance, car elle doit se trouver dans beaucoup d'autres cantons encore mal explorés. Elle paraît plus commune en Angleterre et en Allemagne.

G. BREPHIA, Heinemann.

Antennes des mâles épaisses. Palpes labiaux squameux, comprimés, dilatés, à dernier article très-court. Ailes supérieures épaisses ainsi que l'abdomen.

Compositella, Tr., Z., Dup., H.S. (Pl. 8, fig. 12.)

18^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un gris cendré blanchâtre finement saupoudré d'écailles brunes, traversées par deux bandelettes ferrugineuses bordées de noir des deux côtés : l'extrabasilaire interrompue, et la bordure noire interne formée d'écailles relevées; la coudée très-légèrement sinuée. Deux points discoïdaux noirs, superposés. Frange grise, précédée d'une série de points noirs. Inférieures d'un gris clair ainsi que la frange. Tête, palpes, antennes et thorax d'un gris-brunâtre. Abdomen d'un gris-roussâtre. — ♀ semblable.

La chenille vit dans une toile sous l'*Helianthemum vulgare* et l'*Artemisia campestris*, en juin et octobre.

Papillon en avril, puis en juillet. Saône-et-Loire, *Constant*; Mont-Salève, *Corcelle*; Alpes-Maritimes, *Millière*; Ardèche, Berry et Auvergne, *Maurice Sand*. Assez commun dans ces deux dernières localités, plus rare dans les autres. Ressemble beaucoup, en petit, à *Palumbella*.

G. ACROBASIS, Zell.

(*Phycis*, Dup.)

Antennes subciliées, avec une dent au premier article, intérieurement. Palpes minces et ascendants. Ailes supérieures assez larges, luisantes, un peu carrées, à lignes et points cellulaires bien marqués : la première portant des écailles plus ou moins élevées. Chenilles vivant sur les arbres et arbustes dans des feuilles roulées et liées avec de la soie.

Obtusella, Hb., Dup., Zell., H.S.

18 à 30^{mm}. Ailes supérieures assez larges, courtes, subcarrées au bord externe, noirâtres, traversées par trois lignes grises bordées de noir : la 1^{re} droite, un peu oblique, la 2^e arquée, la 3^e sinuée et ombrée de brun-rougeâtre, extérieurement. Un petit trait noir cerné de gris occupe le milieu de l'espace médian. Frange noirâtre et précédée d'un filet noir. Inférieures d'un gris-fuligineux luisant, avec la frange concolore et précédée d'un double filet noirâtre. Tête, palpes, antennes et thorax, noirâtre. Abdomen d'un gris-enfumé. — ♀ semblable.

Selon M. de Tischer, la chenille est fusiforme, d'un

brun-café ou violet, avec une bande dorsale d'un jaune-soufre, divisée en deux par une ligne de la couleur du fond, et de chaque côté une raie longitudinale jaune, composée de taches contiguës. Tête brune, avec quelques petits traits blanchâtres. Elle vit en mai et juin sur le bouleau ainsi que sur le poirier, *Jour-dheuille, de Peyerimhoff*, entre deux ou trois feuilles qu'elle réunit par des fils de soie. Parvenue à toute sa taille, elle abandonne sa demeure pour se chrysalider dans un tissu blanchâtre qu'elle place soit sous la mousse, soit sous une pierre, soit enfin dans une fente d'écorce. Le papillon éclot depuis la fin de juin jusqu'en juillet, selon les localités. Collines boisées, jardins fruitiers. Commun dans le Berry, au réflecteur et dans les vergers, *Maurice Sand*.

Porphyrella, Dup., Zell., H.S. (Pl. 7, fig. 13.)

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures un peu étroites, coupées obliquement au bord externe, d'un rouge-pourpre entremêlé par places de jaune-olivâtre, principalement le long de la côte, à la base et dans l'espace terminal; elles sont traversées par une raie médiane et longitudinale d'un blanc pur, renflée et marquée d'un point noir dans son milieu. Deux taches du même blanc se voient aussi le long du bord interne : la 1^{re} oblique, dépassant peu le pli de l'aile, dont le fond est noir, la 2^e irrégulière et située sous la raie médiane. Un point également blanc, se remarque aussi à la côte, vers la base. L'extrémité de l'aile est, en outre, traversée par une ligne blanche, courbe dans son

milieu. Frange grise, précédée d'un liseré pourpre divisé par les nervures. Inférieures d'un gris-brunâtre, avec la frange plus claire. Tête, thorax et antennes d'un jaune-olivâtre. Ptérygodes et palpes rouges, ces derniers courts, à dernier article relevé. Abdomen d'un gris-brunâtre, avec les intervalles des anneaux plus clairs, et l'extrémité jaune. — ♀ un peu plus grande, plus foncée, à abdomen conique et renflé.

Chenille atténuée postérieurement, rougeâtre, ou d'un rouge de brique plus ou moins obscur, sans ligne vasculaire, mais avec la sous-dorsale large, droite, continue du 2^e anneau au 12^e, blanche. Stigmatale d'un blanchâtre carné, large, ondulée, continue. Stigmates blancs, cerclés de noir. Plaque du 1^{er} anneau cornée, unicolore, marquée de taches longitudinales brunes. Tête grosse, couronnée par des taches noires cunéiformes. Elle éclot en automne d'œufs pondus en été, passe l'hiver très-petite et n'arrive à toute sa taille qu'à la fin de mars. Elle vit sur la bruyère à balais (*Erica scoparia*), renfermée dans un fourreau formé de ses excréments et de quelques feuilles de bruyères retenues par de nombreux fils de soie, et tapissé intérieurement par une ouate pure et blanche. Elle ne sort de ce fourreau que la nuit pour manger, et se chrysalide dans les mousses. En captivité elle est délicate à élever, et ne réussit bien que sur l'arbuste en pleine terre. Papillon en mai. Cannes, bords de la mer, Pyrénées-Orientales; Châteaudun en août, rare, *Guenée*. Assez commun dans les Alpes-Maritimes, *Millière*, ainsi que dans l'Indre. *Maurice Sand*.

Obliqua, Zell., H.S. *Cistella*, Mill.-Ico.

12 à 14^{mm}. Ailes supérieures étroites, d'un gris-cendré, traversées par deux lignes très-écartées, d'un brun-pourpre : la 1^{re} près de la base, la 2^e près du bord externe. Cette dernière ligne supporte un trait fin, en zigzag, bleuâtre, descendant de la costale et venant aboutir à l'angle interne, mais n'étant bien écrit que dans son milieu. On voit, en outre, un large trait rougeâtre, partant de l'angle apical et aboutissant près des deux points cellulaires. Frange fuligineuse, précédée d'une ligne de quatre à six points noirs. Inférieures d'un gris-clair au centre et d'un gris-fuligineux sur les bords. Frange plus longue que celle des supérieures et de la même couleur. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des ailes supérieures. Abdomen d'un fauve obscur.— ♀ semblable, mais d'une teinte moins vive et avec l'abdomen plus gros et renflé.

Chenille fusiforme, épaisse, d'un rose-vif en dessus et d'un jaune-verdâtre en dessous. Lignes vasculaire et dorsale larges, très-rapprochées, presque confondues. Stigmatale étroite. Anneaux proéminents. Stigmates très-petits, blancs et cerclés de noir. Tête testacée avec la mâchoire et les yeux noirs. Elle vit aux environs d'Hyères, sur différentes espèces de cistes, principalement sur le *Cistus albidus*, L, dans un tuyau formé avec des feuilles liées par des fils. Elle se chrysalide sous la mousse dans une coque très-solide, et le papillon éclot en mars et en août, car il a deux générations par an. (*Millière.*)

Consociella, Hb., Tr., H.S. *Tumidella*, Dup.

16 à 20^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-violâtre ou bleuâtre, traversées par deux lignes blanches : la première droite, un peu oblique, bordée du côté du milieu de l'aile, par une ligne noire suivie d'un brun-rouge fondu sur le disque ; la seconde ligne est ondulée et bordée de brun-pourpre des deux côtés. Entre ces deux lignes et sur la partie grise, on voit les deux points noirs ordinaires. Frange d'un gris-roussâtre, précédée par une série de très-petits points noirs. Inférieures d'un gris-roussâtre, avec la frange plus claire et précédée d'un double filet brun. Tête, palpes, antennes et thorax d'un brun-rougeâtre. Abdomen d'un gris-roussâtre. — ♀ semblable.

Chenille fusiforme, couleur d'os, avec cinq raies longitudinales noirâtres, la tête et l'écusson d'un jaune-brunâtre luisant. Elle vit en mai sur le chêne, dans un tube de soie entre les feuilles, et se chrysalide en terre. Papillon en juillet-août, dans les bois, sur les haies, les bruyères. Un peu partout, mais plus ou moins communément. Pas rare à Fontainebleau.

Sodalella, Zell., H.S.

14^{mm}. Voisine de *Consociella*. Ailes supérieures peu élargies, assez courtes, arrondies au bord externe, d'un pourpre-cendré, avec la ligne extrabasilaire blanche, droite, légèrement oblique et bordée de noir ; la coudée grisâtre, ondulée, bordée de brun des deux côtés. Tache apicale oblique, ferrugineuse. Deux points

cellulaires noirs, cerclés de blanc. Frange brunâtre, précédée d'une ligne de points noirs. Inférieures d'un gris-fuligineux clair, ainsi que la frange. Tête, palpes, antennes et thorax d'un cendré pourpré. Abdomen de la couleur des inférieures.

Cette petite espèce habite l'Allemagne et l'Italie, mais aussi les environs de Cannes, dans les terrains maigres et incultes, en juillet et août; Nohant (*Indre*), *Maurice Sand*. Rare.

Tumidella, Zk., Tr., Dup., 286, 3 a; *Verucella*, Hb. (Pl. 7, fig. 14.)

18 à 20^{mm}. Cette espèce ressemble également beaucoup à *Consociella* et peut être confondue avec elle, surtout quand les individus ne sont plus très-frais, ce qui arrive fréquemment; mais elle en diffère principalement : 1° par l'espace basilaire beaucoup plus grand, d'un brun-rouge et non d'un gris-blanchâtre comme chez *Consociella*; 2° par la première ligne plus oblique, et 3° par la couleur de sa tête qui est blanche, tandis qu'elle est brunâtre chez sa voisine. Nous ajouterons que sa taille est généralement un peu plus grande, et que ses ailes supérieures sont proportionnellement un peu plus larges. La femelle est semblable au mâle.

Chenille fusiforme, rougeâtre, avec beaucoup de lignes blanches, très-fines, la tête et l'écusson noirs. Vit en mai sur le chêne, dans un tube de soie entre les feuilles. Papillon dans les mêmes lieux que *Consociella* et aux mêmes époques.

Rubrotibiella, F.R., Dup., H S. *Tumidana*, S.V.

20 à 22^{mm}. Ressemble beaucoup à *Tumidella*. Ailes supérieures d'un gris-bleuâtre, avec la base sanguine, la ligne extrabasilaire blanche, légèrement oblique et sinuée, suivie d'une bandelette noire, formée d'écaillés redressées et formant bourrelet quand l'insecte n'a pas volé. Cette bandelette est également suivie d'une raie d'un rouge sanguin, fondue dans l'ombre brune qui couvre une partie de l'espace médian. Ligne cou-dée grisâtre, ondulée, ombrée de brun fondu, des deux côtés. Deux points cellulaires noirs sur la partie grise, entre les deux lignes. Frange grise, précédée par une série de points noirs. Inférieures d'un gris-brunâtre. Tête et corps d'un gris-bleuâtre. Dessous des quatre ailes d'un brun-roussâtre, avec une tache rosée à l'angle apical des supérieures et des inférieures. — ♀ semblable.

Ainsi que nous l'avons dit, cette espèce est très-voisine de *Tumidella*, mais elle s'en distinguera toujours facilement par la belle couleur rouge des tibias de ses pattes intermédiaires.

Chenille en mai, en société dans une toile, entre les feuilles du chêne. Papillon en juillet et août dans les mêmes localités que *Tumidella*.

Fallouella, Ragonot. *Rhenella* var., Dup. (Pl. 9, fig. 3.)

19 à 20^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-cendré mat, plus pâle vers la côte et la base, et légèrement teintées

de brunâtre vers l'extrémité de l'aile. Elles sont traversées par deux lignes brunes : l'extrabasilaire un peu oblique, sinuée, partant d'une tache costale triangulaire, noirâtre et nettement accusée. Cette ligne est souvent oblitérée avant d'atteindre le bord interne; la coudée ondulée, éclairée de blanchâtre extérieurement, suivie à l'angle apical d'une tache brunâtre et triangulaire. Deux points cellulaires noirâtres, l'inférieur seul bien marqué. Frange grise, précédée d'une série de points noirâtres. Inférieures grises.

Cette espèce a été décrite et figurée par Duponchel comme variété de *Phycis Rhenella*, d'après un individu trouvé dans les environs de Tours, par Rambur. Depuis, elle a été capturée par notre collègue et ami M. Fallou, dans les bois de chênes de la forêt de Fontainebleau, en juillet. Il est probable que la chenille vit sur ces arbres; cependant, elle est également commune sur les bruyères, vers la fin d'avril, et du 15 au 30 juillet dans l'Indre, *Maurice Sand*; Alsace, de *Peyerimhoff*.

G. MYELOIS, Zell.

Antennes sétacées, non arquées, simples dans les deux sexes. Épistome conique. Palpes maxillaires courts, filiformes : les labiaux squameux, droits ou recourbés. Ailes supérieures assez larges, un peu carrées, à lignes et points cellulaires bien distincts : la première avec des écailles plus ou moins élevées. Che-

nilles vivant sur les arbustes, entre des feuilles liées avec des fils de soie.

Rosella, Scop., Z., H.S. *Pudoralis*, S.V. *Pudorella*, Hb., Dup. (Pl. 8, fig. 1.)

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures roses, avec le bord interne blanc et le bord terminal noirâtre. Frange d'un gris-rosé. Inférieures d'un gris-noirâtre, avec la frange plus claire et précédée d'un double filet noir. Tête, palpes et antennes roussâtres, thorax blanc et abdomen de la couleur des ailes inférieures.

Cette jolie petite espèce n'est pas très-rare dans le midi de la France, et surtout dans les Alpes; elle se trouve également dans beaucoup d'autres localités, mais plus rarement. Alsace-Vosges, environs de Moulins, de *Peyerimhoff*; Saône-et-Loire, *Constant*; Alpes-Maritimes, *Millière*; Paris-Lardy, *Goossens*. Lieux secs, pentes herbues, prairies arides, clairières des bois; en juillet.

Cribrum, S.V., H.S. *Cribrella*, Hb., Tr., Dup. *Cardui*, Hw. (Pl. 7, fig. 15.)

28 à 32^{mm}. Ailes supérieures d'un blanc pur et légèrement luisant, avec vingt et un points noirs, distribués ainsi qu'il suit, à partir de la base : 1, 2, 1, 2, 6 ou 7. Ces derniers points formant une ligne transverse et ondulée. Frange concolore, précédée par une série de petits points noirs. Inférieures d'un blanc plus ou moins plombé, avec la frange blanche et précédée

d'une ligne plus foncée que le fond de l'aile. Tête et thorax blancs. Antennes blanches en dessus, noires en dessous. Abdomen d'un brun-noir, avec une tache triangulaire blanche sur chaque segment, quelquefois entièrement blanc. — ♀ semblable, mais avec l'abdomen plus gros et moins long.

Chenille cylindrique, renflée au milieu, atténuée postérieurement, rayée longitudinalement de gris et de bleu verdâtre, à tête noire et à écusson varié de brun et de brunâtre. Elle vit depuis juillet jusqu'en avril, dans la tige des grands chardons, surtout le *Dipsacus arvensis*, dont elle ronge la moelle. Vers la fin d'avril elle se chrysalide dans la tige où elle a vécu, dans une coque de soie, placée près d'une ouverture ménagée d'avance pour la sortie du papillon. Celui-ci éclot vers la mi-juin et en juillet, et se tient dans le voisinage ou sur les têtes des chardons qui ont nourri sa chenille. Il n'est pas rare dans les lieux incultes et arides où croissent les chardons ; mais pour se le procurer facilement, c'est au commencement d'avril qu'il faut couper et emporter les tiges de ces plantes.

Cirrigerella, Zk., Z., H.S.

18^{mm}. Ailes supérieures étroites, subtriangulaires, entièrement d'un gris-jaunâtre ou ocracé, sans lignes ni points. Inférieures d'un brun-cendré, avec la frange jaunâtre. Tête, palpes, antennes et thorax d'un jaune-ocracé. Abdomen de la couleur des inférieures. Dessous des quatre ailes d'un gris-brun. — ♀ semblable.

France centrale et méridionale, en juillet. Indre,

Maurice Sand ; Berthemont-les-Bains, la Bollène (*Alpes-Maritimes*), *Millière* ; environs de Lyon.

Crudella, Z. *Cruentella*, H.S. *Infuscatella*, H.S.

28^{mm}. Ailes supérieures un peu élargies, un peu allongées à l'angle apical et arrondies au bord externe, d'un gris-brunâtre plus ou moins foncé, avec deux lignes transverses largement ondulées, plus claires que le fond, ombrées de brun, la première située un peu avant le milieu. Espace médian plus foncé et sans point visible. Frange brunâtre, divisée par une raie noirâtre, et précédée par une bordure brune. Inférieures d'un gris obscur, avec la frange claire et précédée d'un double filet brun. Tête et thorax d'un roux-ferrugineux. Abdomen de la couleur des inférieures, avec l'anus jaunâtre. — ♀ semblable. Rare.

Selon le D^r Zincken, la chenille est d'un beau vert, avec la tête d'un rouge-brun, et une raie longitudinale de cette même couleur de chaque côté du dos. Elle vit en mai et au commencement de juin sur l'aubépine aux dépens des fleurs qu'elle lie, et où elle se tient en repos pendant le jour. Elle se chrysalide en terre, et le papillon éclot en juillet. France centrale et méridionale.

VAR. *Rufella*, Dup. *Impurella*, Dup.

Taille et forme de *Crudella*. Ailes supérieures d'un gris-roussâtre, traversées par deux lignes d'un gris clair, et l'espace médian d'un brun-rougeâtre. Frange brune. Inférieures d'un gris-roussâtre, avec la frange

plus claire et précédée d'un double filet brun. La tête et le corps participent de la couleur des ailes.

Cette variété se trouve avec le type, mais nous ne sommes pas certains qu'elle ait été trouvée en France, Espagne et Corse.

VAR. *Contectella*, Z., H.S. *Advenella*, Dup. *Xanthocephala*, Stgr.

Un peu plus petite que le type. Ailes supérieures brunâtres, saupoudrées d'atomes d'un blanc farineux, les deux lignes plus claires que le fond, vagues, ombrées de brun, souvent obsolètes ainsi que le point cellulaire. Inférieures grises, avec le limbe plus foncé et la frange claire. Tête et collier d'un roux ferrugineux. Thorax brun. Abdomen gris. Même localités que *Crudella* et aussi rare.

Cette espèce varie considérablement; aussi a-t-on créé beaucoup d'espèces et de variétés à ses dépens, ce qui a causé beaucoup de confusion pour résultat. Nous avons cru devoir nous borner à décrire le type et les deux principales variétés, en nous servant des excellentes diagnoses de Zeller (*Isis*, 1848).

Dulcella, Z., H.S.

20^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-blanchâtre saupoudré d'écailles brunes, excepté à la côte et au bord terminal, traversées par deux lignes blanches; l'extrabasilaire anguleuse dans son milieu, bordée extérieurement par des atomes bruns suivis par une bande fauve et par une ligne noire; la coudée ondulée bordée

de brun des deux côtés, mais plus largement vers l'angle apical. Point discoïdal assez grand, brun. Frange grise, précédée par une série de petites taches subtriangulaires, noires. Inférieures d'un blanc légèrement bistré, avec la frange concolore et précédée d'un double filet brunâtre. Tête, palpes, antennes et thorax gris. Abdomen d'un blanc bistré. — ♀ semblable.

Espèce de Hongrie et de Russie méridionale, trouvée dans le Berry et en Auvergne, en juillet, par M. Maurice Sand. Très-rare.

Robiniella, Mill.-Ico.

21 à 22^{mm}. Ailes supérieures allongées, d'un gris légèrement bleuâtre et lavé de roussâtre à diverses places, avec une tache noire, étroite, appuyée à la naissance de la côte qu'elle longe dans son premier quart et qui descend jusqu'à la moitié de l'aile où elle finit en pointe aiguë, et une ligne subterminale en zigzag, partant de l'angle apical et traversant l'aile dans toute sa longueur. Frange large et concolore. Inférieures grandes, unies et un peu carnées sur les bords. Palpes très-longs et bien fournis de plumules sur les deux premiers articles. Antennes fines, avec une faible nodosité à la base. Thorax robuste et de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures.

Chenille verdâtre dans son jeune âge; parvenue à toute sa taille, elle a la tête jaunâtre, les premiers anneaux d'un violacé-verdâtre et le reste du corps

vert avec la région dorsale d'un carminé plus ou moins vineux. Elle est fusiforme, atténuée en avant et plissée transversalement. Le premier anneau est écailleux, concolore et orné de cinq points noirs disposés en croissant. Points trapézoïdaux bruns avec des poils courts et blanchâtres. 16 pattes. Elle vit en juillet et août dans les siliques du *Robinia-pseudo-acacia* dont elle mange les graines sans attaquer la silique, mais elle y est rare. Parvenue à toute sa taille elle descend de l'arbre au moyen d'un fil de soie et se chrysalide parmi les mousses et les feuilles sèches. Elle hiverne ainsi et le papillon éclot en juin de l'année suivante, et n'a qu'une génération par an.

Cette espèce a été découverte à Celles-les-Bains (*Ardeche*), par notre collègue M. P. Millière.

Romanella, Mill.-Ico.

20 à 21^{mm}. Ailes supérieures d'un gris de souris, plus foncé à la côte et aspergé d'un fin sablé noir, traversées par deux lignes noires : l'extrabasilaire double, droite, la subterminale sinuée, formant un large coude extérieurement et éclairée de blanc du côté externe. Ces deux lignes sont assez écartées et dans l'intervalle qui les sépare on voit deux points noirs, souvent réunis et présentant la forme d'un croissant. Frange large, concolore, précédée d'une série de points noirs. Inférieures blanchâtres et lavées de fauve au bord externe. Palpes ascendants; antennes légèrement crénelées, avec une petite nodosité à la base. Tête et thorax de la couleur des supérieures; abdomen teinté de fauve. — ♀ un peu

plus grande, à ailes inférieures plus sombres, et à abdomen plus renflé et un peu plus long.

Chenille d'un vert pomme vif, avec les incisions jaunâtres, les lignes vasculaire et sous-dorsale étroites, continues et d'un vert foncé, la stigmatale fine, plus claire que le fond. Tête et plaque du premier segment à fond jaunâtre, avec de grandes taches brunes, de forme variable. Points pilifères, petits, noirs. 16 pattes. Elle vit au premier printemps sur l'alaterne (*Rhamnus alaternus*), dont elle lie les feuilles, et se chrysalide au pied de l'arbuste dans une coque solide. Papillon à la fin de mai.

Cette espèce, découverte à Rome par M. Millière, et depuis dans les environs de Cannes, est encore peu connue. Elle ressemble beaucoup pour la forme et les dessins aux *Myelois Legatella*, *Advenella* et *Suavella*, mais elle s'en distingue facilement par sa double ligne extrabasilaire.

Lagatella, Hb., Tr., Dup., Mill.-Ico.

22 à 26^{mm}. Ailes supérieures assez larges, subtriangulaires, d'un gris de souris, traversées par deux lignes blanches très-sinueuses, largement ombrées de brun plus ou moins foncé des deux côtés, principalement dans l'espace basilaire qui est entièrement envahi par cette couleur brune, ainsi que dans l'espace médian, dont la partie supérieure seule a conservé la couleur grise, sur laquelle se dessinent les deux points cellulaires ordinaires. Deux ou trois points noirs, et en relief, se voient en outre, près de la base de l'aile.

Frange grise, précédée d'une série de points noirs. Inférieures blanches, légèrement ombrées à leur partie subterminale. Tête, palpes, antennes et thorax d'un gris nuancé de brun clair. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ un peu plus grande que le ♂, avec les ailes inférieures d'un gris foncé, l'abdomen conique, allongé, et les pattes blanches annelées de noir.

Chenille à 16 pattes, allongée, atténuée aux extrémités, d'un brun-vineux en dessus et sur les flancs, et d'un vert-bleuâtre sur le ventre. Vasculaire brune, seule visible. Tête rétractile, un peu aplatie, d'un testacé rougeâtre. Trapézoïdaux mamelonnés, plus clairs que le fond, surmontés de poils assez longs. Elle vit au printemps sur l'alaterne (*Rhamnus alaternus*) et aussi, dit-on, sur le nerprun, dont elle ronge les jeunes feuilles après les avoir réunies en paquet, au centre duquel elle demeure immobile pendant le jour. Dans la seconde quinzaine de mai, elle descend de l'arbuste et se chrysalide en terre dans une coque solide composée de soie, de détritrus de végétaux et de grains de terre. Le papillon éclot pendant le mois de juillet. Environs de Cannes, *Millière*; Saône-et-Loire, *Constant*; Eure-et-Loire, *Guenée*. Commun dans le Berry, chenille sur le chêne, *Maurice Sand*.

Suavella, Zk., Tr., Dup., Z., H.S.

20^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-violâtre, ou pourpré, avec leur base, les espaces médian et terminal saupoudrés de gris clair, traversées par deux lignes blanches bordées de noirâtre des deux côtés : l'extra-

basilaire droite, très-oblique, la coudée ondulée, sub-parallèle au bord externe. Deux points noirs superposés, entre ces deux lignes. Frange d'un gris-blanchâtre, précédée d'une série de points bruns. Inférieures d'un gris-roussâtre luisant ainsi que la frange. Tête, palpes, antennes et thorax d'un brun-pourpré. Abdomen d'un gris-roussâtre.

Chenille sur les haies de prunellier et d'aubépine, dans un tube de soie, en mai. Papillon en juillet; Moulins, Alsace, de *Peyerimhoff*; Berry, *Maurice Sand*; Châteaudun, *Guenée*; Saône-et-Loire, *Constant*. Assez commun.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, mais elle est toujours plus petite, plus grise à la base, la ligne extrabasilaire oblique, et non droite et sinuée comme chez *Legatella*.

Advenella, Zk., Zell., H.S. *Rhenella*, Stph.

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures d'un cendré-pourpré, excepté le milieu de l'espace médian qui est d'un gris clair, traversées par deux lignes blanches, fines, très-sinuées : l'extrabasilaire largement bordée de noir et de brun-rouge; la coudée se détachant assez nettement sur le fond pourpré de l'espace terminal. Deux petits points bruns, placés obliquement sur le gris de l'espace médian. Frange grise, précédée par une ligne de petites taches triangulaires brunes. Tête, palpes et collier ferrugineux; thorax de la couleur des supérieures; abdomen gris à anus fauve. — ♀ semblable.

Chenille à 16 pattes, verte, avec deux raies longitu-

dinales d'un beau rose, vivant sur l'aubépine, entre les fleurs attachées par des fils de soie, en mai. Chrysalide enterrée.

Cette espèce, que nous ne voyons indiquée que rarement dans nos catalogues, a été trouvée à Montmorency par M. *Goossens*; par M. Maurice Sand, à Nohant (Indre) et par nous à Fontainebleau, en juillet.

Epelydella, Zell., H.S., Stt.

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures courtes, élargies à leur extrémité, d'un brun-bleuâtre, traversées par deux lignes d'un gris-cendré : l'extrabasilaire située au milieu de l'aile, presque droite, bien écrite en blanc dans sa moitié inférieure et bordée de brun-rouge du côté de la base; la coudée très-sinuée, bordée de noir dans l'espace médian, et de brun-rouge de l'autre côté. Deux petits points discoïdaux bruns, souvent confluent. Frange grise, précédée par une ligne noire. Inférieures grises, précédées par deux filets bruns. Tête roussâtre. Palpes brunâtres. Thorax de la couleur des ailes supérieures. Abdomen gris. — ♀ semblable.

Chenille en mai dans des tubes de soie sur le prunellier et l'aubépine. Papillon en juin et juillet dans une grande partie de la France, mais rarement commun.

Ceratoniae, Zell., Hein. *Ceratoniella*, F.R., H.S.

20 à 21^{mm}. Ailes supérieures étroites, assez allongées et arrondies au bord externe, d'un joli gris de souris, traversées par deux lignes plus claires et bordées de

gris foncé intérieurement : l'extrabasilaire oblique et très-anguleuse dans son milieu ; la coudée parallèle au bord externe et très-légèrement sinuée. Trois ou quatre points discoïdaux noirâtres, souvent peu marqués ainsi que la coudée. Frange grise, précédée d'une série de petits points noirs. Inférieures blanchâtres, précédées d'un double filet brunâtre. Tête, palpes, antennes et thorax de la couleur des supérieures ; abdomen de celle des inférieures.

La chenille vit en hiver dans la silique du Caroubier (*Ceratonia siliqua*), dont elle mange la pulpe sans toucher aux graines. Elle se chrysalide en terre.

Cette espèce d'Italie et d'Espagne, est fort répandue sur le littoral de la Méditerranée, où croît l'arbre qui nourrit sa chenille, en juin. *Millière*.

Corcyrella, H S.

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées à l'angle apical, coupées obliquement au bord externe, d'un jaune ocracé clair, avec l'espace médian d'un gris-jaunâtre. Cet espace est bordé par les deux lignes ordinaires, fines, brunâtres, éclairées de blanchâtre, très-obliques en sens contraire, c'est-à-dire écartées à la côte et rapprochées au bord interne. Les points cellulaires existent, mais ils sont généralement peu visibles. Frange concolore, précédée par un liseré brunâtre. Inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre ainsi que la frange. Tête, palpes, antennes et thorax d'un jaune-ocracé. Abdomen de la couleur des inférieures.

Cette espèce d'Espagne et de Grèce, a été trouvée

dans les terrains incultes des environs de Cannes, en mai. *Millière*.

Clothella, Mill.-Cat. *sp. nov.*

22^{mm}. Ailes supérieures allongées, étroites, arrondies au bord externe, d'un gris de souris, traversées par deux lignes claires, ombrées de gris foncé, très-écartées : l'extrabasilaire un peu oblique et la cou-dée très-rapprochée du bord terminal. Point cellulaire souvent obsolète. Frange concolore. Inférieures d'un gris-blanchâtre luisant ainsi que la frange. La tête et le corps participent de la couleur des ailes.

Cette espèce, qui est nouvelle et encore peu connue, a été prise au réflecteur dans les environs de Cannes en juillet. *Millière*.

Philomenella, Mill.-Cat., *sp. nov.*

20 à 23^{mm}. Assez voisine de la précédente, mais plus allongée, plus grande, avec les ailes supérieures plus étroites, d'un gris plus obscur, l'extrabasilaire moins oblique, formée de points noirs cunéiformes; la cou-dée sinuée, plus éloignée du bord terminal. Le milieu de l'aile est, en outre, traversé longitudinalement par une bande couleur de rouille qui vient aboutir à la cou-dée. Frange concolore, précédée de quelques petits points noirs. Inférieures d'un gris-blanchâtre luisant, ainsi que la frange.

Cette nouvelle espèce vole sur les lavandes fleuries des environs de Cannes, en juillet et août. *Millière*.

Nigrocyanella, Constant. *Chalcoryanella*, Staudinger cat.

13^{mm}. Ailes supérieures d'un jaune testacé luisant, avec une grande tache d'un noir-bleuâtre qui occupe toute la partie anale et externe, depuis le milieu de l'aile jusqu'à la frange inclusivement, mais en laissant la côte intacte dans toute son étendue. La couleur de cette tache se fond insensiblement dans la nuance jaune, vers le centre de l'aile. Un point discoïdal noir au-dessous de la côte, près de l'origine de la tache. Inférieures d'un gris luisant; frange concolore. Tête, antennes et corps de la couleur des supérieures.

Décrit par M. Constant sur un seul mâle, pris dans les Landes, en juillet.

Transversella, Dup., H.S., Mill.-Ico. (Pl. 8, fig. 2.)

15 à 18^{mm}. Ailes supérieures étroites, arrondies au bord externe, d'un gris-cendré-bleuâtre, avec la côte, la base du bord interne et une bande transverse jaunes. Cette bande qui occupe la place de l'extrabasilare est étroite, bordée de brun des deux côtés, et projette dans l'espace médian un rameau plus ou moins long, et de même couleur qu'elle. On voit, en outre, à la place de la coudée, quelques traits fins, nervuraux et bruns. Frange concolore. Antennes simples, palpes courts, d'un fauve-clair, ainsi que la tête et le thorax. Inférieures d'un roussâtre-pâle et la frange blanchâtre.

Abdomen d'un fauve-pâle. — ♀ semblable, mais plus petite.

Chenille à 16 pattes, allongée, atténuée postérieurement, d'un gris-verdâtre, avec de nombreuses lignes dorsales et latérales, fines, serrées, brunâtres, partant toutes du deuxième segment ; toutes ces lignes coupées par de larges incisions, d'un carné-rougeâtre. Tête grosse, semi-globuleuse, concolore, marquée d'une ligne brune centrale, et d'une grande tache triangulaire brune, appuyée sur l'incision. Stigmates et points trapézoïdaux, petits et noirs. Elle vit, pendant l'été, sur la *Psoralea bituminosa*, et probablement sur d'autres plantes, dont elle ronge les feuilles sans attaquer les fleurs. Pendant le jour, elle se tient au centre d'un paquet de feuilles réunies par des fils de soie. Chrysalide dans des feuilles sèches au pied de la plante.

Cette chenille doit se trouver pendant une grande partie de l'année, et même hiverner, car le papillon a quatre générations par an. C'est une très-jolie espèce qui habite les environs d'Aix, d'Hyères et de Cannes, en avril, mai et juillet. Selon M. Mabille, la chenille vit, en Corse, sur le *Cistus salviifolius*.

VAR ? *Bituminella*, Mill.-Ico.

Plus grande que le type, d'un aspect plus sombre, mais avec la bande jaune des supérieures, également bien tranchée. Cannes, en mai. M. Millière pense que cette variété constante pourrait bien constituer une espèce séparée, mais, comme nous ne pouvons pas

trancher la question, nous la considérerons jusqu'à nouvel ordre comme une simple variété locale.

G. GLYPTOTELES, Zeller.

Antennes simples, nues, non arquées. Ocelles distinctes. Epistome plan. Spiritrompe enroulée. Palpes maxillaires courts, filiformes, couchés sur le front; les labiaux médiocres, ascendants, comprimés chez les mâles, filiformes et aigus chez les femelles.

Leucacrinella, Zell., H.S.

18^{mm}. Ailes supérieures étroites, arrondies au bord externe, brunâtres, traversées par deux lignes blanchâtres, sinuées, vagues : la première un peu avant le milieu de l'aile, la seconde près du bord externe; ces deux lignes obliques et plus rapprochées au bord interne, et l'intervalle qui les sépare plus foncé que le fond de l'aile. Point discoïdal brun, double, obsolète. Frange concolore, précédée par une ligne noire. Inférieures grises ainsi que la frange. La tête et le corps participent de la couleur des ailes, et l'extrémité de l'abdomen est fauve ou blanchâtre. — ♀ semblable.

France centrale, environs de Moulins, en juin, de *Peyerimhoff*. Rare.

G. ECCOPISA, Zeller.

Antennes sétacées dans les deux sexes, sans sinus

à la base. Epistome squameux, en cône tronqué. Palpes maxillaires filiformes, courts; les labiaux ascendants, comprimés, à dernier article très-court.

Effractella, Zell. H.S.

15^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, arrondies au bord externe, d'un brun enfumé, avec les deux lignes ordinaires brunes, sinuées et presque toujours obsolètes ainsi que le point discoïdal. Frange concolore. Inférieures d'un gris obscur, avec la frange précédée d'un double filet brun. Ailes et palpes jaunes à leur base, en dessous. Thorax brun. Abdomen gris obscur, avec l'anus fauve. — ♀ semblable.

France méridionale, Landes, Saône-et-Loire, *Constant*, en juin. Rare.

G. NYCTEGRETIS, Zell.

(*Phycis*, Dup.)

Antennes sétacées, simples. Epistome plan. Palpes maxillaires filiformes; les labiaux allongés, redressés, comprimés, à dernier article long. Chenilles?

Achatinella, Hb., Dup., Z., H.S. (Pl. 8, fig. 6.)

20^{mm}. Ailes supérieures d'un gris-brunâtre, traversées par deux lignes d'un blanc-jaunâtre, droites, obliques et convergentes vers le bord interne, où elles sont très-rapprochées. Ces deux lignes sont bordées de brun-ferrugineux du côté interne, et dans l'inter-

valle qui les sépare on voit une tache triangulaire brune, touchant la côte. Inférieures d'un brun-cendré luisant. Frange concolore. La tête et le corps participent de la couleur des ailes.

La chenille n'a pas encore été bien observée; tout ce que nous savons, c'est que l'insecte parfait a été obtenu d'une chenille trouvée sur la *Centaurea nigra*, en compagnie de celle de *Prodromella* par M. de Peyerimhoff, qui a également pris la papillon en mai à Moulins (*Allier*). Il se trouve aussi au printemps dans les environs de Cannes, dans les terrains crétacés. *Millière*.

G. ANCYLOSIS, Zell.

(*Phycis*, Dup.)

Antennes sétacées, arquées au-dessus de la tête, sans crête dans le sinus. Épistome convexe, à squames serrés. Spiritrompe enroulée. Palpes maxillaires nuls; les labiaux médiocres, étendus. Chenille dans un long fourreau composé de grains de sable liés par des fils de soie.

Cinnamomella, Dup., Z., H.S., Mill.-Ico. *Dilutella*, Tr. (Pl. 8, fig. 7.)

20 à 24^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, un peu obliques et arrondies au bord externe, d'un brun cannelle ou ferrugineux, saupoudrées de gris-bleuâtre le long de la côte et au bord externe, traversées par deux lignes blanches bordées de brun-rouge : l'extra-

basilaire en angle aigu dans son milieu ; la coudée très-fine, presque droite et parallèle au bord externe. Deux points bruns confluents, sur le disque. Frange d'un gris-rougeâtre, précédée d'une série de points bruns. Inférieures d'un gris clair luisant ainsi que la frange, qui est précédée d'un double filet brun. Tête, palpes, antennes et thorax d'un gris-rougeâtre ; Abdomen d'un gris-clair. — ♀ un peu plus petite que le mâle, avec l'abdomen plus développé.

Chenille cylindrique, atténuée postérieurement, un peu carénée sur les côtés, d'un blanc rosé, avec le vaisseau dorsal brun, la sous-dorsale fine, continue, d'un carné rougeâtre, la carène concolore et surmontée d'un trait carminé sur chaque segment. Tête petite, rétractile, d'un testacé jaunâtre ainsi que la plaque du premier anneau. Ventre verdâtre ; stigmates gros et bruns. 16 pattes. Elle vit en automne, enfouie dans le sable, dans un long fourreau (quelquefois 10 centimètres) de consistance molle, construit de grains de sable fins, liés par de la soie brune. Elle ne sort de ce fourreau que la nuit pour prendre sa nourriture. Elle hiverne et arrive à toute sa taille vers la fin de mars. Sa transformation a lieu dans le fourreau, et le papillon éclot pendant le mois d'avril. Cependant il est probable qu'il a deux générations par an, car on le trouve également en juin et juillet. Il varie beaucoup car on trouve des variétés rougeâtres, brunes, presque entièrement grises et sans aucun dessin. Cette espèce est très-répandue dans toute la Provence, ainsi qu'aux environs de Montpellier (*Millière*). On la trouve égale-

ment, mais plus rarement en Saône-et-Loire, *Constant*; Colmar, Moulins, de *Peyerimhoff*; dans les terrains secs et sablonneux, autour du serpollet.

G. ALISPA, Z.

Antennes simples ou légèrement ciliées; ailes supérieures à côte légèrement déprimée, ornées d'une touffe d'écaillés saillantes, noires. Tête très-allongée ainsi que les palpes, les labiaux dilatés, comprimés.

Angustella, Hb., Tr., Zell., H.S. Bruand.

22 à 23^{mm}. Ailes supérieures avec la côte un peu déprimée vers l'angle apical, d'un gris-cendré-bleuâtre avec la base ferrugineuse, ornées un peu avant leur milieu, d'une tache noire épaisse, squameuse, largement bordée de ferrugineux extérieurement, traversées par deux lignes noirâtres, parallèles : la première près de la tache dont nous venons de parler, la seconde fulgurale et près du bord terminal. Quatre points marginaux noirs, dont deux manquent souvent. Inférieures hyalines, noirâtres à l'angle externe. Tête très-allongée ainsi que le collier et les palpes, dont le 2^e article sécuriforme, le 3^e épais, obtus, velu, ascendant. Antennes du mâle épaisses à la base, simples ou légèrement ciliées.

Chenille à 16 pattes, un peu atténuée postérieurement, d'un jaune sale ou grisâtre, avec une ligne dorsale vineuse, assez large et interrompue aux incisions.

Écussons du cou et de l'anus noirs. Tête noire et cordiforme. Elle vit en été et en automne aux dépens des graines du fusain (*Evonymus europæus*), qu'elle attache avec quelques fils à la branche, pour les empêcher de tomber. Elle hiverne dans une toile papyracée et ne se transforme qu'au printemps. Papillon en juin dans les lieux où croissent les fusains. Pas rare.

G. ZOPHODIA, Hb.

(*Phycis*, Dup.)

Antennes simples dans les deux sexes. Palpes maxillaires filiformes, dressés contre le front; les labiaux étendus en avant, épais, velus, à dernier article court.

Convolutella, Hb., Z. *Grossulariella*, Tr., Dup.
(Pl. 8, fig. 8.)

28 à 30^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, arrondies au bord externe, d'un gris-brunâtre à leur extrémité et dans leur partie inférieure, d'un gris-blanchâtre dans leur partie supérieure, traversées par deux lignes blanches, fortement dentées et très-écartées : l'extrabasilaire largement bordée de brun extérieurement; la coudée oblique, bordée de brun des deux côtés. Tache cellulaire noire, composée de deux points confluent. Frange grise, précédée d'une série de points noirs. Inférieures d'un gris clair luisant ainsi que la frange, qui est précédée d'un double filet noirâtre. Tête, palpes, antennes et thorax d'un gris-

brunâtre; abdomen d'un gris clair. — ♀ semblable.

Chenille fusiforme, nue, d'un vert pâle, avec la tête et l'écusson d'un noir luisant. Vit en juin sur l'épine et le groseiller à maquereau, entre les feuilles réunies par des fils, et dont elle mange les fruits à demi-mûrs. Sa métamorphose a lieu à la surface de la terre, et elle passe l'hiver en chrysalide. Papillon en mai et juin. Nous l'avons pris plusieurs fois à Fontainebleau, mais il est rare partout.

G. HOMCEOSOMA, Curtis.

(*Lothria*, Gn.)

Antennes sétacées, simples, légèrement noduleuses à la base. Palpes maxillaires courts, cylindriques, couchés sur l'épistome; les labiaux médiocres, ascendants, légèrement comprimés. Ailes supérieures très-étroites, plissées, à lignes obsolètes, à points cellulaires, les inférieures fortement plissées. Forme linéaire au repos. Chenille dans les tiges et dans les fleurs de diverses plantes.

Nebulella, S.V., Hb., Z., H.S. *Muscerdalis*, Hb. (*non Nebulea*).

22 à 24^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, arrondies au bord externe, d'un gris-cendré saupoudré d'écaillés brunes, excepté sur le pli sous-costal qui est blanc. Les dessins se composent uniquement de deux points bruns superposés, au bout de la cellule, et de

deux autres points plus écartés, à la place de l'extrabasilaire. Frange concolore, précédée d'une ligne de points bruns. Inférieures d'un blanc un peu transparent ainsi que la frange, qui est précédée d'une ligne brune. Un point discoïdal gris. Antennes et palpes bruns. Tête, thorax et abdomen blancs. — ♀ semblable.

Chenille en août et septembre dans les têtes du *Carduus nutans*. Papillon en juin et juillet dans les prés, les champs, les lieux vagues, les bruyères, etc. Assez commun dans beaucoup de localités, au crépuscule et au réflecteur.

Nimbella, Zell., Dup., H.S., *Nebulella*, Dup. (Pl. 9, fig. 5.)

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées à l'angle apical, d'un gris-fauve, avec la côte largement blanchâtre, traversées par deux lignes : l'extrabasilaire formée de trois points noirs ; la coudée blanchâtre, fine, sinuée. Deux points cellulaires noirs et, souvent quelques autres petits points, également noirs, sur la nervure inférieure. Frange grise, précédée par une série de points noirs. Inférieures d'un cendré-brunâtre, avec la frange plus claire. Tête, palpes, antennes et thorax d'un gris-fauve ; abdomen de la couleur des ailes inférieures. — ♀ semblable.

Quoique Duponchel ait donné d'après Treitschke la description de la chenille de sa *Nebulella*, nous nous abstenons d'en parler, parce que nous ne sommes pas certain que ce soit bien celle de notre espèce. Ce que nous savons, c'est que cette chenille vit dans les

fleurs de plusieurs plantes; *Hieracium*, *Solidago*, *Carlina*, *Hedera*, *Carduus nutans*. Le papillon paraît avoir deux générations par an, car on le trouve en juin-juillet, puis en août-septembre. Il n'est pas rare dans une grande partie de la France, dans les lieux vagues, les pelouses sèches, les bruyères, les coteaux arides, les vieux murs, etc.

Binaevella, Hb., Tr., Dup., H.S. *Petrella*, H.S. (Pl 9, fig. 4.)

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées et arrondies au bord externe, d'un gris-blanchâtre, avec l'extrémité plus obscure et la côte plus claire, traversées par deux lignes; l'extrabasilaire formée de deux points noirs, la coudée blanche, sinuée, bordée de noir des deux côtés, souvent peu marquée, deux points noirs discoïdaux et superposés. Frange grise, précédée d'une série de petits points noirs. Inférieures d'un gris-clair, luisant, avec la frange concolore et précédée d'une ligne brune. Palpes recourbés, noirâtres ainsi que les antennes. Tête et thorax d'un gris-cendré, abdomen plus clair. — ♀ semblable, mais plus petite et souvent plus claire. Chenille en août et septembre dans les tiges et les têtes du *Carduus nutans*.

Papillon en juin et juillet sur les bruyères, dans les lieux herbus ainsi que sur les coteaux stériles. Très-commun dans les environs de Cannes et dans l'Indre, en mai, août et septembre, sur les terrains crétacés; plus ou moins commun dans les autres localités.

Sinuella, F., Zell., H.S. *Gemina* Haw. *Elongella*, Hb., Tr., Dup. *Flavella*, Dup. (Pl. 9, fig. 6.)

17 à 19^{mm}. Ailes supérieures allongées, très-étroites, coupées obliquement mais arrondies au bord externe, d'un fauve-roussâtre clair, traversées par deux lignes brunes, assez rapprochées, interrompues par les nervures, ce qui les fait souvent paraître maculaires. Deux points cellulaires bruns, souvent peu marqués. Frange concolore. Inférieures d'un gris-bistré, plus foncé au bord terminal, et la frange plus claire. Tête, antennes et thorax de la couleur des supérieures, abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable, mais à abdomen plus court et terminé en pointe.

Chenille brune, avec des raies longitudinales blanches, à tête et écusson noir. Elle vit en septembre dans les tiges de *Chenopodium*. Selon M. Millière, elle est polyphage et lie au printemps les feuilles des plantes herbacées. Papillon de mai en août, dans les lieux secs et incultes, les collines herbues, etc. Assez commun dans beaucoup de localités.

Cette espèce est assez variable pour la vivacité de la couleur, qui est quelquefois d'un jaune-clair (*Elongella D.*) et quelquefois d'un fauve-grisâtre.

G. EMATHEUDES, Zell.

Antennes sétacées, arquées au-dessus de la base, sans sinus. Epistome squameux, proéminent. Palpes

labiaux très-longs, acuminés, comprimés, étendus et divergents.

Punctella, Tr., Dup., Z., H.S. (Pl. 8, fig. 10.)

25^{mm}. Ailes supérieures un peu élargies, arrondies au bord externe, d'un jaune-paille strié dans le sens des nervures, avec les lignes ordinaires indiquées par des points bruns : l'extrabasilaire souvent nulle, la coudée toujours mieux marquée. Point cellulaire peu ou point visible. Frange concolore, précédée de très-petits points nervuraux noirs. Inférieures grises, avec la frange jaune-pâle. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce varie pour la couleur qui est quelquefois d'un jaune-fauve ou roussâtre. Elle est très-commune sur les pelouses sèches des environs de Cannes, en juin, ainsi que dans d'autres localités du midi; elle est plus rare dans les forêts du Berry, *Maurice Sand*; et en Saône-et-Loire, *Constant*. La chenille n'est pas connue, mais M. Millière pense qu'elle doit vivre de racines de graminées à la fin de l'hiver.

G. ANERASTIA, Hb.

Antennes des mâles sétacées, arquées au-dessus de la base, garnies d'écaillés rudes dans le sinus; celles des femelles simples. Epistome squameux, en cône obtus. Palpes maxillaires nuls ou filiformes; les labiaux allongés, étendus ou ascendants, acuminés.

Spiritrompe presque nulle. Oviducte biarticulé : le premier article grand, cylindrique, le deuxième conique.

Lotella, Hb., Tr., Dup., Z. *Miniosella*, Zk., *Pulverella*, Hb. (Pl. 8, fig. 11.)

22 à 25^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, d'un blanc-roussâtre ou testacé plus ou moins vif, pulvérent, avec une bandelette costale plus claire, et une petite ligne médiane obscure. Frange concolore ou un peu plus claire. Inférieures d'un gris-jaunâtre luisant, avec la frange blanchâtre. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable, ou avec les inférieures plus foncées.

Cette espèce est très-variable. Aussi avait-on créé plusieurs espèces à ses dépens : elle paraît rare en France, car elle nous est peu signalée. Forêts du Berry, *Maurice Sand*; Fontainebleau, sur les bruyères, dans les lieux secs et sablonneux, en juin.

G. EPHESTIA, Gn.

(*Phycis*, Dup.)

Antennes fines et unies, palpes recourbés, spiritrompe longue, ailes supérieures très-étroites, à lignes transverses distinctes, écartées, avec un double point cellulaire. Chenilles vivant de matières végétales séchées ou manufacturées.

Elutella, Hb., Tr., Dup. *Elutca*, Haw. (Pl. 8, fig. 13.)

16 à 18^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, d'un

gris-cendré plus ou moins saupoudré de brunâtre, traversées par deux lignes plus claires, bordées de noir : la première droite, un peu oblique ; la seconde sinuée et rapprochée du bord externe, auquel elle est parallèle. Ces deux lignes souvent peu distinctes, ainsi que les deux points discoïdaux. Frange concolore. Inférieures d'un gris-clair luisant, ainsi que la frange. Palpes légèrement courbés au-dessus de la tête, bruns ainsi que les antennes. Tête et thorax de la couleur des supérieures ; abdomen de celles des inférieures. — ♀ semblable.

Chenille allongée, d'un jaune-sale, avec la tête, l'écusson et les pattes d'un brun-jaunâtre. Elle vit dans l'intérieur des maisons, de plantes, de fruits secs, de pain, et aux dépens des collections d'histoire naturelle, surtout celles de Coléoptères et de Lépidoptères. Le papillon est commun en juin, juillet et août dans les maisons et plus rarement dans la campagne. Une année nous l'avons trouvé abondamment dans un magasin de plantes médicinales desséchées.

Ficella, Douglas.

18 à 19^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées et arrondies au bord externe, d'un gris-blanchâtre finement saupoudré d'écailles brunes, et quelquefois teintées de roussâtre au bord interne, traversées par deux lignes brunes, très-écartées, sinuées et éclairées de blanchâtre extérieurement ; elles sont, en outre, un peu obliques et plus rapprochées au bord interne qu'à la côte. Des deux points cellulaires ordinaires, un seul

est visible, et même souvent à peine marqué. Frange concolore, précédée de quelques très-petits points noirs. Inférieures d'un blanc sali, ainsi que la frange. Tête, palpes, antennes et thorax gris. Abdomen blanchâtre. avec l'extrémité fauve. — ♀ semblable.

La chenille paraît avoir les mêmes mœurs que celles d'*Elutella* et d'*Interpunctella*, car elle a été trouvée dans des figes sèches. Le papillon se trouve également dans les maisons ainsi qu'à la campagne. Il est très-commun dans vallée du Cannet, *Millière*; et aux environs de Perpignan, *de Peyerimhoff*. Il a été découvert en Angleterre, et doit se trouver en France dans d'autres localités que celles que nous venons d'indiquer.

Polyxenella, Mill.-Ico.

15 à 18^{mm}. Ailes supérieures d'un brun-foncé presque noir dans leur première moitié, d'un rougeâtre-sombre dans le reste de leur étendue, traversées par deux lignes grises, bordées de brun, ondulées, assez rapprochées; la 1^{re} bordant la partie brune de l'aile, la 2^e à égale distance de la 1^{re} au bord externe. Frange brune. Inférieures d'un gris-foncé luisant, ainsi que la frange. Tête, palpes, antennes et thorax d'un gris-rougeâtre. Abdomen gris. — ♀ semblable.

Cette petite espèce, bien tranchée, a été découverte par M. Millière à Cannes et à Saint-Martin-Lantosque (*Alpes-Maritimes*), en juillet et août.

Gnidiella, Mill.-Ico.

14 à 16^{mm}. Ailes supérieures très-étroites, allongées

et arrondies au bord externe, d'un brun-rougeâtre plus ou moins sombre, avec les deux lignes ordinaires brunes, très-écartées, éclairées de grisâtre extérieurement : la première formant un M couché ; la seconde droite, oblique. Point cellulaire brun, petit, allongé, précédé d'un autre petit point rond. Frange concolore, précédée d'une série de petits points noirs. Inférieures assez larges, d'un gris légèrement bleuâtre et luisant. Frange grise, précédée d'un double filet brunâtre. — ♀ plus petite, moins foncée, plus grisâtre, à lignes mieux accusées. Palpes courts, ascendants recourbés, aigus, à 3^e article dénudé, bruns, ainsi que la tête, les antennes et le thorax. Abdomen brunâtre, annelé de blanchâtre.

Chenille à 16 pattes, allongée, fusiforme, d'un gris-terreux lavé de verdâtre sur la partie dorsale et de bleuâtre en dessous, avec une large bande dorsale d'un vineux-obscur, la stigmatale déliée, plus claire que le fond, continue, ondulée, finement liserée de brun en dessous. Trapézoïdaux bruns, cerclés de blanchâtre. Tête lenticulaire d'un vineux-bleuâtre. Elle vit sur le Garou (*Daphne gnidium*), petit arbuste qui croît dans les lieux arides et incultes du midi de la France, depuis le milieu de juillet jusqu'en novembre, dans des paquets de feuilles terminales liées par des fils de soie. Elle est ordinairement solitaire, mais on en trouve quelquefois deux, trois et même quatre dans le même paquet. Chrysalide en terre ou dans le paquet de feuilles. Le papillon éclot trois semaines après ; il a été découvert par M. Millière, dans les terrains cré-

tacés de la vallée du Cannet et aux îles de Lérins, au bord des chemins.

Egeriella, Mill.-Ico. *sp. nov.*

16 à 18^{mm}. Ailes supérieures beaucoup plus larges que celles de *Gnidiella*, coupées plus obliquement au bord externe, d'un gris plus ou moins foncé, souvent noirâtre, traversées par deux lignes blanchâtres, épaisses, très-rapprochées et ombrées de noir intérieurement : l'extrabasilaire presque au milieu de l'aile, droite, n'atteignant pas la côte, la coudée entière et fortement sinuée. Point cellulaire noir, petit, situé près de la côte, peu visible chez les individus dont la couleur est très-foncée. Frange grise, précédée par une ligne de petits points noirs, Inférieures grises, ainsi que la frange. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

Cette espèce est assez variable tant pour la taille que pour l'intensité de la couleur. Elle a été découverte par M. Millière, dans les lieux incultes des environs de Cannes, et a deux générations par an . la 1^{re} en mai-juin, la 2^e en septembre. Elle est assez commune au réflecteur.

Selon le Dr Standinger, de Dresde, cette nouvelle espèce se rapporterait à l'*Ephestia elutella*. Nous avons comparé avec soin plusieurs individus de ces deux espèces, et nous avouons ne pas pouvoir partager l'opinion du savant docteur. Si, en effet, *Egeriella* est de la taille et de la forme d'*Elutella*, la position des deux lignes transverses est si différente, qu'il nous

paraît impossible de les confondre. Ainsi que nous l'avons dit dans nos descriptions, ces deux lignes sont très-écartées, un peu plus claires que le fond, l'extrabasilaire oblique, atteignant la côte, chez *Elutella*, tandis qu'elles sont très-rapprochées, blanches, l'extrabasilaire droite et n'atteignant pas la côte, chez *Egeriella*. Ajoutons que, chez cette dernière, la couleur est toujours plus foncée, souvent noirâtre, tandis qu'elle est ordinairement grise chez sa congénère.

D'un autre côté, selon M. Herrich-Schœffer, c'est à l'*Euzophera bigella* qu'il faut rapporter notre espèce. Nous n'avons vu qu'un seul individu, en mauvais état, de *Bigella*, et nous avons dû compléter notre courte description avec la diagnose de Zeller (*Isis*, 1848, p. 596); nous ne pouvons donc pas trancher la question, mais nous devons convenir que cette description convient parfaitement à notre *Egeriella*. Voilà tout ce qu'il nous est possible de dire pour le moment.

Interpunctella, Hb., Dup, H.S. (Pl. 8, fig. 14.)

14 à 16. Ailes supérieures très-étroites et arrondies au bord externe, d'un blanc-jaunâtre depuis la base jusque vers le milieu de l'aile, et d'un brun-rouge sur le reste de leur surface, traversées par deux lignes épaisses, d'un noir à reflets plombés : la première de ces lignes limitant les deux nuances de l'aile, droite, la seconde oblique et subparallèle au bord terminal. Quelques atomes également d'un noir plombé se voient aussi dans l'espace médian, et y dessinent quelquefois un point rougeâtre. Frange de la couleur

des bandelettes. Inférieures d'un blanc-sale luisant. Palpes droits, d'un brun-rouge ainsi que les antennes, la tête et le thorax. Abdomen de la couleur des inférieures. — ♀ semblable.

La chenille a les mêmes mœurs que celles d'*Elutella*; comme elle, elle vit dans nos maisons et aux dépens de nos provisions, pain, figues, amandes, biscuit, pruneaux, raisins secs, etc. Mais c'est à tort, croyons-nous, que Duponchel dit qu'elle vit dans les graines du Pin-pignon (*Pinus pinca*), car on trouve fréquemment l'insecte parfait dans des localités où cet arbre ne croît plus. On indique aussi les collections d'insectes, ce qui est bien possible. Le papillon paraît en mai-juin, août-septembre; il est assez rare à la campagne, mais il pullule souvent dans les maisons où il y a des provisions des denrées que nous venons de nommer.

(EUZOPHERA, Zeller.)

Terebrella, Zk., Tr., Z., H.S.

20^{mm}. Ailes supérieures élargies à l'extrémité, à bord externe coupé obliquement, d'un brun-noir, traversées par deux lignes blanches : l'extrabasilaire très-oblique, sinuée, un peu maculaire, la coudée ondulée, vague, mieux marquée à la côte. Espace médian avec une grande éclaircie blanche entre la côte et la nervure médiane, sur laquelle on voit deux points noirs superposés et pupillés de blanc. Frange grise, précédée par une ligne de gros points noirs éclairés de

blanchâtre intérieurement. Inférieures grises ainsi que la frange qui est précédée de deux lignes : la première brune, la seconde grise. Palpes et antennes bruns. Tête et thorax bruns avec des atomes blancs. Abdomen gris. — ♀ semblable.

Chenille en mars et avril, dans les cônes des pins et des cèdres. Papillon en juin-juillet dans le feuillage des pins. Alsace, Vosges, *de Peyerimhoff*; Gravenoire (*Auvergne*), Indre, *Maurice Sand*. Peu répandu.

Pinguis, Hw. Z., *Fischeri*, Z., *Splendidula*, H.S. (Pl. 8, fig. 9.)

22 à 24^{mm}. Ailes supérieures étroites, peu allongées, d'un gris-rougeâtre un peu carné dans l'espace médian, traversées par deux lignes plus claires que le fond, épaisses, anguleuses, largement bordées de noir des deux côtés, avec un petit point discoïdal blanc, souvent obsolète. Frange concolore, précédée par une série de petits points noirs. Inférieures d'un blanc sale ainsi que la frange. Tête et corps de la couleur des ailes.

Nous ne connaissons pas la chenille, mais il est à présumer qu'elle vit sur les arbres résineux comme celle de *Terebrella*, car c'est dans les bois de pins et de sapins que l'on trouve l'insecte parfait en juillet. Cannes, *Millière*; Mout-Dore-les-Bains, *Maurice Sand*; Alsace, Vosges, *de Peyerimhoff*. Peu commun.

Bigella, Zell., H.S. Hein.

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures étroites, cendrées, avec

la base noirâtre, traversées par deux lignes blanches, rapprochées, largement bordées de noirâtre intérieurement : la première au milieu de l'aile, anguleuse, n'atteignant pas la côte, la deuxième ondulée. Point cellulaire petit, noir. Frange concolore, précédée d'une ligne de points noirs. Inférieures d'un gris clair ainsi que la frange. La tête et le corps participent de la couleur des ailes. — ♀ semblable.

France méridionale, Nohant (*Indre*), bois de Saint-Florent-sur-Cher, au réflecteur en juin, *Maurice Sand*. Rare.

Oblitella, Zell. H.S., Hein.

21^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées, arrondies au bord externe, d'un gris cendré saupoudré d'atomes bruns, traversées par deux lignes blanchâtres, écartées, dentées, peu marquées. Liture médiane brune. Frange grise, précédée par une ligne brune. Inférieures d'un gris clair ainsi que la frange qui est précédée par une ligne noirâtre. Tête, palpes et thorax d'un gris cendré. Abdomen gris clair. — ♀ semblable.

France méridionale, Nohant (*Indre*), au réflecteur, *Maurice Sand*. Rare.

Mediterranella, Millière, *Sp. nov.*

25^{mm}. Ailes supérieures étroites, coupées carrément, mais un peu arrondies au bord externe, d'un gris de souris, traversées par deux lignes blanchâtres : l'extrabasilaire droite, légèrement dentée, ombrée de brun

dans l'espace médian; la coudée fortement bi-anguleuse, ombrée de brun des deux côtés. Deux petits points noirs discoïdaux. Frange concolore, précédée d'une série de points noirs. Inférieures d'un gris clair luisant, ainsi que la frange, qui est précédée d'un double filet brun. Palpes courts, relevés en crochet, tête et thorax gris. Abdomen de la couleur des ailes inférieures, et les dépassant beaucoup. — ♀ semblable, mais à abdomen plus développé.

Cette belle espèce n'est pas rare en juin dans la vallée du Cannet. Elle se prend au réflecteur.

Maritanella, *Mill. Sp. nov.*

27 à 28^{mm}. Forme de la précédente à laquelle elle ressemble beaucoup. Ailes supérieures relativement un peu plus larges, mais avec la même couleur et deux lignes transverses larges, blanchâtres : l'extrabasilaire droite, légèrement oblique, dentée et liserée de noir du côté de l'espace médian, et largement bordée de noir du côté opposé; la coudée est anguleuse dans son milieu. La tache cellulaire est blanchâtre, en croissant, et surmonte un gros point obscur. Frange concolore, précédée d'une série de points noirs. Inférieures blanches, légèrement enfumées au bord. Palpes ascendants. Antennes longues, noires, annelées de blanc. La tête et le corps participent de la couleur des ailes.

Découverte par M. Millière à Cannes, en octobre, où par les nuits chaudes et obscures, elle vole au réflecteur,

GALLERIE

Antennes sétacées, courtes, simples, avec une petite dent squameuse à la base. Spiritrompe courte. Palpes labiaux des mâles courts, à dernier article aigu; ceux de la femelle squameux, allongés, étendus. Chenilles épaisses, vermiformes, glabres, à points verruqueux, vivant et se métamorphosant dans l'intérieur des ruches et dans les nids des guêpes et des bourdons.

Les papillons de cette famille offrent souvent de grandes différences entre les deux sexes, tant pour le dessin que pour la coupe, la couleur et la nervulation. Ils volent peu, mais leur démarche est vive, rapide et sautillante. Pendant le jour on les trouve endormis dans le voisinage des ruches ou des nids de bourdons dans lesquels leurs chenilles ont vécu.

G. GALLERIA, F.

Ailes supérieures avec la nervure sous-costale appendiculée. Cellule du mâle très-étendue, opaque. Inférieures avec la nervure médiane quadrifide. Front proéminent. Palpes dépassant à peine le front chez les mâles, assez longs et incombants chez les femelles, abdomen court et robuste, pattes robustes et renflées.

Chenilles vermiformes, vivant dans les ruches où elles se pratiquent de longs tuyaux de soie. Les deux sexes différents.

Mellonella, L. ♀. Z. H. S. *Cercana*, L. ♂. Lat. *Cerella*, F. Dup. (Pl. 9, fig. 10.)

28 à 30^{mm}. Ailes supérieures arrondies à la côte et au bord interne, très-échancrées au bord externe, d'un brun cendré ou jaunâtre, avec des stries longitudinales et maculaires d'un brun-pourpré le long du bord interne. La coudée est représentée par une ligne courbe formée de petits traits bruns, plus ou moins visibles. Frange courte et concolore. Inférieures d'un gris-brunâtre plus clair vers la base et le bord abdominal. Frange d'un gris clair. Les antennes, la tête et le thorax participent de la couleur des ailes supérieures et l'abdomen de celle des inférieures. La femelle est plus grande, 32 à 35^{mm}, les ailes supérieures sont plus allongées, peu ou point échancrées au bord externe, d'un brun rougeâtre ou violâtre, avec plusieurs lignes ou taches longitudinales d'un brun-noir le long du bord interne. La coudée est mieux marquée, et la côte près de l'angle apical est ornée de plusieurs petites lignes blanchâtres. Frange entrecoupée de brun. Inférieures d'un blanc-jaunâtre, avec le limbe légèrement teinté de noirâtre. Tête, palpes, antennes et thorax d'un gris-roussâtre, abdomen d'un blanc-jaunâtre.

Chenille à 16 pattes, cylindrique, fusiforme, épaisse, d'un blanc d'os, avec des points verruqueux isolés,

bruns, surmontés chacun d'un poil fin. Tête et écusson d'un brun-marron, celui-ci partagé longitudinalement par une ligne blanchâtre se prolongeant sur le dos, mais souvent indistinctement. Clapet anal brunâtre.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, cette chenille vit dans les ruches, non aux dépens du miel, mais de la cire, et elle est un véritable fléau pour l'apiculteur, car à peine sortie de l'œuf pondu sur les gâteaux, elle s'y enfonce, se nourrit de la cire, et brave l'aiguillon de l'abeille en se construisant un long tuyau formé de soie et de cire, dans lequel elle se développe tranquillement. Ce tuyau n'est d'abord pas plus gros qu'un fil, mais il s'élargit et s'allonge en même temps que la chenille, de manière à ce qu'elle puisse se retourner et jeter ses excréments au dehors. Ordinairement ces tuyaux ont de 12 à 15 centimètres de longueur, mais on en trouve de beaucoup plus longs. Leur intérieur est tapissé de soie blanche très-serrée et leur extérieur est recouvert d'une couche de matière grenue composée de grains de cire et de leurs excréments. Parvenue à toute sa taille la chenille se construit dans l'intérieur même de sa galerie, une coque d'un tissu fort et serré, et s'y métamorphose en une chrysalide d'un brun-rouge. C'est ordinairement pendant la nuit que les femelles pénètrent dans la ruche pour y déposer leurs œufs, ils y sont souvent si nombreux qu'une seule ruche en renferme plus de trois cents; quelquefois même les abeilles, gênées dans leurs travaux par ces ennemis invisibles, abandonnent

la ruche, et dans l'un ou l'autre cas, elle est également perdue pour l'apiculteur.

Les papillons éclosent en mai et en juillet et août; ceux de la première époque proviennent de chenilles qui naissent en août et qui hivernent dans les ruches, et ceux de la seconde de chenilles écloses en mai, et qui subissent leurs métamorphoses en trois mois, tandis qu'il faut huit à neuf mois pour les autres. Commun dans tous les pays où l'on élève les abeilles, mais plus abondant dans le midi que dans le nord.

G. APHOMIA, Hb.

Dent de la base des antennes distincte. Palpes rudimentaires chez les mâles, ceux des femelles longs et écartés. Front saillant. Ailes supérieures avec la nervure sous-costale sans appendice, la cellule du mâle opaque, très-large, étendue jusqu'au bord externe, les inférieures avec la nervure médiane trifide. Pattes longues et nues. Sexes à dessins différents.

Sociella, L. F. Cl., Z. ♂. *Colonella*, L. ♀. S.V., Dup., H.S., *Colonom*, F. *Socia*, F., *Colonatus*, Hw., *Tribunella*, S.V., Hb. (Pl. 9, fig. 12.)

26 à 28^{mm}. Ailes supérieures entières, sans échancrure au bord externe, d'un blanc mat ou d'un blanc-roussâtre depuis la base jusqu'au-delà de leur milieu, la côte et le reste de leur étendue d'un gris-verdâtre ou roussâtre, traversées par deux lignes fulgurales,

d'un brun-ferrugineux. Deux points noirs horizontaux placés près de la côte. Frange d'un gris-roussâtre, précédée par une ligne de points noirs. Inférieures d'un blanc sale ainsi que la frange, qui est précédée d'un filet noir. Tête, antennes et thorax d'un blanc mat. Abdomen de la couleur des inférieures.

La femelle est très-différente tant pour la taille que pour la couleur. 30 à 34^{mm}. Ailes supérieures plus larges que celles du mâle, d'un gris plus ou moins verdâtre, avec les deux lignes fulgurales et l'intervalle entre ces deux lignes d'un gris-ferrugineux. Les deux points cellulaires sont plus éloignés de la côte, et le second de ces points est beaucoup plus gros que le premier. Frange d'un gris-rougeâtre, précédée d'une ligne de points noirs. Inférieures d'un gris-roussâtre ainsi que la frange. Palpes longs, très-écartés, tête, antennes et thorax d'un gris-rougeâtre pâle. Abdomen de la couleur des inférieures.

La chenille est très-voisine de la précédente. Elle est d'un gris-jaunâtre, avec des points verruqueux bruns; la tête rouge; et les plaques des premier et dernier anneaux bruns. Elle vit en société dans les nids des Hyménoptères souterrains, guêpes, bourdons, etc., renfermée dans de longs tuyaux de soie. En automne elles se réunissent et se chrysalident en s'enveloppant dans une toile commune, à la manière des Yponomeutes. Le papillon éclot de mai à juillet, quelquefois même en septembre. Il n'est pas rare et se prend volontiers au réflecteur.

Nous devons ajouter que, selon M. Bruyat, de Nice,

qui a observé cette chenille dans son cabinet entomologique, elle vit aux dépens du liège, des livres, etc.

G. MELISSOBLAPTES, Z.

Dent de la base des antennes obsolète. Ailes supérieures avec la nervure sous-dorsale sans appendice; cellule étroite, non opaque. Inférieures à nervure sous-dorsale trifide.

Anellus, S.V., Dup., Z., H.S. *Sociella*, Hb. (Pl. 9, fig. 11.)

26 à 28^{mm}. Ailes supérieures allongées, ovales, d'un gris-cendré, avec la côte et le bord externe d'un brun-roussâtre, et des stries nervurales très-fines, noires. La ligne transverse qui remplace la coudée est blanchâtre, très-anguleuse, souvent peu distincte. Les deux points cellulaires sont représentés par deux anneaux noirs pupillés de blanc : le premier annulaire, le second ovalaire. Frange d'un gris-brunâtre, précédée d'une ligne de très-petits points noirs. Inférieures d'un blanc légèrement bistré sur le limbe, ainsi que la frange. Tête, antennes et thorax d'un gris-cendré; abdomen blanchâtre. — ♀ beaucoup plus grande, à ailes supérieures d'un gris-cendré, sans teinte roussâtre, et à anneaux cellulaires remplacés par deux points noirs.

Selon M. le D^r Zincken la chenille vit dans les nids des Hyménoptères souterrains (*Bombus terrestris*, etc.) Cependant M. Millière prend cette chenille sur l'*Inula*

hellenicum, plante fort répandue dans les terrains siliceux de la Provence. Elle a 16 pattes, est allongée, cylindrique, de couleur vineuse en dessus, livide en dessous. La tête est rougeâtre et l'écusson brun. M. Millière les nourrit avec une *Inula* dont elles dévorent les fleurs, et pense que celles de la seconde génération doivent passer l'hiver. Le papillon n'est guère signalé en France, cependant il paraît commun aux environs de Cannes, où il se prend facilement au réflecteur. Il a deux générations par an. (*Millière.*)

Bipunctanus, Curt., Z., H.S. *Anella*, Zk., Tr., Z.

25 à 27^{mm}. Ailes supérieures allongées, ovalaires, d'un gris-ocracé teinté de gris-blanchâtre vers le bord interne, traversées un peu au-delà du milieu par une ligne d'un gris foncé, anguleuse dans son milieu, quelquefois indistincte. Taches discoïdales petites, ocellées, d'un gris foncé à centre blanchâtre; la première souvent presque linéaire. Inférieures d'un blanc-jaunâtre clair. — ♀ semblable mais plus grande.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, avec laquelle elle est souvent confondue; ses ailes supérieures sont plus étroites, plus allongées, la côte est presque droite et ses ailes inférieures plus claires.

Selon quelques auteurs la chenille vivrait également dans les nids du *Bombus terrestris*, mais selon M. Harding ce serait dans les tiges ou les racines de l'*Ammophila arundinacea*, ce qui demande à être confirmé. Le papillon ne paraît pas très-répandu en France; nous ne connaissons que M. Millière qui le

prenne quelquefois au réflecteur, et M. Maurice Sand qui l'a pris une fois à Murat (*Cantal*) en août. Comme *Anellus*, il a peut-être deux générations par an.

G. ACHRŒA, Hv.

Ailes supérieures sans appendice à la nervure sous-médiane; cellule étroite, non opaque. Inférieures à nervure sous-dorsale trifide, à première sous-dorsale obsolète.

Grisella, F., Z., Stt., *Alvearia*, F., Stph., Dup., H.S.
(Pl. 9, fig. 9.)

18 à 20^{mm}. Ailes supérieures étroites, allongées à l'angle apical, d'un gris-roussâtre luisant, sans lignes ni points. Inférieures beaucoup plus claires. Franges concolores. Tête fauve. Antennes et thorax de la couleur des supérieures. Abdomen de celle des inférieures. — ♀ semblable mais plus grande (22 à 23^{mm}), à ailes supérieures plus larges et un peu moins allongées à l'angle apical.

Chenille d'un blanc d'os transparent, à tête brune, vivant dans les ruches des abeilles pendant une grande partie de l'année, c'est-à-dire depuis le mois de mai jusqu'en novembre. Elle a absolument les mêmes mœurs que celle de *Melonella*, à laquelle nous renvoyons pour de plus amples détails. Nous ajouterons seulement qu'à défaut de cire, elle attaque diverses matières animales ainsi que celle de *Sociella*, et que

lorsqu'elle s'est introduite dans une habitation, il est souvent difficile de s'en débarrasser. Le papillon a deux générations par an, en avril-mai, puis en juillet-août. Il est malheureusement aussi commun que *Mel- lonella*, mais davantage dans le midi que dans le nord.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Tome 1^{er}, page 170, après **Athalia**, ajoutez :

Aurelia Nickerl, Meyer-Dür, Frey. *Parthenie* Hbst.
Athalia minor Esp. *Athalia* Hb. V. *Britomartis* Asmann. *Veronicæ* Dorfmeister, *Aphaea* Frey.

30 à 34^{mm}. Cette espèce qui est encore à peu près inconnue en France, est intermédiaire entre *Athalia* et *Parthenie*. Elle se distingue de la 1^{re} par sa taille toujours plus petite, et de la seconde par sa couleur et par ses dessins qui sont plutôt ceux d'*Athalia*, quoique le fond des ailes soit généralement d'un fauve moins vif, et les lignes transverses et nervurales moins épaisses, ce qui la fait paraître moins foncée, quoiqu'elle le soit ordinairement plus que *Parthenie* chez qui les lignes noires sont toujours plus fines, surtout les nervurales. La tache cellulaire est toujours bien distincte, ovale, évidée, non empâtée de noir comme chez *Athalia* et souvent même comme chez *Parthenie*. Le dessous diffère peu de celui des deux autres espèces; la bande médiane d'un blanc-jaunâtre des inférieures est plus étroite que celle d'*Athalia*, et se rapproche beaucoup de celle de *Parthenie*. *Aurelia* varie, du reste, autant que ses deux congénères, on trouve tous les passages depuis le fauve-vif jusqu'au jaune-ocracé terne.

Lès seules localités que nous puissions citer aujourd'hui, sont celles de Lardy et de Charamande, l'espèce n'y est par rare; mais il est probable qu'elle se trouve également dans beaucoup d'autres lieux, où on la confond avec *Athalia* et *Parthenie*. Elle se prend aux mêmes époques.

ATHALIA

Palpes bruns en dessus.
 Massue des antennes noire en dessus, rouge en dessous.

Œuf.

Sphérique.

Chenille.

Épines rousses ou fauves.
 Poils noirs.
 Trois rangs de taches irrégulières couleur d'os.

Toutes les pattes couleur des taches.
 Stigmates noirs, bordés de couleur d'os.
 Taches entourant les pattes membraneuses.

Nourriture.

Melampyrum sylvaticum et pratense.

Époque.

Avril.

AURELIA

Palpes roux.
 Massue noire avec le bord rouge en dessus, rouge en dessous.

Œuf.

Sphérique, moins la base.

Chenille.

Épines très-rousses, terminées par un point blanc.
 Poils noirs.

Trois rangs de taches ovales sur les premiers segments, couleur d'os; les derniers segments de la couleur des taches.

Toutes les pattes couleur des taches.
 Stigmates noirs de velours.
 Pas de taches près des pattes.

Nourriture.

Plantago lanceolata.

Epoque.

Avril.

PARTHENIE

Palpes roux.
 Massue noire en dessus; noire, avec le bord rouge en dessous.

Œuf.

Un peu conique.

Chenille.

Épines grises.

Poils noirs.

Un rang de taches irrégulières deux rangs de taches très-écartées, couleur d'os.

Toutes les pattes couleur des taches.

Stigmates couleur des taches.

Réunion de taches près des pattes membraneuses.

Nourriture.

Plantago media.

Époque.

Avril et août.

Comme ces trois espèces sont encore assez mal déterminées dans plusieurs collections, et que leurs chenilles sont peu connues, nous avons cru devoir ajouter ce tableau à notre travail. Il nous a été communiqué par notre collègue M. Goossens, qui comme on le sait, s'occupe spécialement de l'étude des chenilles, dont il possède une riche collection.

Parthenoides. (Tome 1, page 172.)

Tout ce que nous avons dit au sujet de cette prétendue espèce devra être supprimé, ainsi que le dernier alinéa de la description de *Parthenie*, et remplacé par la variété suivante :

VAR. *Varia*, Meyer-Dür.

Ordinairement un peu plus petite que *Parthenie*, d'un fauve terne, quelquefois jaunâtre, plus ou moins chargé de noir, avec les fascies du dessous des inférieures *blanches*. — ♀ verdâtre. Montagnes alpines, en juillet.

Lycæna Diomedes. (Tome 1, page 149.)

Ce nom doit être supprimé et remplacé par celui d'**Euphemus**, Hb. Environs d'Angoulême, *Dupuy*.

Trochilium bembeciforme. (Tome 3, page 241.)

Cette espèce a été également capturée dans les environs de Lille, par M. Le Roi, et dans la forêt d'Armainvilliers par M. Poujade, en juillet.

Thyris fenestrella. (Tome 2, page 56.)

Chenille livide, avec la tête, le 1^{er} et le 2^e anneau

noirs, ainsi que les trapézoïdaux. Elle vit en juin sur la clématite, dans une feuille roulée.

Deiopeia pulchella. (Tome 2, page 119.)

Cette espèce a été trouvée depuis quelques années dans plusieurs localités des environs de Paris, ainsi que dans les environs de Troyes par M. Giot, en octobre.

Chenille un peu moniliforme, atténuée en avant, noire ou d'un gris foncé bleuâtre, avec une bande dorsale plus ou moins large, blanche, interrompue sur chaque anneau par deux tubercules pilifères, noirs, surmontés chacun d'un point rouge. Les deux côtés du corps sont également longés par une bande blanche ayant sur chaque anneau plusieurs petites taches noires et rouges. La tête est noire, luisante, avec les côtés rouges.

Sans infirmer ce que nous avons dit au sujet de la nourriture de cette chenille, nous ajouterons que M. Goossens l'a trouvé sur la vipérine (*Echium vulgare*) et que, selon M. Stainton, c'est sur le *Myosotis arvensis* qu'elle vit en Angleterre, car elle se trouve également dans ce pays, quoique rarement.

Limacodes asellus. (Tome 2, page 160.)

Chenille sans pattes apparentes, ovale, verte, avec le dos entièrement couvert par un manteau violet, bordé de jaune, en forme de losange dont les pointes antérieure et postérieure sont coupées carrément. Elle vit en octobre sur le bouleau. Chrysalide comme celle de *Testudo*. Forêt de Senart, *Goossens*.

Phragmataecia castanea. (Tome 2, page 156.)

Cette espèce que nous avons signalée avec incertitude, est commune dans les environs de Douai, *Foucart*.

Bryophyla algæ. (Tome 3, page 4.)

Ainsi que nous l'avons dit, la chenille vit sur les lichens des arbres, mais, pendant le jour elle ne se retire pas sous une toile ou entre les écorces comme ses congénères, mais dans un trou qu'elle s'est creusé dans l'écorce de l'arbre et où elle entre à reculons, ne sortant que la nuit lorsque la pluie ou la rosée a ramolli les lichens.

Acronycta euphrasiæ. (Tome 3, page 21.)

Cette espèce est très-probablement la même qu'*Euphorbiæ* et nous pensons avec M. Guenée, que ce dernier nom doit lui être restitué.

Le 23 juillet 1873 nous avons communiqué à la société entomologique de France, la chenille de l'**Acronycta myricæ**, Gn., espèce d'Écosse, que nous venions d'élever, laquelle ne nous a paru différer en rien de celle de l'*Euphrasiæ* de France, et nous avons alors émis l'opinion que ces trois espèces n'en font qu'une, quoique la dernière soit modifiée par le climat. C'est également aujourd'hui l'opinion de M. Guenée.

Senta maritima. (Tome 3, page 43.) Départ. du Nord, *Foucart*.

Nonagria lutosa. (Tome 3, page 50.) Environs de Douai, *Foucart*.

Valeria oleagina. (Tome 4, page 46.)

Trouvée aux environs de Digne (*Basses-Alpes*), par M. Méguelle, en mars et avril.

Omia cyclopea, Graslin, Dup., Gn.

18^{mm}. Ailes supérieures subtriangulaires à côte concave et à angle apical relevé, d'un brun noir, blanchâtre dans l'espace médian, traversées par deux lignes d'un gris-blanchâtre, fines, rapprochées : l'extrabasilaire courbe, la coudée sinuée. Tache réniforme grande, arrondie, d'un noir foncé, cerclée de blanc ; l'orbiculaire nulle. Espace terminal avec de petits traits nervurés noirs. Frange entrecoupée de blanc. Inférieures noires, veloutées, à frange blanche légèrement dentée de noir.

Cette espèce d'Espagne, est nouvelle pour la faune française. Elle a été découverte sur les montagnes des environs de Digne, où elle butine au soleil sur les fleurs de thym, par M. Bellier. Très-rare. Elle se placera après. *Cymbalaria* (Tome 4, page 123).

G. EUTERPIA, Gn.

Antennes minces, filiformes, à cils fins, isolés dans les deux sexes, brièvement pubescentes dans les mâles. Palpes courts, grêles, écartés, le 2^e article velu, arrondi, le 3^e velu, obtus, dépassant à peine les poils du second. Thorax robuste, arrondi, à collier non relevé. Abdomen robuste, court, velu, muni d'un oviducte court chez la

femelle. Ailes entières, veloutées, à taches et lignes distinctes.

Laudeti, Bdv., Dup., Gn., Mill.-Ico. (Pl. 9, fig. 13.)

28 à 31^{mm}. Les quatre ailes sont d'un blanc pur et mat; les supérieures sont traversées par deux larges bandes dentelées, mêlées de brun, de noir, de blanc et de rose : la première à la base, entre la demi-ligne et l'extrabasilaire, n'atteignant pas le bord interne; la seconde entre l'ombre médiane et la subterminale, entière, traversée par la coudée, renfermant la tache réniforme qui est régulière et comblée de brun; orbiculaire en anneau très-mince. Inférieures avec une lunule cellulaire et une ligne subterminale épaisse, dentée, anguleuse, noirâtre. Corps entièrement blanc, sans aucune tache. — ♀ semblable.

Chenille peu allongée, à peine atténuée, subcylindrique, sans aucune ligne, d'un jaune clair presque blanc, avec les trapézoïdaux et les points pilifères, gros, subverruqueux, d'un noir profond, luisants et surmontés d'un poil court, raide et noir. Le premier anneau est orné d'une petite plaque fauve, avec quatre gros points noirs rectangulaires placés en avant, et deux autres placés postérieurement et en travers. Sa tête est petite, cordiforme, d'un jaune roux, marquée de noir sur chaque calotte, avec les ocelles et les mandibules noirs. Stigmates petits, ovales et noirs. Pattes bien développées, concolores et marquées de noir à l'extrémité.

Ce n'est point sur les plantes du genre *Hypericum* que vit cette chenille, ainsi qu'on l'avait cru d'abord,

mais sur le *Silene otites*, dans les endroits sablonneux et sur les collines des environs de Sion et de Sierre (Valais), où elle a été découverte en 1837 par le chasseur Anderregg.

Cette superbe noctuelle habite également la Russie méridionale, ainsi que les environs de Digne (*Basses-Alpes*), où elle n'est pas rare. *Alain, Meguelle.*

Acontia Lucida. (Tome 4, page 147.) ajoutez (Pl. 42, fig. 11.)

Chenille à 12 pattes, un peu atténuée en avant, médiocrement allongée, d'un vert plus ou moins foncé, quelquefois violâtre ou bronzé, avec les 4^e, 5^e et 6^e anneaux anguleux, ornés latéralement d'une tache oblique brune ou brun-rouge, surmontée d'un trait blanc et d'un point verruqueux. Le 11^e anneau est pyramidal; avec quatre points verruqueux, en quadrilatère. Les lignes dorsale et sous-dorsale sont vertes et interrompues; la stigmatale est d'un blanc-jaunâtre. Tête brune.

Cette chenille ne vit point sur les *Convolvulus* ainsi que nous l'avons dit par erreur, mais sur différentes espèces de mauves, souvent par petits groupes. Celles que l'on trouve en septembre, passent l'hiver en chrysalides, et éclosent en mai-juin de l'année suivante, celles du mois de juin éclosent en juillet-août, ainsi que nous l'avons dit.

Par le nombre de ses pates et sa forme générale, cette chenille a tout à fait l'aspect d'un *Plusia*.

Acontia albicollis. (Tome 4, page 147.)

Il nous paraît certain aujourd'hui que cette espèce n'est qu'une variété de la précédente, nous l'avons obtenue de la même chenille, mais elle nous a paru plus commune en été qu'au printemps.

Ab. Insolatrix. (Tome 4, page 148.)

Nous avons pris cette Ab. dans un jardin inculte, mais garni de mauves, à Saint-Mandé, en août; en compagnie des deux précédentes.

Gnophos furvata. (Tome 5, page 81.)

Bois des environs de Rouen, en juin, *Frontin*.

Nemoria herbaria. (Tome 5, page 107.)

17^{mm}. Ailes d'un vert pomme; les supérieures avec la côte, la frange et deux lignes transverses d'un jaune pâle, ces deux lignes subparallèles, assez rapprochées; l'extrabasilaire légèrement arquée, la coudée droite, un peu sinuée, se continuant sur les inférieures, où elle est droite, oblique, et faiblement tremblée. Antennes du mâle pectinées, brunâtres. Tête et abdomen jaunâtres. Dessous d'un blanc-verdâtre, avec la côte ocracée. Pattes jaunâtres avec la partie interne des antérieures d'un roux ferrugineux.

Nous ne connaissons pas cette espèce lors de la publication de notre 5^e vol. mais nous pensons que c'est la femelle que nous avons décrite sous le nom de *Bruandaria*. Dans ce cas, ce nom devra être supprimé. M. Guenée pense également que sa *Chloroleucaria*

pourrait bien se rapporter à l'*Herbaria*, ce qui nous paraît probable d'après la description de cette espèce américaine. L'*Herbaria* a été prise dans les Basses-Alpes, et nous a été communiquée par M. Foucart, de Douai.

***Asthenia testaceata*.** (Tome 5, page 125.)

Cette espèce a été également découverte dans la forêt de Montmorency par notre collègue, M. Goossens, auquel nous devons la description suivante :

Chenille d'un assez beau vert-jaune, mais un peu plus foncé sur la tête et vers la plaque anale, avec la vasculaire d'un vert un peu plus foncé, peu visible, la stigmatale verte, en bourrelet. Tête et pattes vertes, les membraneuses avec la couronne noire. Quelques poils blonds. Quand elle est arrivée à toute sa taille, elle prend une teinte rosée. Elle vit en septembre sur l'aulne (*Alnus viscosa*) dont elle attaque les feuilles entre les nervures, près de la côte, en faisant un trou.

***Acidalia Eugeniata*,** Dardoin, Mill.-Ico. (*Sp. nov.*)

21 à 22^{mm}. Ailes bien développées, aiguës à l'angle apical, avec un léger angle émoussé aux inférieures, d'un carné vif et finement aspergé d'atomes bruns. Sa coudée est mal écrite, bien qu'assez large et continue du bord costal au bord abdominal. La ligne qui la suit est seulement indiquée par une série de points nervuraux bruns, petits et nets ; une seconde série de points semblables existe sur la frange même, lesquels points précèdent les petits traits bruns qui limitent la frange.

Point cellulaire petit, rond, brun et visible sur les quatre ailes. Antennes filiformes, concolores; vertex d'un blanchâtre carné; thorax et abdomen concolores. Dessous d'un blanchâtre carné, avec la coudée et les lignes de points mieux indiquées qu'en dessus. Pattes longues, concolores, les postérieures avec une paire d'éperons bien développés. — ♀ un peu plus grande, avec le corps et les ailes d'un ton plus chaud, les points plus gros, mieux marqués, et l'abdomen très-développé et renflé au centre. Chenille?

Cette espèce a été trouvée dans les garigues des environs de Marseille par M. Dardoin, en juillet. Elle se placera après *Imitaria* (Tome 5, page 174).

Larentia didymata. (Tome 5, page 284.) Départ. du Nord, *Le Roi, Foucart.*

Emmelesia decolorata. (Tome 5, page 309.)

Chenille courte, cylindrique, d'un blanc sale, avec quelques faibles lignes longitudinales brunâtres, peu marquées. Elle vit en juillet et août dans les fruits du *Lychnis dioïque*, où elle se tient cachée. Environs de Moulins, *de Peyerimhoff.*

Emmelesia minorata. (Tome 5, page 311.)

Environs de Lille et de Douai, *Le Roi, Foucart.*

Pyrenælis. (Tome 6, page 71.) Lisez **Pyrenæalis.**

Aeralis. (Tome 6, page 89.) Lisez **Ærealis.**

(Tome 6, page 123.) *A donnée, lisez a donné.*

Spilodes æruginalis. (Tome 6, page 163.)

Cette espèce a aussi été trouvée à Vatan (*Indre*) par M. Maurice Sand, en juin, ainsi qu'aux environs d'Angoulême par MM. Dupuy et Vallantin.

Ferralalis. (Tome 6, page 179.) Lisez **Ferraralis.**

Rhodendronalis. Tome 6, page 173.) Lisez **Rhododendronalis.**

TABLE ALPHABÉTIQUE DES FAMILLES ET DES GENRES.

Les noms des familles sont en grandes capitales, ceux des genres en petites capitales, et les noms synonymiques en italiques.

	Pages.		Pages.
ACHRŒA	372	CRYPTOBLABES	320
ACROBASIS	322	DELTOIDES	1
ACTENIA	58	DIASEMIA	100
AGLOSSA	48	DIORYCTRIA	278
AGROTERA	96	<i>Diosia</i>	306
<i>Algedonia</i>	95	EBÛLEA	141
ALISPA	348	ECCOPISA	344
ANCYLOLOMIA	229	EMATHEÛDES	353
ANCYLOSIS	346	<i>Emprepes</i>	87
ANERASTIA	354	ENDOTRICHA	98
<i>Antigastra</i>	149	ENNYCHIA	91
APHOMIA	368	ENNYCHIDÆ	76
APORODES	75	EPHESTIA	355
ASARTA	305	EPISCHNIA	315
<i>Asopia</i>	42, 55, 96, 98	EROMENE	274
ASOPIDÆ	96	ETIELLA	289
<i>Bomalocha</i>	13	EUCARPHIA	312
BOTYDÆ	124	<i>Eudorea</i>	296
BOTYX	125	<i>Eurrhypara</i>	140
<i>Botyx</i> ..	91, 102, 122, 150, 190	<i>Eurycreon</i>	161, 188
BREPHIA	321	<i>Euzophera</i>	361
CALAMATROPHA	227	GALLERIA	365
CATACLYSTA	113	GALLERIÆ	365
CATASTIA	306	GLYPTOTELES	344
<i>Catharia</i>	71	GYMNANCYLA	304
CHILO	223	HELIA	35
<i>Chilo</i>	227	HELIOTHELA	67
CHILONIDÆ	217	HELLULA	195
CLEDEOBIA	60	HERBULA	87
CLEDEOBIDÆ	58	HERCYNA	69
CRAMBIDÆ	227	<i>Hercyna</i>	72
CRAMBUS	231	HERCYNIDÆ	63
<i>Crambus</i>	229	HERMINIA	23

	Pages.		Pages.
HERMINIDÆ.....	19	OROBENA.....	156
HOMEOSOMA.....	350	PARAPONYX.....	115
HYDROCAMPA.....	117	<i>Pechipogon</i>	28
<i>Hydrocampa</i>	113, 115	PEMPELIA.....	291
HYDROCAMPIDÆ.....	112	<i>Pempelia</i>	289
HYPENA.....	6	PHYCIDEÆ.....	277
HYPENIDÆ.....	4	<i>Phycis</i> ..	278, 282, 289, 291, 305
HYPENODES.....	15	PIONEA.....	150
HYPOCHALCIA.....	307	<i>Psamotis</i>	187
HYPOLAIS.....	102	PYRALIDÆ.....	41
HYPOTIA.....	55	PYRALIS.....	42
HYPSOPYGIA.....	57	PYRAUSTA.....	77
<i>Ilithya</i>	291, 312	<i>Pyrausta</i>	66, 75, 87
LEMIODES.....	187	RHODARIA.....	83
<i>Lothria</i>	350	RIVULA.....	20
MADOPA.....	5	SCHÆNOBIUS.....	219
MARGARODES.....	122	SCIRPOPHAGA.....	217
MARGARODIDÆ.....	122	SCOPARIA.....	296
MECYNA.....	190	SCOPARIDÆ.....	193
MELISSOBLAPTES.....	370	SCOPULA.....	170
METASIA.....	111	<i>Scopula</i>	156, 161
<i>Microphysa</i>	66	SOPHRONIA.....	21
MYELOIS.....	329	SPILODES.....	161
NEPHOPTERYX.....	282	STEMMATOPHORA.....	52
NOCTUOMORPHA.....	66	STENIA.....	103
NODARIA.....	34	STENIDÆ.....	99
<i>Nomophila</i>	193	TEGOSTOMA.....	90
NYCTEGRETIS.....	345	THRENODES.....	64
NYMPHULA.....	188	<i>Threnodes</i>	67
ODONTIA.....	40	ULOTRIGHA.....	57
ODONTIDÆ.....	40	<i>Zanclognatha</i>	21, 29
ORECTIS.....	17	ZOPHODIA.....	349
ORENAIA.....	72		

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES ET DES VARIÉTÉS.

—

Les noms des espèces sont en romain, ceux des variétés en italique, ainsi que les noms synonymiques.

	Pages.		Pages.
<i>Abietella</i>	279	<i>Ambigualis</i>	198
<i>Abruptella</i>	248	<i>Ambigualis</i>	210
<i>Achatinella</i>	345	<i>Amissella</i>	212
<i>Acuminalis</i>	16	<i>Anderreggialis</i>	73
<i>Adelalis</i>	106	<i>Anella</i>	371
<i>Adipellus</i>	239	<i>Anellus</i>	370
<i>Adornatella</i>	299	<i>Anguinalis</i>	93
<i>Adultella</i>	317	<i>Angulatellus</i>	267
<i>Advenella</i>	338	<i>Angustalis</i>	61
<i>Advenella</i>	333	<i>Angustea</i>	212
<i>Ænealis</i>	170	<i>Angustella</i>	348
<i>Ærealis</i>	89	<i>Angustellus</i>	242
<i>Æruginalis</i>	163	<i>Antiopella</i>	307
<i>Æthiopella</i>	305	<i>Aquilellus</i>	270
<i>Ætnæalis</i>	104	<i>Arabescalis</i>	176
<i>Affiniella</i>	310	<i>Arcualis</i>	148
<i>Ahenella</i>	308	<i>Argentella</i>	273
<i>Alba</i>	217	<i>Argillacealis</i>	102
<i>Albariella</i>	285	<i>Argyrella</i>	288
<i>Albidalis</i>	180	<i>Aridellus</i>	261
<i>Albilineella</i>	284	<i>Asinalis</i>	138
<i>Albiricella</i>	292	<i>Asteriscella</i>	319
<i>Albistrigalis</i>	16	<i>Atralis</i>	68
<i>Albistrigatus</i>	16	<i>Auralis</i>	131
<i>Albofascialis</i>	94	<i>Aurantiacalis</i>	134
<i>Alienellus</i>	241	<i>Aurata</i>	77
<i>Alpestralis</i>	72	<i>Auriciella</i>	307
<i>Alpicolella</i>	306	<i>Austriacalis</i>	173
<i>Alpigenella</i>	285	<i>Barbalis</i>	28
<i>Alpinalis</i>	171	<i>Barbella</i>	235
<i>Alpinalis</i>	172	<i>Bella</i>	273
<i>Alpinellus</i>	232	<i>Betulae</i>	301
<i>Alvearia</i>	372	<i>Bifasciata</i>	286

	Pages.		Pages.
Bigella	362	<i>Chalcocyanella</i>	342
Binævella	352	<i>Chermesinalis</i>	80
Bipunctalis	190	<i>Chionealis</i>	81
Bipunctanus	371	<i>Chlatralis</i>	166
Bistriga	320	<i>Chlatralis</i>	167
<i>Bituminella</i>	343	<i>Chrysellus</i>	266
<i>Bivitella</i>	286	<i>Chrysonuchellus</i>	247
<i>Blandalis</i>	158	<i>Chrystella</i>	301
<i>Bombycalis</i>	61	<i>Cicatricellus</i>	226
Borgialis	58	<i>Cinctalis</i>	168
Bruguieralis.....	405	<i>Cineralis</i>	136
Brunnealis	59	<i>Cinerella</i>	304
Calvaria	36	<i>Cingilella</i>	294
<i>Calvarialis</i>	36	<i>Cingulalis</i>	92
<i>Campella</i>	247	<i>Cingulata</i>	92
Canella.....	304	<i>Cinnamomella</i>	346
Cantenerella.....	314	<i>Cirrigerella</i>	331
Canuisalis.....	108	<i>Cistella</i>	325
<i>Carbonariella</i>	302	<i>Clothella</i>	341
<i>Cardui</i>	330	<i>Coarctalis</i>	212
Characterellus.....	223	<i>Coarctata</i>	212
Carnealis.....	110	<i>Coccinalis</i>	81
<i>Carnealis</i>	139	<i>Colonatus</i>	368
<i>Carnella</i>	291	<i>Colonella</i>	368
<i>Cassentiniellus</i>	247	<i>Colonum</i>	368
Castalis	86	<i>Combinellus</i>	263
Catalaunalis.....	149	<i>Combustalis</i>	54
<i>Catalauniellus</i>	223	<i>Comparalis</i>	91
<i>Caudellus</i>	221	<i>Comparalis</i>	59
Cembræ.....	216	<i>Compositella</i>	321
<i>Cembralis</i>	216	<i>Comptalis</i>	165
<i>Cembrella</i>	216	<i>Conchella</i>	252
Ceratonie.....	339	<i>Conchellus</i>	251
<i>Ceratonietta</i>	339	<i>Conchellus</i>	254, 255
<i>Cereana</i>	366	<i>Consociella</i>	326
<i>Cerella</i>	366	<i>Conspurcalis</i>	74
Cerusellus.....	235	<i>Contaminellus</i>	268
Cespitalis	88	<i>Contectella</i>	333
<i>Cespitellus</i>	246	<i>Contritella</i>	229

	Pages.		Pages.
<i>Contubernella</i>	297	<i>Dibaphiella</i>	300
<i>Conversalis</i>	75	<i>Diffusalis</i>	139
<i>Convolutella</i>	349	<i>Dilucidella</i>	314
<i>Corcyrella</i>	340	<i>Dilutella</i>	298, 346
<i>Corsicalis</i>	53	<i>Disjunctella</i>	310
<i>Corticalis</i>	55	<i>Dispunctella</i>	310
<i>Corticalis</i>	139	<i>Diversalis</i>	192
<i>Costalis</i>	42	<i>Divisella</i>	292
<i>Costæstrigalis</i>	16	<i>Donzelalis</i>	173
<i>Coulonellus</i>	264	<i>Dubitalis</i>	200
<i>Crassalis</i>	9, 13	<i>Dubitalis</i>	198
<i>Cratægalis</i>	211	<i>Dulcella</i>	333
<i>Cratægella</i>	211	<i>Dumetellus</i>	244
<i>Cratægella</i>	206	<i>Duponchelia</i>	108
<i>Craterellus</i>	246	<i>Effractella</i>	345
<i>Cribralis</i>	27	<i>Egeriella</i>	359
<i>Cribrella</i>	330	<i>Egregialis</i>	57
<i>Cribrum</i>	330	<i>Elatalis</i>	180
<i>Cribrumalis</i>	27	<i>Elongella</i>	353
<i>Crinalis</i>	24	<i>Elutalis</i>	180
<i>Criptella</i>	303	<i>Elutea</i>	355
<i>Crocealis</i>	142	<i>Elutella</i>	355
<i>Crocealis</i>	134	<i>Emortualis</i>	22
<i>Crudella</i>	332	<i>Ensigerellus</i>	237
<i>Cruentella</i>	332	<i>Epelydella</i>	339
<i>Culmella</i>	270	<i>Ericellus</i>	240
<i>Culmellus</i>	265	<i>Erigalis</i>	61
<i>Cuprealis</i>	50	<i>Erosalis</i>	97
<i>Curtalis</i>	61	<i>Etiella</i>	289
<i>Dahliella</i>	286	<i>Euphorbiella</i>	292
<i>Decorella</i>	311	<i>Exoletella</i>	272
<i>Decrepitalis</i>	183	<i>Extensalis</i>	10
<i>Decuriella</i>	279	<i>Extimalis</i>	152
<i>Delicatellus</i>	265	<i>Fæcella</i>	301
<i>Deliellus</i>	269	<i>Falcatalis</i>	82
<i>Delphinatalis</i>	202	<i>Falcellus</i>	248
<i>Dentalis</i>	41	<i>Fallouella</i>	328
<i>Depositella</i>	304	<i>Farinalis</i>	43
<i>Derivalis</i>	23	<i>Farrella</i>	317

	Pages.		Pages.
Fascelinellus.....	361	Glaucinalis	45
Fascialis	93	<i>Glyceralis</i>	103
<i>Fascialis</i>	92	Gnidiella.....	357
<i>Ferraris</i>	178	Grisealis.....	30
Ferrugalis.....	185	Grisella	372
Ficella.....	356	<i>Grossulariella</i>	349
<i>Fimbrialis</i>	42	<i>Gueneellus</i>	258
<i>Fischeri</i>	362	Guttulalis.....	66
Flammealis	99	<i>Hæmatalis</i>	85
Flavalis	130	Hamellus	237
<i>Flavella</i>	353	Helveticalis	74
Floralis	75	<i>Helveticella</i>	305
Fontis.....	13	<i>Hispanalis</i>	34
Forficalis.....	151	<i>Holosericealis</i>	70
Forficellus	221	<i>Holosericella</i>	301
Formosa	300	Hortuellus	244
<i>Fovealis</i>	108	<i>Hortuellus</i>	246
Frequentella	206	Hyalinalis.....	132
Fruentalis.....	159	<i>Hybridalis</i>	194
<i>Fucatalis</i>	81	Iignella	314
Fulgidellus	260	Illotella	318
Fulvalis.....	184	<i>Impurella</i>	332
Fulvocillialis.....	46	Incertalis	198
<i>Fumeus</i>	221	<i>Incertalis</i>	198
<i>Funiculella</i>	276	<i>Infuscatella</i>	332
Furcatellus	259	Inquinatalis.....	182
Fusca	302	<i>Inquinatella</i>	258
Fuscalis.....	136	Inquinatellus.....	267
<i>Fuscalis</i>	162	Institalis.....	177
Gallica.....	215	<i>Intermedialis</i>	89
Gallicola.....	295	<i>Interpunctalis</i>	189
<i>Gemina</i>	353	Interpunctella.....	360
Geniculeus	267	Isatidalis.....	160
Genistella	284	Janthinella.....	287
<i>Germarella</i>	308, 311	<i>Janthinella</i>	302
Gigantellus.....	219	<i>Lafauryella</i>	317
<i>Gigantellus</i>	224	Lancealis	135
<i>Glubralis</i>	135	Languidalis.....	176
<i>Glacialis</i>	182	<i>Lapponicellus</i>	259

	Pages.		Pages.
Latistrius	258	Melanella	307
Legatella.....	336	Mellonella.....	366
<i>Legatella</i>	282	<i>Mercurialis</i>	210
<i>Lemmalis</i>	114	<i>Miniosella</i>	355
Lemnata	114	<i>Mæstalis</i>	80
Leucacrinella.....	344	<i>Monochromellus</i>	274
<i>Leucophæalis</i>	181	<i>Monspelusalis</i>	305
Lignella	310	Mucronellus.....	223
<i>Limbalis</i>	191, 154	Mundalis	171
Limbata	154	<i>Muralis</i>	207
Lineola	208	Murana	207
<i>Lineolalis</i>	208	<i>Muranella</i>	207
Lithargyrellus.....	273	<i>Muscerdalis</i>	207
Litterata	100	Myellus	254
<i>Litteralis</i>	100	<i>Myellus</i>	255
Lividalis	13	<i>Myricariella</i>	294
Lotella	355	Mytilellus.....	253
<i>Lucidalis</i>	47	Nebulalis	174
Luctiferellus	266	<i>Nebulalis</i>	181
Luctualis	95	<i>Nebulea</i>	350
Lugdunellus.....	234	Nebulella	350
<i>Lupulinalis</i>	127	<i>Nebulella</i>	351
<i>Luridella</i>	308	Nemausalis.....	102
Lutealis	175	Nemoralis.....	97
<i>Lutealis</i>	131	<i>Nemoralis</i>	30
Luteellus	272	<i>Netricalis</i>	62
<i>Luteellus</i>	267	Nigralis	95
<i>Luzialis</i>	205	Nigrata	93
Malacellus	236	Nigrocyanella	342
Margaritalis.....	152	Nimbella.....	351
<i>Margaritella</i>	257	Noctuella.....	194
Margaritellus.....	257	Nodosalis	34
<i>Marginalis</i>	307	Normalis.....	66
Marginea	307	Nubilalis.....	127
<i>Marginella</i>	307	Nudalis	189
Maritanella.....	364	Numeralis.....	186
Massilialis	63	<i>Nymphæalis</i>	118, 120
Massiliensis.....	18	Nymphæata.....	118
Mediterranella	363	Obductella	298

	Pages.		Pages.
Obesalis	9	<i>Pascualis</i>	175
Obfuscata.....	81	Pascuellus	237
Obliqua	325	Pauperellus	251
Oblitella	363	<i>Pedriolellus</i>	261
Obsitalis	41	<i>Perfluella</i>	300
Obtusella.....	322	Perlellus	273
<i>Obtusella</i>	301	Perpendiculalis	128
<i>Obtusellus</i>	227	<i>Petrella</i>	352
<i>Ochrealis</i>	142	<i>Petrificella</i>	263
<i>Ochrella</i>	272	Petrificellus.....	263
<i>Octomaculalis</i>	95	Phæoleuca	201
Octomaculata	95	<i>Phæoleucalis</i>	201
<i>Oertzenialis</i>	214	Phantasmella.....	217
Olbienalis.....	111	Philomenella.....	341
Olivalis	179	<i>Phænicealis</i>	82
Olivaria	22	Phragmitellus.....	224
<i>Omralis</i>	179	Phrygialis.....	69
<i>Opacalis</i>	89	Pinellus.....	252
Ophialis	107	<i>Pinetella</i>	252, 255
<i>Origanella</i>	298	<i>Pineti</i>	254
Ornatella.....	303	Pinguinalis	49
Ostrinalis	80	Pinguis	362
<i>Oxibialis</i>	143	Poliellus	269
Oxibiellus.....	266	Politalis.....	153
Palealis	167	<i>Politalis</i>	154
Pallida.....	214	Pollinalis	65
<i>Pallidalis</i>	126	Polygonalis	191
Pallidellus.....	233	Polyxenella.....	357
<i>Pallidulalis</i>	214	Porphyralis	81
Palpalis.....	10	Porphyrella	323
<i>Palpalis</i>	9	<i>Potamogalis</i>	118
Palpella.....	231	Præлата	217
Paludella.....	227	Pratellus.....	242
Palumbella	297	<i>Pratorum</i>	242
<i>Palumbella</i>	283	Proboscidalis.....	6
Palustrellus	243	Prodromella.....	315
Pandalis	129	<i>Prodromella</i>	313
<i>Paralis</i>	202	Provincialis.....	62
<i>Parella</i>	202, 207	Prunalis	181

	Pages.		Pages.
<i>Pudicalis</i>	87	<i>Rostellus</i>	274
<i>Pudoralis</i>	330	<i>Rostralis</i>	7
<i>Pudorella</i>	330	<i>Rubidalis</i>	47
<i>Pulveralis</i>	187	<i>Rubidalis</i>	54
<i>Pulverella</i>	355	<i>Rubiginalis</i>	144
<i>Pulchellalis</i>	47	<i>Rubiginella</i>	309
<i>Punctalis</i>	104	<i>Rubrotibiella</i>	328
<i>Punctella</i>	354	<i>Rufella</i>	332
<i>Punctigerellus</i>	219	<i>Rufimistralis</i>	170
<i>Punicealis</i>	77, 78	<i>Rupestralis</i>	73
<i>Purpuralis</i>	78	<i>Rupicolalis</i>	69
<i>Pygmæalis</i>	81	<i>Ruralis</i>	133
<i>Pyratalis</i>	200	<i>Rusticalis</i>	191
<i>Pyramidellus</i>	257	<i>Rutilella</i>	320
<i>Pyrenæalis</i>	71	<i>Salicalis</i>	5
<i>Pyrenæalis</i>	198	<i>Sambucalis</i>	145
<i>Pyrenaicalis</i>	138	<i>Sanguinalis</i>	84
<i>Quadrellus</i>	235	<i>Sanguinella</i>	291
<i>Radiatalis</i>	9	<i>Sareptella</i>	318
<i>Radiellus</i>	259	<i>Satureiella</i>	286
<i>Radiellus</i>	259	<i>Saxonellus</i>	266
<i>Radiolellus</i>	259	<i>Schrankiana</i>	70
<i>Ramburarialis</i>	101	<i>Segetalis</i>	158
<i>Ramburiella</i>	276	<i>Selacellus</i>	271
<i>Ravella</i>	314	<i>Selenalis</i>	167
<i>Repandalis</i>	126	<i>Semirubella</i>	291
<i>Resinalis</i>	209	<i>Sericealis</i>	20
<i>Resinea</i>	209	<i>Siccalis</i>	103
<i>Rhenella</i>	283	<i>Silacealis</i>	127
<i>Rhenella</i>	328, 338	<i>Sivellus</i>	239
<i>Rhododendronalis</i>	173	<i>Simplonialis</i>	71
<i>Rhombellus</i>	252	<i>Simploniellus</i>	263
<i>Rippertella</i>	313	<i>Sinuella</i>	353
<i>Rivulalis</i>	124	<i>Socia</i>	368
<i>Robiniella</i>	334	<i>Sociella</i>	370
<i>Roborella</i>	282	<i>Sociella</i>	368
<i>Romanella</i>	335	<i>Sodalella</i>	326
<i>Rorellus</i>	246	<i>Sophialis</i>	157
<i>Rosella</i>	330	<i>Sordidalis</i>	88

	Pages.		Pages.
Speculalis.....	255	Transversella.....	342
Spissicella.....	282	Treitschkaella.....	225
Splendidella.....	281	Tribunella.....	368
Splendidula.....	362	Trinalis.....	134
Spuriellus.....	261	Tristellus.....	270
Stachydalis.....	146	Tristrigella.....	301
Stagnalis.....	120	Tristrigellus.....	260
Stagnata.....	120	Truncicolella.....	210
Staudingeri.....	250	Tumidana.....	328
Stenziellus.....	251	Tumidella.....	327
Sticticalis.....	162	Tumidella.....	326
Stramentalis.....	155	Ulicella.....	284
Straminalis.....	155	Uliginosalis.....	172
Straminella.....	265	Uliginosellus.....	239
Stratiotalis.....	116	Umbraticella.....	315
Stratiotata.....	116	Undalis.....	195
Strigella.....	265	Unigutta.....	95
Suavella.....	337	Unionalis.....	123
Subornatella.....	302	Unipunctalis.....	189
Sudetica.....	204	Urticalis.....	140
Sudeticalis.....	204	Urticata.....	140
Suppandalis.....	112	Vallesialis.....	202
Suspectellus.....	267	Vectifer.....	258
Sylvestrella.....	281	Verbascalis.....	148
Taniellus.....	264	Verbascalis.....	129, 142
Tarsicrinalis.....	32	Verellus.....	249
Tarsicrinalis.....	33	Verticalis.....	168
Tarsipennalis.....	33	Verticalis.....	133
Tarsiplumalis.....	29	Verucella.....	327
Tentacularia.....	26	Vesuntialis.....	201
Tentacularis.....	14	Vinetella.....	312
Tentaculella.....	230	Virescalis.....	167
Tentaculellus.....	229	Virginalis.....	85
Terebrella.....	361	Warringtonellus.....	274
Terrealis.....	137	Xanthocephala.....	383
Terricularis.....	14	Zelleri.....	199
Tessellalis.....	166	Zinckenella.....	289
Tigurinellus.....	241	Zinckenellus.....	241

EXPLICATION DE LA PLANCHE **E**

Nota. — Toutes ces figures sont grossies, à l'exception des nos 21, 22 et 23.

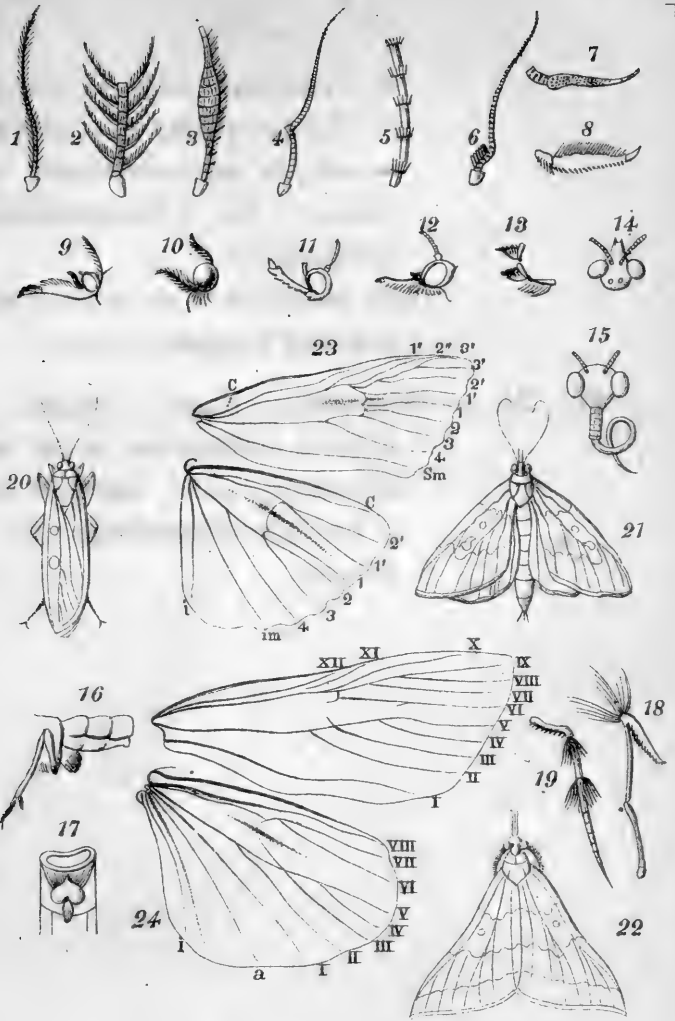
- Fig. 1. — Antenne pubescente à deux cils plus forts par article. C'est l'antenne typique des Pyralites.
- Fig. 2. — Portion d'antenne d'une Deltoïde (*Hermi-
nia cribralis*).
- Fig. 3. — Portion d'antenne de la *Nodaria nodosalis*.
- Fig. 4. — Antenne filiforme et déviée (*G. Marga-
rodes*).
- Fig. 5. — Portion d'antenne de la *Stenia punctalis*.
- Fig. 6. — Antenne d'une Phycide, crêtée dans le sinus de la base.
- Fig. 7. — Palpe dénudé d'une Hypénide.
- Fig. 8. — Le même, garni de ses poils et de ses écailles.
- Fig. 9. — Palpes, labial et maxillaire d'une Clé-
déobide.

- Fig. 10. — Palpes velus, à articles indistincts (*G. Hercyna*).
- Fig. 11. — Palpes de l'*Heliothela atralis*.
- Fig. 12. — Palpes en bec, les maxillaires couchés sur les labiaux.
- Fig. 13. — Palpe labial de l'*Agrotera nemoralis*.
- Fig. 14. — Tête vue de face et à front saillant.
- Fig. 15. — Front vu de face et spiritrompe à base squameuse des Pyralides.
- Fig. 16. — Tablier vertical et velu sur les bords (*Hercyna rupicolalis*).
- Fig. 17. — Tablier horizontal, cordiforme, à bords lisses.
- Fig. 18. — Patte antérieure à pinceau géniculaire (*Herminia cribralis*).
- Fig. 19. — Patte inférieure d'une *Margarodes*.
- Fig. 20. — Port d'ailes au repos d'une Scoparide.
- Fig. 21. — — — d'une Botyde.
- Fig. 22. — — — d'une Deltoïde.
- Fig. 23. — Nervulation d'une Deltoïde, prise pour type. — *c*, la costale. — 1", 2", 3", premier, deuxième et troisième rameau costal. — 1'. 2'. 3'. première, deuxième

et troisième nervule supérieure. — 1,2,3,4, les quatre nervules inférieures. — *sm*, la sous-médiane. — *i*, l'interne. — *im*, L'intermédiaire aux secondes ailes.

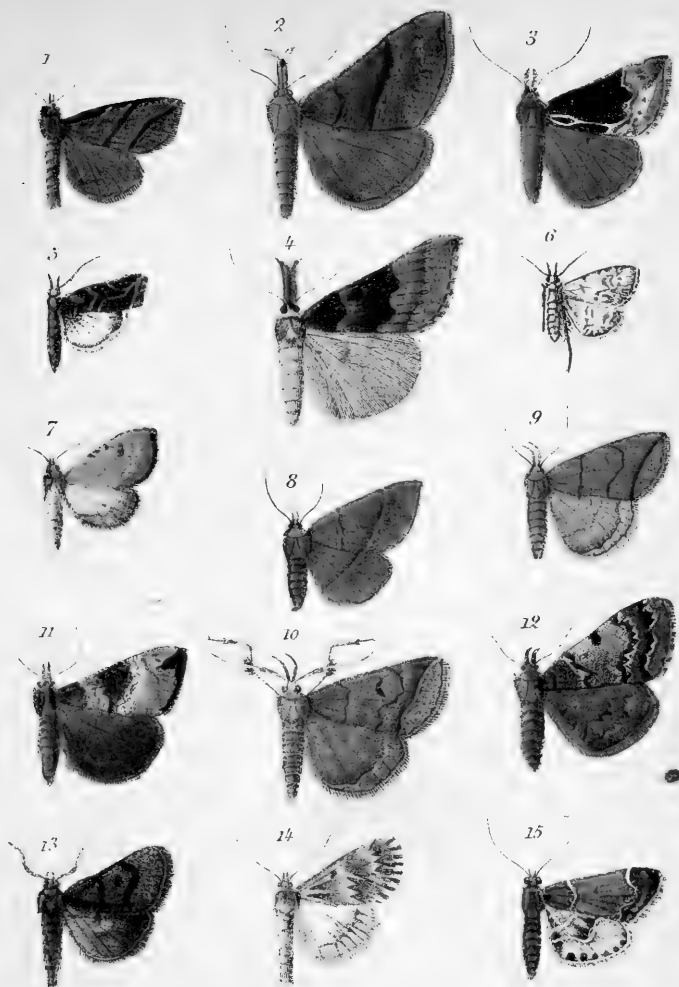
Cette nervulation est numérotée selon le système français (*Guenée*).

Fig. 24. — Nervulation d'une Pyralite, prise pour type et numérotée selon le système allemand. — *i*, nervure interne. — *a*, nervure abdominale aux ailes inférieures.

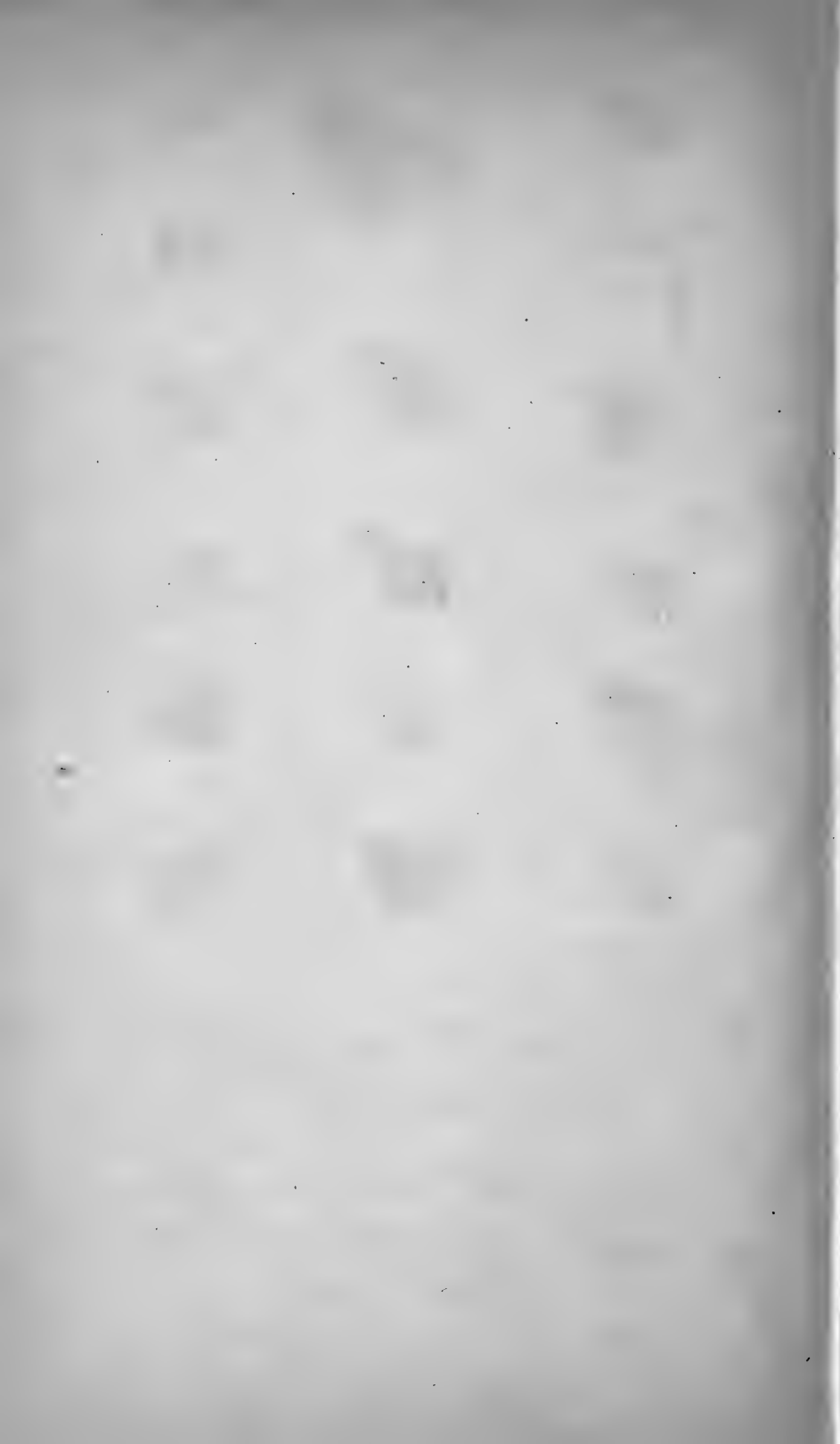


Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The characters are faint and difficult to decipher, but appear to be arranged in three vertical columns.

Additional handwritten text, also likely bleed-through from the reverse side. This section contains several lines of text that are very faint and illegible.



- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| 1 <i>Madopa salicatis</i> | 8 <i>Sophrionia emortualis</i> |
| 2 <i>Hypena proboscidalis</i> | 9 <i>Herminia grisealis</i> |
| 3 <i>id. fontis</i> | 10 <i>id. tarsiphonalis</i> |
| 4 <i>id. palpatis</i> | 11 <i>Hypena obsitatis</i> |
| 5 <i>Hypenodes costnestrigalis</i> | 12 <i>Helia calvarialis</i> |
| 6 <i>Orectis massiliensis</i> | 13 <i>Nodaria nodosalis</i> |
| 7 <i>Rivula sericealis</i> | 14 <i>Odontia dentalis</i> |
| | 15 <i>Pyralis farinalis</i> |



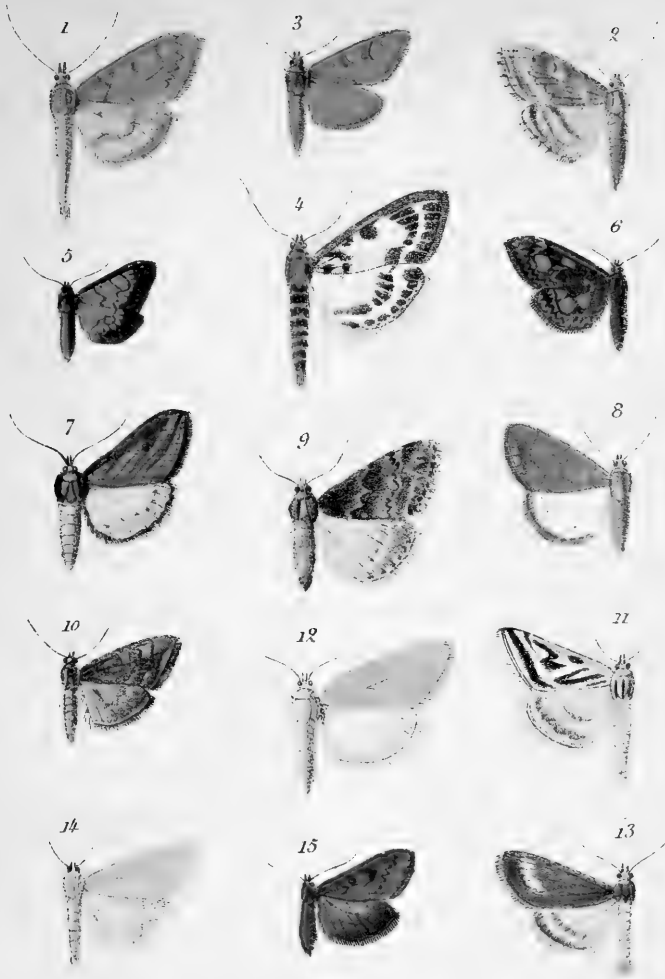


- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| 1 <i>Pyralis costalis</i> | 9 <i>Noctuomorpha normalis</i> |
| 2 <i>Aglossa pinguinalis</i> | 10 <i>Heliorthela atralis</i> |
| 3 <i>Stenmatophora corticalis</i> | 11 <i>Hereyna pyrenæalis</i> |
| 4 <i>Hypotia corticalis</i> | 12 <i>Oreana alpestralis</i> |
| 5 <i>Hypsopygia egregialis</i> | 13 <i>Aporodes floralis</i> |
| 6 <i>Actenia brunnealis</i> | 14 <i>Pyrausta purpuralis</i> |
| 7 <i>Threnodes pollinalis</i> | 15 <i>Rhodaria sanguinalis</i> |
| 8 <i>Cledeobia angustalis</i> | 16 <i>id. puticalis</i> |
| 17 <i>Herbula cespitalis</i> | |

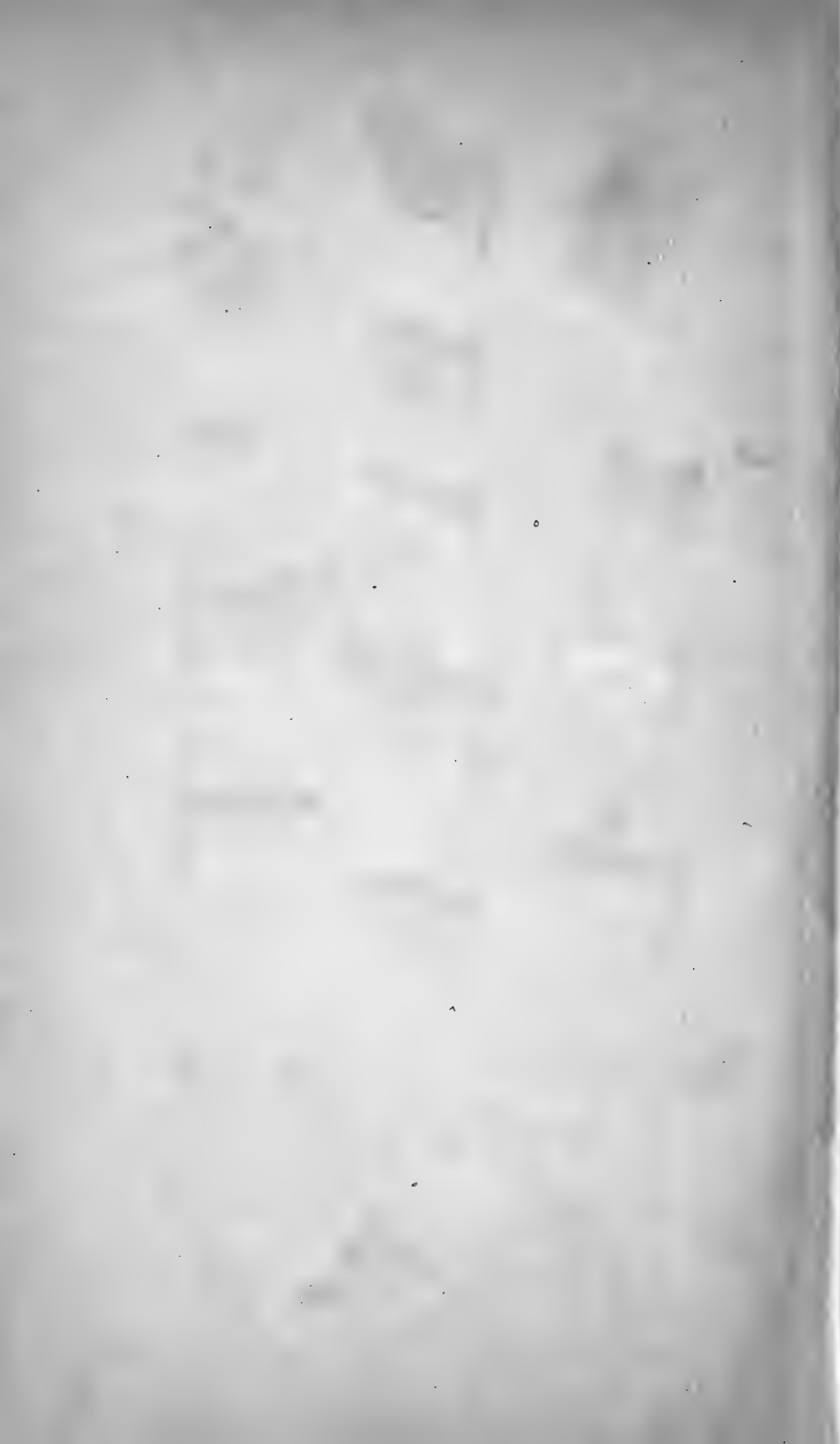


1 *Tegostoma compa*2 *Enrychia nigrala*3 *id. octomaculata*4 *Agrotera nemoralis*5 *Endotricha flammealis*6 *Diasemia litterata*7 *Hypolais nemausalis*8 *Stenia Brugueratis*9 *id. ophiatis*10 *Metasia suppanalis*11a *Cataglysta lemnata* ♂11b *id. id.* ♀12 *Paraponyx stratiolata*13 *Hydrocampa nymphæata*14 *Margarodes unionalis*15 *Botys ruralis*16 *id. asinalis*17 *id. fuscalis*





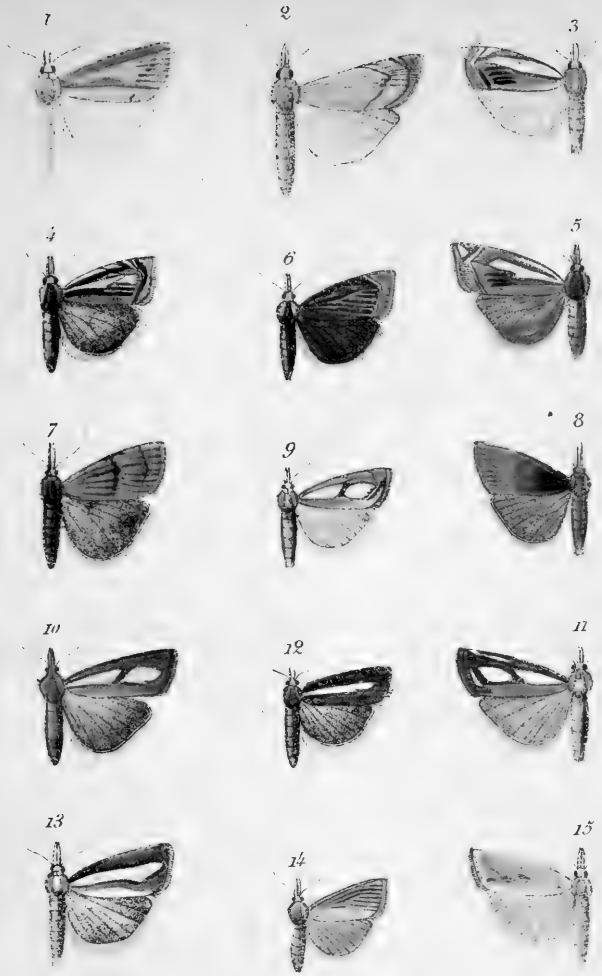
- | | |
|------------------------------|------------------------------------|
| 1. <i>Botys hyalinatis</i> | 8 <i>Pionea straminatis</i> |
| 2. <i>id. repandatis</i> | 9 <i>Orobena sophialis</i> |
| 3. <i>id. trinalis</i> | 10 <i>Spilodes sticticatis</i> |
| 4. <i>id. urticata</i> | 11 <i>id. æruginatis</i> |
| 5. <i>Ebulea rubiginatis</i> | 12. <i>id. paleatis</i> |
| 6. <i>id. sambucalis</i> | 13 <i>Scopula rhododendronatis</i> |
| 7. <i>Pionea forficatis</i> | 14 <i>id. alpinatis</i> |
| | 15 <i>Scopula ferrugalis</i> |





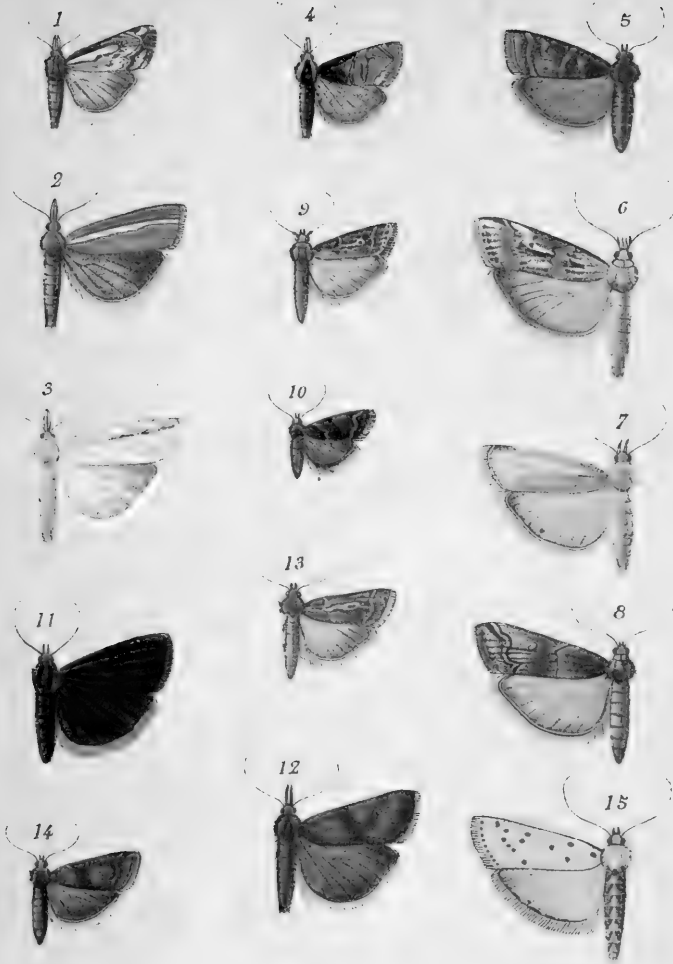
- | | | | |
|---|------------------------------|-----|----------------------------------|
| 1 | <i>Lemiodes pulveralis</i> | 8 | <i>Scoparia crataegella</i> |
| 2 | <i>Nymphula nudalis</i> | 9 | <i>id vallesiatis</i> |
| 3 | <i>Mecyna polygonalis</i> | 10 | <i>Scirpophaga praelata</i> ♂ |
| 4 | <i>Stenopteryx noctuella</i> | 11 | <i>Schaenobius gigantellus</i> ♂ |
| 5 | <i>Hellula undatis</i> | 12 | <i>Ancylolomia contritella</i> |
| 6 | <i>Scoparia dubitatis</i> | 13a | <i>Schaenobius forficellus</i> ♂ |
| 7 | <i>id truncicotella</i> | 13b | <i>id id</i> ♀ |
| | 14 | | <i>Chilophragmitellus</i> ♀ |



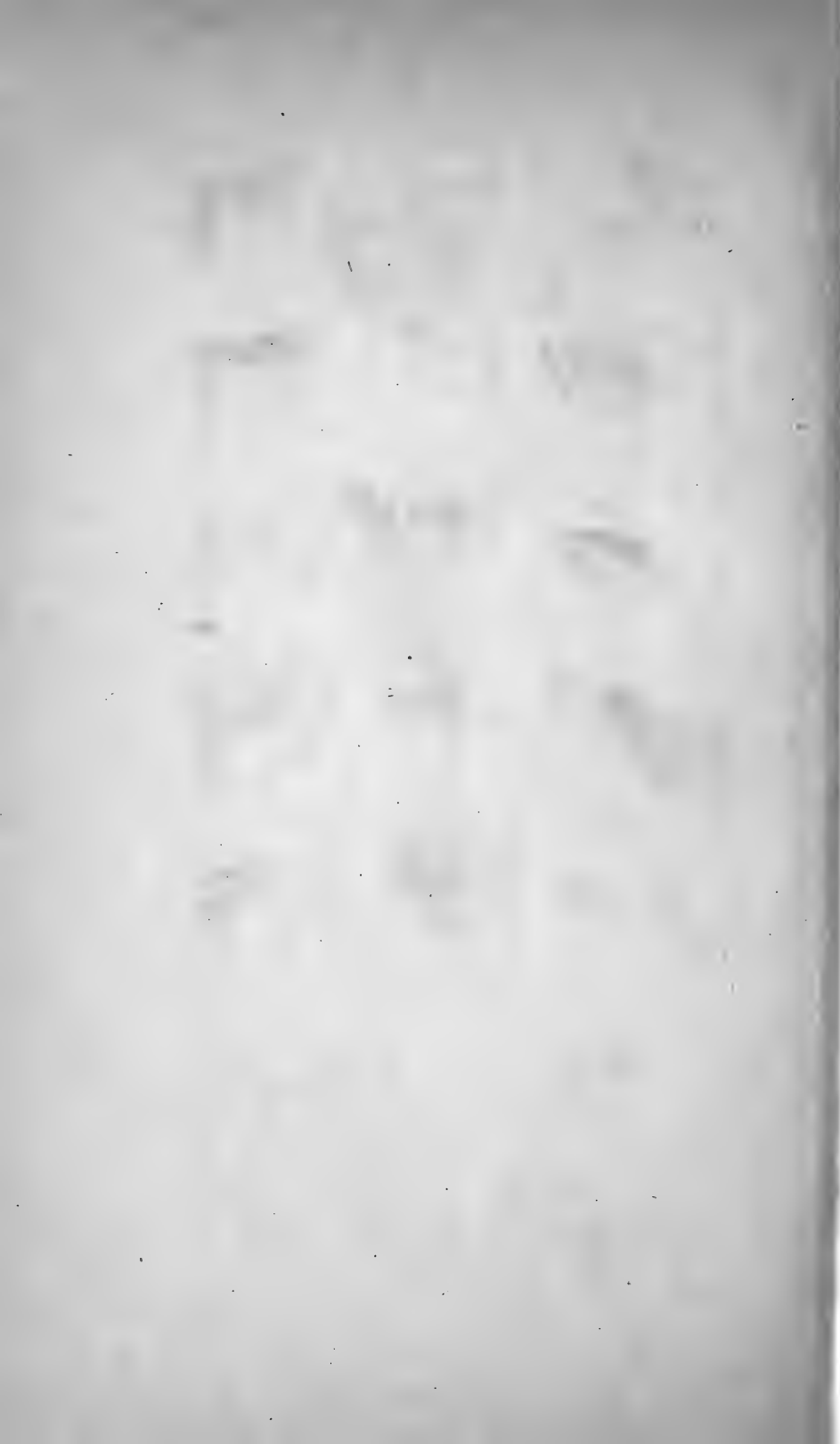


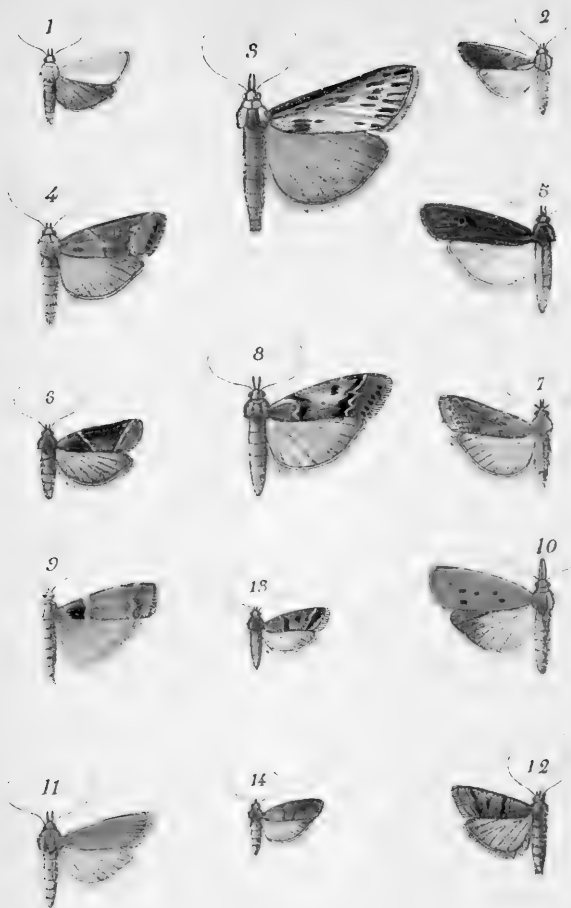
- | | | | |
|---|-------------------------------|----|--------------------------------|
| 1 | <i>Calamotropha paludella</i> | 8 | <i>Crambus chrysonuchellus</i> |
| 2 | <i>Crambus pallidellus</i> | 9 | <i>id. pinellus</i> |
| 3 | <i>id. pascuellus</i> | 10 | <i>id. pauperellus</i> |
| 4 | <i>id. pratellus</i> | 11 | <i>id. specularis</i> |
| 5 | <i>id. dimetellus</i> | 12 | <i>id. radiellus</i> |
| 6 | <i>id. hortuellus</i> | 13 | <i>id. margaritellus</i> |
| 7 | <i>id. craterellus</i> | 14 | <i>id. culmellus</i> |
| | | 15 | <i>Crambus inquinatellus</i> |



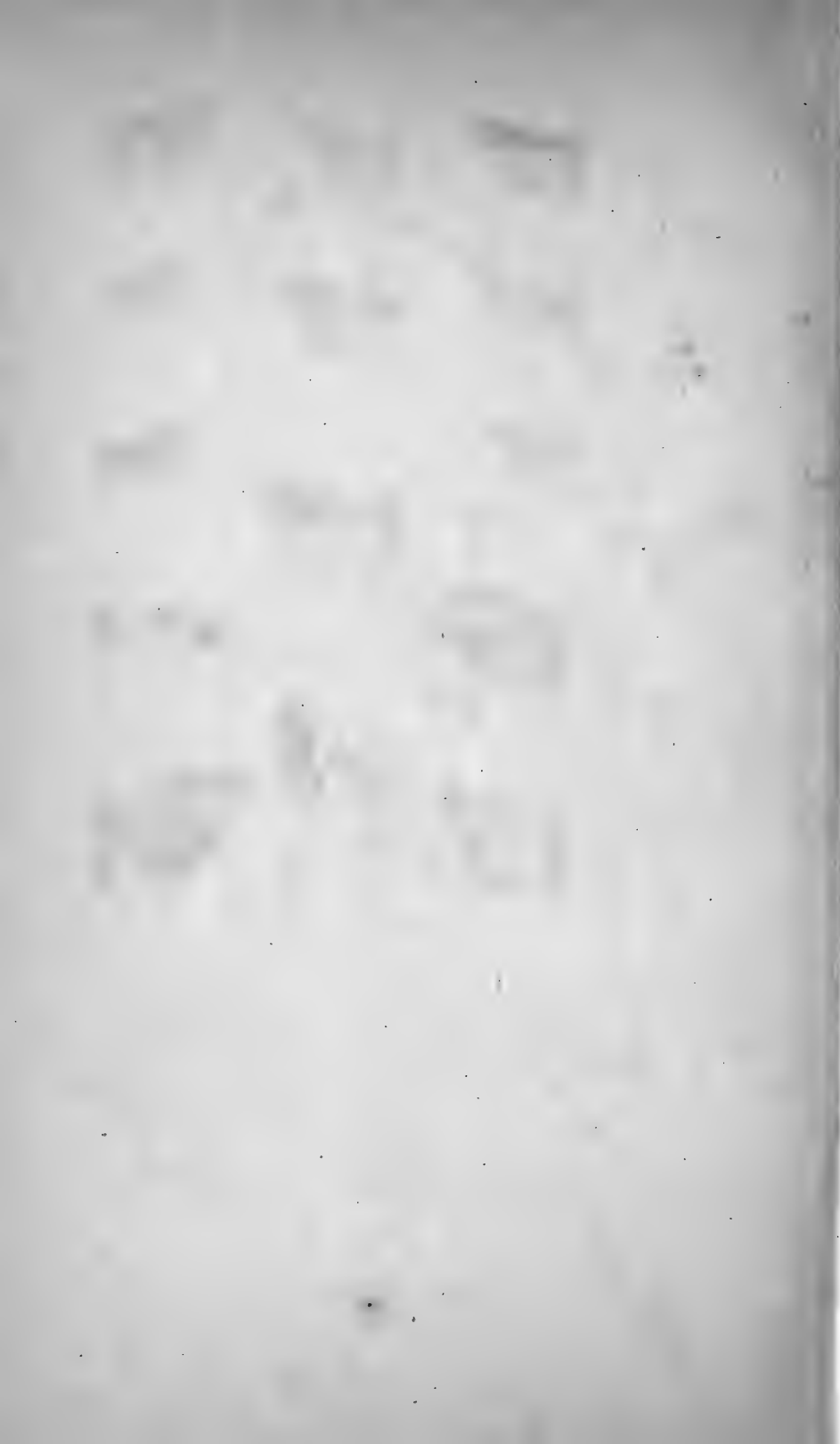


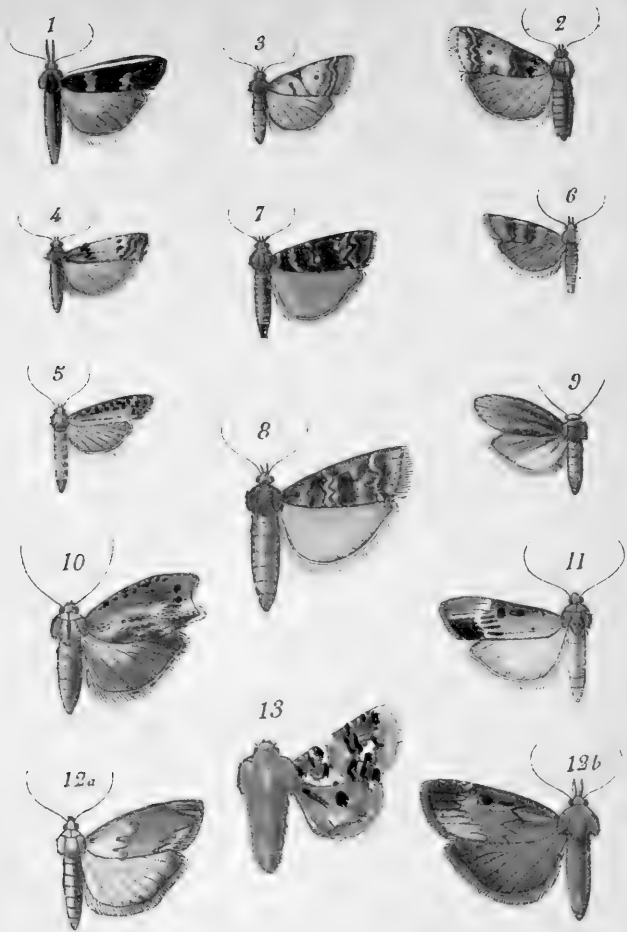
- | | | | |
|---|-------------------------------|----|------------------------------|
| 1 | <i>Crambus falsellus</i> | 8 | <i>Pempelia patumbella</i> |
| 2 | <i>id. tristellus</i> | 9 | <i>id. ornatella</i> |
| 3 | <i>id. pertellus</i> | 10 | <i>Asarta æthiopella</i> |
| 4 | <i>Eromene bella</i> | 11 | <i>Catantia marginata</i> |
| 5 | <i>Nephoteryx spissicella</i> | 12 | <i>Hypochalcia ahencella</i> |
| 6 | <i>id. alpigella</i> | 13 | <i>Acrobasis porphyrella</i> |
| 7 | <i>Pempelia semirubella</i> | 14 | <i>id. tumidella</i> |
| | | 15 | <i>Myelois cribrum</i> |



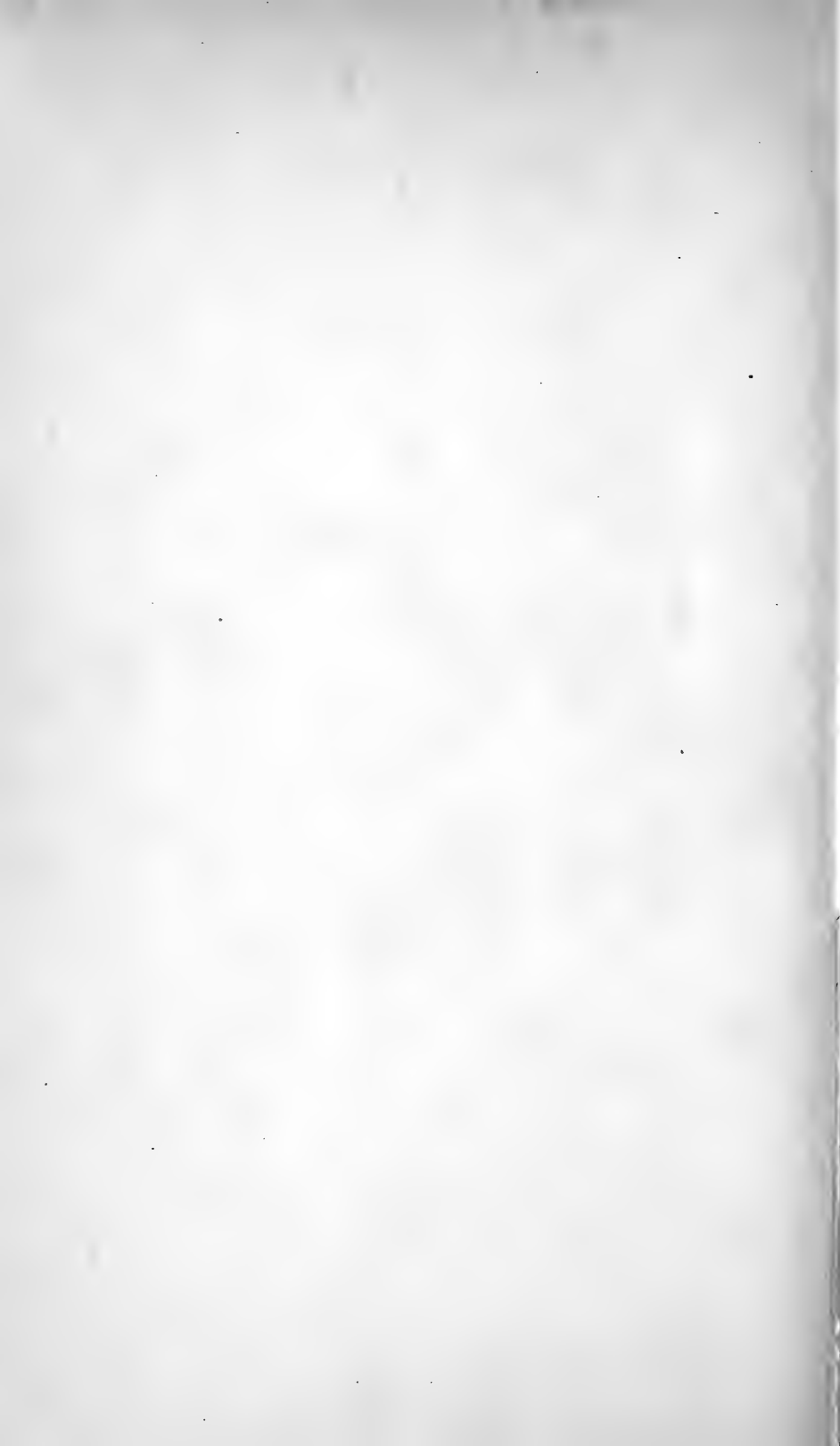


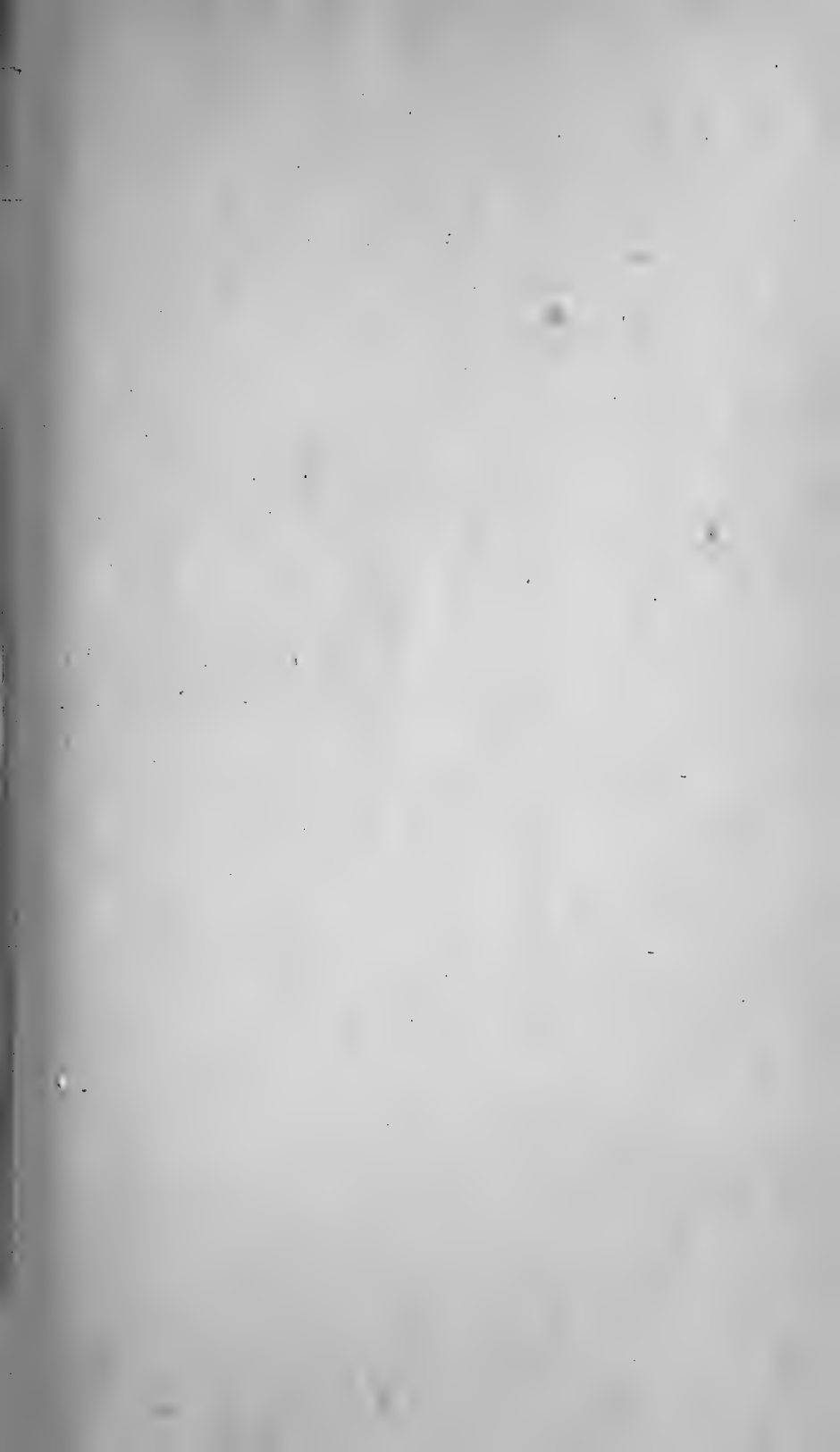
- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| 1 <i>Myclois rosella</i> | 8 <i>Zophodia convolutella</i> |
| 2 <i>id. transversella</i> | 9 <i>Euzophera pinguis</i> |
| 3 <i>Eucarphia Rippertella</i> | 10 <i>Ematheudes punctella</i> |
| 4 <i>id. Cantenerella</i> | 11 <i>Anerastia lotella</i> |
| 5 <i>Epischmia prodromella</i> | 12 <i>Brephia compositella</i> |
| 6 <i>Nyctegrelis achatinella</i> | 13 <i>Ephesia elutella</i> |
| 7 <i>Ancylosis cinnamomella</i> | 14 <i>id. interpunctella</i> |

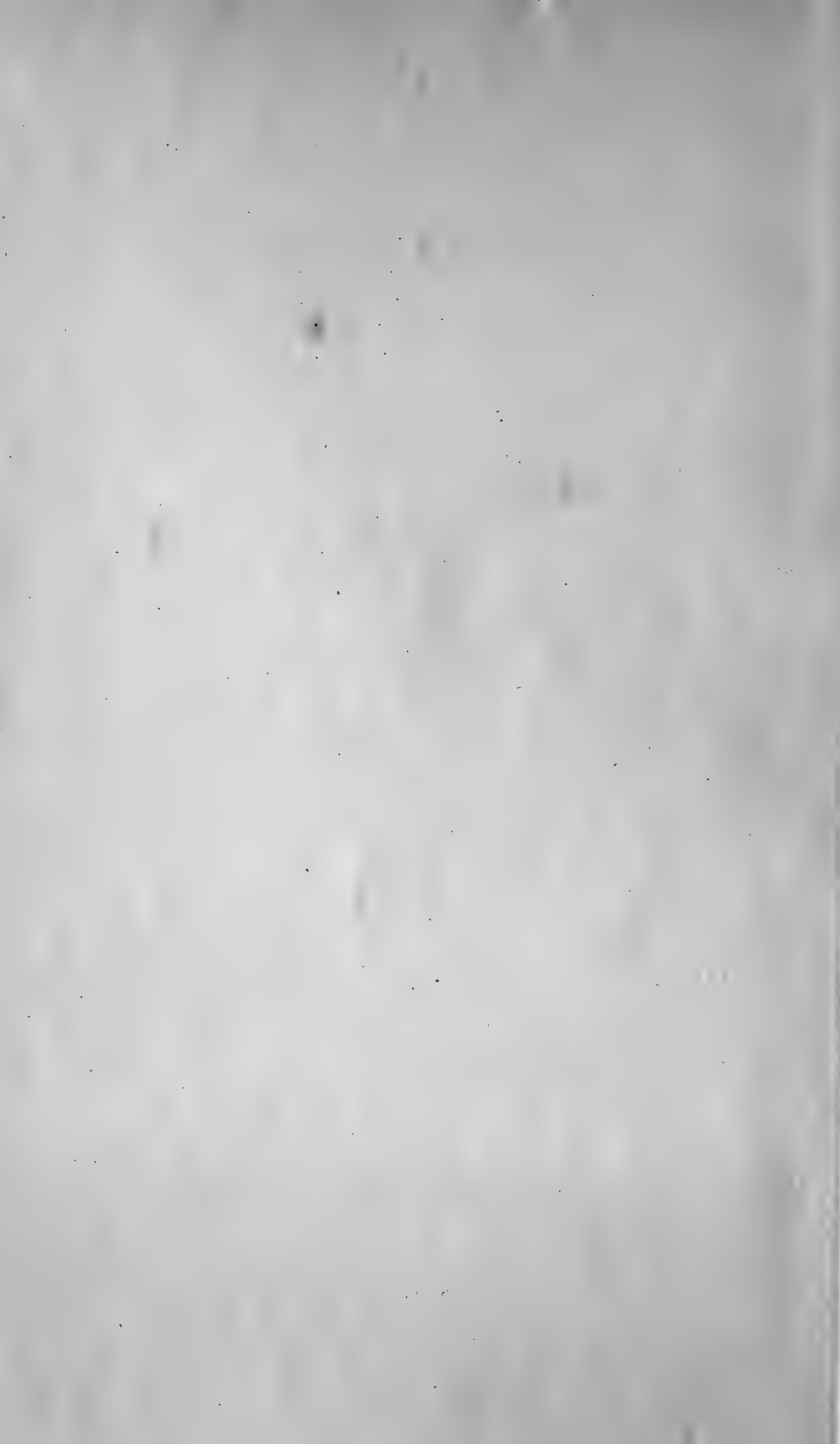


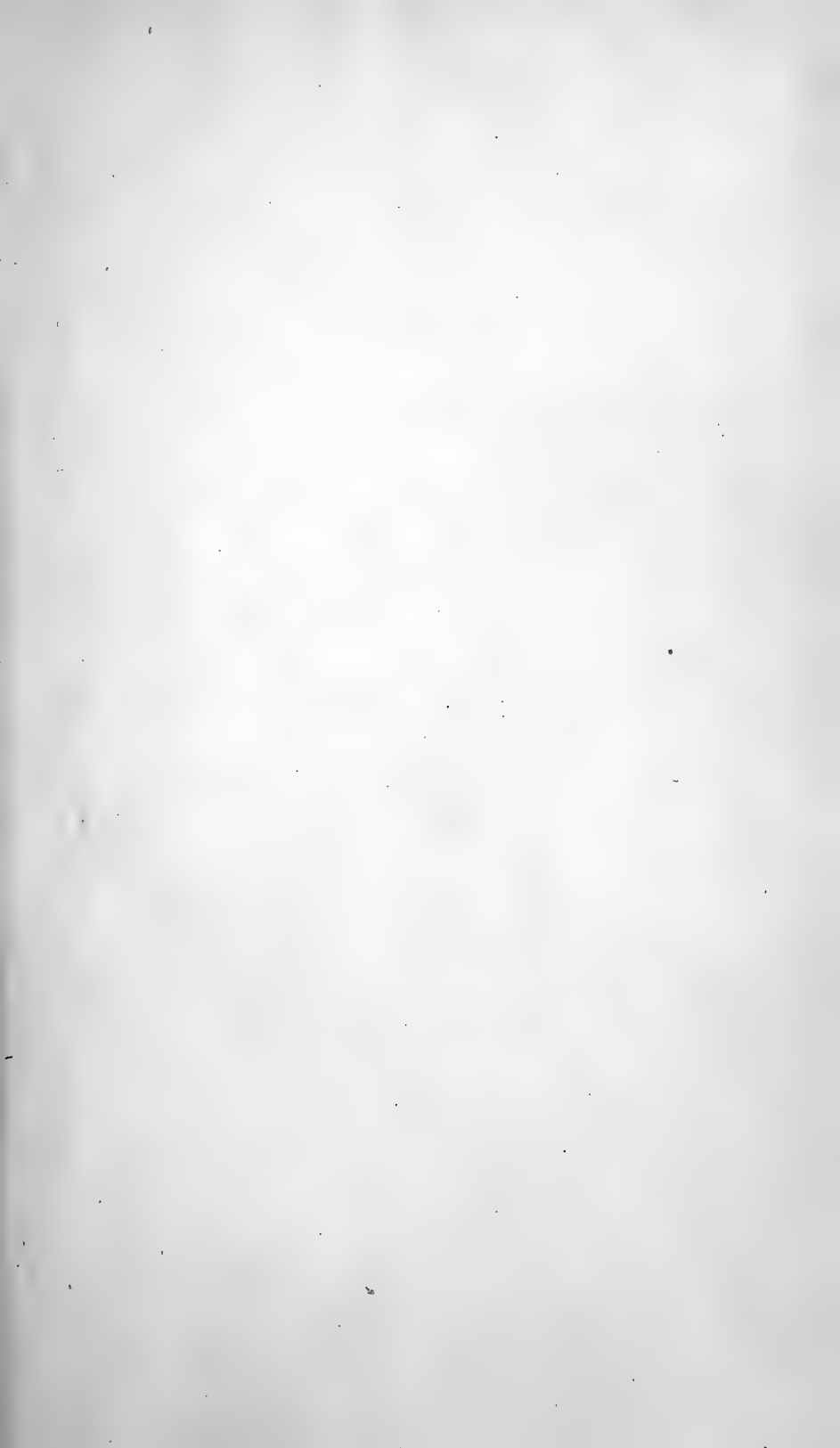


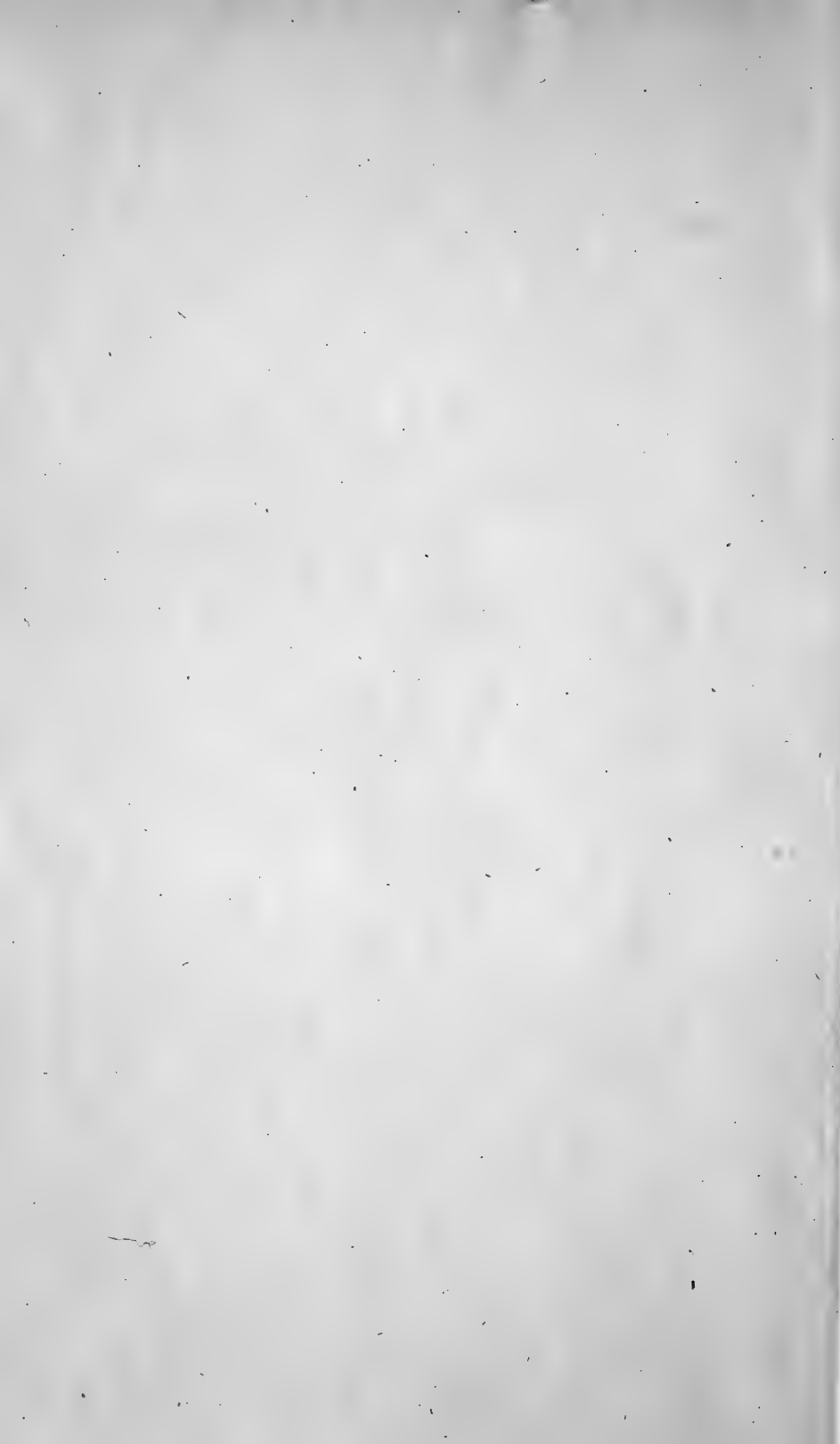
- | | | | |
|---|--------------------------------|-----|-------------------------------|
| 1 | <i>Etiella Zinckenella</i> | 8 | <i>Dioryctria abicella</i> |
| 2 | <i>Nephoteryx rhenella</i> | 9 | <i>Achræa grisella</i> |
| 3 | <i>Acrobasis Fallouella</i> | 10 | <i>Galleria mellonella</i> |
| 4 | <i>Homæosoma binævella</i> | 11 | <i>Melissoblaptes anellus</i> |
| 5 | <i>id. nimbella</i> | 12a | <i>Aphomia sociella</i> ♂ |
| 6 | <i>id. sinuella</i> | 12b | <i>id. id.</i> ♀ |
| 7 | <i>Dioryctria sylvestrella</i> | 13 | <i>Euterpia Laudeti</i> |



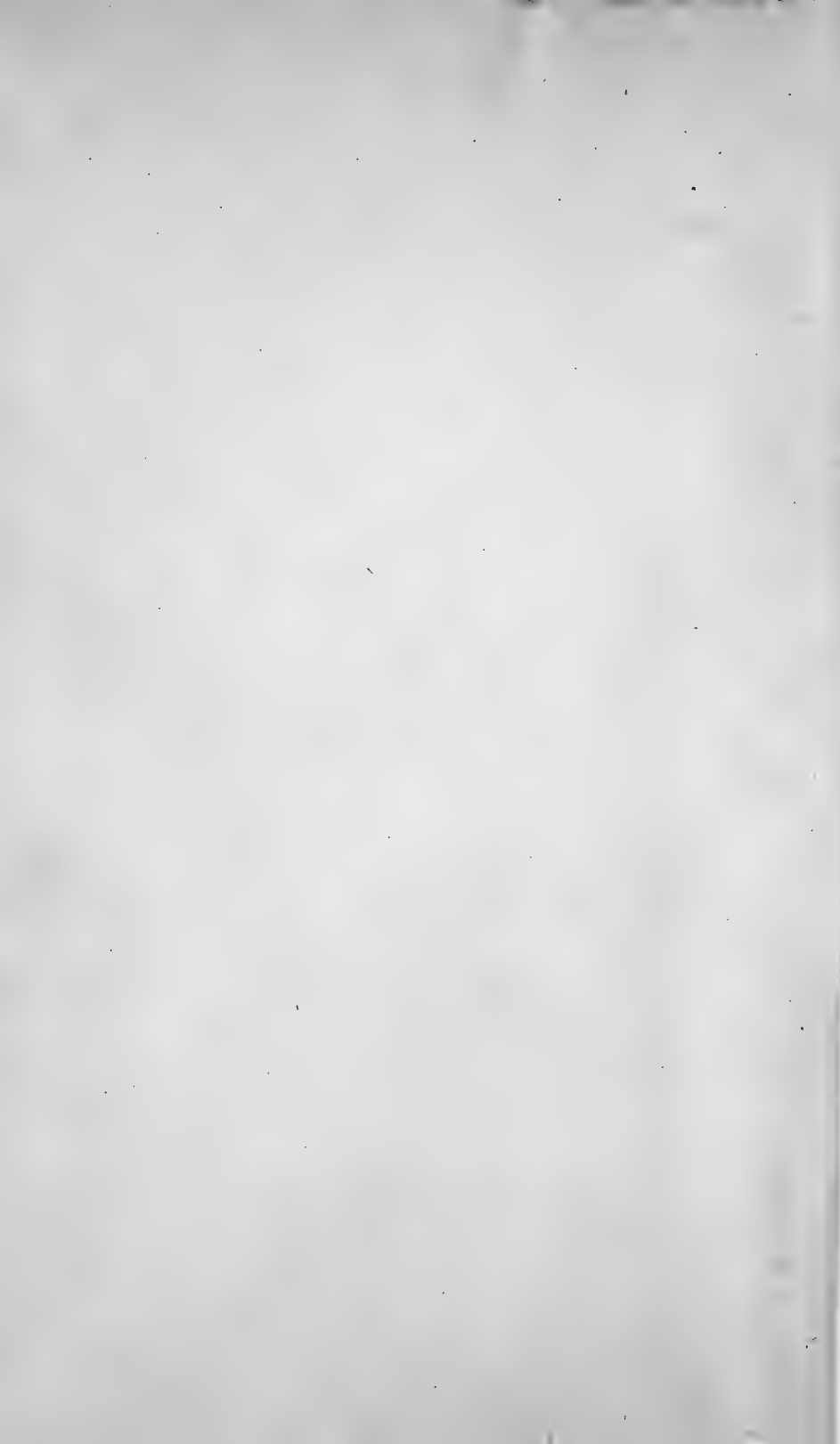


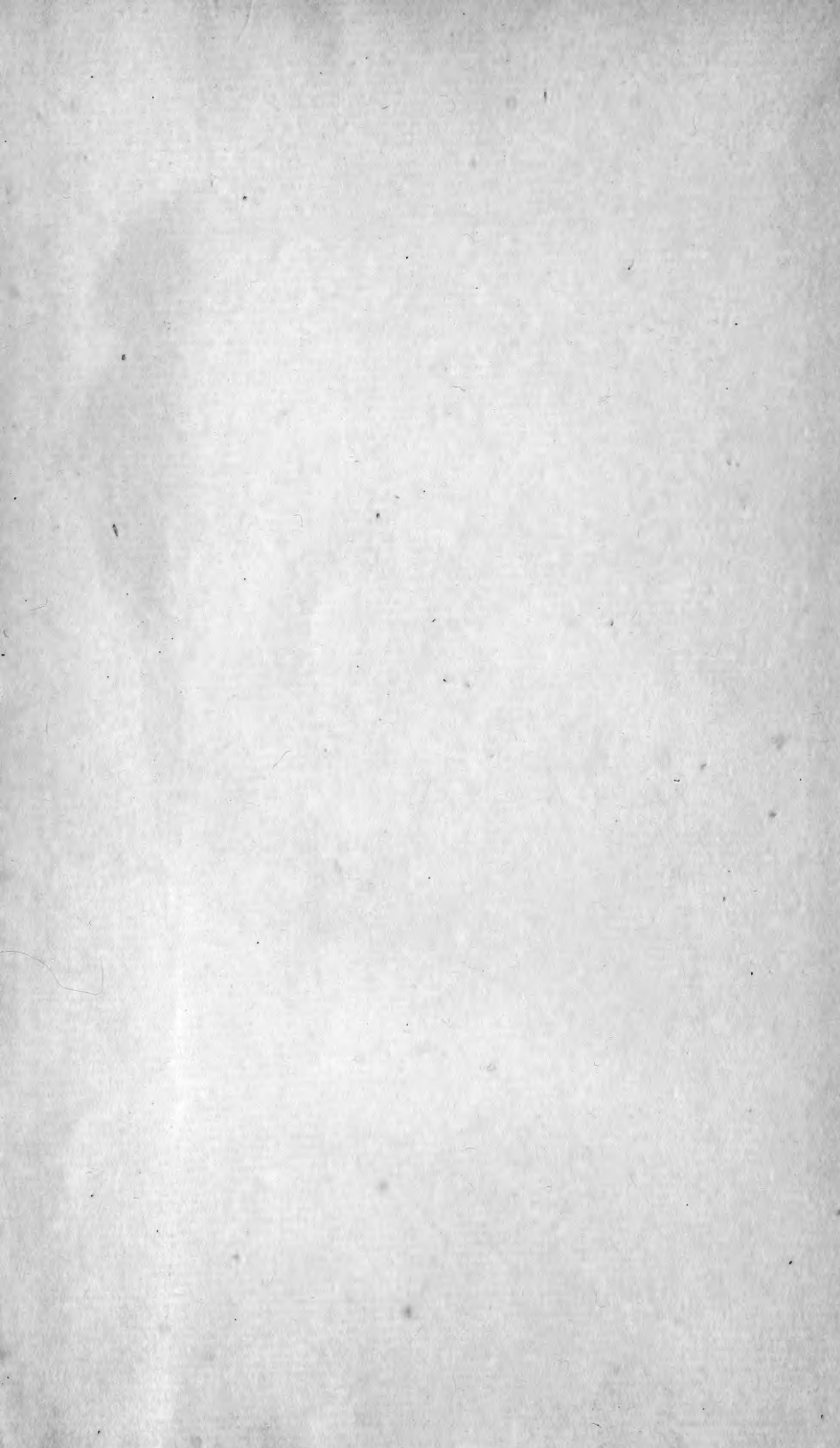
















SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00353307 2

nhent QL555.F8B48

v. 6 Faune entomologique fran—caise: L